9
4-C
8

9 4 C 8

HISTOIRE
DU PONTIFICAT
DE
SAINT LEON
LE GRAND.

Par Monsieur MAIMBOURG.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chapelle.

M. DC. LXXXVII.

Avec Privilege du Roy.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

BIBL. DOM. PROF. ROM. IHS

AU ROY.

SIRE,

Graces aux deux qualités ſuréminentes de vôtre Majeſté, j'ay le bonheur de luy pouvoir dire fort veritablement dans cette E-

piſtre, en luy preſentant l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon, ce que ce grand Pape écrivit à un Empereur, en le loüant du zele qu'il faiſoit paroiſtre alors pour détruire les hereſies qui s'élevoient contre l'Egliſe.

Ut vobis non ſolum Regiũ, ſed etiam ſacerdotalem animum ineſſe gau-

Nous nous réjoüiſſons, Seigneur, *luy dit-il*, de ce que vous avez un Ame non-

seulement Royale, mais aussi Sacerdotale: parce qu'outre les soins que vous donnent les affaires publiques & le Gouvernement de vostre Empire, vous vous appliqués fortement à tout ce qui regarde le bien de la Religion Chrêtienne, pour empécher le Schisme & l'Heresie de troubler la paix du Peuple de Dieu.

deamus. Siquidē præter Imperiales & publicas curas, piissimam sollicitudinē Christianæ Religionis habetis, ne scilicet in Populo Dei aut Schismata aut hæreses convalescant. S. *Leo Ep. 7. ad Theod. Augst.*

EPISTRE.

Il me ſemble, SIRE, que ſaint Leon me preſente luy-méme ces belles paroles, pour les employer à faire en deux mots, le juſte & magnifique Eloge du plus Grand de tous les Rois, en les appliquant à Voſtre Majeſté, qui poſſede parfaitement tout ce qu'elles nous repreſentent.

Qu'elle ait une Ame tout-à-fait Royale, c'eſt

ce qu'une infinité de grandes & heroïques entrepriſes qu'elle a ſi glorieuſement executées & en Paix & en Guerre, publient hautement & diront éternellement à toute la Poſterité, pour rendre immortel la gloire de l'Auguſte Nom de LOUIS LE GRAND. *Et ce qui met le comble à tant d'admirables perfections que*

vous avez fait éclater, en faisant tant de choses dignes de l'immortalité ; c'est qu'il n'y a personne qui ne soit obligé d'avoüer que vous avez l'Ame non-seulement d'un Grand Roy, mais auſsi comme saint Leon s'exprime, d'un tres-Grand Pontife, comme il paroît par la grandeur de ces incomparables actions que

vous avez faites, & que vous faites encore tous les jours pour le bien de la Religion & de l'Etat.

En peut-on douter après qu'on a veu de quelle ardeur, & de quelle maniere également douce & efficace, vous avez vous-meſme pris ſoin, avec un zele digne du plus ſaint de tous les Eveſques, de faire rentrer

dans l'Egliſe Catholique vos ſujets Proteſtans? Mais n'eſt-ce pas ce que tout le monde admire aujourd'huy en voyant cette merveilleuſe conduite que vous avez tenuë pour exterminer du Royaume tres-Chreſtien, en ſi peu de temps, ſans bruit, ſans violence, ſans effuſion de ſang, l'Hereſie qui depuis plus de cent ſoi-

xante & dix ans s'y eſtoit établie & maintenuë, malgré tous les efforts de tant de Rois vos Predeceſſeurs, qui ne l'ont jamais pû détruire, ni par les ſupplices, ni par les armes.

Aprés cela, SIRE, il nous faut taire. Nous n'avons plus de nouvelles loüanges à vous donner ; par ce que tout ce que nous

pourrions dire encore à vôtre gloire eſt infiniment au deſſous de cette grande & divine action, laquelle ſurpaſſe toutes les autres qui vous ont acquis ſi juſtement de l'aveu meſme de nos ennemis, le glorieux ſurnom de GRAND. Il n'y a que Dieu ſeul, par l'inſpiration duquel vous l'avez faite qui connoiſſant parfaite-

EPISTRE.

ient ſa valeur & ſon
rix, la puiſſe eſtimer
r enſuite recompen-
r autant qu'elle le
ierite, & que le ſou-
aite de tout ſon cœur,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE',

Le tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele ſujet & ſerviteur,
Louis MAIMBOURG.

VERTISSEMENT,

DE tous les Livres qu'on peut faire en ce tems l'heureuſe reduction s Proteſtans de Fran- à l'Egliſe Catholique : n'y en a point de plus les que ceux qui con- buënt le plus à leur ſtruction ; ſoit pour a- ever de les convain-

cre de la verité qu'on leur avoit cachée, ſoit pour les confirmer dans la Foy qu'ils ont embraſſée.

Or entre tous ces Livres, je n'en trouve point qui ſoient plus capables de produire un ſi bon effet, que ceux qui font voir clairement ſans diſpute, par un ſimple expoſé des faits inconteſtables tirez des plus beaux endroits de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, que la Foy de l'ancienne Egliſe

des

des quatre ou cinq premiers ſiecles eſt toute conforme à la nôtre: d'où nos nouveaux Freres pourront conclure qu'on les avoit trompez, en fabriquant une nouvelle Religion pour eux, toute differente de celle que nos anciens Peres ont receuë de JESUS-CHRIST même par ſes Apôtres & par ſes Succeſſeurs.

C'eſt pour cela qu'aprés avoir écrit l'Hiſtoire du Pontificat de Saint

Gregoire le Grand, je donne maintenant celle du Pontificat de Saint Leon, parce qu'il eſt impoſſible qu'en les liſant on ne voye manifeſtement que nous ſommes encore aujourd'huy dans la même Egliſe où ils ont été de leur temps; puiſqu'ils ont eu la même créance, les mêmes pratiques, la même conduite que nous avons, & ſur tout ces deux grands principes eſſentiels à la Religion Chrê-

tienne & Catholique, ſans leſquels, & ſi l'on ne s'y tient bien attaché, il faut neceſſairement que l'on tombe dans le ſchiſme & dans l'hereſie.

Le premier, eſt la Primauté de l'Evêque de Rome comme Succeſſeur de Saint Pierre, ſur qui JESUS-CHRIST a bâti ſon Egliſe, de laquelle il l'a étably le Chef viſible, le faiſant en cette qualité ſon Vicaire ſur terre. Cette Primauté paroît ſi clairement dans l'Hiſtoire

de ces deux grands Papes, qu'il faut que l'on s'aveugle volontairement pour ne la pas voir, & pour n'être pas convaincu que l'Egliſe de leur temps reconnoiſſoit pour ſon Chef viſible le Pape, qui avoit juriſdiction, ſans contredit, ſur les Patriarches mêmes de l'Orient, deſquels on pouvoit appeler à ſon Tribunal. Que c'étoit là le centre de cette Unité, ſans laquelle l'Egliſe n'auroit pas la premiere de ſes pro-

prietez inſeparables, qui eſt d'être une, ce que nous confeſſons tous en diſant dans le ſacré Symbole *Unam ſanctam Catholicam & Apoſtolicam Eccleſiam.* Nous reconnoiſſons tous l'Egliſe qui eſt Une, Sainte, Catholique, & Apoſtolique.

Comment toutes les Egliſes particulieres qui ſont répanduës par toute la terre, en Italie, en France, en Eſpagne, en Angleterre, en Allemagne, en Dannemarc, en

Suede, en Occident, en Orient, au Midy, au Septentrion, par tout le Monde où la Chrêtienté s'eſt étenduë, feront-elles un ſeul Corps Myſtique, & Viſible de JESUS-CHRIST, & une ſeule Egliſe Catholique & Univerſelle, ſi elles ſont chacune un Corps ſeparé de créance & de culte, & indépendant l'un de l'autre ſans avoir cette belle ſubordination de l'Ordre Hierarchique qui les reduit à l'unité? Com-

nent auront-elles cette
nité ſi eſſentielle à l'E-
liſe, ſi elles n'ont tou-
s un ſeul Chef viſible
ui les gouverne de la ma-
iere que le Saint Eſprit
a ordonné dans les Con-
iles, & qui enſuite ſoit
centre & le nœud de
tte union qui de toutes
nſemble ne doit faire
u'une Egliſe, Sainte, Ca-
olique ou Univerſelle,
Apoſtolique ? C'eſt
lle que les Saints Apô-
es ont établie dans tout
monde, où ils ont en-

ſeigné, comme a fait S. Paul; qu'il faut que nous ſoyons tous les membres d'un ſeul Corps, n'ayant qu'une Foy, qu'un Baptême, qu'un Eſprit, & qu'une même Communion.

C'eſt pourquoy toutes les Egliſes particulieres qui reconnoiſſoient un ſeul Chef viſible en la perſonne du Succeſſeur de Saint Pierre, à qui JESUS-CHRIST a dit *Tu es Cephas*, c'eſt-à-dire, une pierre, *& ſur cette pierre je*

e bâtiray mon Egliſe, ſont
outes enſemble la vraye
Egliſe Catholique, qui
n'eſt qu'Une, par cette u-
nion de toutes ſous un
ſeul Chef viſible ; & tou-
es celles qui ſont ſeparées
le cette unité, comme
es Lutheriennes, les
Zuingliennes, les Calvi-
niſtes, les Anabaptiſtes,
& cent autres ſemblables,
outes differentes les unes
es autres auſſi bien que
e la Catholique, ſont
out autant d'Egliſes
chiſmatiques par cette

ſeparation qui les retranche du ſeul Corps Myſtique & Viſible de JESUS-CHRIST. C'eſt-là ce qu'on decouvre clairement dans ces deux Hiſtoires en y trouvant par tout ce grand principe d'unité contre le Schiſme.

Le ſecond principe que l'on y trouve tres-ſolidement étably pour détruire toutes les Hereſies ſans peine, & ſans l'embarras des Controverſes, des diſputes, & des Conferences ; eſt l'autorité

ſuprême, & infaillible de l'Egliſe, pour décider ſouverainement, par la parole de Dieu dont elle eſt l'interprete, tous les articles conteſtez touchant la Foy. De ſorte qu'aprés ſes déciſions il n'y a plus qu'à ſe ſoûmettre, & à recevoir ſes inſtructions, ſans qu'il ſoit plus permis de revoquer en doute & en queſtion ce qu'elle a définy.

On voit dans l'Hiſtoire de Saint Gregoire qu'il recevoit les Conciles Oe-

cumeniques repreſentant l'Egliſe Univerſelle, & qu'il les reveroit comme les Livres mêmes du S. Evangile; parce que comme les Evangeliſtes ont écrit ces ſacrez Livres étant inſpirez du ſaint Eſprit: c'eſt auſſi par l'inſpiration de cet Eſprit de verité que l'Egliſe repreſentée par ces Conciles Generaux, nous declare dans ſes déciſions & ſes Decrets, ce que nous ſommes obligez de croire.

Il y eut ſous le Pontificat de Saint Leon des Manichéens, des Pelagiens, & des Semi-Pelagiens; des Priſcillianiſtes, des Neſtoriens, & ſur tout des Eutychéens qui firent encore plus de bruit que tous les autres. Ils pretendoient tous ſoûtenir leurs dogmes par des paſſages de l'Ecriture Sainte qu'ils interpretoient en leur faveur; & pluſieurs alleguoient pour eux la Tradition par les témoignages des anciens Peres. Il

fallut pour en donner le vray ſens, & pour terminer enſuite ces grands differends, qu'on tint des Conciles; & l'on aſſembla le plus grand de tous, qui fut celuy de Calcedoine au ſujet des Eutychéens. Ils y furent tous condamnez; & l'Egliſe dans ce Concile declara contre eux, ce que les Catholiques doivent croire du Myſtere ineffable de l'Incarnation du Verbe.

Aprés cela l'on ne voulut plus entendre parler

e reviſion de cette cauſe
ans un nouveau Con-
le, ny même de diſpute,
: de conference entre des
)octeurs de l'un & de
autre party, pour s'é-
laircir, & s'accorder ſur
: ſujet ; quoy que les
utychéens proteſtaſſent
ontre ce Concile qu'ils
iſoient n'avoir pas été li-
re. S. Leon, à qui comme
: m'aſſure, les Proteſtans
uroient honte de prefe-
:r leur Zuingle, leur Lu-
ıer, & leur Calvin, de-
lara ſolennellement ; &

l'on tint toûjours dans l'Egliſe pour indubitable que l'affaire étoit terminée ; qu'il n'y avoit plus pour eux que la voye de ſoûmiſſion ſans diſpute ; & qu'à recevoir des Evêques Orthodoxes, & de leurs deleguez, l'inſtruction conformément aux deciſions du Concile.

Voila preſentement ce qui ſe doit faire aujourd'huy : Les Auteurs des dogmes des Proteſtans ont pretendu qu'ils étoient conformes à l'Ecriture,

que chacun d'eux a in-
erpreté comme il luy a
olû : l'Egliſe dans laquel-
e ils eſtoient avec nous,
& qui eſtant la ſeule &
'unique Egliſe avant leur
éparation, eſtoit conſe-
quemment la vraye, s'eſt
ſſemblée dans plus d'un
Concile Oecumenique
our décider des diffe-
ends touchant la Foy,
ui eſtoient entre nous
& eux. Aprés avoir exa-
miné tout ce qu'on alle-
uoit de part & d'autre,
lle les a condamnez, en

rejettant le faux ſens qu'ils donnoient à l'Ecriture, & nous donnant celuy que l'on doit ſuivre, & qu'elle tient du Saint Eſprit, qui luy enſeigne ſucceſſivement toute verité ſelon la promeſſe du Fils de Dieu.

Aprés cela pour les réünir avec nous, il ne faut plus ny de nouveau Concile, où l'on examine encore les points qu'on a déja decidez dans les autres, ny d'allegations de paſſages, ny de

diſputes, ny de conferences entre des Docteurs & des Miniſtres, afin qu'on tâche d'y trouver le moyen de s'accorder. Il n'y a plus, pour faire cette heureuſe réünion, qu'à ſe ſoûmettre aux déciſions de l'Egliſe, & à recevoir avec une grande docilité l'inſtruction que leur donneront les Evêques, par eux-mêmes, & par leurs Miſſionaires, qui ſuivant leur intention doivent enſeigner & bien expli-

quer ce qui eſt préciſément de la Foy, & qu'on eſt obligé de croire.

C'eſt ce que Monſeigneur l'Eveſque de Meaux fit il y a quatorze ou quinze ans avec grand applaudiſſement & beaucoup de fruit, en expoſant dans un celebre écrit approuvé par le Pape avec éloge, la Doctrine Catholique dans ſa pureté naturelle, contre la forme hideuſe que les Miniſtres luy donnoient par leurs calomnies dans

leurs Prêches. Et c'eſt auſſi ce que la derniere Aſſemblée du Clergé de France, a fait tres-ſagement & tres-ſolidement, en nous donnant une fidelle expoſition de nôtre créance dans les propres termes de la Profeſſion de Foy, & des Decrets du Saint Concile, ſans y rien ajoûter ny en rien ôter.

Ce ſont-la les deux grands principes qui doivent faire revenir du ſchiſme & de l'Hereſie

les Proteſtans, pour ſe réünir de bonne foy avec l'Egliſe Catholique. Nous les tenons tous deux de l'ancienne Egliſe, comme on le verra clairement dans cette Hiſtoire, laquelle enſuite ſera du moins auſſi utile pour convertir ce qui nous reſte encore de Proteſtans que tout un gros Livre de Controverſe. Et pour montrer que ce n'eſt pas de mon chef que je produis & fais valoir ces deux principes,

& qu'ils ſont ceux de l'Egliſe du temps de Saint Leon, qui les tenoit des plus anciens Peres qui l'ont precedé, je mets à la marge les preuves de ce que je dis, en rapportant les paroles mêmes de ſaint Leon.

HISTOIRE DU PONTIFICAT DE SAINT LEON LE GRAND.

LIVRE PREMIER.

PUIS qu'aprés avoir achevé l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Gregoire le Grand, laquelle j'avois crû qui ſeroit mon dernier ouvrage, je me

ſens encore du moins autant de forces & de ſanté que j'en avois quand je la commençai : je veux, pour employer utilement ce don de Dieu, en travaillant juſqu'à la fin, écrire maintenant l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon, qui cent cinquante ans avant ſaint Gregoire a merité le meſme ſurnom de Grand, dont ces deux ſeuls entre deux cens trente-cinq Papes, qui ont rempli juſqu'à preſent le trône de ſaint Pierre, ont eſté honorez par la voix publique, avec l'applaudiſſement de toute l'Egliſe.

Ce n'eſt pas que de fort Grands Hommes en doctrine & en ſainteté, avant & aprés ces deux Papes, n'ayent tenu le ſaint Siege, & n'ayent executé de grandes choſes, en gouvernant l'Egliſe Univerſelle avec beaucoup de gloire & de bonheur ; mais c'eſt que pour merirer, du conſentement de tout le monde, cet auguſte nom que l'on ne

doit donner qu'à des Heros, & qui comprend lui ſeul tout ce que tous les autres titres n'expriment qu'en partie, il faut eſtre au deſſus de tous les hommes, meſme les plus accomplis en quelques ſortes de perfections que ce ſoit, & poſſeder en ſouverain degré toutes les belles & illuſtres qualitez qu'on ne trouve jamais toutes enſemble dans tous les autres.

Or c'eſt ce qu'on a vû, & que nous allons voir en cette Hiſtoire, dans le grand ſaint Leon, qui a une éminente ſainteté, en quoi pas un des ſaints Papes des premiers ſiecles ne l'a ſurpaſſé, joignit une doctrine, une éloquence, une force d'eſprit, une prudence conſommée, une adreſſe admirable à ménager les eſprits les plus inflexibles & les plus farouches, un courage invincible à s'oppoſer à la fureur des plus

grands ennemis de l'Egliſe, un zele infatigable à procurer par tout l'avancement & les avantages de la Religion, une autorité reſpectée de toutes les Puiſſances de la terre, & cent autres perfections qu'il a fait éclater en vingt & un an de Pontificat, & qui l'ont mis ſans contredit au deſſus de tous ceux qui l'ont precedé dans la ſuprême dignité de ſouverain Pontife.

On aura le plaiſir de voir comment il a ſçû employer avec autant d'art que de force & de fermeté, tant de rares talents, pour venir heureuſement à bout de ſes glorieuſes entrepriſes, contre les entrepriſes des Manichéens, des Priſcillianiſtes, des Pelagiens, des Apollinariſtes, des Neſtoriens, & ſur tout des Eutychéens, qui commencerent de ſon temps à former contre JESUS-CHRIST le plus redoutable parti que l'E-

gliſe ait jamais eu à combattre, aprés celui des Ariens.

On ſera bien-aiſe d'apprendre quels ont eſté les deſſeins & les attentats de tant d'ennemis conjurez contre le Seigneur, & contre ſon CHRIST; quelle a eſté leur fortune, toute ſemblable à celle qu'ont euë & qu'auront éternellement toutes les hereſies, qui ne ſervent qu'à faire triompher l'Egliſe Catholique de toutes les erreurs, par leſquelles on entreprend de combattre la verité. Par quelles intrigues de Cour on ſurprit la religion d'un Empereur & d'une Imperatrice, pour établir l'hereſie dans l'Empire, par la violence horrible d'une aſſemblée de brigands & d'aſſaſſins déguiſez en Evêques, ſous le nom de Concile Oecumenique; par quelle ſage conduite on renverſa leurs funeſtes machines ſur leurs têtes; & quelle fut la force & la pieté

d'un autre Empereur & d'une autre Imperatrice, pour faire valoir les réponſes & les déciſions de ce grand Pape, comme autant d'oracles dans un Concile general de ſix cent trente Evêques, où la primauté de l'Egliſe Romaine & des Papes fut reconnuë, & reverée par des témoignages ſi éclatans, que les Proteſtans meſme les plus aveuglez de leur injuſte paſſion, ne peuvent s'empêcher de la voir auſſi clairement que l'on voit la lumiere du ſoleil en plein midi.

On aura de plus le plaiſir d'apprendre en cette Hiſtoire les grandes revolutions, & les plus celebres évenemens qu'on vit en ce temps-là, dans l'un & l'autre Empire, ſous ſix Empereurs, & ce que fit cet incomparable Pontife pour le ſalut de tous les deux, en arrêtant & détournant cette multitude infinie de Barbares qui

les alloient entiérement ruiner, & ſur tout en garantiſſant de la derniere deſolation Rome priſe par les Vandales, qui, ſans lui, l'euſſent enſevelie dans ſes propres ruines, ſans rien épargner de ſacré ni de profane.

Voilà ce que je dois repreſenter par ordre en cet ouvrage, que j'entreprends à la gloire de Dieu, ſous la protection toute puiſſante de ſa grace, & que je commence en faiſant connoître d'abord en quel état eſtoit le monde quand ſaint Leon, comme ſucceſſeur de ſaint Pierre, fut chargé du ſoin de le gouverner pour le ſpirituel.

Vers le milieu du cinquiéme ſiecle l'Empire Romain, qui tendoit manifeſtement à la fin, ſe trouvoit en un tres-déplorable état, particuliérement en Occident ſous Valentinien III. Cette multitude infinie de Peuples Septentrionnaux, que Stilicon avoit

appellez ſous pretexte de s'en ſervir à deffendre l'Empire, mais en effet pour l'uſurper ſur l'Empereur Honorius ſon Maître, n'eſtant plus traitez que comme ennemis aprés la punition de ce fameux traître, s'eſtoient répandus comme un effroyable deluge ſur toutes les parties de ce vaſte Corps, qui n'avoit plus d'ame, ou de Prince capable de le faire agir, & n'eſtoit plus enſuite en pouvoir de les repouſſer.

Les Gots, qui apres avoir ravagé les plus belles Provinces de l'Italie, ſous leur fameux Prince Alaric, s'eſtoient rendus maîtres de Rome, l'avoient tellement deſolée, qu'elle n'eſtoit preſque plus reconnoiſſable que par la grandeur de ſes ruines, & ne retenoit plus avec un fort grand nom qu'une vaine ombre de ce qu'elle avoit eſté autrefois, quand elle dominoit ſur toute la terre. Ces

meſmes Conquerans ſous Aſtaulphe beaufrere d'Alaric, s'eſtoient emparez de la Gaule Narbonoiſe, de Toulouſe, & de l'Aquitaine juſqu'á l'Ocean, & avoient même étendu ſous leurs ſucceſſeurs leur domination juſques dans l'Eſpagne au delà de l'Elbe. Cependant, les Alains, les Vandales, & les Sueves, aprés avoir ravagé les Gaules, & paſſé les Pyrenées, ſe jetterent ſur tout le reſte de l'Eſpagne, & y formerent de nouveaux Royaumes, qui furent depuis occupez par les Viſigots.

En meſme-temps les Vandales appellez en Affrique par le Comte Boniface qui en eſtoit Gouverneur, y firent paſſer toutes leurs forces ſous leur Roy Genſeric, qui s'en rendit aiſément maître, aprés avoir pris & deſolé Carthage, où il établit le trône de ſon nouvel Empire, & de l'Arianiſme, dont il faiſoit profeſſion auſſi-

bien que les Viſigots. D'autre part, les Gaules eſtoient en ce meſme-temps occupées en partie par les François ſous leur Roy Clodion, qui avoit pouſſé ſes conqueſtes juſqu'à la riviere de Somme; & en partie par les Bourguignons, qui s'eſtoient étendus le long de la Saone & du Rhône, juſqu'à la Province Romaine, qui eſtoit déja preſque toute ſous la domination des Gots : de ſorte que les Romains n'avoient plus que la moindre partie des Gaules, que le ſage & vaillant Aëtius avoit bien de la peine à conſerver, particuliérement depuis la ſanglante défaite de l'armée Romaine, commandée par le Comte Littorius, qui fut pris en bataille, & mené en triomphe à Thoulouſe par Theodoric Roy des Viſigots.

Enfin, pour comble de malheur, les Pictes & les Ecoſſois s'étant jettez en ce temps-là dans

l'Iſle de la Grand'-Bretagne, & Aëtius qui avoit tant d'ennemis ſur les bras, n'eſtant pas en état de défendre contr'eux les Bretons habitans de l'Iſle, qui obeïſſoient aux Romains, il falut prier les Saxons d'y aller au ſecours de ces pauvres gens, qui furent bien-toſt opprimez par ceux-là-meſmes, qui de leurs défenſeurs ſe rendirent leurs maîtres, ſans vouloir reconnoître les Romains en cette qualité. Ainſi l'Empire d'Occident ſe trouva bien-toſt réduit dans les bornes de la ſeule Italie, qui peu de temps aprés fut toute occupée par les Erules & par les Gots. Voilà ce que c'eſtoit, & ce que l'on appelloit en ce temps-là l'Empire d'Occident.

Pour celui d'Orient, il n'eſtoit pas à la verité, à beaucoup prés, en un ſi déplorable état : on ne peut neanmoins dire qu'il fût

bien. Theodoſe le jeune, couſin & beaufrere de Valentinien troiſiéme, y regnoit, bon Prince à la verité, mais trop foible, qui ſe laiſſoit aiſément ſurprendre, & qui gouvernoit beaucoup moins qu'il n'eſtoit gouverné. Tout ce qu'il tenoit dans l'Aſie fut aſſez paiſible, & exemt des tumultes & des deſordres de la guerre, par la generoſité du Roy des Perſes Iſdegerdes, qui ayant eſté nommé ſon tuteur par Arcadius ſon pere en mourant, garda toûjours une exacte fidélité à ce jeune Prince, & ſe declara hautement ennemi de tous ceux qui l'attaqueroient. Mais on y eſtoit horriblement troublé, par la faction des Neſtoriens, comme on le fut beaucoup plus par celle des Eutychéens, entiérement oppoſez à ceux-ci.

D'ailleurs, l'autre partie de cet Empire qui eſtoit en Europe, ſça-

voir la Pannonie, la Thrace, les Myſies, la Macedoine, la Grece & l'Illyrie, eſtoient furieuſement deſolées par cette inondation de peuples barbares, qui s'y jettoient de temps en temps, & ſur tout par les Huns, à la furie deſquels on ne put jamais oppoſer aucunes forces qui fuſſent capables d'arrêter leurs conquêtes, beaucoup moins de les repouſſer, & de les contraindre de repaſſer dans leur païs.

C'eſtoit là l'état où l'Empire & l'Egliſe ſe trouvoient en l'année quatre cens quarante, lors que le Pape Sixte troiſiéme eſtant decedé le premier d'Avril de cette année, on élut ſur le champ, tout d'une voix, par une ſoudaine impulſion du ſaint Eſprit, le Diacre Leon, quoi qu'il fût abſent, le Pape & l'Empereur l'ayant envoyé dans les Gaules, pour appaiſer les troubles, & accorder

ANNE'E 440.

Proſper. in Chron.

les differends qu'il y avoit entre Aëtius & quelques autres Chefs des troupes Romaines, ce qui eſtoit capable de ruiner entiérement les affaires & la fortune de l'Empire, aprés la perte qu'on venoit de faire de l'armée de Littorius. On lui envoya le Decret de ſon élection, & eſtant arrivé quarante jours aprés à Rome, où tout étoit dans une parfaite tranquillité, attendant la venuë de celui qui eſtoit deſiré de tout le monde, il fut ſolemnellement
ANNE'E 440. inſtalé le dixiéme de May ſur le Siege de ſaint Pierre, dont il fut le quarante-ſixiéme ſucceſſeur.

La premiere grande occupation qu'il eut, fut de purger Rome d'une tres-dangereuſe peſte, qui s'y eſtoit inſenſiblement répanduë, par une grande multitude de Manichéens, qui s'y eſtant gliſſez ſous une fauſſe apparence de Catholiques, y avoient déja

ſeduit du monde, & commençoient à mettre l'abomination de deſolation dans le ſanctuaire méme de la Religion.

Il y avoit déja prés de cent quatre-vingts ans que cette hereſie, qui eut la plus bizarre origine qui fut jamais, avoit commencé de ſe produire dans l'Egliſe, par une voye bien extraordinaire. Un certain Sarrazin Arabe nommé Scythien, qui n'avoit rien de la Religion Chrêtienne, ni meſme aucune connoiſſance de nos myſteres, s'eſtant mis à étudier les Philoſophes Egyptiens & Grecs à Alexandrie, ſe fit une Philoſophie toute particuliere compoſée de la pluſpart des rêveries des plus chymeriques & viſionnaires d'entre eux. Il en fit meſme quelques livres, dans leſquels il s'appliqua particuliérement à établir deux principes de toutes choſes; l'un des bonnes, & l'autre des mau-

ANNE'E 261.

Cyryll. Catech. Epiphan. hær. 66.

vaiſes, ce qu'il avoit tiré en partie des ſonges des Pytagoriciens.

Or comme il eſtoit déja riche, & que s'eſtant mis à la marchandiſe, il avoit encore acquis de grands biens par le trafic qu'il avoit fait aux Indes, il s'alla mettre dans l'eſprit, qu'avec ſon argent & ſes livres, il ſe pourroit faire bien-toſt Chef de parti parmi les Chrêtiens, qu'il ſçavoit eſtre fort diviſez entr'eux, par quantité de differentes Sectes des Gnoſtiques, des Caiens, des Marcioniſtes, des Montaniſtes, des Valentiniens, & de pluſieurs autres ſemblables Heretiques, qui s'eſtoient fait des Sectateurs, quelque extravagance, & quelque folie qu'il y eût dans les erreurs qu'ils publioient.

Il alla donc pour cet effet juſqu'à Jeruſalem; mais comme il commençoit à debiter ſes ridicules viſions, que tout le monde rebuta

buta d'abord, principalement quand on vit qu'il faiſoit profeſſion de l'art magique, il mourut, & laiſſa ſon Diſciple Terebinte heritier de ſes livres, de ſon argent, & de ſon impieté. Celui-ci qui s'imagina qu'il la pourroit mieux faire valoir que n'avoit fait ſon Maître, ayant voulu tâcher de l'établir par les leçons qu'il en faiſoit & en public & en particulier, fut encore plus mal-traité que lui: car on le chaſſa de la Judée, d'où il paſſa dans la Perſe; & crut qu'ayant changé de nom, afin de n'eſtre pas reconnu pour ce qu'il eſtoit, il pourroit s'y ériger en Prophete. *Cyrill. Hyeron.*

Mais comme il eut eſté ſurpris dans l'abominable exercice de la magie, que Scythien lui avoit enſeignée, il fut en horreur, non ſeulement aux Chrêtiens, mais auſſi aux Payens, & ſur tout aux Preſtres du Soleil, qu'on adoroit

Cyrill. Hieron. en Perſe, qui le firent chercher pour le faire mourir comme un impie : de ſorte qu'il fut obligé de ſe refugier chez une veuve de ſa connoiſſance, qui le reçut & le cacha dans ſa maiſon, où la juſtice divine, au defaut de celle des hommes, le découvrit & le punit bien-toſt. Car comme, ſelon la coûtume, il fut monté de nuit au plus haut de ce logis, pour invoquer ſur la plate-forme à découvert les demons de l'air, ce que les Manichéens ont fait depuis dans leurs execrables ceremonies, il fut frapé ſoudainement d'un coup du ciel, qui le precipita du haut en bas ſur le pavé, où il eut la tête écraſée & le cou rompu.

Aprés cet accident, la veuve, qui demeura maîtreſſe de l'argent & des livres de Terebinte, & n'avoit chez ſoi, ni parens ni amis, ni enfans qui puſſent reveler ce

ſecret, acheta un jeune eſclave nommé Curbicus ; & comme elle l'eut trouvé bien fait, & de bon eſprit, elle le prit en affection, l'adopta pour ſon fils, & prit ſoin de le faire inſtruire par les Mages dans la Diſcipline & la Philoſophie des Perſes, où il profita ſi bien, qu'eſtant d'ailleurs naturellement éloquent, & s'expliquant aiſément & de bonne grace, il acquit la reputation de ſubtil & ſçavant Philoſophe.

Auſſi pour couvrir la baſſeſſe de ſon origine & de ſa fortune, au lieu de ſon premier nom de Curbicus qu'il avoit eſtant eſclave, il prit celui de Manés, qui en Langue Perſienne ſignifie Diſcours, pour marquer par là ſon habileté à diſcourir ſubtilement & doctement de la Philoſophie. Mais comme ſes Diſciples s'apperçûrent que ce nom-là ſignifie en langue Grecque folie, & meſme

Auguſt. de hæreſ c. 46. fureur, ils le changerent en celui de Manichée, comme qui diroit celui qui répand la Manne par ſes diſcours, & furent ainſi appellez Manichéens, du faux nom de leur Maître, qui aprés la mort de la veuve herita de ſon bien, & des livres de Scythien, que Terebinte lui avoit laiſſez.

ANNE'E 277. Or ce fut de ces livres, qu'il avoit fort étudiez, qu'il puiſa principalement ſa méchante doctrine, laquelle il tâcha d'appuyer de quelques paſſages de l'Ecriture ſainte, qu'il s'eſtoit fait apporter de Jeruſalem par trois de ſes Diſciples, qui y furent exprés envoyez de ſa part pour cet effet. S'eſtant enſuite declaré Chrêtien, il eut l'audace de dire, comme avoit déja fait avant lui Montanus, qu'il eſtoit l'Eſprit Paraclet que JESUS-CHRIST avoit promis d'envoyer au monde pour y enſeigner toute verité.

Epiph. hær. 66.

Cyrill. Cat. 6.

Comme il n'y a rien de ſi foible que l'eſprit du peuple, quand abandonnant le principe ſolide & inébranlable de l'autorité de l'Egliſe il court aprés la nouveauté, qui l'ébloüit & l'aveugle enfin par un faux éclat qu'il prend pour une veritable lumiere ; ce faux Paraclet ſe vit bien-toſt ſuivi d'un grand nombre de Sectateurs qu'il avoit trompez par ſes beaux diſcours, & par une grande apparence de ſainteté, ne parlant que de jeûne & d'oraiſon. C'eſt à peu prés comme on a vû de nos jours, en Turquie, les Juifs ſuivre en foule un impoſteur qu'ils prenoient pour le Meſſie, & une troupe de fous en Angleterre, qui couroient aprés un miſerable fanatique qui ſe diſoit eſtre JESUS-CHRIST.

Manés ſe voyant ſuivi de la ſorte, ſe laiſſa ſi fort emporter à la vanité, qu'il eut l'effronterie de

dire qu'il avoit le don des miracles, pour confirmer les veritez qu'il enſeignoit en qualité de Paraclet ; ſoit qu'il parlât ainſi à l'étourdi, comme un franc charlatan, ou qu'il crût pouvoir faire des effets tout extraordinaires par les forces de la magie, qu'il avoit appriſe dans les livres de Scythien. Quoi qu'il en ſoit, cette vanité lui coûta bien cher : car le bruit s'eſtant répandu par tout de ce grand pouvoir qu'il diſoit avoir de faire des miracles, il fut appellé par le Roy Sapores pour guerir ſon fils fort malade.

D'abord ce hardi trompeur chaſſa tous les Medecins qui avoient entrepris la gueriſon de ce petit Prince, & promit au Roy de le remettre bien-toſt en pleine ſanté, ſans autre remede que celui de ſes oraiſons. Mais l'enfant eſtant mort entre ſes bras, le Roy furieuſement irrité con-

tre lui, le fit mettre en priſon, d'où s'eſtant échapé il s'enfuit en Meſopotamie. Il y fut deux fois convaincu en deux diſputes ſolemnelles par le ſaint & ſçavant Evêque Archelaüs, qui eut bien de la peine à le ſauver de la fureur du peuple qui vouloit le mettre en pieces. Cela neanmoins ne lui ſervit gueres: car peu de temps aprés il fut repris par des Cavaliers qu'on avoit envoyez par tout aprés lui, & mené à Saporés, qui le fit écorcher tout vif, puis fit jetter ſon corps aux chiens pour en eſtre devoré, & pendre ſa peau remplie de paille devant une des portes de la Ville.

Hieron. de Script. Eccl. in Archela.

Mais ſa memoire & ſon impieté ne perirent pas avec lui: car ſes Diſciples s'eſtant diſperſez dans l'Orient & dans l'Occident y répandirent par tout leurs erreurs, principalement en Afri-

que, où comme ils paſſoient pour grands Philoſophes, qui promettoient à leurs Diſciples de leur enſeigner la verité par la ſeule raiſon. Saint Auguſtin, qui étudioit alors à Carthage, attiré par une promeſſe ſi avantageuſe d'une choſe qu'il aimoit paſſionnément, eut le malheur de ſe mettre ſous leur diſcipline, & de ſoûtenir pendant huit ou neuf ans leurs Dogmes, non pas tous; car ils ajoûterent à l'hereſie de Manés beaucoup de nouvelles erreurs, & d'horribles crimes d'impureté, que ſaint Leon découvrit lors qu'il chaſſa de Rome les Manichéens, environ ſoixante ans aprés la converſion de ſaint Auguſtin, & treize ans aprés ſa mort.

Conſeſſ. l. 3. c. 6 & l. 4. c. 1.

377.

443.

483. Il y avoit déja des Manichéens à Rome du temps du Pape Damaſe, lors que ſaint Auguſtin y arriva. Car il logea chez un Manichéen, & converſoit le plus ſouvent

ſouvent avec ceux de cette Secte, de laquelle il avoit déja grande envie de ſe retirer. Mais aprés que Carthage fut priſe & deſolée par Genſeric Roy des Vandales, un an avant que ſaint Leon fût élû Pape, la pluſpart des Manichéens 439.
d'Afrique, pour éviter la fureur des Vandales, ſe refugierent auſſi bien que les Catholiques en Italie, & principalement à Rome.

Ce fut là que pratiquant dans les Egliſes la pluſpart des ſaints exercices de la Religion, & trompant le monde par un exterieur extremément modeſte & compoſé, & par les apparences d'une grande auſterité de vie, ils faiſoient dans leurs Aſſemblées ſecretes mille abominations, & dogmatizant en particulier, ils trompoient aiſément les ſimples par les beaux diſcours qu'ils faiſoient d'un air extrémement mortifié, & leur inſinuoient inſenſi-

blement leur erreur, dont voici les principales que ſaint Leon fut obligé de découvrir au peuple dans ſes Sermons, pour lui donner une grande horreur d'une Secte ſi déteſtable.

Serm. 4. de Collect.
Serm 4. in Quadrag.

Ils vouloient qu'il y eût deux Principes coëternels, l'un du bien, & l'autre du mal; que l'eſprit & l'ame fuſſent du bon Principe; la matiere & le corps du méchant. Ils diſoient enſuite que JESUS-CHRIST, qui n'a rien qui ne ſoit bon, n'a pris qu'un corps apparent, qui n'eſtoit point chair; qu'il n'eſt donc pas né d'une Vierge; qu'il n'a ni ſouffert, ni n'eſt mort, ni n'eſt reſſuſcité qu'en apparence; qu'il eſt dans le Soleil qu'ils adoroient auſſi bien que la Lune, dans laquelle ils croyoient que la Sapience habitoit, & jeûnoient le Dimanche & le Lundi en leur honneur. Ils rejettoient tout l'ancien Teſtament & une

Cyril. Cathech. 6.
Epiph. hær. 66.
Auguſt. hær. 46. & contr. Fauſt.

grande partie du nouveau. Ils ſoûtenoient que c'eſtoit un des Princes des tenebres qui avoit parlé par l'organe des Prophétes.

Comme l'Egliſe eſt compoſée de Clercs & de Laïques, ils avoient auſſi dans leur ſocieté deux ſortes de perſonnes, les auditeurs qui apprenoient pendant un certain temps tout le ſecret de leurs Myſteres, & les Elûs ou les Maîtres qui les enſeignoient. Ceux-ci ordonnoient leurs Evêques, & les Evêques ordonnoient des Prêtres & des Diacres. Ils ſubſtituoient à la place de la ſainte Ecriture, dont ils faiſoient tres-peu d'état, les Livres de Manés, & ſur tout ſa fameuſe Epiſtre intitulée, du fondement, que ſaint Auguſtin a ſi bien refutée, & cette autre, où ſous le beau titre d'Aſtrologie il enſeigne les illuſions & les enchantemens de la magie, en laquelle ils eſtoient ſçavans. Auſſi

Auguſt. contr. Ep. Fund.

quand leurs Elûs recevoient quelqu'un au nombre de leurs Diſciples, ou de leurs auditeurs, ils les engageoient tellement à leur parti par les charmes ſecrets dont ils uſoient en la ceremonie de leur reception, qu'il eſtoit aprés cela extrémement difficile de les réduire & de les convertir.

Theodoret har. fab. l. 1.

Ajoûtez à cela que leurs Docteurs, qui eſtoient Philoſophes ou plûtoſt Sophiſtes, faiſant profeſſion de ne ſuivre que la raiſon, ſans rien déferer à l'autorité, embaraſſoient fort aiſément par leurs raiſonnemens & les fauſſes ſubtilitez de la Philoſophie purement humaine, ceux qui n'avoient pas aſſez de ſcience pour y répondre, & ne pouvoient leur oppoſer que l'Ecriture & l'autorité de l'Egliſe, à laquelle il appartient de l'interpreter ſelon ſon vrai ſens. De ſorte que promettant à leurs Diſciples de leur dé-

couvrir la verité par la ſeule lumiere naturelle du bon ſens & de la raiſon, & faiſant paſſer pour erreur tout ce qui eſt au deſſus d'elle, comme ſont nos Myſteres, ils en pervertiſſoient pluſieurs. Et c'eſt ce qui fit que ſaint Auguſtin, qui ſçavoit tout le fort & le foible de cette Secte, écrivit contre eux ſon excellent Livre de l'utilité de la Foi, & de la neceſſité qu'il y a de croire, principalement dans les choſes ſurnaturelles, & qui appartiennent à la Religion. *Aug. de utilit. cred.*

Mais ce qu'il y avoit de plus horrible dans cette maudite hereſie, & qu'aſſurément ſaint Auguſtin n'avoit pas découvert quand il s'y eſtoit engagé, ſont les abominables conſequences qu'ils tiroient de leur principale maxime des deux principes du bien & du mal. Car comme ils croyoient que l'eſprit venoit dubon principe, & que la chair & le corps eſtoit du

méchant, ils enſeignoient qu'on le devoit haïr, lui faire honte & le deshonorer en toutes les manieres qu'on pourroit, & ſur cet infame pretexte il n'y a ſortes d'execrables impudicitez dont ils ne ſe ſoüillaſſent dans leurs aſſemblées.

C'eſt ce que ſaint Leon apprit par des perſonnes affidées, qui lui découvrirent ce myſtere d'iniquité. Cela l'obligea de monter en chaire, & d'obliger le peuple à faire une exacte recherche de tous ceux qui faiſoient profeſſion de cette infame Secte; & qui, encore qu'ils priſſent grand ſoin de tromper le monde en contrefaiſant les Catholiques, pourroient toutefois eſtre aſſez aiſément reconnus à ces trois marques qu'il leur enſeigna. Car il leur dit qu'ils devoient obſerver avec ſoin premierement ceux qui jeûnoient le Dimanche & le Lundi; qu'ils re-

S. Leo Serm. 4. in Quad.

connoiſtroient par là que ces gens eſtoient indubitablement de la Secte des Manichéens, qui ne manquoient pas de garder ce jeûne ſuperſtitieux & impie en l'honneur du Soleil & de la Lune. Et comme ils croyoient qu'il y eût quelque Divinité particulierement dans le Soleil, ils avoient coûtume de ſe tourner vers l'Orient à la pointe du jour en faiſant leur priere, pour adorer cet aſtre, ce qu'ils obſervoient principalement lors qu'ils alloient avec les autres le matin à la Baſilique de ſaint Pierre. Car ayant monté les degrez avant que d'y entrer, ils faiſoient une profonde inclination vers l'Orient; ce que le peuple, qui prenoit ces hypocrites pour des gens fort devots, faiſoit auſſi à leur exemple.

S. Leo. Serm. 7. in Natal. Domini.

Il eſt vray que c'eſtoit l'ancien uſage des Chrétiens de ſe tour-

ner vers le Soleil levant en priant Dieu, & que pour cela meſme les anciennes Egliſes eſtoient directement à l'Orient. Mais de peur que les ſimples, au lieu d'adorer le Createur du Soleil & de la lumiere, n'adoraſſent la creature, comme faiſoient ces hypocrites de Manichéens, & afin qu'on les pût diſtinguer par un uſage qu'ils ne voudroient jamais abandonner, le ſaint Pape le défendit tres-étroitement à ſon peuple, ne voulant pas qu'il eût rien de commun avec ces Heretiques: ce qui fait voir que pourvû que la Foy, qui eſt établie ſur le fondement inébranlable de la revelation divine & de la parole de Dieu, ſoit toûjours la meſme, l'Egliſe peut changer de coûtume & d'uſage dans ſa diſcipline, ſelon la diverſité des temps, des lieux, & des occaſions qui l'y obligent.

Enfin, ſaint Leon avertit le peuple que ces fourbes venoient comme les Catholiques à la ſainte Communion, pour ſe mieux cacher ſous cette belle apparence de pieté ; mais qu'on les pourroit reconnoître, en ce qu'ils ne prenoient jamais le Sang du Seigneur qui leur eſtoit preſenté dans la coupe, parce qu'ils avoient grande horreur du vin, qu'ils croyoient eſtre du mauvais principe. D'où il eſt aiſé de conclure que l'on communioit à la verité ſous les deux eſpeces, mais ſans que l'on crût que cela fût neceſſaire pour l'integrité du Sacrement, puis que ceux-ci, en ne communiant que ſous celle du pain, ne laiſſoient pas de tromper le monde & de faire accroire qu'ils eſtoient Catholiques, ainſi que le dit ſaint Leon, qui donne pourtant cette marque pour les reconnoître, parce que

S. Leo Ser. 4. in Quadrag.

les autres, recevant ordinairement la coupe, ceux-ci la rejettoient toûjours.

443. Or pour donner encore à tout le monde plus d'horreur d'une Secte ſi deteſtable, il tint une Aſſemblée, où avec les Evêques voiſins de Rome, il fit entrer les principaux du Clergé, du Senat, de la Nobleſſe Romaine, & du peuple. Là il produiſit les plus conſiderables d'entre les Manichéens, & un de leurs Evêques, qui firent une confeſſion publique de leurs abominables impudicitez, que je n'oſe expoſer, de peur de bleſſer les oreilles, ou plûtoſt les yeux chaſtes de mon Lecteur; & que ceux meſmes qui les avoient commiſes dans leurs Aſſemblées ſecrettes, par l'ordre de ce faux Evêque, declarerent devant tout le monde, faiſant connoître en meſme-temps, quels eſtoient leurs Evêques & leurs

Ep. 93. ad Turib.

Prêtres, les endroits les plus retirez où ils s'aſſembloient, leurs profanes myſteres, & leurs ſacrileges ceremonies, ce qui fut mis authentiquement par écrit. Et ſaint Leon en rendit compte au peuple peu aprés dans un Sermon qu'il fit pour le jeûne des Quatre-temps du mois de Decembre, où il declara qu'on eſtoit obligé en conſcience de déferer ceux qu'on ſçauroit eſtre engagez dans une ſi infame & pernicieuſe hereſie; que tous devoient s'unir & agir avec un meſme zele & une égale vigilance contre ces ennemis communs; & que ceux qui croyoient qu'il ne faloit pas les découvrir ſeroient coupables d'un ſilence tres-criminel devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, quoi qu'ils n'ayent jamais eu aucune part à leurs erreurs.

Serm. 5. de jejun. decim. menſ.

Contra communes hoſtes pro ſalute communi unà communis debet eſſe vigilantia .... & qui tales non prodendos putant, in judicio Chriſti invenientur rei de ſilentio, etiamſi non contaminentur aſſenſu.

Enfin il apporta tant de ſoin dans la recherche des Mani-

Serm. 5. de jejun decim. menſ.

chéens, & le peuple l'y ſeconda ſi bien, qu'aucun d'eux ne leur put échaper; de ſorte qu'il eut le bonheur de delivrer entierement Rome de cette peſte. Car pluſieurs de ces heretiques, fortement touchez de ſes puiſſantes exhortations, ſe convertirent ſerieuſement à Dieu; & aprés avoir fait publiquement abjuration de leur hereſie dans l'Egliſe, & ſigné le formulaire qu'on leur preſenta, contenant la condamnation de Manés, de ſa Doctrine & de ſes Livres; ils ſe ſoûmirent à la penitence qui leur fut impoſée. Ceux qui demeurerent obſtinez dans l'erreur, & refuſerent de ſouſcrire à cette condamnation, furent condamnez par les Juges au banniſſement, ſelon les Loix & les Ordonnances des Empereurs.

Ut eamnarent Manichæum cum Prædicationibus & diſciplinis ſuis. publicâ in Eccleſia profeſſione, & manus ſuæ ſubſcriptione compulimus.

Or parce que les plus méchans, & les plus dangereux d'entre les Sectateurs de cette

execrable hereſie, craignant la punition de leurs crimes, avoient pris la fuite ; il en avertit les Eveſques d'Italie & des autres Provinces, par une lettre circulaire, dans laquelle, aprés leur avoir expoſé tout ce qui s'eſtoit fait à Rome en cette cauſe des Manichéens, il les exhorte à pourſuivre ces fugitifs, & à donner tous les ordres neceſſaires pour empeſcher qu'ils ne puiſſent trouver aucune retraite dans leurs Dioceſes, proteſtant qu'ils ſeront inexcuſables devant Dieu, s'il arrive jamais qu'aucun de leurs ſujets ſe laiſſe ſeduire par ces impoſteurs, faute d'avoir pris tout le ſoin qu'ils doivent avoir de les decouvrir, de leur donner la chaſſe, & de faire en ſorte qu'ils ne puiſſent répandre parmi leurs peuples le venin de leur deteſtable doctrine.

S. Leo Epiſt. 2. ad Epiſc. per Italiam. & Epiſt. 93. ad Turib. Aſturic.

Et ce qui acheva d'exterminer cette hereſie, fut que l'Empereur

Ante Tribunal Domini de reatu negligentiæ ſe non poterit excuſare, quicunque plebem ſuam contra ſacrilegæ perverſionis auctores noluerit cuſtodire. *Epiſtol. 2. ad Epiſcop. per Italiam. Novel. Valent. 3. de Manich.*

Valentinien III. ayant ſçû ce que le ſaint Pape avoit découvert des crimes des Manichéens, fit publier un Edit, par lequel il confirme & renouvelle toutes les Ordonnances de ſes Predeceſſeurs contre eux, les declare infames, incapables de toutes Charges, & de porter les armes, de teſter, & de contracter, & de faire aucun acte valable dans la ſocieté civile ; défend à tous les ſujets de l'Empire d'en celer & d'en retirer aucun, & veut qu'on les dénonce, pour eſtre punis auſſi-toſt qu'ils ſeront connus. Ainſi cette hereſie, qui de l'Afrique eſtoit paſſée dans l'Italie, en fut bientoſt bannie par le zele efficace de ſaint Leon, qui eut en meſme-temps un auſſi heureux ſuccez contre les reſtes des Pelagiens, qui pretendoient s'y rétablir.

On ſçait que ces dangereux Heretiques qui travailloient à

détruire tout le Chriſtianiſme, dont ils ſapoient le fondement, en niant le peché originel, & conſequemment la redemption, & la neceſſité de la grace de Jesus-Christ pour operer nôtre ſalut, commencerent à ſe produire ſous le Pontificat d'Innocent I. qui confirma les Conciles d'Afrique, où cette hereſie avoit été ſolemnellement condamnée. S. Leon, qui eſtoit alors entré tout nouvellement dans la Clericature, eſtant fait Acolyte, s'eſtoit mis ſous la diſcipline du Preſtre Sixte, qui fut depuis Pape, & qui luy inſpira dés lors une grande horreur de cette hereſie, qu'il anathematiza le premier de tous, quand elle fut encore de nouveau condamnée à Rome. De ſorte que comme Zozime, qui avoit ſuccedé au Pape Innocent, & que Pelagius & Celeſtius ſon diſciple avoient preſque ſurpris par

416. *Innoc. Ep.* 31. *& ſeq.*

Auguſt. Ep. 105.

leur artifice & leur Hypocriſie, eut clairement reconnu leur fourbe, & les eut condamnez, aprés
418. le Concile de Carthage de plus de deux cens Eveſques : Leon fut choiſi pour porter en Afrique le Decret de cette condamnation, avec les Lettres du Pape, & cel-
Auguſt. Ep. 104. 105. les de Sixte à ſaint Auguſtin, auquel il rendoit compte de tout ce qu'on avoit fait à Rome au ſujet de ces Heretiques.

C'eſt là qu'il connut ces Grands-hommes qui avoient agi avec tant de force & de zele dans les Conciles Afriquains contre le Pelagianiſme, & ſur tout Aurelius Eveſque de Carthage, & le grand défenſeur de la Grace ſaint Auguſtin, duquel il prit tous les beaux ſentimens ; de ſorte qu'il s'en retourna tout rempli de ſon eſprit à Rome, où Celeſtin, qui ſucceda cinq ans aprés au Pape Boniface, & qui connoiſſoit plus

plus particulierement ſon rare merite, le fit Archidiacre de la ſainte Egliſe Romaine. Il ſe ſervit de luy dans les affaires les plus importantes, luy donnant la meilleure part dans le Miniſtere & dans ſa confidence, juſques-là meſme que ſaint Cyrille Patriarche d'Alexandrie, voyant que Juvenal Eveſque de Jeruſalem cabaloit pour obtenir la primauté dans la Paleſtine, crut qu'il ſe devoit adreſſer à cet Archidiacre, pour le prier de faire en ſorte par ſon credit auprés du Pape qu'on reprimât l'ambition de cet Eveſque. 424. S. *Leo Ep.* 62. *chap.* 4.

Or comme la plus grande affaire qu'eut alors Celeſtin, eſtoit d'éteindre l'hereſie des Pelagiens, & celle des Neſtoriens auſquels ils s'eſtoient joints, pour la conformité de leur doctrine au regard du myſtere de l'Incarnation; ce fut auſſi à quoy ſaint Leon, qui

eſtoit le principal Miniſtre de ce Pape s'appliqua de toute ſa force. Environ ce temps-là le celebre Proſper d'Aquitaine vint à Rome, pour informer le Pape des nouvelles erreurs de Caſſien & des Preſtres de Marſeille, qui en combattant la doctrine de ſaint Auguſtin, qu'ils pretendoient avoir outré la matiere de la Grace juſqu'à ruiner le libre arbitre, étoient devenus Semi-pelagiens.

Leon qui connut le merite & la force du genie de ce Grand-homme, dans les conferences qu'ils eurent enſemble ſur ce ſujet, prit avec luy des liaiſons pour empeſcher que ce reſte de
430. Pelagianiſme ne prît racine dans les Gaules. Pour cet effet il luy
Epiſt. 8. obtint cette belle Epître de Celeſtin aux Eveſques des Gaules, dans laquelle il donne de grandes loüanges à la doctrine de ſaint Auguſtin, qu'il declare contre

ceux qui l'attaquent eſtre exempte de toute erreur. Auſſi ce ſaint Pontife en révoyant Proſper avec ſa Lettre dans les Gaules, luy ordonna de la ſoûtenir par écrit contre tous ſes adverſaires, ſe ſervant pour cela de l'autorité du ſaint Siege, comme Proſper luy-meſme le témoigne dans la Preface d'un de ſes Ouvrages pour la défenſe de cette doctrine. Il y a bien de l'apparence qu'en meſme tems il luy donna cette collection de ſes ſentences & des autoritez des Papes Innocent & Zozime ſes Predeceſſeurs, & des Conciles Afriquains, touchant la grace & le libre arbitre, qui ſont jointes à cette Epître aux Eveſques des Gaules. *Proſper. ad object. Vinc.*

Juſques ici quelques-uns l'ont attribuée à ce Pape Celeſtin, & quelques autres à Proſper; mais depuis peu un ſçavant homme a pretendu prouver qu'elle eſtoit *Le P. Quesnel.*

l'ouvrage de ſaint Leon, lorſqu'il eſtoit encore Archidiacre; comme auſſi le Livre de la Vocation des Gentils, qu'on a toûjours cru eſtre ou de Proſper, d'Aquitaine, ou d'Hilaire de Syracuſe; & meſme l'Epître à la Vierge Demetriade, qu'on trouve parmi les Oeuvres de Proſper, & dans laquelle on la deſabuſe des erreurs contenuës dans celle que Pelagius luy avoit écrite. A la verité les preuves dont il ſe ſert pour faire valoir ſon opinion ſont d'un eſprit ſubtil & penetrant, qui a bien medité ſur ce ſujet. Mais aprés tout ce ne ſont que des conjonctures, ſur leſquelles on ne peut rien établir de fort aſſuré. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que ſaint Leon obligea preſque en meſme temps le fameux Caſſien ſon grand amy à écrire ſes Livres de l'Incarnation du Verbe, à cette occaſion que je vais dire.

Neſtorius Preſtre d'Antioche 428.
que l'Empereur Theodoſe le jeune, qui l'eſtimoit beaucoup pour ſon éloquence, avoit fait élire Patriarche de Conſtantinople, venoit de produire ſa damnable hereſie qui cauſoit de grands troubles dans l'Orient. Il ſoûtenoit que Jesus-Christ eſtoit un compoſé de deux perſonnes, l'une purement humaine, & l'autre divine, ſçavoir le Verbe qui habitoit dans cet homme, comme dans ſon Temple, d'une maniere plus excellente qu'il n'eſt dans tous les autres hommes; qu'ainſi le Verbe n'eſtant point uni d'une union hypoſtatique ou perſonnelle à l'humanité, ne s'eſtoit point fait homme; qu'enſuite la Vierge de laquelle Jesus-Christ eſt né, n'eſtoit point Mere de Dieu, mais ſeulement de cet homme dans qui Dieu habitoit.

Cela ruinoit le Myſtere de l'In-

carnation, & enſuite celuy de la Redemption des hommes, pour les délivrer du peché originel, & toute l'œconomie de la grace & de nôtre ſalut, que le Fils de Dieu nous a merité par les merites infinis de ſa mort, que cet hereſiarque, qui ne vouloit pas que le Verbe ſe fût fait homme, ne pouvoit croire. De ſorte que ſon hereſie eſtoit tirée en partie des Ebionites, & de Paul de Samoſathe qui nioient la Divinité de JESUS-CHRIST, & en partie des Pelagiens qui ne vouloient point reconnoître ni le peché originel, ni la neceſſité de la grace d'un Redempteur pour operer noſtre ſalut.

Caſſianus de Incarnat. lib. 1. 5.

431. Le Pape Celeſtin ayant receu les Lettres de Neſtorius, & celles de ſaint Cyrille contre luy, ne manqua pas de condamner une ſi pernicieuſe hereſie, dans un Synode qu'il tint pour cet effet à

Rome. Mais comme aprés cela Neſtorius ne laiſſoit pas de la repandre par ſes Ecrits, & par ſes Emiſſaires dans tout l'Orient, & meſme dans l'Egypte, où malgré tous les ſoins de ſaint Cyrille d'Alexandrie il pervertit une grande partie des Moines, & des Solitaires de la Thebaïde, qui s'attacherent opiniâtrement à ſa doctrine, quoy qu'ils n'y compriſent rien du tout, eſtant pour la pluſpart tres-ignorans: elle fut peu aprés ſolemnellement comdamnée au premier Concile d'Epheſe, auſſi bien que celle des Pelagiens. 431.

Or avant ce Concile S. Leon qui ſervoit utilement le Pape, fort appliqué à détruire ces hereſies, crut que pour ramener ceux d'entre les Orientaux qui ſe laiſſoient ſéduire par ces heretiques, il faloit employer contr'eux le credit & la plume du celebre Jean

Caſſien, qu'il eſtimoit fort, & qui s'eſtoit tres-juſtement acquis une grande reputation dans l'Orient. En effet c'eſtoit un homme de beaucoup d'eſprit, d'une grande pieté, fort verſé dans la lecture des Livres ſacrez, & des Ouvrages des ſaints Peres, ayant eſté dés ſa jeuneſſe élevé à Conſtantinople ſous la diſcipline de ſaint Jean Chryſoſtome qui l'ordonna Diacre, & duquel il s'eſt toûjours glorifié de tenir tout ce qu'il ſçavoit. Il fut meſme un des Deputez du Clergé de Conſtantinople au Pape Innocent, pour ſoûtenir la cauſe de ſon Patriarche, aprés la mort duquel il ſe retira en Egypte, & ſe rangea parmi les Moines, avec leſquels il avoit paſſé les premieres années de ſa jeuneſſe, faiſant profeſſion de la vie Monaſtique.

Gennadius de vir. ill. c 6.

Caſſ. libro 7. de Incarnat.

Ap. Pallad. in Dialog.

Il retourna enfin quelque temps aprés dans les Gaules ſon païs natal,

V. Holſten.

natal, & s'eſtant arrêté à Marſeille, où il ſe fit bien-toſt connoître par la ſainteté de ſa vie & par ſon rare ſçavoir, il fut ordonné Preſtre. C'eſt là qu'il fit bâtir des Monaſteres, où il rétablit la Diſcipline Reguliere, ſur le modéle de ceux de l'Egypte & de la Thebaïde, qu'il tint école de vertu & de perfection chreſtienne, pour tous ceux qui ſe venoient mettre ſous ſa conduite; & qu'il compoſa ces beaux Livres qui luy acquirent autant de reputation dans l'Occident, qu'il en avoit deja en Orient, & ſur tout ſon fameux Ouvrage des Conferences des Peres, qui contient tout ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait dans la vie ſpirituelle. *Praf. in Reg. Monach.*

Il eſt vray que pour le mettre en l'état où il faut qu'il ſoit, afin qu'on puiſſe profiter de ſa lecture, & en tirer beaucoup de bien ſans aucun mélange de mal; il a falu

Eucher. Lugd. Caſſiod.

que d'habiles gens ayent pris ſoin de le corriger, comme ils ont fait en certains endroits où il y avoit quelque choſe du Pelagianiſme. Car il faut remarquer que ce Grand-homme, qui eſtoit l'éleve de ſaint Jean Chryſoſtome grand défenſeur du libre arbitre, ou de la liberté de l'homme à faire le bien ou le mal, ayant leu les Ouvrages de ſaint Auguſtin, s'imagina, pour n'avoir pas bien pris ſa penſée, que ſa doctrine eſtoit contraire à celle de ſon Maître. En effet il crut que ce ſaint Docteur, en voulant établir la neceſſité & l'efficace de la grace contre les Pelagiens qui ne la vouloient pas reconnoître, avoit donné dans l'autre extrémité en détruiſant la liberté de l'homme, & ſoûmettant ſa volonté à la neceſſité inévitable de ſuivre tous les mouvemens de la grace, ſans qu'elle puiſſe s'y oppoſer. Et là-deſſus

il ſe mit à écrire avec tant de faux zele pour le libre arbitre, qu'il tomba luy-même dans une autre extremité en donnant beaucoup au de-là de ce qu'il avoit pû apprendre de S. Chryſoſtome. De ſorte qu'il forma une eſpece de tiers parti entre les Catholiques & les Pelagiens, en admettant contre ceux-ci la neceſſité de la grace de J. C. pour accomplir une bonne œuvre, & donnant à la volonté de l'homme tant de force, qu'elle pût par ſon libre arbitre, ſans aucun ſecours ſurnaturel, faire les premieres avances en ſe diſpoſant bien de ſon côté à recevoir la grace, & par là meſme meriter que Dieu la luy donne. Et c'eſt là ce qu'on appelle le Semi-pelagianiſme, dont Caſſien, ſuivi des Preſtres de Marſeille, fut le Chef.

Mais il y a grande apparence que ſaint Leon, qui en faiſoit

tres-grand état pour ſa doctrine, & pour ſa pieté, & qui avoit grand commerce avec luy, le deſabuſa enfin de cette erreur, en luy faiſant connoître que la grace, ſans laquelle la volonté ne peut ni commencer, ni accomplir une bonne action, s'accorde parfaitement bien avec le libre arbitre, qu'elle ne détruit point en le ſecourant, conformément à ce que ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin ont également enſeigné. Car qui pourroit croire qu'un homme auſſi ſage, & auſſi zelé pour l'honneur de l'Egliſe que ſaint Leon, ſe fût voulu ſervir de la plume d'un autre que d'un Catholique, pour écrire contre les heretiques ; comme ſi l'Egliſe eût manqué de gens capables de combattre avec ſuccez les ennemis de ſa doctrine? Ce fût pourtant Caſſien qu'il choiſit pour cet effet, croyant qu'un

homme ſi connu & ſi eſtimé dans tout l'Orient, & ſur tout à Conſtantinople, où il avoit eſté Diacre de ſaint Chryſoſtome, & en Egypte où il avoit vécu longtemps parmi les Moines, qui l'avoient en ſinguliere veneration, ſeroit plus propre qu'un autre pour remedier par ſes écrits au mal que les Neſtoriens & les Pelagiens y avoient fait.

Il l'exhorta donc par ſes Lettres à s'appliquer à ce travail, ce qu'il fit de toute ſa force; en écrivant ſes ſept Livres de l'Incarnation du Verbe, avec tout le ſuccés qu'on pouvoit attendre de l'eſprit, du ſçavoir, & de la pieté d'un ſi habile homme. En effet il y établit ſi ſolidement, par l'Ecriture, & par la Tradition, ce grand Myſtere de l'union des deux natures dans la ſeule perſonne du Verbe, & il en developpe ſi nettement toute l'œco-

nomie, qu'il ne ſe peut en les liſant que l'on ne ſoit pleinement convaincu de l'impieté de Neſtorius, & qu'on ne reconnoiſſe dans la ſainte Vierge cette ſuréminente dignité de Mere de Dieu que cet impie luy vouloit ravir.

Il y combat avec la meſme force l'hereſie des Pelagiens, d'où Neſtorius avoit en partie puiſé la ſienne; & ce qui eſt extrémement conſiderable eſt qu'il y donne de grandes loüanges, non ſeulement à ſon ancien Maître ſaint Chryſoſtome, mais auſſi à ſaint Auguſtin, contre la doctrine duquel il avoit écrit auparavant, & dont il parle en ce Traité avec éloge, comme de l'un des plus grands Docteurs de l'Egliſe; ce qui, à mon avis, prouve évidemment qu'il avoit alors changé de ſentiment, ayant reconnu ſon erreur, & qu'il n'eſtoit plus

Semi-pelagien.

Ce fut là ſon dernier Ouvrage qu'il voulut dedier à ſaint Leon, qui l'avoit obligé à le faire ; & qu'il appelle en ſon Epître Liminaire l'honneur de la ſainte Egliſe Romaine. Auſſi la conclut-il par ces paroles, qui témoignent la grande veneration avec laquelle il recevoit les ordres & ſe ſoûmettoit à la volonté du ſaint Archidiacre : *Je vous ſupplie*, dit-il, *de prier Dieu que le choix que vous avez fait de ma perſonne ne courre pas riſque d'eſtre blâmé pour mon inſuffiſance ; & que n'ayant pû correſpondre par mon travail à cette bonne opinion que vous avez euë de ma capacité, quoy que l'on me doive excuſer pour vous avoir obeï ſelon mon devoir, on ne vous accuſe de n'avoir pas aſſez judicieuſement choiſi la perſonne que vous vouliez honorer d'un pareil commandement.* Cassian. Epiſt. ad Leon.

On peut dire que ce ſont là ſes 432

dernieres paroles : car il mourut bien-toſt aprés avoir achevé cet Ouvrage, peu avant la mort du ſaint Pape Celeſtin, auquel le Preſtre Sixte qui avoit eſté Maître de Leon, ſucceda.

Ce nouveau Pontife eut pour luy la meſme conſideration que ſon Predeceſſeur, & il s'en ſervit tres-utilement contre le reſte des Pelagiens, qui l'euſſent ſurpris par les artifices de Julien, ſi ſaint Leon ne les eût découverts. C'eſt ce même fameux Julien Eveſque de Capouë, homme bien moins inſtruit dans les ſaintes Lettres que dans les profanes, ſuperbe, audacieux, & inſolent, & ſur tout impudent menteur; qui s'étant fait Chef des Pelagiens, aprés Pelagius & Celeſtius, entreprit d'écrire contre ſaint Auguſtin & les Catholiques.

En effet il le fit, de la maniere du monde la plus indigne, & la

plus insolente, les appellant Manichéens, & leur attribuant mille erreurs toutes contraires à leur doctrine, qu'il tâche de rendre odieuse, par une infinité d'horribles calomnies, qu'il répand contr'eux dans tous ses Ecrits, & qu'on trouvera dans ceux de S. Augustin qui les a pleinement refutées, en exposant fidélement nostre creance. C'est justement comme les Ministres & les Ecrivains Calvinistes, selon le genie des heretiques, ont agi jusqu'à present contre nous dans leurs Presches & dans leurs Libelles, en nous imputant hardiment cent fausſetez toutes contraires aux veritez que nous croyons, & nous déchirant impitoyablement par des injures tres-atroces, & par des calomnies tres-impudentes.

Aug. ſt contr. duas Epiſtol. Pelag.

Le Clergé de France dans la derniere Assemblée tenuë l'an

paſſé à ſaint Germain en Laye, les a fait clairement connoître par un Ecrit tres-ſincere, où il expoſe d'une part noſtre croyance, en produiſant noſtre profeſſion de Foy, & les déciſions du ſaint Concile de Trente, ſans y rien ajoûter, ni en rien ôter; & de l'autre ce que les Auteurs Proteſtans nous imputent, tout contraire à cette fidele expoſition, & les injures qu'ils nous diſent, avec une extréme inſolence, enſuite de ces calomnies. Et c'eſt auſſi ce qui leur attira tres-juſtement cet Edit du Roy, par lequel il leur eſt défendu de prêcher & de rien écrire directement ou indirectement contre les Catholiques, eſtant bien aſſez qu'on les ſouffre tant que l'on voudra bien les tolerer dans l'exercice de leur fauſſe Religion, ſans qu'il leur ſoit permis, contre toutes les Loix Divines &

humaines, de nous calomnier, & de détourner, par des voyes ſi honteuſes & ſi criminelles, du chemin de la verité, ceux qu'ils trompent ſi miſerablement, en nous faiſant paſſer pour tout autres que nous ne ſommes.

Mais ce qui a comblé de joye toute la France, eſt qu'une Ordonnance ſi juſte a eſté bien-toſt aprés ſuivie de ce grand Edit d'Octobre, qui a donné le dernier coup faral à l'hereſie, en défendant l'exercice public de la Pretenduë Reformée, renverſant tous ſes Temples, & banniſſant ceux d'entre ſes Miniſtres qui ne voudroient pas renoncer à leurs erreurs. Et c'eſt là juſtement ce que l'Empereur Honorius fit contre les Pelagiens, à la requeſte du Clergé d'Afrique, preſentée par Alypius. Car par l'Edit 412
que ce Prince luy accorda pour le bien de toute l'Egliſe, cette

hereſie fut exterminée de l'Empire ; on défendit à tous ceux qui pouvoient encore en eſtre ſuſpects de s'aſſembler, & l'on chaſſa de leurs ſieges ces faux Eveſques, qui ne voulurent pas ſouſcrire à ſa condamnation, & ſur tout cet impudent impoſteur Julien, qui avoit publié tant de calomnies contre les Catholiques.

C'eſt ce qu'il a fait dans tous ſes Ouvrages, mais principalement dans ſes deux Epîtres ; l'une au Pape Zozime, & l'autre à l'Archeveſque de Theſſalonique au nom des dix-huit Eveſques de ſon parti, & dans les derniers Livres qu'il écrivit contre ſaint Auguſtin, auſquels cet incomparable Docteur répondit par les ſix que le ſçavant Pere Vignier de l'Oratoire de Jesus, nous a donnez en leur perfection au ſecond Tome du Supplément de

ſaint Auguſtin. C'eſt un preſent dont la poſterité lui ſera toûjours infiniment redevable, parce que ce dernier Ouvrage, que le ſaint Docteur acheva immediatement avant ſa mort à l'âge de ſoixante & ſeize ans, eſt ſon chef-d'œuvre, qui ſurpaſſe en force, en éloquence, en doctrine, en beauté & netteté de ſtyle, tout ce qui eſt jamais ſorti de la plume d'un ſi admirable genie. 430.

Que s'il m'eſt permis, en parlant du plus grand Ecrivain que l'Egliſe ait jamais eu, de faire doucement couler un petit mot du moindre de tous ceux qui ont juſques ici tâché de la ſervir, en luy conſacrant leurs travaux: j'oſeray dire avec une grande ſincerité, ce que j'eſpere qu'on aura la bonté de ne pas deſaprouver. Et c'eſt que je m'eſtimerois trop heureux, ſi comme j'ay l'avantage de l'imiter en écrivant

ceci en ce meſme âge de ſoixante & ſeize ans, j'avois auſſi le bonheur de luy reſſembler en ce que les habiles gens puſſent trouver, que mes derniers Ouvrages ne doivent rien à ceux que j'ay donnez juſqu'à preſent au public, qui les a receus aſſez favorablement, pour me donner ſujet de ne me pas repentir d'un travail que j'ay entrepris, & pourſuivi avec une ſi grande aſſiduité, pour ſervir l'Egliſe, comme je feray, Dieu aidant, juſqu'à la mort, à l'exemple de ſaint Auguſtin, qui mourut en écrivant pour elle contre Julien.

Ce méchant heretique ſe voyant dépoſé de ſon Evêché de Capouë, s'alla jetter avec quelques autres Eveſques de ſa ſecte dépoſez auſſi comme luy, entre les bras de Neſtorius, qui plublioit alors ſon hereſie priſe en partie de celle des Pelagiens. Cet

Hereſiarque ne manqua pas de mener ces fugitifs à Epheſe, où pendant qu'on y celebroit le ſaint Concile Oecumenique, ils aſſiſterent au Conciliabule que Jean d'Antioche y tint avec environ quarante Evêques, & dans lequel ils anathematiſerent ſaint Cyrille & confirmerent les Dogmes impies de Neſtorius & de Pelagius. Mais comme ces deux hereſies eurent eſté ſolemnellement condamnées dans le vray Concile d'Epheſe, & qu'enſuite Neſtorius eut eſté chaſſé de ſon Siege, & mené en exil, par l'ordre de l'Empereur Theodoſe le jeune ; le miſerable Julien fut contraint de prendre la fuite, de peur d'eſtre traité de meſme.

Il changea ſouvent de retraite, & fut ſept ou huit ans vagabond, en divers païs, & principalement dans les Gaules, où la nouvelle Secte du Pelagianiſme s'é-

toit élevé contre la doctrine de ſaint Auguſtin ſon grand adverſaire. Cela luy fit croire qu'il ſe pourroit rétablir parmi ces gens-là. Mais comme il ſe vit également rejetté des Catholiques & des Semi-pelagiens, qui affectoient plus que tous les autres, de faire paroître qu'ils abhorroient le Pelagianiſme; il prit enfin, par une inſigne fourberie, le parti de contre-faire le penitent, & d'abjurer ſeulement de bouche ſon hereſie; croyant qu'il pourroit rentrer par là dans ſon Eveſché, où il trouveroit les voies de la rétablir.

439. Quem dudum amiſſi Epiſcopatus intemperans cupido exagitabat, multimodâ arte fallendi, correctionis ſpeciem præferens, molitus eſt in Communionem Eccleſiæ irrepere. *Proſper in Chron.*

Sur cette reſolution il fut à Rome ſe jetter aux pieds du Pape Sixte III. & n'oublia rien de tout ce que la plus fine hypocriſie, car il eſtoit naturellement grand Comedien & grand fourbe, peut inventer d'artifice, mettant tout en uſage, larmes, gemiſſemens, humi-

humiliations, prieres, proteſtations pour luy perſuader qu'il eſtoit parfaitement contrit & converti ; qu'il abjuroit de tout ſon cœur toutes ſes erreurs, pour obtenir de luy la grace d'eſtre receu à ſa Communion.

Il y avoit danger que ce Pape, qui étoit extrémement bon, ne ſe laiſſât ſurprendre à tant de belles apparences d'une veritable converſion, & qu'il ne crût que c'étoit là le retour de l'enfant prodigue, que luy, qui eſtoit le Pere commun de tous les Chreſtiens, devoit recevoir à bras ouverts dans ſa maiſon. Mais le Diacre Leon, qui connoiſſoit parfaitement l'eſprit de ce fourbe, découvrit ſi bien à ce bon Pontife les embuſches qu'il luy dreſſoit, l'aſſeurant que c'eſtoit un loup déguiſé en agneau qui vouloit rentrer dans la Bergerie dont il avoit eſté chaſſé : qu'on

Sed his inſidiis Sixtus Papa Diaconi Leonis hortatu occurrens, nullum aditum peſtiferis conatibus patere permiſit.

luy en ferma de nouveau toutes les portes, en luy ôtant toute eſperance de pouvoir jamais faire réüſſir ſes pernicieux artifices. Et cela fut ſi agreable à tous les Catholiques, qu'ils eurent autant de joye de ce qu'on avoit repouſſé cette méchante bête, que ſi c'eût été la premiere fois que le ſaint Siege eût condamné cette ſuperbe hereſie de Pelagius.

Et ita omnes Catholicos de rejectione fallacis beſtiæ gaudere fecit, quaſi tunc primũ ſuperbiſſimã hæreſim Apoſtolicus gladius detruncaſſet.

Ce fut là l'une des dernieres bonnes actions que fit le Pape Sixte par les bons avis de ſaint
440. Leon, qui luy ſucceda l'année ſuivante, & acheva, quand il fut Pape, ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé n'eſtant que Diacre. Comme il avoit contracté grande amitié avec Proſper d'Aquitaine, quand ce grand défenſeur de la doctrine de ſaint Auguſtin fit le voyage de Rome pour informer le Pape Celeſtin des nouveaux Dogmes des Se-

Lib. de Prov. cap. 6.

mi-pelagiens qui la combattoient dans le sGaules ; il le voulut avoir auprés de soy, comme le Pape Damase avoit fait de saint Jerôme. Ensuite ayant appris que Julien aprés avoir été chassé de Rome s'étoit retiré dans la Champagne d'Italie, où il répandoit de nouveau le venin de ses erreurs, il y envoya ce Grand-homme, qui agit avec tant de zele, tant de force d'esprit, & de succés contre cet imposteur ; qu'il fut enfin contraint de s'aller cacher dans le fond de la Sicile, où d'Eveſque estant devenu Maître d'Ecole en un pauvre Village, il y mourut, abandonné de Dieu & des hommes, dans ses erreurs.

Hieronym. Gennad de vir ill.

444.

Lib. de promiſſ. Dei.

V. Præf. in 2. tom. Sup. pl. D. Aug.

Cependant Prosper estant retourné à Rome, y continua si heureusement ses travaux contre ceux qui tâchoient encore d'y faire revivre cette heresie : qu'elle fut bien-tost aprés entierement

Phot. Bibl. lib. 1.

éteinte dans tous l'Italie. Et afin qu'elle ne pût reprendre de nouvelles forces par aucun artifice, & par ſurpriſe, ſaint Leon écrivit à l'Eveſque d'Aquilée Metropolitain de la Province d'Iſtrie, où ce qui reſtoit d'Eccleſiaſtiques infectez du Pelagianiſme s'étoient retirez contre-faiſant les Catholiques, qu'on avoit tres-mal fait de les recevoir ſans qu'on les eût examinez auparavant, pour ſe bien informer de leur foy; que c'eſtoit là introduire des loups couverts de peaux de brebis dans la bergerie du Seigneur, où ils ne manqueroient pas de faire un étrange ravage, ſi l'on n'y donnoit promptement bon ordre. Surquoy il luy ordonne de tenir une Aſſemblée de tous les Eveſques de ſa Province, & d'y faire comparoître tous ceux qu'on avoit receus dans leurs Dioceſes avec tant

Epiſt. 86.

Lupos oviũ pellibus tectos in ovile dominicum non depoſitis beſtia ibus animis introiſſe. *Ibid.*

d'imprudence, avant qu'on leur eût fait abjurer l'hereſie des Pelagiens, de laquelle ils eſtoient ſuſpects, pour avoir eu beaucoup d'habitude avec eux.

Damnent apertis profeſſionibus ſuis ſuperbi erroris Autores. *Epiſt. 86. ad Aquil. Epiſ.*

Et pour empeſcher qu'on ne ſoit trompé par leur hyprocriſie, il veut qu'ils condamnent tout ouvertement non ſeulement leurs erreurs, mais auſſi les Auteurs de ces erreurs; qu'ils declarent & & proteſtent qu'ils ſe ſoûmettent à tous les Decrets autoriſez du ſaint Siege qu'on a faits contre eux; qu'ils les reçoivent & les approuvent en tout ſans aucune modification: & que pour plus grande aſſeurance de leur bonne foy, ils faſſent cette declaration, & cette proteſtation par un écrit ſigné de leur main, & conceu en termes ſi clairs & ſi précis, qu'il n'y ait rien d'obſcur & d'ambigu qui les puiſſe favoriſer. *Car nous ſçavons*, dit-il, *que la fineſſe &*

Errorem ſuũ, & ipſos erroris authores damnari à ſe ſine ambiguitate fateantur. *Epiſt. 85. ad ſept. Epiſc. Altin.*

Omnaque Decreta Synodalia quæ ad exciſionẽ hujus hæreſeos Apoſtolicæ Sedis confirmavit

l'artifice de ces gens-là conſiſte à donner à chaque partie de leurs méchantes propoſitions, quelque ſens diſtingué de celuy qu'ils ſçavent qu'on doit condamner, de ſorte qu'ils croyent par là les pouvoir ſauver & ſoûtenir qu'elles n'ont rien qui ne ſoit orthodoxe.

Aprés cela peut-on douter que dans l'ancienne Egliſe on ait obligé des Eccleſiaſtiques, & des Laïques, à ſigner un Ecrit ou un Formulaire, par lequel on condamne ſans aucune ambiguité, ſans équivoque, & ſans reſtriction, certains dogmes, ou certaines propoſitions avec leurs Auteurs? Et cette voye que ſaint Leon prit pour détruire le Pelagianiſme fut ſi efficace, qu'il abolit par là dans l'Italie tout ce qui y reſtoit encore de cette hereſie, comme fort peu de temps aprés il rüina celle des Priſcillianiſtes en Eſpagne.

auctoritas, amplecti ſe, & in omnibus approbare plenis & apertis, ac propriâ manu ſubſcriptis proteſtationibus eloquantur, nihil inveniatur in verbis obſcurum, nihil ambiguum. Quoniam novimus hanc iſtorum eſſe verſutiam, ut in quacúque particulâ Dogmatis execrandi, quam à damnandorum ſoliditate diſcreverint, nihil ſibi ſenſuum ſuorũ æſtimentnon eſſe ſalvum. *Epiſtol. ad Epiſc. Aquil.*

Il y avoit environ ſoixante & cinq ans que cette hereſie avoit commencé d'infecter l'Eſpagne, par l'artifice & la méchanceté d'un grand hypocrite nommé Priſcillien. Cet Eſpagnol eſtoit homme de qualité, tres-riche, fort bien fait, ayant les manieres agreables, douces, inſinuantes, & flateuſes, avec une éloquence naturelle ſoûtenuë de beaucoup d'eſprit & de ſçavoir; mais par malheur ſa curioſité l'avoit porté trop loin, s'étant fort appliqué dés ſa jeuneſſe à l'étude de l'Aſtrologie judiciaire, & meſme des pernicieux ſecrets de la Magie, qui lui avoit gâté l'eſprit. Et ce qui acheva de le perdre, en luy corrompant entierement les mœurs, fut le commerce qu'il eut avec les Diſciples d'un certain Marc Egyptien de la Secte des Gnoſtiques, deſquels il apprit toutes ces abominables

Sever. hiſtor. libr 2. Familiæ nobilis, prædives opibus, acer, inquies facundus, multa lectione eruditus &c.

impuretez qui font horreur à lire dans ſaint Epiphane, & dont ces deteſtables Heretiques ſe ſoüilloient dans leurs aſſemblées, ſoûtenant qu'elles eſtoient non ſeulement permiſes, mais auſſi tres-bonnes, & qu'on en devoit faire un agreable ſacrifice à Dieu.

Hæreſ. 26.

Auguſt. hær. cap. 70.

Eſtant tel que je viens de dire, il voulut s'ériger en Chef de parti, & ſe faire hereſiarque, en formant une nouvelle Secte qui n'eſtoit pas tant une nouvelle hereſie, qu'un effroyable compoſé de tout ce qu'il y avoit de plus méchant dans toutes celles qui avoient precedé la ſienne. Car il nioit la diſtinction & la pluralité des perſonnes dans la Trinité, comme les Sabelliens; la Divinité de JESUS-CHRIST, comme les Ebionites; la liberté de l'homme, qu'il ſoûmettoit à une fatale neceſſité qui luy eſt impoſée par les Aſtres, comme le vouloient

S. Leo Epiſt 93.

Nullus penè invenitur error de quo non traxerit impietas iſta contagium. *S. Leo illud.*

loient quelques-uns des anciens Philoſophes. Il tenoit deux principes, l'un du bien & l'autre du mal, & condamnoit le mariage comme les Manichéens, la pluſpart des Dogmes deſquels il avoit adoptez, & principalement tout ce qui regarde cette infame liberté qu'ils donnoient de ſe ſoüiller de toutes ces impuretez qu'ils avoient priſes des Gnoſtiques.

Et parce que la ſeule découverte de ces horribles deſordres eſtoit capable de le rendre non ſeulement odieux, mais auſſi execrable à tout le monde, & de ruiner entierement ſa Secte; il avoit établi parmi ſes Diſciples cette maxime, qu'ils pouvoient jurer, en ſe parjurant, pour garder inviolable leur ſecret, qu'il n'eſtoit rien de tout cela; & ſoûtenoit que le menſonge, appuyé d'un parjure n'eſtoit point peché. *Auguſtin. de hæreſ. c. 70.*

Auguſtin. 2. Retract. c. 11. Ce qui obligea ſaint Auguſtin, ainſi qu'il nous l'apprend, de compoſer ſon Livre du menſonge.

Or comme cet Hereſiarque voyoit d'une part, & ſçavoit même par ſon experience que l'homme a naturellement beaucoup de penchant à la volupté, qui corrompit tout le monde avant le deluge; & que de l'autre il connoiſſoit aſſez le foible des femmes, qui ſe laiſſent prendre aiſément à une belle apparence de piété; il contrefit ſi bien le Saint, qu'il n'y eut jamais un plus grand hypocrite que cet impoſteur. En effet, jamais homme ne parut plus dégagé du monde, dont il affectoit un tres-grand mépris en toutes choſes, en ſes habits ſimples & pauvres, en ſon maintien, en ſes paroles, en ſon air modeſte, humble & mortifié, en ſa maniere de vivre fort auſtere,

Sever. hiſtor. ib. 2.

& en ſes aumônes, qu'il faiſoit liberalement de ſes grands biens, ne parlant au reſte que de penitence, de jeûnes, de veilles, d'oraiſon, & de mépris de toutes les choſes du monde, pour s'unir parfaitement à Dieu. De ſorte qu'il acquit bien-toſt dans l'Eſpagne la reputation d'un Grand-homme de Dieu, & d'une fort ſublime ſainteté, qui luy attira la veneration de tout le monde.

Sur tout, les femmes qui ſe laiſſent ſurprendre plus facilement à ces apparences trompeuſes, & dont la curioſité, qui leur eſt ſi naturelle, leur fait aimer la nouveauté, l'extraordinaire & l'éclat, principalement en matiere de devotion, couroient en foule à luy, pour ſe mettre ſous ſa direction, quoy qu'il ne fût encore que Laïque. Et comme d'ailleurs il eſtoit ſçavant, qu'il parloit bien, & qu'il ſçavoit admirablement

Humilitatis ſpeciem ore & habitu prætendens, honorem ſui & reverentiã cunctis injecerat.

Ad hoc mulieres novarum rerum cupidæ, fluxâ fide, & ad omnia curioſo ingenio catervatim ad eum confluebant.

l'art de perſuader, & de s'inſinuer adroitement dans les eſprits, en les flatant d'une maniere fine & ſpirituelle : il ſe vit en peu de temps Chef d'un fort grand parti répandu dans la pluſpart des Provinces de l'Eſpagne, non ſeulement de femmes & de peuple, mais auſſi de gens de qualité & d'Eccleſiaſtiques, entre leſquels il y avoit meſme quelques Eveſques, qui, auſſi bien que tous les autres, s'attachoient à luy comme à un grand Saint.

Multos nobilium pluteſque populares auctoritate perſuadendi, & arte blandiendi allicuit in ſocietatem.

Perfidiæ iſtius tabes pleraque Hiſpaniæ perva erat, quin & nonnulli Epiſcoporum depravati.

S'eſtant ainſi bien établi par ſon hypocriſie dans l'eſtime du monde, il ne douta point du ſuccez de ſon entrepriſe. Car en effet depuis qu'on eſt prevenu d'un homme qu'on croit eſtre Saint, on ſe ſoûmet aveuglément à tout ce qu'il ordonne, & l'on prend ſans aucune repugnance toutes ſes déciſions comme des Oracles, particulierement quand

elles ſont favorables aux inclinations de la nature corrompuë. Ainſi ce ſcelerat n'eut pas grand' peine de perſuader à ſes diſciples, que pourvû que l'eſprit qui vient de Dieu, luy ſoit parfaitement uni, par une certaine eſpece d'oraiſon qu'il leur enſeignoit, on pouvoit, & meſme on devoit abandonner la chair à toutes ſes convoitiſes, ſans que Dieu y prenne intereſt, & le trouve mauvais, puis qu'elle n'eſt point de luy, & qu'elle ne vient que du méchant principe, de meſme que le mariage.

C'eſt ſur ce deteſtable Dogme que les femmes qui n'aimoient pas leurs maris, les quittoient malgré qu'ils en euſſent; & les maris auſſi leurs femmes de l'humeur deſquelles ils ne s'accommodoient plus : & que les uns & les autres, comme tous ſes diſciples, faiſoient à ſon exemple *Sever. lib. 2*

tous enſemble oraiſon, comme s'ils euſſent eſté dans l'état d'innocence, & ſe ſoüilloient enſuite de toutes ſortes d'impuretez. Car c'eſt là qu'aboutiſſent ordinairement ces nouvelles doctrines, ces enthouſiaſmes, & ces nouveaux genres d'oraiſon plus fanatiques que myſterieux, de certains faux illuminez & prétendus ſpirituels, qui commençant par l'eſprit, pour tromper le monde, ne manquent gueres de finir par la chair.

On en a vû de nos jours, & meſme depuis peu, de funeſtes exemples, qui doivent avertir les Eveſques de veiller dans leurs Dioceſes ſur la conduite de ces Directeurs d'éclat, ſoit Reguliers, ſoit Seculiers, qui par la belle apparence d'une myſterieuſe nouveauté, & de certains rafinemens d'oraiſon myſtique, & de devotion, que ni les ſaints Peres, ni les Apoſtres, ni JESUS-

CHRIST, ne nous ont jamais enſeignez, s'attirent une grande ſuite, ou il y a danger qu'il n'y ait ſouvent de la cabale que l'on doit tenir pour ſuſpecte.

C'eſt par cet artifice que ce fourbe de Priſcillien forma cette pernicieuſe Secte dans l'Eſpagne, où par une fatale contagion, qui ſuit ordinairement l'hereſie, elle s'étendit bien-toſt preſque par toutes les Provinces ſans qu'on s'en apperçût, parce que la grande maxime de ces heretiques étoit de ſe cacher comme leur Chef, de garder inviolablement le ſecret de leurs Aſſemblées, & de nier hardiment toutes choſes.

Celuy qui l'a découvrit le premier, & qui s'y oppoſa, fut Adyginus Eveſque de Cordouë, homme à qui ſa vertu donnoit beaucoup d'autorité. Mais comme il ne ſe trouvoit pas aſſez de force pour agir contre un hom- *Sever. lib. 2.*

me qui eſtoit à la tête d'un parti ſi puiſſant & ſi nombreux, il employa dans ce combat un autre Eveſque nommé Idacius, Prelat fort venerable, pour ſon grand âge, & ſon experience, & redoutable aux Heretiques pour ſon ſçavoir & pour ſon zele. Mais parce que ſon zele eſtoit un peu trop ardent & trop vif, il entreprit d'abord ſi bruſquement deux Eveſques Inſtantius & Salvien, qui ſoûtenoient le parti de Priſcillien, & les pouſſa eux & leurs amis avec tant de chaleur, ſans garder aucune meſure, ni de charité, ni de bien-ſéance; qu'il aigrit le mal au lieu d'y remedier. De ſorte qu'aprés beaucoup d'inutiles diſputes qu'il y eut entre luy & ceux qui s'eſtoient rangez du coſté de ces deux Eveſques, il en falut venir à un Concile, qui fut aſſemblé à Saragoſſe, où ſe trouverent auſſi les Eveſques

Is verò ſine modo & ultra quam oportuit Inſtantium ſociolque ejus Laceſcens &c. *Ibid.*

d'Aquitaine, qui avoient alors grande correſpondance avec les Eveſques d'Eſpagne.

C'eſt ici que parut le foible ordinaire des Heretiques, qui ſont les fiers dans les diſputes & dans les conferences qu'ils demandent; parce qu'ils ſçavent qu'ils n'ont qu'à y parler toûjours hardiment, à propos ou non, pour ſe vanter aprés cela d'y avoir eu l'avantage, la pluſpart de ceux qui y aſſiſtent n'eſtant pas capables pour l'ordinaire de diſcerner le vray d'avec le faux, ni de juger ſelon les formes de quel côté ſe trouvent à la fin de la diſpute la raiſon & la verité. Mais quand on les cite devant un Concile, où les articles conteſtés ſont examinez à fonds par des Juges ſçavans & éclairez, ſans que l'on puiſſe s'échapper par de vaines ſubtilitez, & par des faux fuïans de certaines interpreta-

tions qui ne ſont fondées que ſur le caprice & l'eſprit particulier, & nullement ſur la tradition : ils refuſent toûjours opiniâtrement ſous divers faux pretextes d'y comparoître, ſçachant qu'ils ne pourroient reſiſter à la force de l'eſprit de Dieu, qui ſe fait entendre & s'exprime clairement & majeſtueuſement par les déciſions de ces Conciles.

Ces Priſcillianiſtes qui avoient diſputé ſi ſouvent, & avec tant de hauteur & de hardieſſe contre Idacius, ſe vantant toûjours d'avoir eu l'avantage ſur luy, ne voulurent jamais ſe preſenter devant leurs Juges en ce Concile. C'eſt pourquoy, comme on eut fait voir clairement qu'ils tenoient ces propoſitions qui y furent declarées Heretiques; on y condamna ſolemnellement les Eveſques Inſtantius & Salvien, avec Helpidius & Priſcillien tous

Sever. ibid.

deux Laïques, & tous ceux qui auroient commerce avec eux; & l'on donna commiſſion à Ithacius autre Eveſque Eſpagnol plus ardent encore, & plus grand ennemi des deux Eveſques Priſcillianiſtes que ne l'eſtoit Idacius, de faire publier par tout, & executer les Decrets du Concile contre ces Heretiques.

Cependant les deux Eveſques Rebelles Inſtantius & Salvien, devenus plus opiniâtres, & plus irritez que jamais par cette condamnation, bien loin de ſe ſoûmettre au jugement du Concile, entreprirent la choſe du monde la plus inſoûtenable & la plus inſolente. Ce fut que pour donner encore plus de credit & d'autorité à leur Chef, ils s'aviſerent d'ériger une petite Ville en Eveſché, & d'y conſacrer Eveſque Priſcillien, quoy que Laïque, ce qui eſt contre les anciens Ca-

nons, qui attribuënt aux Metropolitains & aux Primats, le pouvoir de faire de nouveaux Eveſchez, encore pourveu que ce ſoit en des Viles conſiderables. Mais il ne joüirent pas longtemps du plaiſir de ce faux triomphe. Car Idacius & Ithacius qui avoient entrepris de les ruiner, agirent enſuite de cette inſolence ſi fortement contre eux, auprés de l'Empereur Gratien, Prince extrémement zelé pour la Foy Catholique, qu'il les bannit non ſeulement de leurs Eveſchez & de l'Eſpagne, mais auſſi de toute l'étenduë de ſon Empire.

Pour ſe mettre à couvert d'une ſi furieuſe tempeſte qu'on avoit excitée contre eux, ils crurent qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux que de ſurprendre le S. Siege, en proteſtant hautemét de leur innocence, & de la fauſſeté de tout ce qu'on leur impu-

toit principalement en matiere de doctrine, eſtant preſts d'abjurer toutes les hereſies dont ils étoient fauſſement accuſez. Il furent donc à Rome ; mais ils y allerent avec tant de ſcandale, & ſi peu de précaution, en preſchant leurs Dogmes dans l'Aquitaine, & traînant aprés eux des troupes de femmes, qui les ſuivoient par tout, ce qui faiſoit qu'on parloit d'eux d'une maniere tres-deſavantageuſe à leur honneur : que le Pape Damaſe informé de tout, ne voulut pas même ſouffrir qu'on les admît à ſa preſence. Ils ne furent pas mieux receus à Milan, où ſaint Ambroiſe qu'ils eſperoient pouvoir tromper, ne voulut pas ſeulement les voir.

Turpi ſanè pudibundoque comitatu &c. *Ibid.*

Ainſi ſe voyant rebutez du Pape, & de celuy de tous les Eveſques qui avoit alors aprés luy le plus d'autorité dans l'Egliſe d'Occident, ils reſolurent, pour

venir à bout de leur entrepriſe, d'employer la plus puiſſante de toutes les machines qui eſt l'argent, avec lequel ils corrompirent Macedonius Grand-Maiſtre du Palais Imperial. Celuy-ci qui avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de ſon Maître, luy fit facilement accroire que ces Eveſques eſtoient de grands ſerviteurs de Dieu, injuſtement accuſez & perſecutez par l'envie d'Ithacius dont en effet la vie trop licencieuſe ne correſpondoit pas à la dignité de ſon caractere, de ſorte qu'on ſurprit la religion de ce Prince, qui croyant bonnement le bien qu'on luy diſoit de ces gens-là, ordonna par un Edit tout contraire au premier, qu'on les rétablît dans leurs Evêchez, ce que Macedonius fit executer; & il falut qu'Ithacius, qu'il vouloit faire prendre, ſe ſauvât dans les Gaules juſques à Treves, où il

trouva bien-toſt l'occaſion de retourner plus fort que jamais à la charge contre les Priſcillianiſtes. 383.

Car ſur ces entrefaites Maxime, qui commandoit l'armée Romaine en Angleterre, ayant eſté proclamé Empereur par les Legions, paſſa dans les Gaules, & aprés avoir fait tuer Gratien, que ſon armée avoit malheureuſement abandonné pour ſe rendre à ſon ennemi, il s'en rendît maître, & de toute l'Eſpagne ſans tirer l'épée: Ithacius qui ſe trouvoit alors à Treves où Maxime tenoit ſa cour, reprit cœur, eſperant que ce nouveau Prince, ſelon la coûtume des uſurpateurs, prendroit tout le contrepied de Gratien, qui ſéduit par les artifices de Macedonius avoit protegé les Priſcillianiſtes. Il les accuſa donc de nouveau avec plus d'ardeur que jamais devant Maxime, qui d'abord s'y prit

fort bien, renvoyant cette cauſe devant un Concile des Eveſques d'Eſpagne, & d'Aquitaine, qu'il fit aſſembler à Bordeaux, où, ſe-
385. lon les ordres exprés de l'Empereur, le Prefet des Gaules, & le Vicaire de l'Empire en Eſpagne firent mener Priſcillien & tous les Eveſques accuſez de cette hereſie, pour y répondre devant le Concile.

Le premier qu'on interrogea ſur les accuſations que formerent contre luy les deux Evêques Idacius & Ithacius fut cet Inſtantius, qui avoit pris ſi hautement le parti de Priſcillien. Mais comme il ne ſatisfit nullement par ſes réponſes, il fut ſur le champ condamné & depoſé de ſon Evêché par Sentence du Concile. Alors Priſcillien voyant qu'il ne pourroit jamais éviter une pareille condamnation, s'aviſa, avant qu'il fût interrogé d'en appeller à l'Em-

l'Empereur, au jugement duquel il proteſtoit qu'il devoit eſtre renvoyé.

Ce fut ici que les Evêques du Concile manquerent extrémement à leur devoir, par une foibleſſe peu digne de ceux que le caractere ſacerdotal oblige à maintenir, au peril de leur vie, les droits inviolables de l'Egliſe. Car comme il s'agiſſoit en cette cauſe de juger de la doctrine, ce qui n'appartient qu'aux Evêques qui en ſont les Juges établis par le ſaint Eſprit, ils devoient ou faire le procez à Priſcillien comme à un muet, & le condamner ſur les témoignages tout manifeſtes qu'ils avoient de ſa deteſtable doctrine; ou s'ils luy eſtoient ſuſpects, & qu'ils cruſſent pouvoir eſtre legitimement recuſez, renvoyer cette cauſe à d'autres Evêques, ſans ſouffrir par leur ſilence, & par un lâche

Permiſſum id noſtrorũ inconſtantiâ, quia aut Sententiam in refragantem ferre debuerant, aut ſi hi ipſi ſuſpecti habebantur, aliis Epiſcopis audientiam reſervare, non cauſam Imperatori permittere.

acquieſcement à cet appel, que l'on reconnût l'Empereur pour Juge de la foy.

Ainſi tous les accuſez d'hereſie furent conduits à Treves, & les deux Evêques accuſateurs ne manquerent pas de s'y tranſporter afin de pourſuivre leur accuſation devant l'Empereur. Et c'eſt en quoy ce Prince & ces Eveſques ſont extrémement blâmables; l'un pour s'eſtre fait Juge dans une cauſe dont la connoiſſance n'appartient qu'à l'Egliſe; les autres pour l'avoir reconnu en cette qualité, & plus encore pour avoir procuré de toute leur force la mort aux accuſez : ce que l'Egliſe abhorre & défend tres-étroitement à tous les Eccleſiaſtiques.

Auſſi le plus ſaint homme de ſon temps l'admirable Martin Eveſque de Tours, eſtant venu à Treves en meſme temps pour les

affaires de l'Egliſe, reprit ſeverement Ithacius, qui eſtoit le plus obſtiné & le plus ardent à pourſuivre cette accuſation, & fit tout ce qu'il pût pour l'obliger enfin à deſiſter, mais inutilement. Car il avoit affaire à un homme qui n'agiſſoit point par zele, mais par haine contre ſes ennemis, & pour ſatisfaire ſa paſſion par leur ſupplice, n'ayant nul égard à la ſainteté de ſon caractere & de ſa profeſſion: eſtant d'ailleurs impudent & audacieux, temeraire, grand parleur, voluptueux, & fort déreglé dans ſa vie.

Certè Ithacium nihil penſi, nihil ſancti habuiſſe definio. Fuit enim audax, loquax, impudens, ſumptuoſus, vétti & gulæ plurimum impertines. *Ibid.*

Il eut meſme l'audace & l'impudence de vouloir faire paſſer ce grand Saint pour Priſcillianiſte : car c'eſt ainſi qu'il appelloit tous ceux qui faiſoient profeſſion de ſuivre les voyes qui menent à la perfection chreſtienne, comme s'ils euſſent eſté des diſ-

ciples de Priſcillien, dont tout l'exterieur par leur hypocriſie faiſoit paroître une grande reforme. De ſorte que le Saint fut obligé, laiſſant là cet opiniâtre, avec lequel il ne put rien gagner que des injures & des calomnies, de s'addreſſer à l'Empereur qu'il trouva beaucoup plus raiſonnable que cet Eveſque. En effet, comme il luy eut remontré, avec beaucoup de force & de reſpect, que c'eſtoit une entrepriſe criminelle & inſoûtenable qu'un Juge ſeculier voulût juger d'une cauſe purement Eccleſiaſtique, & qu'il ſuffiſoit que les Heretiques convaincus fuſſent punis de la peine que l'Egliſe leur impoſe ſelon les Canons, ſans qu'on en vint à répandre le ſang humain : ce Prince touché de ces remontrances ſuſpendit d'abord le jugement ; & avant le départ du Saint, il luy promit qu'on ne les

feroit pas mourir. Mais s'eſtant laiſſé peu aprés gagner par quelques Eveſques amis d'Ithacius, il leur fit faire leur procez ſur d'horribles crimes dont ils étoient chargez, ſur tout Priſcillien qui fut convaincu de maleſice, & confeſſa toutes les impuretez execrables de leur Aſſemblées nocturnes, où il avoit coûtume de prier tout nud avec les femmes qu'il avoit débauchées; ſurquoy Maxime luy fit trancher la tête & à pluſieurs de ſes complices & de ſes ſectateurs, & relegua les autres dans les Iſles au delà de l'Angleterre.

Auditum convictumque maleficii, nec diffitentem obſcœnis ſe ſtuduiſſe doctrinis, nocturnos et à turpium fœminarum egiſſe conventus, nudumque orare ſolitum.

Ce jugement rendit Ithacius fort odieux à tous les gens de bien. Sulpice Severe, qui floriſſoit en ce temps-là, & de qui nous tenons cette Hiſtoire, écrit vivement contre luy, & dit que des gens indignes de vivre avoient eſté condamnez à la mort

Hoc ferè modo homines luce indigniſſimi pellim, exemplo necati

aut exiliis ati ſũt.

& à l'exil, ce qui fut d'un tres-pernicieux exemple. C'eſt qu'il croioit qu'on n'avoit encore rien veu de pareil. Pour ce qui regarde l'exil, on ne peut nier qu'il n'ait tort. Car tout le monde ſçait que Conſtantin bannit les Eveſques qui refuſerent de ſouſcrire à la condamnation d'Arius, qu'il punit auſſi de l'exil; ce que les autres Empereurs ont fait aprés luy.

Pour la peine de mort il eſt vray qu'on ne l'avoit pas encore impoſée juſqu'alors aux Heretiques; mais ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe tres-juſtement uſer contre eux de cette rigueur, comme on a depuis ſouvent fait. Et ſans parler de ceux qui ont prouvé dans leurs écrits qu'il eſtoit non ſeulement permis, mais auſſi tres-bon d'en uſer ainſi: il ne faut que voir ce qu'a écrit ſur cela ſaint Leon, lorſque donnant,

comme nous le dirons bien-toſt, les ordres neceſſaires pour agir en Eſpagne contre l'hereſie de Priſcillien, il loüe Maxime de cette action, & dit : *Que la rigueur & la ſeverité de ſa juſtice contre cet Hereſiarque & ſes diſciples que ce Prince fit mourir, a eſté d'un fort grand ſecours à la clemence de l'Egliſe. Car bien qu'elle ſe contente de la douceur du jugement que les Evêques portent ſelon les Canons contre les Heretiques obſtinez, & qu'elle ne veüille point de ſanglantes executions : Elle ne laiſſe pas d'eſtre beaucoup aidée & bien ſoûtenuë par les ſeveres Conſtitutions des Empereurs, puiſque la crainte d'un ſi rigoureux ſupplice fait quelquefois que les Heretiques recourent au remede ſpirituel, pour guerir la maladie mortelle de leur hereſie par une vraye converſion.*

Profuit diu iſta diſtrictio Eccleſiaſticæ lenitati, quæ etſi ſacerdotali contenta judicio cruentas refugit ultiones. ſeveris tamen Chriſtianorum Principum Conſtitutionibus adjuvatur, dum ad ſpiritale nonnunquam recurrunt remedium, qui timent corporale ſupplicium. *S. Leo. Epiſt. 95. ad Turib.*

Ce n'eſt donc pas préciſement pour leur ſupplice qu'Ithacius

devint ſi odieux aux Catholliques, veu principalement que quand ils ne l'euſſent pas merité ſelon les Loix pour la ſeule hereſie, ils le devoient tres-juſtement ſouffrir pour les ſuites de leur hereſie ; je veux dire pour les horribles crimes dont ils furent convaincus, & que, comme dit ſaint Leon c'eût eſté violer toutes les Loix divines & humaines, renverſer l'Etat, & rompre le lien le plus ſaint & le plus indiſſoluble de la ſocieté civile, que de laiſſer vivre des gens d'une profeſſion ſi déteſtable. Mais ce qui rendit tres-coupable cet Evêque, fut qu'outre qu'il s'adreſſa à un Tribunal ſeculier dans une cauſe purement Eccleſiaſtique, ayant de plus accuſé de pluſieurs grands crimes ces Heretiques, il procura leur mort autant qu'il pût, ce qui eſt contraire aux Loix de l'Egliſe. C'eſt pour-

Videbant enim omnem curam honeſtatis auferri, omnem cõjugiorũ copulam ſolvi, ſimulque divinum jus humanumque ſolvi. ſi hujuſmodi uſquam vivere cum tali profeſſione licuiſſet.

Ibid.

pourquoy quand les Eccleſiaſtiques, implorent contre eux le ſecours des Princes & des Magiſtrats, ils proteſtent toûjours qu'ils ſouhaittent tellement leur correction, que neanmoins ils ne demandent point qu'on les puniſſe du dernier ſupplice, mais plûtoſt qu'on leur faſſe miſericorde, laiſſant toutefois les Juges en liberté d'agir ſelon les Loix pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat.

Ce qu'il y eut en ceci de plus déplorable, c'eſt que cette action d'Ithacius fut cauſe qu'il ſe fit pour un temps une eſpece d'aſſez dangereux Schiſme dans les Gaules. Car d'une part un Eveſque d'une grande autorité, nommé Theognoſtus, l'ayant hautement condamnée, & s'eſtant meſme enſuite ſeparé de ſa Communion fut ſuivi en cela de la pluſpart des Eveſques, qui crurent comme *Sever. dialog.* 3.

luy qu'ils ne pouvoient communiquer avec un homme qui avoit deshonoré & ſon caractere & l'Egliſe, en ſe ſoüillant du ſang de ceux deſquels il avoit procuré la mort. Mais d'autre part, pluſieurs gagnez par Ithacius, dont ils eſtoient ou les complices ou les approbateurs, ſe joignirent à luy, & ſe voyant fortement appuyez de la faveur du Prince qui ſoûtenoit Ithacius; ils
386. s'aſſemblerent tous à Treves en une eſpece de Concile, ou plûtoſt en un Conciliabule, où il fut abſous & declaré juridiquement innocent, par la Sentence qu'ils rendirent en ſa faveur.

Il arriva neanmoins une choſe qui leur donna beaucoup d'inquietude. Comme ils eurent porté ce jugement, ils apprirent
Severe. ibid. que le ſaint Eveſque Martin étoit déja proche de Treves, où il venoit une ſeconde fois, afin

entr'autres choſes, d'interceder pour la vie de quelques Officiers qui avoient toûjours gardé une inviolable fidelité à Gratien, & ne s'étoient jamais voulu joindre à ceux qui l'avoient ſi miſerablement abandonné. Ces Eveſques eurent grand' peur qu'un homme de ſi grande autorité pour la ſainteté de ſa vie, autoriſée par tant de merveilles qu'il operoit tous les jours, & qui avoit déja ſi hautement condamné l'action d'Ithacius, ne refuſât de communiquer avec eux, ce qui aſſurément affoibliroit fort leur parti, par la ſuite qu'auroit un ſi grand exemple. Et ils eurent ſujet de craindre cela dautant plus, que le jour précedent ils avoient obtenu de Maxime, qu'il envoyeroit des troupes en Eſpagne, avec ordre de faire main baſſe ſur tout ce qu'on pourroit découvrir de Priſcillianiſtes.

Le ſaint Eveſque, fort bien averti de tout, entra dans Tréves, aprés avoir fait aſſûrer Maxime qu'il venoit avec un eſprit de paix, contre ce qu'on avoit dit de luy, pour porter l'Empereur à luy défendre l'entrée de la Ville. Il fit d'abord tout ce qu'il put pour obtenir la grace de ces Officiers, qui avoient toûjours ſuivi Gratien, & ſur tout empeſcher qu'il n'envoyât les Tribuns en Eſpagne avec ce cruel ordre qu'il avoit déja donné d'y faire paſſer par le fil de l'épée tous les Priſcillianiſtes. Car outre qu'en ſon particulier il n'aimoit pas qu'on punît de mort les Heretiques, n'y ayant point juſqu'à ce temps-là d'exemple de cette rigueur, il craignoit que pluſieurs Catholiques des plus gens de bien ne fuſſent enveloppez dans ce maſſacre, parce qu'on prenoit pour des

Priſcillianiſtes ceux qui par leur air modeſte & mortifié paroiſſoient eſtre d'une vie plus reguliere & plus reformée que les autres, ſans faire aucun diſcernement de ces hypocrites Priſcillianiſtes d'avec les vrays & ſolides devots.

Maxime auſſi de ſon côté à l'inſtance de ces Eveſques, que ſaint Martin n'avoit pas encore voulu voir, & qui l'appelloient Priſcillianiſte, à cauſe de l'auſterité de ſa vie, n'oublia rien de tout ce qu'il luy put repreſenter pour l'obliger à communiquer avec eux. Et comme il vit que le Saint ne ſe rendoit pas ni à ſes raiſons, ni à ſes prieres, il le quitta bruſquement & tout en colere, ordonnant ſur le champ qu'on allât promptemẽt executer les ordres qu'il avoit donnez contre les Priſcillianiſtes d'Eſpagne, & qu'on fît mourir ces Officiers

qui n'avoient pas voulu abandonner Gratien comme les autres qui l'avoient trahi. Alors le ſaint Eveſque croyant que de deux maux il devoit choiſir le moindre, en cedant pour un peu de temps à la violence qu'on luy faiſoit, luy promit en cela tout ce qu'il voulut, pourveu qu'il revoquât ſes ordres, comme il fit; n'ayant pretendu en les donnant que de l'obliger à luy accorder ſa demande en faveur de ces Prelats Ithaciens.

Satius æſtimans ad horam cedere, quam his non conſulere quorum cervicibus gladius imminebat *Sever. dial. 3.*

Ainſi le jour ſuivant il aſſiſta avec eux à la ceremonie de l'ordination de Felix Eveſque de Treves. S'il fit bien ou mal en cette action ce n'eſt pas à moy de le décider. Je diray ſeulement que dés le lendemain il s'en retourna fort triſte, & ſe repentant bien fort de l'avoir faite, & que s'eſtant apperceu que ce don de miracles, dont Dieu l'avoit a-

Severibid:

vantagé, n'operoit plus en luy ſi ſouvent qu'il faiſoit auparavant, il tâcha de reparer par ſa penitence la perte qu'il venoit de faire. Pour le Schiſme d'Ithacius il ne dura plus gueres, parce que Maxime ſon protecteur ayant été défait quelque temps aprés par le Grand Theodoſe, & tué dans Aquilée par les ſoldats, il fut abandonné de tous les Eveſques de ſon parti, & puni de l'éxil, où il mourut. 388. *Iſidor. de vir. illuſt. cap. 2.*

Cependant la mort de Priſcillien ne fut pas la fin de ſon hereſie. Ses ſectateurs, qui l'avoient reveré pendant ſa vie comme un grand Saint, l'honorerent comme un Martyr, aprés qu'on l'eut executé par l'ordre de Maxime. Ils firent meſme à quelque temps de là tranſporter ſes os en Eſpagne, avec ceux de ſes Compagnons qu'on avoit punis du meſme ſupplice, & ils leur firent *Sever. hiſtor. lib. 2.* *Ibid.*

faire, par tout où ils purent, de magnifiq :es funerailles. Et comme aprés cela, les Viſigots, les Sueves, & les Vandales s'eſtant établis dans l'Eſpagne en diverſes Provinces, dont ils firent de nouveaux Royaumes, les Eveſques n'eurent plus la liberté de s'aſſembler pour les affaires de la Religion; ces Heretiques profitant d'une conjoncture ſi favorable ſe rendirent bien-toſt plus puiſſans qu'ils n'avoient encore eſté. De ſorte que ſous le Pontificat de ſaint Leon ils avoient leurs Eveſques qui preſchoient publiquement leur hereſie, l'appuyant de l'autorité de l'Ecriture, qu'ils détournoient avec une extréme impudence à leur mauvais ſens, par la meſme liberté que les Proteſtans ſe donnent de l'interpreter de la maniere qu'il leur plaiſt. C'eſt de quoy ſaint Leon fut averti & pleinement in-

S. Leo Epiſt. 93. ad Tur.

Ibid.

ſtruit par l'Eveſque Turibius.

Ce Saint-homme eſtoit Eveſque d'Aſtorga en Galice, où aprés avoir gouverné tres-long-temps cette Egliſe il finit heureuſement ſa courſe, plein de jours & de merites en une ſi haute opinion de ſainteté que l'Egliſe en celebre tous les ans la memoire en ſon Martyrologe le ſeiziéme d'Avril. Ce grand zele qui le conſumoit pour la maiſon de Dieu qu'il voyoit détruire en partie dans l'Eſpagne, par l'hereſie des Priſcillianiſtes, l'enflamma tellement, que nonobſtant ſon extréme vieilleſſe, il reſolut d'en parcourir toutes les Provinces, particulierement pour découvrir qu'elle eſtoit la cauſe d'un ſi grand mal, afin qu'on y pût promptement apporter un remede ſalutaire. Il le fit, & étant de retour aprés un travail ſi penible à ſon Eveſché, à la con-

ſervation duquel il avoit pourveu pendant ſon abſence, il écrivit d'abord aux deux Eveſques les plus autoriſez de ſa Province Ceponius, & Idacius ; celuy-là meſme de qui nous avons la Chronique fort exacte, & il leur rendit conte de ce qu'il avoit remarqué dans ſes voyages ; ſçavoir que la cauſe du grand progrés que faiſoit l'hereſie, eſtoit les Livres que les Priſcillianiſtes faiſoient paſſer pour Ecriture ſainte, & qu'ils prenoient grand ſoin de faire debiter dans toute l'Eſpagne.

Car ces Heretiques couverts, qui ne manquoient pas d'eſprit & de ſubtilité, non ſeulement falſifioient les Livres ſaints, & les détournoient à leur ſens, par de fauſſes interpretations : mais ils en publioient auſſi d'autres de la façon des anciens Heretiques, qui leur avoient donné des titres

fort ſpecieux, les appellant les Actes de ſaint André, de ſaint Jean & de ſaint Thomas, & c'eſtoit-là que parmi mille belles choſes qu'on y racontoit de ces Apôtres, qui en effet pouvoient les avoir faites, on leur en faiſoit dire d'autres tres-méchantes, dont ces impoſteurs ſe ſervoient comme d'autant de témoignages manifeſtes de l'Ecriture en faveur de leurs Dogmes.

Cet artifice leur reuſſit, car comme ils les avoient écrits en langue vulgaire, le mieux ſans doute & le plus poliment qu'ils avoient pû; le peuple, les ignorans, dont le nombre eſt tres-grand, & ſur tout les femmes, ordinairement trop curieuſes de la nouveauté, s'y laiſſerent ſi bien prendre: qu'on ne pouvoit plus les deſabuſer ni les perſuader que ce n'eſtoit pas là l'Ecritu-

Et per hanc occaſionem deceptæ ſunt mulierculæ oneratæ peccatis quæ ducuntur variis deſideriis. *Hyeron. in Iſai.*

re ſainte. Et c'eſt le mal dont ſaint Jerôme ſe plaignit long-temps auparavant à cette meſme occaſion des Priſcillianiſtes. C'eſt pourquoy le Saint-homme Turibius écrivit contre ces méchans Livres, dont il expoſa les erreurs & en fit une liſte, & puis il pria les Eveſques de les proſcrire & d'en défendre la lecture; afin que perſonne ne pût s'excuſer & dire comme auparavant qu'il les retenoit de bonne foy, & les liſoit les croyant bons.

Ex quibus Scripturis diverſa teſtimonia blaſphemiis omnibus plena, ſub titulis ſuis adſcripta digeſſi. quibus etiam ut potui pro ſenſus mei qualitate reſpondi. *Epiſt. Turib ad Idac. & Cepon.*

Cela fait voir qu'en condamnant quelque Livre, il faut montrer ce qu'il a de méchant & de condamnable, comme avant que de condamner un criminel, il faut qu'on luy faſſe ſon procez, ou ſon crime ſoit averé, par ſa propre confeſſion, ou par des preuves & des témoignages irreprochables. Toutes les condamnations qui ſe font autrement ne

Ut poſthac nemo quaſi inſcius rerũ dicat ſe ſimpliciter Libros hujuſmodi vel habere vel legere. *Epiſtol. Turib. ad Idac. & Cepon.*

paſſeront jamais pour juſtes ; autrement il n'y a perſonne, pour innocent qu'il ſoit, qui ne puiſſe eſtre condamné juſtement, ce qui eſt manifeſtement contre les Loix divines & humaines.

Or Turibius ſçavoit bien que quand il s'agit d'une doctrine qui regarde la Foy, & ſur laquelle il y a conteſtation dans une grande partie de l'Egliſe, on doit s'adreſſer au Pape, qui en vertu de ſa Primauté a droit d'en juger ; comme nous avons veu que les Eveſques de France s'adreſſerent au Pape Innocent X. au ſujet des cinq propoſitions tirées du Livre de Janſenius Eveſque d'Ipres. C'eſt auſſi par cette raiſon que le ſaint Eveſque, aprés avoir écrit à ſes Confreres, pour avoir leur union en cette cauſe, ne manqua pas d'avoir recours en cette occaſion au Pape ſaint Leon. Outre la Lettre qu'il luy

écrivit pour luy rendre conte de ſes voyages & de l'état où il avoit trouvé la Religion dans l'Eſpagne; il lui envoya un memorial contenant les principales erreurs des Priſcillianiſtes, qu'il reduiſit à ſeize articles, & l'écrit dans lequel il les refute.

Epiſtolæ ſermo, & commonitorii ſeries, & libelli tui textus. *S. Leo Epiſtol. 93.*

Saint Leon qui eſtoit fort ſçavant, & qui avoit déja une parfaite connoiſſance de cette hereſie, luy récrivit une belle & grande Lettre, dans laquelle, aprés l'avoir extrémement loüé de ſon zele, il luy marque d'abord le propre caractere de cette maudite Secte, en diſant que c'eſt un effroyable compoſé de tout ce qu'il y a de plus méchant dans toutes celles qui l'ont precedée, & dans la doctrine de ces Philoſophes Payens, qui détruiſoient le franc-arbitre, en ſoumettant la volonté de l'homme à une fatale neceſſité qui l'entraîne, ſans qu'-

elle puiſſe s'y oppoſer. Et comme il avoit en horreur ce pernicieux Dogme, qui ruine tout le fondement de la Morale, il voulut avant toutes choſes le combattre, & en montrer la fauſſeté en ce peu de paroles qui comprennent tout. *S'il eſt permis de croire & d'enſeigner cette doctrine, on ne doit plus ni recompenſer la vertu, ni punir le crime; & toutes les loix non ſeulement humaines, mais auſſi divines, n'ont plus de force, & peuvent eſtre violées impunément; parce qu'on ne pourra jamais prononcer en jugement, ni en faveur des bonnes actions, ni contre les méchantes, ſi une fatale neceſſité pouſſe & emporte par ſon mouvement celuy de la volonté.*

Quod ſi id credi liceat, & doceri, nec virtutibus præmiũ, nec vitiis pœna debebitur. Omniaque non ſolùm humanarum legũ, ſed etiam divinarũ Conſtitutionum decreta ſolventur. Quia neque de bonis, neque de malis actibus ullum poterit eſſe judicium, ſi in utramque partem fatalis neceſſitas motum mentis impellit. *S. Leo ibid.*

Peut-on douter aprés cela que ſaint Leon ait crû ce que la Foy nous oblige de croire, ſçavoir que la grace efficace nous fait tellement agir, qu'elle ne nous

impoſe aucune neceſſité, mais qu'elle nous laiſſe inviolable nôtre libre arbitre, ou la liberté d'indifference, par laquelle nous pouvons prendre lequel il nous plaira des deux partis, & faire ou le bien par la grace, ou le mal de nous-meſmes.

Saint Leon s'eſtant declaré ſur ce point fondamental de la Morale du Chriſtianiſme ; & ſur lequel ſont établies toutes les exhortations, les promeſſes, & les menaces que Dieu nous fait dans l'Ecriture, pour nous obliger à garder ſes Commandemens, expoſe dans la ſuite de ſa Lettre, & refute en fort peu de mots, mais pleins de ſubſtance, les erreurs contenuës dans les ſeize articles propoſez par Turibius. Je me contente d'en produire trois, dans la refutation deſquels il y a quelque choſe de plus particulier, & de plus propre à bien faire

faire connoître l'eſprit, le ſçavoir, & la ſage conduite de ce Grand Pape.

L'un de ces trois articles eſt celuy qu'on trouve le premier dans cette liſte que Turibius en a faite, & par lequel on voit, dit ſaint Leon, que les Priſcillianiſtes, ſuivant le Dogme de Sabellius, ont un ſentiment tres-impie de la Tres-ſainte Trinité, en ce qu'ils ſoûtiennent que ce qu'on appelle le Pere, le Fils, & le ſaint Eſprit n'eſt qu'une ſeule Perſonne : *Comme ſi cette meſme perſonne qui eſt Dieu, avoit ſeulement divers noms, & qu'elle fût appellée tantôt Pere, maintenant Fils, & puis ſaint Eſprit, & que celuy qui engendre ne fût pas une perſonne diſtincte ni de celuy qui eſt engendré, ni de celuy qui procede de tous les deux.* Voila ce que ſaint Leon a dit de la Proceſſion du ſaint Eſprit en termes plus

Tanquam idem Deus nunc Pater, nunc Filius, nunc Spiritus ſanctus nominetur; nec alius ſit qui genuit, alius qui genitus eſt, alius qui ab utroque proceſſit. S. Leo *Epiſtol.* 73.

clairs que les autres, expliquant ainſi, ſans aucune ambiguité, ce qu'il tenoit de la Tradition, ſelon laquelle on ne s'eſt jamais aviſé de nier que le ſaint Eſprit procedât du Pere & du Fils, juſqu'à ce malheureux Schiſme des Grecs, qui leur a coûté la perte de l'Empire d'Orient & de leur liberté, dans ce déplorable eſclavage, où ils vivent les plus miſerables de tous les hommes ſous la tyrannie Ottomane.

Scripturas veras adulterant, falſas inducunt.

Le ſecond de ces trois articles que j'ay choiſis eſt contenu dans le quinziéme du Memorial de Turibius, où il ſe plaint de ce que les Priſcillianiſtes avoient corrompu les veritables Ecritures & en publioient de fauſſes, dans les Livres apocryphes qu'ils faiſoient paſſer pour Canoniques. Sur quoy ſaint Leon dit que c'eſt ce qu'il avoit déja ſceu par le rapport de perſonnes dignes de foy,

& qu'il en eſtoit pleinement convaincu, ayant pluſieurs de ces Exemplaires de l'Ecriture qu'ils avoient falſifiez & corrompus, par l'infidelle Traduction qu'ils en avoient faite en beaux termes, ce qu'on voit manifeſtement en ces paroles. *Car comment*, dit-il, *pourroient-ils tromper les perſonnes ſimples, s'ils ne frottoient de miel les bords de leurs coupes empoiſonnées, de peur que l'on ne trouve trop amere & deſagreable la boiſſon qui doit donner la mort à ceux qui la prennent. Il faut donc que les Eveſques s'appliquent avec tres-grand ſoin à donner ordre par leurs Ordonnances, que perſonne ne liſe ces faux Exemplaires qui ſont ſi differens des veritables.* Aprés quoy il conclut, *Que ſi quelque Eveſque ne défend pas à ſes ſujets de retenir ces Livres apocryphes, ou s'il permet en ſon Egliſe de lire, comme s'ils eſtoient Canoniques, ces*

Quomodo enim decipere ſimplices poſſent, niſi venerata pocula quodam melle prælinirent, ne uſquequaque ſenſ irrentur inſuavia quæ eſſent futura mortifera. Curandum ergo eſt, & ſacerdotali diligentia maximè providendum, ut falſati codices & à ſincera veritate diſcordes in nullo uſu lectionis

habeantur. Unde ſi quis Epiſcopo ſub vel apocrypha haberi per domos non prohibuerit, vel ſub Canoni corum nomine eos codices in Eccleſia permiſerit legi qui Priſcillianâ adulterinâ ſunt emendatione vitiati, hæreticum ſe noverit judicâ dum. Quoniam qui alios ab errore non revocat, ſeipſum errare demonſtrat.

Exemplaires que Priſcillien a falſifiez ſous pretexte de les rendre plus corrects ; il doit ſçavoir qu'il ſera tenu pour Heretique, parce que celuy qui ne retire pas les autres de l'erreur, fait voir manifeſtement que luy meſme eſt dans l'erreur. Peut-on parler plus clairement, & plus fortement que cela, en un ſujet de cette importance, où il s'agit de conſerver la pureté de la Foy, en conſervant dans ſa pureté la ſource de laquelle on la doit tirer.

Enfin le troiſiéme article eſt celuy qui eſt compris dans le Chapitre ſuivant, où Turibius ſe plaint des pernicieux Ecrits de Dictinius. Pour entendre ceci, il faut ſçavoir que ce Dictinius étoit fils d'un Eveſque d'Eſpagne nommé Symphoſius grand Priſcillianiſte, qui l'ordonna Preſtre, & l'empoiſonna du venin de ſon hereſie. Comme Symphoſius eut

eſté condamné avec les autres partiſans de cette hereſie, au Concile de Sarragoſſe, où il ne voulut pas comparoître; il tâcha de trouver les voyes de faire ſa paix ne pouvant ſe reſoudre à perdre ſon Eveſché. Pour cet effet il fit ſi bien qu'il fut plus heureux que les autres, qui n'ayant pû obtenir audiance du Pape Damaſe, auprés duquel ils avoient pretendu ſe juſtifier, furent encore rebutez de ſaint Ambroiſe qui ne voulut pas ſeulement les voir. Symphoſius & ſon fils proteſterent qu'ils eſtoient tout prêts de faire de bonne foy tout ce qu'il leur ordonneroit; ſur quoy le S. les ayant écoutez ils promirent entr'autres choſes de condamner authentiquement tout ce qu'ils avoient fait & enſeigné contre la Religion Catholique, & Dictinius s'obligea de luy-meſme à ſe contenter de ſon

Sent. defin. Conc. Tolet. 1. 400.

ordre de Prêtriſe, ſans pretendre jamais de s'élever juſqu'à l'Epiſcopat.

Mais les fourbes eſtant retournez en Eſpagne avec des Lettres que le ſaint Prelat Ambroiſe écrivit en leur faveur aux Evêques d'Eſpagne, firent tout le contraire de ce qu'ils avoient promis. Car ils ſoûtinrent comme auparavant leur hereſie, & Symphoſius eut l'audace de conſacrer Dictinius Eveſque d'Aſtorga; ſur quoy n'ayant pas voulu comparoître en un Concile tenu à Tolede, dont les Actes ſe ſont perdus, ils furent tous deux depoſez. Et ce fut alors que le ſaint homme Turibius fut mis en la place de Dictinius. Ces deux Relaps toutefois ſe reconnurent quelque temps aprés, & s'eſtant preſentez devant les Peres d'un autre Concile de Tolede, que nous appellons le premier, ils y

Ibid.

firent publiquement abjuration de leur hereſie, & enſuite on voulut bien ſouffrir qu'on les rétablît dans leurs Sieges, bien entendu aprés la mort, ou la ceſſion volontaire de ceux qui y avoient eſté ſolemnellement établis, & de plus à condition que la Communion Eccleſiaſtique à laquelle ils ſeroient receus, demeureroit ſuſpenduë juſqu'à ce qu'ils euſſent obtenu celle du Pontife Romain & de l'Eveſque de Milan.

Ainſi Dictinius ne fut pas effectivement rétabli dans ſon Siege, car il mourut avant Turibius qui quarante-ſept ans aprés ce Concile de Tolede écrivit à ſaint Leon cette Lettre où dans le Chapitre ſeiziéme, il ſe plaint des pernicieux Livres de cet homme, qui les avoit écrits avant ſon abjuration, & qui n'ayant pas eſté ſupprimez fai-

ſoient un grand mal dans toute l'Eſpagne. Le ſaint Pape répond à cela que ceux qui retiennent encore, & liſent avec tant de plaiſir ces Livres de Dictinius, ne ſont point du tout excuſables, & que quelque veneration qu'ils ayent pour ſa memoire, ils doivent faire grande difference de Dictinius converti à Dictinius heretique Priſcillianiſte, dont il faut qu'ils eſtiment & loüent la retractation, & non pas la doctrine qu'il a enſeignée de vive voix, & par écrit, lorſqu'il eſt tombé dans l'erreur. C'eſt pourquoy il declare, *Qu'on ne doit point tenir pour Catholiques ceux qui ſe ſervent de ces Livres qui ont eſté ſolemnellement condamnez, non ſeulement par l'Egliſe, mais auſſi par les Auteurs meſmes qui les ont faits.*

Nec inter Catholicos cenſeatur quiſquis u titur ſcriptis non ab Ec cleſiâ ſolùm Catholicâ, ſed etiam à ſuo auctore damnatis S *Leo Epiſt.* 93.

Qui peut douter aprés cela qu'il ne faille obliger ceux qui revien-

reviennent de l'erreur, non ſeulement à l'abjurer ſelon les formes preſcrites par l'Egliſe, mais auſſi à condamner formellement les Livres qu'ils ont faits pour la ſoûtenir, & que de peur qu'ils n'infectent de leur venin ceux qui prennent plaiſir à les lire, pour l'eſtime qu'ils font de leurs Auteurs, on ne doive les ſupprimer, & beaucoup plus ceux de ces Heretiques obſtinez qui n'ont jamais abandonné leur hereſie. Et c'eſt ce que pendant que j'écris cette partie de mon Hiſtoire le Roy Louis le Grand vient de faire par ſon Edit, le Parlement par ſon Arreſt, Monſeigneur l'Archeveſque par ſon Ordonnance, à laquelle il a joint la liſte des Livres Heretiques qui ſont ſupprimez, avec défenſe ſous de griéves peines à tous Libraires & Imprimeurs de les imprimer, de les vendre & de les

retenir, & à tous les particuliers de les lire.

Or parce que Turibius avoit averti ſaint Leon qu'il y avoit quelques Eveſques qui favoriſoient ces Heretiques, voici comme il en parle. *En quelle conſcience peuvent-ils s'attribuer l'honneur d'eſtre Eveſques, eux qui ne travaillent point pour le ſalut des ames qu'on leur a confiées? Les bêtes feroces battent la campagne pour ſe jetter ſur leur proye, & ils ne ferment pas la bergerie. Les larrons dreſſent des embuſches pour y entrer, & ceux qui doivent eſtre en ſentinelle pour les découvrir ne veillent pas pour empeſcher que l'on ne ſoit ſurpris. La maladie contagieuſe croît, & l'on ne ſonge pas à y apporter remede. Et quand ces Evêques, bien loin de faire leur devoir, ne veulent point s'accorder avec ceux qui le font, & quand meſme il font ſemblant d'anathematiſer*

Quâ conſcientiâ honorem ſibi præſticum vindicât qui pro animabus ſibi creditis non laborant? Beſtiæ irruunt, & ovium ſepta nó claudunt; fures inſidiantur, & excubias non prætendunt. morbi crebeſcunt, & remedia nulla proſpiciunt. Cùm autem etiam illud addunt ut his qui ſolicitius agunt conſétire detrectent, & im-

par leurs ſouſcriptions des propoſitions impies condamnées déja par tout le monde, que veulent-ils que l'on croye d'eux ſinon qu'ils ne ſont point du tout du nombre de nos Freres, mais qu'au contraire ils ſont du parti de nos ennemis ?

pietates olim toto orbe damnatas ſubſcriptionibus ſuis ſe anathematizare diſſimulant quid ſe intelligi volunt ; niſi quod nõ de numero fratrum, ſed de parte ſunt hoſtium. *S. Leo Epiſt. 93.*

Aprés avoir répondu aux articles propoſez par Turibius, ſaint Leon luy declare que pour remedier efficacement au mal que cauſe dans l'Eſpagne une ſi damnable hereſie : il ne trouve pas de meilleur moien qu'un Concile national, où les Eveſques de toutes les Provinces s'aſſemblent dans le lieu qu'ils trouveront le plus commode. Et pour cet effet il écrit aux Eveſques des Provinces de Tarragone, de Carthage, de Luſitanie, & de Galice, & donne ordre à Turibius de leur faire tenir ſeurement ſes Lettres, l'avertiſſant en meſme temps que ſi quelque choſe empeſche qu'on

ne puiſſe aſſembler tous ces Evêques dans un Concile general de toute la nation : il faut du moins qu'on en tienne un de la Province de Galice, afin qu'on puiſſe au plûtoſt apporter quelque remede à un ſi grand mal.

Galliciæ ſaltem in unum conveniant Sacerdotes. .... quò citius vel Provinciali Cõventu remedium tantis vulneribus afferatur.

Ce que ſaint Leon craignoit arriva : car comme la Galice, qui eſtoit alors d'une grande étenduë, ſe trouvoit ſous la domination de Rechila Roy des Sueves, & que les autres Provinces d'Eſpagne eſtoient ſous celle de Theodoric Roy des Viſigots, ces deux Princes qui n'eſtoient pas amis, ne voulurent point permettre que les Eveſques qui leur eſtoient ſujets, s'aſſemblaſſent hors de leur Royaume. Cela pourtant n'empeſcha pas qu'il n'y eut en Eſpagne un Concile National compoſé de deux, qui ſe tinrent en meſme-temps, l'un en Galice Royaume des Sueves,

& l'autre en celuy des Viſigots. Car ſur l'avis qu'eut ſaint Leon de ce differend qui eſtoit entre les deux Roys, il écrivit encore aux Eveſques des Provinces de Tarragone, de Carthage, de Luſitanie, & à ceux d'Andalouſie, leur ordonnant de s'aſſembler à part au meſme-temps que les Eveſques de Galice, auſquels il envoya de nouvelles inſtructions, tiendroient leur Concile. Et il voulut que les uns & les autres, comme s'ils euſſent eſté tous enſemble dans une meſme aſſemblée, agiſſent de concert contre les Priſcillianiſtes. *In Præfat. Concil. Bracar. 1.*

En effet ils le firent; ceux de Galice, qui, comme on le croit, s'aſſemblerent à Lugo, ne manquerent pas de communiquer aux autres les Inſtructions qu'ils avoient receuës de ſaint Leon; & ceux du Royaume de Theodoric, qui ſelon la commune o-

pinion tinrent leur Concile à
Ibid. Tolede, envoyerent à Balconius Metropolitain & Primat de Brague, qui preſidoit au Concile de Galice, la Regle & la Profeſſion de Foy, & les Decrets qu'ils firent contre l'hereſie de Priſcillien. Cette Regle de Foy ou ce Symbole que l'on a inſeré hors de ſa place parmi les Actes du
Concil. Tolet ann. premier Concile de Tolede, eſt
400. le premier de tous où l'on trouve cette addition touchant le ſaint Eſprit : *Qui à Patre Filioque procedit; qui procede du Pere & du Fils*, ce que les Peres de ce Concile avoient pris de la Lettre de S. Leon à Turibius, où pour confondre les Priſcillianiſtes, qui confondoient les trois perſonnes de la Trinité dans une ſeule, il montre qu'il faut neceſſairement que celuy qui engendre ſoit une Perſonne diſtincte de celuy qui eſt engendré, & que le ſaint Eſ-

prit qui procede de l'un & de l'autre, l'eſt auſſi de tous les deux.

Lorſque les Viſigots ſe convertirent de l'Arianiſme à la Foy Catholique ſous le Roy Recarede, ils firent leur Profeſſion de Foy avec cette addition au Symbole. Leurs Loix ordonnent qu'on la retienne toûjours, & qu'on ne reçoive les Juifs qui voudront embraſſer le Chriſtianiſme qu'avec cette Confeſſion de Foy. L'Egliſe la receut auſſi, comme on le voit au Symbole de Charlemagne qui fut recité au Concile VI. d'Arles ; & l'Egliſe Romaine, qui n'eut encore fort long-temps aprés cela que le Symbole des Apoſtres, quoy qu'elle crût comme tous les autres Egliſes, que le ſaint Eſprit procede du Pere & du Fils, ainſi qu'on le voit par la Lettre de ſaint Leon, ne ſe ſervit, dans les

Leg. Viſigot. lib. 12. apud Iſid.

Conc. Arel. 6. an. 813. Car. Magn. 13.

1014. ſacrées ceremonies du Symbole de Nicée & de Conſtantinople avec cette addition qu'à l'inſtance que l'Empereur ſaint Henry en fit au Pape Benoiſt VIII. afin de garder l'uniformité dans la Profeſſion de Foy, & qu'on vît que tous chantant également le meſme Symbole avoient auſſi une meſme créance.

Berno. Abb. Aug. de reb. ad miſſ. ſpect.

Ainſi c'eſt au Grand Pape ſaint Leon qu'on doit cette explication qui fut ajoûtée au Symbole de Conſtantinople, & que toute l'Egliſe a receuë, les Grecs meſmes dans l'union ſolemnelle qu'ils ont faite avec la Latine à Lyon & à Florence, & qu'ils ont enſuite rompuë par une horrible perfidie, que la Juſtice divine, irritée par leurs trop frequentes recheutes dans la meſme infidelité, a punie enfin par la perte de leur Empire, & de leur liberté.

Voilà ce que fit ſaint Leon dans ſon Pontificat contre les Priſcillianiſtes, les Pelagiens & les Manichéens, pour nettoyer de cette vermine la ſainte Egliſe. Mais ce n'eſt-là que le commencement, & comme le prelude des belles & grandes choſes qu'il a heureuſement executées pour ſon ſervice. Quand un fameux General d'armée, également ſage, vaillant & heureux, aprés pluſieurs petits combats, où il a toûjours eu l'avantage, trouve un puiſſant ennemy en raſe campagne avec toutes ſes forces: alors il fait connoître à toute la terre ce qu'il vaut, en luy donnant bataille, & remportant par ſon entiere défaite une Victoire complete qui le couronne d'une gloire immortelle. Ainſi aprés avoir battu ces reſtes d'Heretiques déja foudroyez par l'Egliſe, ſaint Leon trouvant un nouvel

ennemi dans l'Hereſiarche Eutychez appuyez du ſecours d'un Empereur, & d'un furieux Patriarche d'Alexandrie, ſuivi d'un parti formidable d'Evêques & de Moines revoltez, donne un nouvel éclat à ſon merite, en combattant ces Heretiques, & remportant ſur eux cette glorieuſe Victoire, qui luy a fait acquerir le ſurnom de Grand. C'eſt ce qu'il faut maintenant voir dans les Livres ſuivans

HISTOIRE
DU PONTIFICAT
DE
SAINT LEON
LE GRAND.

LIVRE SECOND.

IL y avoit déja dix-huit ans que l'Egliſe avoit condamné au Concile d'Epheſe l'Hereſie de Neſtorius, toute oppoſée au grand Myſtere de ANN. 448.

l'Incarnation : lorſqu'elle ſe vit attaquée par un autre Hereſiarque, qui prenant tout le contrepié du premier alla donner aveuglement dans l'autre extrémité, qui n'eſt pas moins contraire à l'admirable œconomie de ce meſme myſtere. Nous ſçavons tous que la Foy nous enſeigne qu'il conſiſte en ce que la Perſonne du Verbe divin s'eſtant unie ſubſtantiellement à la ſainte Humanité de JESUS-CHRIST, formée par l'operation du ſaint Eſprit dans le ventre virginal ; il n'y a dans ce divin Sauveur du monde que la ſeule Perſonne du Verbe ſubſiſtante dans ſes deux Natures tres-diſtinctes, la Divine, qu'il a de toute éternité comme Fils de Dieu ; & l'Humaine, qu'il a priſe dans la plenitude des temps, & ſelon laquelle il eſt Fils de l'homme ; il eſt né, il a ſouffert, il eſt mort & reſſuſcité pour

la redemption & le ſalut de tout le genre humain.

Il y a deux erreurs diametralement oppoſées l'une à l'autre, de deux Hereſiarques, qui ſur un meſme faux principe par lequel on confond la nature avec la perſonne, s'eſtant jettez dans deux extrémitez toutes contraires, ont combattu ce Myſtere ineffable en deux differentes manieres. La premiere eſt celle de Neſtorius Patriarche de Conſtantinople, qui veut que comme il y a deux Natures en Jesus-Christ, il y ait auſſi deux Perſonnes, l'une ſimplement homme, conceu du ſaint Eſprit, né d'une Vierge, mort & reſſuſcité; & l'autre le Verbe divin, qui ne s'eſt point uni ſubſtantiellement à cette Humanité, mais qui habite ſeulement dans cet homme admirable comme dans ſon Temple, où il s'eſt ſervi de cet inſtrument pour

operer tous ces effets miraculeux que nous liſons dans l'Evangile ; de ſorte que ſelon cette hereſie le Fils de Dieu ne s'eſt point fait homme, & la Vierge n'eſt pas Mere de Dieu, mais ſeulement de cet homme qui eſt né d'elle, ce qui ruine tout le myſtere de l'Incarnation.

L'autre hereſie toute contraire à celle-cy, & qui n'eſt pas moins oppoſée à cet adorable Myſtere, eſt celle d'un des plus grands adverſaires que rencontra Neſtorius quand il publia ſes erreurs. Celuy-ci fut Eutychez Archimandrite, c'eſt-à-dire, Abbé du plus grand & du plus celebre Monaſtere de Conſtantinople, & qui s'eſtoit acquis une fort grande reputation, pour le grand zele qu'il avoit témoigné en combattant avec ſes Moines de toute ſa force l'hereſie de Neſtorius, & à Conſtantinople, & au S. Con-

cile d'Epheſe, où elle fut ſolemnellement condamnée. Mais comme le zele, s'il n'eſt moderé par la prudence qui regle toutes les vertus, & retenu par celle-ci dans les bornes que luy preſcrivent la raiſon, les loix, & ſur tout la Foy devient aſſez ſouvent extravangance, emportement, folie, fureur, & meſme quelque choſe de pis : celuy qui échaufoit ce Moine trop ardent, quoi qu'il fût extrémement vieux, l'emporta ſi loin, qu'en attaquant aveuglément ſon adverſaire dans l'extrémité en laquelle il eſtoit tombé, il ſeprecipita dans l'autre, où il fit une ſeconde hereſie plus pernicieuſe encore & beaucoup moins ſoûtenable que la premiere.

Car ſoit que pour la haine & l'averſion qu'il avoit de Neſtorius il le voulût combattre en tout, ſans conſiderer que tout ce

que diſent les Heretiques n'eſt pas toûjours hereſie ; ſoit qu'il confondît comme luy la nature avec la perſonne, contre ce qu'eux-meſmes croioient du Myſtere de la Trinité, où il y a trois perſonnes parfaitement diſtinctes en une ſeule nature : il eſt certain qu'il donna dans l'extremité toute oppoſée à celle que Neſtorius avoit embraſſée. Celuy-ci reconnoiſſoit deux Natures en J. C., mais auſſi il reconnoiſſoit deux Perſonnes ; & celuilà confeſſant, comme il le devoit, en J. C, une ſeule Perſonne, vouloit auſſi, pour combattre Neſtorius en tout, qu'il n'y eût qu'une ſeule nature, contre la verité qui tient le milieu entre ces deux erreurs, reconnoiſſant contre Neſtorius la ſeule Perſonne du Verbe divin en JESUS-CHRIST ; & deux Natures tres-diſtinctes & unies en cette divi-

ne

ne perſonne, ſans mélange, & confuſion, contre l'hereſie d'Eutychez.

Ce Moine donc s'eſtant mis dans l'eſprit que pour n'admettre qu'une ſeule Perſonne en Jesus-Christ il ne faloit auſſi reconnoître en luy qu'une ſeule Nature, s'alla d'abord imaginer que le Verbe s'eſtoit formé luy-meſme dans le Ciel un corps d'une matiere celeſte, & qu'il l'avoit fait paſſer par la Vierge comme par un canal, ſans rien prendre de ſa ſubſtance. Mais s'eſtant apperceu qu'il s'enſuivroit de là que la ſainte Vierge ne ſeroit pas Mere de Dieu, ce qu'il avoit condamné dans Neſtorius, il changea d'avis, & dit, comme il s'en expliqua luy-meſme ſans biaizer au Concile de Conſtantinople, qu'à la verité avant l'union du Verbe avec la ſainte Humanité il y avoit deux Natures, la divi-

Liberat. in Breviar.

Ap. Concil. Calch. Act. 1.

ne dans Dieu, & l'humaine dans la Vierge, deſquelles JESUS-CHRIST fut compoſé dans l'Incarnation ; mais qu'aprés l'union de ces natures des deux il ne s'en eſtoit fait qu'une ; la divine par cette union ayant tellement conſumé & transformé en ſoy l'humaine, qu'elle avoit ceſſé d'eſtre ce qu'elle eſtoit auparavant ; de ſorte qu'il n'eſtoit demeuré en JESUS-CHRIST que la ſeule Nature divine du Verbe, ſous l'image & ſous l'apparence d'un corps humain, qui avoit ſemblé naître, ſouffrir, eſtre mort & reſſuſcité, & monté au ciel, quoy que dans la verité rien de tout cela n'ait eſté qu'en apparence : ce qui eſt détruire tout le Myſtere de l'Incarnation & de la Redemption des hommes.

* Voilà ce que ſaint Proſper d'Aquitaine & ſaint Leon nous apprennent de l'hereſie d'Euty-

Sub ſpecie hominis ſolam in eo Verbi Dei fuiſſe naturam. *Proſper. in Chron.*

Ipſâ unione, ex duabus naturis facta eſt una, humanitate conſumptâ, ita ut tantum illuſio fuerit quicquid humani apparuit. *S. Leo Serm. 27. cap. 1.*

Aſſerentes ſolam Deitatis in Chriſto fuiſſe naturâ, nec carnis humanæ quam umpſit ex Beata Maria Virgine habuiſſe penitus veritatem. *Serm. 63.*

* Jeſũ Chriſtum ſimulatoriè credit

chez, qu'ils connoiſſoient ſans doute beaucoup mieux, & qu'ils expliquent auſſi bien plus nettement que tous les autres. Ce n'eſt pas qu'Eutychez oſaſt dire tout ouvertement que JESUS-CHRIST n'avoit qu'un corps apparent & phantaſtique, & point d'ame, que la divinité, ce qu'il avoit pris de Valentin, de Manes, & d'Appollinaire, comme le remarque ſaint Leon en l'Epître cent trente-quatriéme : il laiſſoit tirer aux autres cette conſequence qui ſuit manifeſtement de ſon erreur, & ſe contentoit de ſoûtenir, comme il fit toûjours opiniâtrement, qu'aprés l'union du Verbe avec l'humanité il n'y eut plus qu'une ſeule nature en JESUS-CHRIST, & qu'il n'eut pas un corps formé de la ſubſtance de la Vierge & conſubſtantiel au noſtre, & que tous ceux qui reconnoiſſoient en luy deux Na-

omnia egiſſe, nec verum in ipſo corpus, ſed phantaſticâ corporis ſpeciem oculis apparuiſſe credentium. *Epiſt.* 134.

Ut quod noſtri ſimilis fuit atque conformis quædam non eſt naturæ fuerit imago non veritas. *Ep.* 27. *ad Pulcher.*

tures, diviſant JESUS-CHRIST en deux, dont l'un eſtoit Fils de Dieu, & l'autre Fils de l'homme, eſtoient Neſtoriens; & tout cela parce qu'il confondoit ici comme Neſtorius la Nature avec la Perſonne, ne voyant pas ni l'un ni l'autre, que comme ils reconnoiſſoient dans la Trinité une nature en trois Perſonnes, ce qui n'eſt qu'un ſeul Dieu, ils devoient auſſi confeſſer & adorer au Myſtere de l'Incarnation une ſeule Perſonne en deux Natures, d'où reſulte un ſeul JESUS-CHRIST Dieu homme, un ſeul Fils de Dieu & de l'homme tout enſemble.

Ce fut donc là l'hereſie d'Eutychez, qu'il crut pouvoir établir d'autant plus facilement & plauſiblement qu'elle eſtoit oppoſée à celle de Neſtorius, & qu'il ſembleroit n'agir en cela que par un bon zele, pour em-

peſcher que cette hereſie qu'on avoit en horreur particulierement à Conſtantinople & à Rome, ne ſe rétablît inſenſiblement ſous d'autres termes, qui, à ce qu'il diſoit, partageoient Jesus-Christ en deux, comme faiſoient les Neſtoriens. Pour cet effet il écrivit au Pape ſaint Leon en termes generaux, que ces Heretiques commençoient à reprendre de nouvelles forces, & qu'il y avoit grand danger qu'eſtant ſoûtenus de pluſieurs qui avoient les meſmes ſentimens, quoy qu'exprimez d'une autre maniere, ils ne répandiſſent bien-toſt le venin de leur hereſie dans tout l'Orient.

Le Saint qui ſçavoit avec quelle ardeur cet Archimandrite avoit combattu le méchant Dogme de Neſtorius, luy écrivit une Lettre fort obligeante, dans laquelle il le louë de ſon zele, &

Index animi tui eſt ſermo quem ſumpſimus, un-

de non ambigimus autorem Catholicæ Fidei Dominũ tibi in omnibus affuturum S. *Leo Epiſtol.* 9.

du grand ſoin qu'il a de conſerver la Foy Catholique dans ſa pureté, l'aſſurant que Dieu, qui en eſt l'Auteur & le Protecteur, ne manquera pas de l'aſſiſter en toutes choſes, & principalement dans une ſi ſainte entrepriſe ; & que pour luy, quand il ſçauroit quels ſont les fauteurs de cette hereſie, il y donneroit l'ordre neceſſaire, & tâcheroit de faire en ſorte qu'on arrêtât le cours d'un ſi grand mal.

Eutychez ayant pris adroitement cette precaution, qui pouvoit faire croire à ceux auſquels il montroit cette Lettre qu'il étoit fort approuvé du Pape, ſe mit à debiter ſon erreur plus hardiment, quoy qu'encore en particulier, & entre ſes amis, qui le viſitoient en ſon Monaſtere. D'abord il pervetit ſans peine tous ſes Moines, qui par complaiſance, ou par intereſt, ou, comme

la plus grande partie, par ignorance, eſtant preoccupez de cette fauſſe perſuaſion, qu'ils ne pouvoient jamais manquer en obeïſſant en toutes choſes ſans raiſonnement á leur Abbé, & en croyant tout ce qu'il leur diroit, ſe mirent aveuglément de ſon côté.

Il en attira pluſieurs autres, qui ſur ce qu'ils l'avoient toûjours reconnu grand ennemi de la doctrine de Neſtorius, croioient bonnement qu'il n'en vouloit qu'au Neſtorianiſme, & que pour n'eſtre pas Neſtorien il faloit ſuivre ſa créance. Mais quand il avoit affaire à des gens plus éclairez qui lui montroient la fauſſeté de ſa doctrine, par l'Ecriture comme elle eſt expoſée par les Peres, & par les Conciles repreſentant toute l'Egliſe : il diſoit, comme font les Proteſtants, qu'il ne s'arrêtoit point

Conc. Conſt. ap. Concil. Calched. Act. 1.

aux Peres qui pouvoient s'eſtre trompez; qu'il ne vouloit que l'Ecriture, & qu'on ne luy montreroit jamais qu'elle ait dit en termes formels, qu'aprés l'union il y a deux Natures en JESUS-CHRIST.

C'eſtoit en vain qu'on s'efforçoit de lui faire comprendre qu'il ſuffiſoit que la choſe ſignifiée par ces termes y fut clairement expoſée, comme les Peres au grand Concile de Nicée avoient décidé par l'Ecriture la conſubſtantialité du Verbe, quoy que ce terme *Conſubſtantiel* ne s'y trouvât pas. Il demeuroit toûjours opiniâtre ſur ce faux principe, Que l'Ecriture n'aiant point dit qu'il y eût deux natures en JESUS-CHRIST, il n'en faloit admettre qu'une.

Liber Brev. ap. 11. Conc. Conſt ap. Concil. Calched. Act. 1.

Cela fut cauſe qu'Euſebe Evêque de Dorylée en Phrygie, celuy de tous ſes amis qui avoit le plus

plus ſouvent & le plus fortement diſputé contre luy, voyant qu'il ne pouvoit ramener à la créance Catholique ce dangereux homme, qui par ſon autorité & par la reputation qu'il s'eſtoit acquiſe, pourroit faire beaucoup de mal, en corrompant l'eſprit de bien des gens auſquels il inſpiroit ſon hereſie; ſe reſolut de ſe ſervir d'une fort belle occaſion qu'il avoit de remedier promptement à un ſi grand mal. Flavien Patriarche de Conſtantinople y tenoit alors un Concile de trente-deux Eveſques, pour décider entr'autres choſes du differend qu'il y avoit entre le Metropolitain de Sardis en Lydie, & quelques Eveſques de ſa Province. Euſebe qui eſtoit un des membres de ce Concile, y preſenta ſa requeſte contre Eutychez, conjurant les Peres de l'obliger à ſe rendre au Concile, où il eſtoit preſt de le

convaincre d'une damnable hereſie, dont il n'avoit jamais pû le faire revenir ; proteſtant enſuite qu'il ſeroit inutile qu'on luy fît faire une nouvelle tentative ſur l'eſprit de cet obſtiné, qui ne ſe vouloit pas rendre à ſes raiſons.

Il ajoûta que la choſe preſſoit extrémement, & qu'il y avoit danger que ſon hereſie ne fît bien-toſt de grands progrez ; parce qu'il avoit fait porter à tous les Monaſteres de Conſtantinople; de Calcedoine & des environs un écrit contenant en forme de Profeſſion de Foy ſes Dogmes Heretiques, pour obliger les Abbez & les Moine à y ſouſcrire. Cela ſe trouva veritable par l'information que l'on en fit, ſuivant l'ordre du Concile, auquel on rapporta que les Abbez avoient refuſé tout net de ſigner l'écrit d'Eutychez, ayant tous ſuivi l'exemple de l'Archimandri-

te Martin qui renvoya les porteurs de l'écrit avec cette ſage réponſe, *Quand il s'agit de quelques propoſitions qui regardent la Foy, ce n'eſt pas à moy d'y ſouſcrire ; cela n'appartient qu'aux Evêques qui ont ſeuls le pouvoir d'en juger.*

Non meum ſubſcribere, Epiſcoporũ tantum eſt.

Le Concile donc ayant receu les excuſes d'Euſebe fit citer juſques à trois fois Eutychez, parce qu'il s'eſtoit excuſé premierement ſur ce qu'il avoit reſolu de ne ſortir jamais de ſon Monaſtere, où il pretendoit eſtre comme un mort dans ſon ſepulchre ; & puis ſur ſon indiſpoſition qui ne luy permettoit pas de ſortir. Mais enfin, comme aprés la troiſiéme citation on luy eut accordé un delay de ſept jours qu'il avoit demandé pour rétablir ſes forces, qu'il diſoit eſtre affoiblies par ſa maladie : il ne manqua pas d'y comparoître au huitiéme jour, mais d'une maniere

à laquelle on ne s'attendoit pas. Car il entra dans le Concile accompagné des principaux Officiers de l'Empereur, qui entreprit ſa défenſe, par une intrigue de Cour dont il faut maintenant que je dévelope le Myſtere & les ſuites, qui furent tres-funeſtes à la Religion & à l'Etat.

Il y avoit déja trente-huit ans que Theodoſe le jeune fils d'Arcadius regnoit en Orient, avec
446. plus de bonheur, de paix, & de tranquillité qu'on n'en pouvoit attendre en ce malheureux tems, où une furieuſe inondation de peuples Septentrionaux s'eſtoit répanduë de tous côtez ſur les Provinces de l'Empire; lorſqu'une ſoudaine revolution qui ſe fit à la Cour changea tout à coup avec la forme du Gouvernement toute la face des affaires. Ce Prince qui avec toutes ſes bonnes inclinations avoit l'eſprit foible &

tres-peu capable du Gouvernemẽt d'un ſi grand Empire, s'étoit pourtant mis en état d'y bien réüſſir, comme il fit, en aſſociant à l'Empire, & declarant Auguſte l'année même de ſa majorité Pulcheria ſa ſœur aiſnée, Princeſſe de beaucoup d'eſprit, d'une rare vertu & d'une prudence extraordinaire à ſon âge de dix-ſept à dixh-uit ans, ſur laquelle il ſe repoſoit de toutes choſes ; & qui en effet gouverna pour luy tres-ſagement, & tres-heureuſement veu le malheur des temps, leſpace d'environ trente ans.

Mais comme on a quelquefois veu des favoris qui n'eſtant propre qu'à divertir le Prince vouloient gouverner l'Etat, & qui aprés avoir penſé tout perdre ſe perdoient eux-meſmes, en tombant par leur mauvaiſe & malheureuſe conduite dans la juſte diſgrace de leur maître : c'eſt auſ-

ſi ce qu'on vit à la Cour de Theodoſe dans le funeſte changement qui s'y fit par l'avarice & par l'ambition d'un favori. Celuy-ci fut un méchant Eunuque nommé Chryſaphius, qui par ſes manieres flateuſes & complaiſantes, eſtant d'ailleurs grand fourbe, & fort adroit, ſçût ſi bien ſe rendre agreable à Theodoſe, qu'il devint inſenſiblement enfin Maître abſolu de ſon eſprit, qu'il tournoit ſans peine comme il vouloit.

Niceph libro 4. caſ. 47.

Or il eſtoit grand ennemy du Saint-homme Flavien, que ſon merite reconnu de tout le monde & appuyé de la puiſſante recommandation de Pulcheria, avoit élevé depuis peu ſur le trône Patriarcal. La haine qu'il avoit conceuë contre luy, venoit non ſeulement de ce qu'on l'avoit élû malgré les pourſuites qu'il avoit faites pour un autre, mais auſſi de l'affront qu'il croyoit en

avoir receu, dans une occaſion où le ſaint Prelat luy avoit genereuſement refuſé ce qu'il en pretendoit tirer injuſtement. Car comme il luy eut fait dire ſous-main, qu'il eſtoit à propos qu'il fît quelque honnête preſent à l'Empereur en reconnoiſſance de ce qu'il l'avoit fait élire; le ſaint Prelat luy envoya quelques pains qu'il avoit benits pour les offrir à Theodoſe. L'Eunuque avare fort ſurpris de voir un preſent de cette nature qui ne ſatisfaiſoit nullement ſon avarice, car il pretendoit bien en profiter, eut l'effronterie de luy faire dire tout ouvertement & ſans biaiſer, que c'eſtoit de l'or qu'il devoit donner & non pas du pain. A quoy Flavien repliqua ſur le champ pour toute réponſe, qu'il n'avoit point d'or que celuy des vaſes ſacrez, qui n'étoient pas à luy, mais à ſon Egliſe, & aux pau-

vres, quand la neceſſité l'obligeroit à les employer pour leur nourriture.

Cela piqua ſi fort Chryſaphius & le mit en telle fureur, qu'il reſolut de ne rien épargner pour perdre le ſaint Patriarche, & le renverſer de ſon trône. Mais comme il eſtoit perſuadé qu'il ne viendroit jamais à bout de ſon deſſein, tandis que Flavien ſeroit appuyé d'une auſſi puiſſante protection que celle de Pulcheria; voyant d'ailleurs qu'il ne pourroit jamais eſperer de plus haute fortune que celle d'eſtre le premier dans les plaiſirs du Prince, ſans avoir aucune part au gouvernement, tandis qu'elle ſeroit Maîtreſſe des affaires; ſa haine jointe à ſon ambition & à ſon avarice, le pouſſa ſi loin, qu'elle luy fit meſme entreprendre de la détruire, & de la faire chaſſer de la Cour.

Pour cet effet il ſe ſervit adroi-

tement, mais avec une extréme malignité, d'un peu de chagrin qu'avoit l'Empereur, & de la colere où eſtoit l'Imperatrice Eudocia ſa femme, pour une action aſſez mal entenduë que Pulcheria avoit faite peu de jours auparavant, & qui aſſurément ne pouvoit plaire ni à l'un ni à l'autre. Car cette Princeſſe, pour corriger l'Empereur ſon frere, de l'extréme facilité qu'il avoit à ſigner les Requeſtes la pluſpart du tems ſans regarder ce qu'elles contenoient, s'aviſa de luy en preſenter une, où elle le prioit de luy ceder Eudocia, & de conſentir qu'elle fût ſon Eſclave. Ce Prince recevant une Requeſte de la main de ſa ſœur, ſur laquelle il ſe repoſoit du gouvernement de l'Empire, ne manqua pas de la ſigner ſur le champ, & de la luy rendre ſans l'avoir leuë. Et comme peu de temps aprés cela

Eudocia fut allé rendre viſite à Pulcheria, celle-ci la fit arrêter dans ſon Palais, diſant qu'elle luy appartenoit comme eſtant ſon Eſclave. Surquoy l'Empereur ſurpris de cette action, ayant fait bien du bruit pour l'obliger à luy rendre ſa femme, qui en faiſoit encore plus que luy, & ſe plaignoit amerement d'une ſi étrange inſulte ; Pulcheria luy fit lire ce qu'il avoit ſigné luy-meſme, ſans ſçavoir ce qu'on luy demandoit ; & aprés luy avoir fait voir par là, à quoy il s'expoſoit en ſignant de la ſorte les Placets qu'on luy preſentoit, elle luy renvoya l'Imperatrice.

A la verité l'avis eſtoit bon, mais cette maniere bizarre & choquante de le donner, n'eſtoit point du tout agreable. Les honnêtes gens, & ſur tout les Princes n'aiment pas qu'on les avertiſſe en les joüant; & ces ſortes de jeux

qui choquent la bien-ſéance & le reſpect, où l'on n'eſt gueres d'humeur à entendre raillerie, ne manquent pas d'avoir ordinairement de fâcheuſes ſuites. Theodoſe en eut du chagrin, & du dépit, & trouva qu'on s'eſtoit mocqué de luy doublement en luy preſentant une Requeſte ſi bizarre, & en luy retenant ſa femme; & celle-ci qui avoit de l'eſprit autant que l'on en peut avoir, ne pût ſouffrir qu'on l'eût traitée comme on eût fait une innocente, & prit cette action pour un affront ſignalé qu'on lui avoit fait.

Chryſaphius qui eſtoit Grand-Chambellan, le confidant & le favori de ſon Maître, qui avoit coûtume de luy décharger ſon cœur dans tous ſes chagrins, crût que c'eſtoit là une fort belle occaſion pour faire ſon coup par le moyen d'Eudocia. Cette

Princeſſe, outre qu'elle eſtoit irritée de l'affront qu'elle croyoit avoir receu, avoit encore beaucoup de chagrin de ce que Pulcheria qui gouvernoit tout, la traitoit avec quelque ſorte d'Empire comme ſa creature, ſans lui donner aucun pouvoir; croyant qu'il luy devoit ſuffire qu'encore qu'elle ne fût qu'une pauvre Athenienne, fille du Phlioſophe Leontius, elle eût néanmoins obligé l'Empereur à l'épouſer pour ſon excellente beauté.

Mais elle ne ſçavoit pas toute habile & adroite qu'elle eſtoit, qu'ayant mis ſur le trône une perſonne qui avoit autant d'eſprit que de beauté, elle ne pouvoit manquer d'avoir bien-toſt une Rivale en ambition, qui auroit de la jalouſie d'un pouvoir auſſi abſolu que le ſien, & voudroit du moins partager avec elle cette ſupreme autorité qu'elle

poſſedoit tout entiere. Chryſaphius qui connoiſſoit la diſpoſition de ſon eſprit, n'eut pas peine à luy perſuader qu'elle n'auroit jamais une plus belle occaſion de ſe retirer de cette ſpecieuſe eſpece de ſervitude où elle étoit, & de devenir enfin veritablement Imperatrice auſſi bien d'effet que de nom. Il luy apprit ce qu'elle avoit à faire pour cela, & cette femme habile & bien inſtruite, ſçût ſi adroitement employer auprés de l'Empereur ſon mary tout ce qu'elle avoit d'eſprit & de charmes, en le picquant d'honneur, luy qui l'eſtoit déja d'ailleurs contre ſa ſœur, & luy remontrant qu'il luy eſtoit honteux d'eſtre ſi long-temps ſous la tutelle & la Regence d'une fille, qu'elle le fit enfin reſoudre à ce qu'elle voulut.

Ce fut que Theodoſe ayant fait appeller le Patriarche, luy

declara dans un tres- grand ſecret ſa volonté, & l'obligea, en le luy commandant abſolument ſans qu'il s'en pût défendre, à lui promettre que la premiere fois que Pulcheria iroit à l'Egliſe Patriarchale, il la feroit Diaconiſſe ſuivant la coûtume de ce temps-là, quelque reſiſtance qu'elle y pût faire; aprés quoy il ne luy ſeroit plus permis ſelon les Loix de l'Egliſe de ſe mêler des affaires du monde.

La parole en eſtant donnée, Chryſaphius ne douta plus que ſon deſſein ne reuſſit. Car ſi le Patriarche la gardoit, Pulcheria ſeroit obligée de quitter la Cour, aprés quoy l'on ſe déferoit aiſément de luy; & s'il y manquoit, l'Empereur auroit ſujet de le chaſſer comme un perfide, &c'eſt ce que ce fourbe pretendoit. La choſe toutefois tourna d'une autre maniere, mais qui

ne laiſſa pas d'eſtre tres-conforme à l'intention de cet Eunuque. Le Patriarche pour n'eſtre pas réduit à cette fâcheuſe neceſſité de faire ce qu'il avoit promis à l'Empereur, fit avertir fort ſecretement Pulcheria de ce qu'on avoit réſolu, & de la tempête qui devoit fondre tout à coup ſur elle, la conjurant, pour ſe mettre à couvert & luy auſſi, & rendre le deſſein de leur ennemy commun inutile, de ne point venir à l'Egliſe.

Elle n'y alla donc point contre ſa coûtume, ce qui ſurprit l'Empereur & Chryſaphius. Ils en devinerent pourtant aſſez facilement la cauſe, ne doutant point du tout que Flavien n'eût découvert tout le Myſtere, & ne les eut trahis; ce qui les fit reſoudre à s'en venger à la premiere occaſion, n'oſant ſe prevaloir de celle-ci, dont ils ne vouloient

pas qu'on ſçût le ſecret qui les eut deshonorez. Ils eurent cependant le plaiſir d'avoir par une autre voie ce qu'ils avoient pretendu de leur lâche & malin artifice : car Pulcheria voyant bien qu'aprés avoir fait une ſemblable démarche on n'en demeureroit pas là, & que la reſolution de l'éloigner de la Cour eſtoit priſe, aima mieux les prevenir & faire genereuſement d'elle-meſme, ce qu'il eût falu qu'elle fît avec peu d'honneur malgré qu'elle en eût.

Cela reſolu de la ſorte, elle ſe déchargea du ſoin des affaires, remettant tout entre les mains de l'Empereur ſon frere, & proteſtant qu'elle vouloit donner le reſte de ſa vie uniquement à l'un neceſſaire & au ſoin de ſon ſalut ; & aprés s'eſtre aiſément défaite de ces froides civilitez qu'on luy fit, pour faire ſemblant qu'on eût

eût eſté bien aiſe de la retenir, elle ſe retira en une de ſes Maiſons hors de Conſtantinople dans l'Hebdomum, lieu fort agréable, rempli de magnifiques Edifices qui formoient le plus beau des Faux-bourgs de cette grande Ville, le long de la Propontide, du côté de la porte dorée, par où les Empereurs faiſoient ordinairement leur entrée quand ils alloient prendre poſſeſſion de l'Empire.

Ainſi Chryſaphius & l'Imperatrice Eudocia, qui agiſſoit toûjours de concert avec luy, devinrent Maîtres des affaires : car Theodoſe qui avoit eſté gouverné toute ſa vie, ne s'y pouvant nullement appliquer, leur abandonnoit abſolument le ſoin de toutes choſes. Voilà l'état où ſe trouvoit la Cour lorſqu'on preſſoit l'Archimandrite Eutychez de comparoître devant le Conci-

le de Flavien, pour y répondre
484. ſur l'accuſation que l'Eveſque de Dorylée avoit intentée contre luy.

Ce Prelat, ſuivant l'ordre des Jugemens Eccleſiaſtiques, avoit fait auparavant ſa profeſſion de Foy, par laquelle, pour établir un ſolide fondement de ſon accuſation, il avoit declaré que ſelon l'ancienne créance de l'Egliſe & des ſaints Peres, reconnus de tout le monde pour tres-orthodoxes, il confeſſoit deux Natures en JESUS-CHRIST unies ſubſtantiellement en une ſeule Perſonne, ce qui fut approuvé de tout le Concile. Eutychez voiant bien que c'eſtoit ſur cela qu'il faudroit répondre, & que ſon méchant Dogme, qu'il vouloit ſoûtenir juſqu'à la fin, eſtoit tout contraire à cette doctrine, ſortit de ſon Monaſtere, non pas pour ſe preſenter d'abord au

Concile comme il le devoit faire, mais pour s'aller jetter entre les bras de Chryſaphius, qui l'aimoit & l'honoroit beaucoup, parce que cet Abbé l'avoit tenu ſur les ſacrez Fonts de Baptéme. Et ce vieux Moine tres-malicieux, n'ignoroit pas d'ailleurs que ce puiſſant Miniſtre haïſſoit à mort le Patriarche Flavien. *Liberat. in Brev. c. 11.*

Il luy dit donc que ce Prelat, & l'Eveſque de Dorylée, qui avoient entrepris de rétablir le Neſtorianiſme, qu'ils ſoûtenoient tous deux ſous d'autres termes, ſçachant que luy & ſes Moines s'y eſtoient toûjours oppoſez plus fortement que tous les autres, avoient reſolu de le perdre; que pour cet effet Flavien, qui s'eſtoit rendu Maître de ſon Concile, l'y avoit fait citer ſur une fauſſe accuſation d'Euſebe de Dorylée ſon ennemi mortel: que comme il n'y avoit aucune

ſeureté pour luy dans cette Aſſemblée, il le ſupplioit de le prendre en ſa protection, & d'empeſcher qu'on opprimât ſon innocence dans ce Synode particulier de Flavien, où l'on vouloit détruire ce qu'on avoit ſi ſaintement & ſi ſolidement établi contre l'impie Neſtorius dans le grand Concile d'Epheſe. Chryſaphius ravi d'avoir trouvé une ſi belle occaſion de ſe venger de Flavien, entreprit cette affaire avec ardeur; & ſçût ſi bien tourner l'eſprit de Theodoſe, ſous pretexte de maintenir le Concile d'Epheſe qui eſtoit l'ouvrage de ce Prince, qui d'ailleurs n'aimoit pas le Patriarche, qu'il luy fit faire tout ce qu'il voulut en faveur d'Eutychez. Voici comme on y procede.

Le jour eſtant venu auquel il s'eſtoit obligé de comparoître devant le Concile, l'Empereur y

Liberat. in Brev. Act Concil. Conſt.

envoya le Grand Silentiaire, c'eſt à dire, à peu prés ſelon noſtre uſage, le Doyen des Conſeillers d'Etat, & le Patrice Florentius, ayant avec eux cet Archimandrite ſuivi de deux groſſes troupes, l'une de Moines & l'autre de Soldats des Gardes avec leurs Officiers, qui firent dire aux Peres aſſemblez qu'on ne ſouffriroit pas qu'il entrât, qu'on ne leur eût promis de le leur remettre entre les mains quoy qu'il pût arriver : & comme enſuite on leur eut fait ſçavoir que le Grand Silentiaire eſtoit là, de la part de l'Empereur, on le fit entrer au Concile. *apud Concil. Calched. Act. 1.*

Là, aprés avoir ſalué les Peres, il leut l'Ordonnance de l'Empereur, par laquelle, aprés avoir declaré que pour conſerver la Foy Catholique dans ſa pureté, il veut qu'on garde exactement ce que le Concile d'Epheſe a dé-

fini contre Neſtorius, il ordonne que le Patrice Florentius, qu'on ſçait eſtre fort zelé & tres orthodoxe, aſſiſte au Concile pour prendre garde à ce qui s'y fera, parce qu'il s'agit de la Foy. Surquoy, aprés de grandes acclamations que le Concile, ſuivant la coûtume, fit à la loüange de l'Empereur; on fit entrer le Patrice Florentius qui prit ſa place. Puis Eutychez & l'Eveſque de Dorylée s'eſtant preſentez, celui-ci pour accuſer, & l'autre pour répondre, on lût les Actes des Séances precedentes. Et comme on fut venu à la lecture de cet endroit de la Lettre de ſaint Cyrille à Neſtorius, où ce ſaint Pere confeſſe deux Natures en JESUS-CHRIST, Euſebe de Dorylée, & puis Flavien preſſerent Eutychez de répondre préciſément, & de declarer s'il croyoit ou non que l'union ſe

Epiſt Cyrill. ad Neſtor ap. Concil. Epheſ.

Confitetur ne duarum naturarum unitionem

fût faite en Jesus-Christ de deux Natures dans une ſeule Perſonnes. Alors ce vieux Moine croiant avoir de quoy ſe tirer aiſément d'affaire, parce qu'il croioit effectivemét que le Verbe divin s'eſtoit uni avec l'Humanité dans l'Incarnation, oüy, dit-il, je confeſſe que cette union s'eſt faite des deux Natures. Euſebe, qui connut d'abord par où ce fourbe ſe croioit ſauver, revient promptement à la charge, lui diſant, cela ne ſuffit pas Seigneur Abbé, confeſſez-vous encore ou non, qu'il y a deux Natures aprés l'union, & que Jesus-Christ nous eſt conſubſtantiel ſelon la chair.

Eutychez ſe voyant ſi fort preſſé prit un autre détour, & s'adreſſant aux Peres il leur dit: Je ne ſuis pas venu pour diſputer, mais pour vous ſatisfaire ſur ma créance que voici dans ma Pro-

factam in una Perſona an non?

Dicito nunc ſi ex duabus naturis unitionem confiteris.

Etiam ex duabus naturis?

Confiteris duas naturas Domine Archimandrita poſt incarnationem, & conſubſtãtialem nobis eſſe Chriſtũ ſecundùm carnem, an non?

feſſion de Foy que je vous preſente. Mais comme on vit qu'elle n'eſtoit pas ſincere, qu'en y diſant beaucoup de bonnes choſes, & proteſtant qu'il tenoit les Conciles de Nicée & d'Epheſe, il n'y diſoit pas ce dont il s'agiſſoit, & qu'on vouloit abſolument qu'il dît; on ſe mit à le preſſer ſi vivement de répondre preciſément à ce qu'on luy avoit demandé, que ne pouvant plus reſiſter il leva tout à coup le maſque, & dit enfin hautement & ouvertement qu'il reconnoiſſoit deux Natures avant l'union, mais qu'aprés l'union, il n'en tenoit & n'en confeſſoit qu'une. Et quoique les Peres, & Florentius même qui étoit bon Catholique, puſſent faire pour l'obliger à ſe dédire, & à condamner cette erreur ſi contraire à l'Ecriture, & à l'expoſition des ſaints Peres, il demeura toûjours opiniâtre, proteſtant

proteſtant qu'il ne parleroit jamais autrement de ſon plein gré.

C'eſt pourquoy, de l'avis de tout le Concile, Flavien prononça contre luy juridiquement la Sentence, par laquelle on le degrade, & on le prive de toutes les fonctions des Ordres ſacrez; on luy ôte ſon Abbaye & toute ſorte d'Intendance ſur les Monaſteres; & enfin on l'excommunie, & tous ceux qui luy parleront & auront commerce avec luy. Cette Sentence fut ſignée par trente-deux Eveſques, & par vingt-trois Archimandrites Pretres, qui aſſiſterent à ce Concile. *Act. Concil. Conſtant. ap. Concil. Calch. Act. 1.*

Nonobſtant tout cela Eutychez, comme il avoit la protection de Chryſaphius, & l'eſcorte des Soldats des Gardes, auſquels il le faloit rendre comme on l'avoit promis, ne laiſſa pas

de ſe retirer dans ſon Monaſtere avec ſes Moines, qui eſtoient tous pour luy, & de prendre aſſez adroitement les voyes de ſe pourvoir contre ce jugement; & voici pour cela ce qu'il fit.

S. Leo Epiſt. 8. ad Flav. Ep. S. Petr. Chryſ. ad Eutych. ap. S. Leon.

Premierement il écrivit au Pape ſaint Leon, & à quelques-uns des principaux Eveſques d'Occident, comme entr'autres à ſaint Pierre Chryſologue Archeveſque de Ravenne, des Lettres toutes remplies de fauſſetez pour ſurprendre leur Religion. Car il dit dans ces Lettres qu'encore qu'il tienne inviolablement la Foy du ſaint Concile de Nicée, il a eſté tres-injuſtement accuſé d'hereſie ſans aucune preuve; & pour le faire accroire au Pape il luy envoye, par une extréme malice, la Requeſte qu'Euſebe de Dorylée preſenta au Concile contre luy, ſans ſpecifier l'hereſie dont il pretendoit le

449.

Ep. S. Leon. 7. ad Theod.

convaincre, comme ſi on l'eût ſeulement condamné ſur une accuſation vague & ſans luy avoir rien marqué en particulier. Il ajoûte-là qu'il s'eſtoit preſenté de luy-meſme, eſtant tout preſt encore, comme il l'a toûjours eſté, de ſe ſoûmettre & de ſe retracter, ſi l'on trouve qu'il ait quelque ſentiment contraire à la foy. Enfin que l'on a tellement agi contre toutes les formes dans ce jugement, qu'encore qu'il en ait appellé ſelon toutes les Loix, on n'a neanmoins jamais voulu recevoir ſon appel.

Il fit plus : car par le credit de Chryſaphius qui gouvernoit abſolument l'Empereur ſon maître, il fit en ſorte que ce Prince écrivit en ſa faveur au Pape, comme ſi tout le mal venoit du Patriarche Flavien, & que tout fût en trouble & en deſordre dans l'Egliſe de Conſtantinople, par la

maniere violente & precipitée dont il avoit traité un homme auſſi conſiderable que l'Archimandrite Eutychez. Enfin ce méchant Heretique eut l'impudence de faire courir par toute la Ville une proteſtation toute pleine de fauſſetez & d'injures atroces contre ſon Patriarche, pour émouvoir le peuple contre luy.

Epiſt. Flav. ad S. Leon.

Cependant Flavien n'écrivit point de ſon côté à ſaint Leon, parce qu'il croyoit cette affaire conſommée, comme en effet elle le devoit eſtre par la condamnation d'un Moine ſon ſujet, qu'il avoit pû legitimement juger dans ſon Dioceſe, où ce vieux rêveur tâchoit de renouveller de vieilles erreurs d'Appollinaire & de Valentin déja mille fois condamnées. Et c'eſt ce que l'Eveſque qui faiſoit ſon devoir en jugeant dans les formes, & puniſſant le criminel, n'eſt pas obligé de rap-

porter au Pape.

Leon qui avoit eſté tres-mal informé par les Lettres d'Eutychez & de Theodoſe, récrivit à ce Prince qu'il ne ſçavoit pas ce qui avoit pû obliger le Patriarche à excommunier ce Preſtre, qui luy avoit envoyé la requeſte de ſon accuſateur, qui ne diſoit rien là qu'en general, ſans marquer en particulier aucune erreur; & que comme on ne peut juger équitablement, & condamner un homme ſans qu'on diſe preciſément de quoy on l'accuſe; & s'il s'agit de doctrine qu'elle eſt ſon erreur; il écriroit au Patriarche pour en eſtre bien informé. En effet il le fit, & aprés luy avoir témoigné qu'il s'étonnoit de ſon ſilence en une pareille occaſion, où comme l'Empereur l'avoit écrit, l'affaire d'Eutychez cauſoit de fort grands troubles dans Conſtanti-

Ep. S. Leon. ad Flavian.
Ep S. Leon. ad Theodoſ.

nople : il luy demande une exacte information de tout ce qui s'eſt fait dans cette cauſe.

Alors Flavien voyant que cet Heretique avoit tâché de ſurprendre le Pape & les Eveſques d'Occident, pour y faire couler inſenſiblement ſes erreurs, ſe crut obligé d'informer pleinement ſaint Leon de la verité ; ce qu'il fit en lui envoyant les Actes de ſon Concile, & luy écrivant deux Lettres ſur ce ſujet, dans leſquelles il découvre les fauſſetez & les menſonges, & luy expoſe les blaſphêmes d'Eutychez, & ſon obſtination pour laquelle on a eu raiſon de le condamner. De plus, il le prie d'écrire à l'Empereur pour l'exhorter à maintenir la Foy, & aux Evêques d'Occident, pour empeſcher qu'ils ne ſe laiſſent ſurprendre par l'artifice d'Eutychez. Enfin il luy fait voir que l'hereſie de ce Moi-

Epiſt. 1. & 2. Flav ad S. Leon.

ne n'eſtant formée que des vieilles erreurs d'Appollinaire & de Valentin, il ne faloit point de nouveau jugement, ni d'autre Concile pour la détruire, puiſqu'elle avoit eſté manifeſtement condamnée dans les grands Conciles Oecumeniques d'Epheſe & de Nicée; & qu'il ſuffiſoit pour pacifier toutes choſes, que ſa Sainteté declarât par ſes Lettres qu'elle conſentoit à tout ce que l'on avoit fait ſi juſtement contre cet Heretique.

Le ſaint Pontife ayant eſté ſi bien informé par le Patriarche, luy récrivit au plûtoſt, approuvant tout ce qu'il avoit fait, loüant le zele avec lequel il s'étoit ſi fortement oppoſé à l'erreur, & luy promettant de le ſoûtenir puiſſamment en une ſi ſainte cauſe; ce qu'il fit, comme nous l'allons voir dans les horribles ſuites qu'eut la protection

Cauſa enim eget ſolummodo veſtro ſolatio, atque defenſione quâ debeatis conſenſu proprio ad tranquillitatem & pacem cuncta perducere. Sic enim hæreſis quæ ſurrexit & turbæ quæ propter eam factæ ſunt facilè deſtruentur. *Ep. 1. Flav. ad S. Leon.* *Ep. S. Leon. ad Flav. ex cod. M. S. Card. Grimani ap. P. Queſnel.*

que Chryſaphius entrepriț de donner juſqu'au bout à cet Heretique, pour ſe venger de Flavien.

Car tandis que l'on écrivoit de la ſorte de part & d'autre, & ſans attendre les réponſes de S. Leon, Eutychez preſenta ſa Requeſte à Theodoſe, par laquelle il demandoit qu'on revît les Actes du Concile de Flavien, ſoûtenant que ce Patriarche les avoit falſifiez. Surquoi ce pauvre Prince ſuivant toûjours en toutes choſes l'avis de ſon Chryſaphius, fit aſſembler de nouveau les meſmes Eveſques qui avoient aſſiſté à ce Concile, à la reſerve de Flavien, en la place duquel il fit preſider Thalaſſius Evêque de Ceſarée en Cappadoce. Mais aprés tout, quand on eût lû publiquement ces Actes, & qu'on en eût bien examiné & peſé toutes les paroles, il ſe trouva qu'ils

eſtoient veritables, quelque effort que les Procureurs d'Eutychez, qui eſtoient trois de ſes plus habiles Moines, euſſent fait pour y trouver par leur chicane quelque changement.

Ils inſiſterent un peu plus ſur ce que l'appel qu'ils pretendoient avoir eſté interjetté par Eutychez ne ſe trouvoit point dans les Actes. Mais outre que tous les Evêques, & tous les Archimandrites qui avoient eſté à ce Concile dirent tous qu'ils ne ſçavoient ce que c'eſtoit que cet appel dont ils n'avoient jamais oüi parler: le Patrice meſme Florentius qui eſtoit là pour les intereſts de l'Empereur, ne dit autre choſe, ſinon qu'aprés que le Concile fut terminé, tout le monde ſortant de l'Aſſemblée en foule, Eutychez s'eſtant approché luy avoit dit tout bas à l'oreille qu'il appelloit non pas au Pape, mais

au Concile de Rome, de l'Egypte ou d'Alexandrie, & de Jeruſalem, ce que ce Patrice avoit dit au Patriarche quand il fut monté à ſon Appartement.

Ce témoignage du Patrice découvrit clairement l'illuſion & la fourberie d'Eutychez, parce qu'il eſt tout évident que cela ne peut eſtre un appel legitime, qui puiſſe ſuſprendre l'effet d'une Sentence. Mais enfin comme on vouloit trouver moyen de la caſſer, les Officiers de l'Empereur, à la Requeſte d'Eutychez, & ſur le ſimple témoignage d'un Prêtre, declarerent qu'on avoit falſifié ces Actes. Sur cela l'Empereur reſolut d'executer ce qu'il avoit déja déterminé auparavant, & d'aſſembler un Concile Oecumenique pour juger de ce differend qui eſtoit entre Eutychez & Flavien ſur un point de Doctrine touchant la Foy. Et comme on

Liberat. in Brev. ap. Concil. Calched Act.

Nicéph. lib. 14. c. 47.

lui avoit perſuadé que ce Patriarche n'eſtoit ennemi d'Eutychez, que parce que cet Abbé ſe declaroit toûjours hautement contre l'hereſie de Neſtorius que Flavien renouvelloit, en reconnoiſſant ſous le nom de deux natures, deux Perſonnes en Jesus-Christ, il voulut qu'il luy envoiât ſa Profeſſion de foy ſignée de ſa main; ce que les Papes & les Eveſques ont volontairement pratiqué plus d'une fois à l'égard des Rois & des Empereurs, & qui deſiroient ſçavoir d'eux-mêmes, en certaines occaſions, qu'elle eſtoit leur créance. *Liber. Diac. Brev. c. 11.*

Flavien, tout Patriarche qu'il eſtoit, ne balança pas un moment à ſatisfaire l'Empereur: il luy envoya ſa Profeſſion qu'il commence par cette belle Sentence, qu'il n'y a rien de plus convenable à un Eveſque bien inſtruit de nos Myſteres, & ſça- Nihil magis convenit Sacerdoti Dei, & Dogmatibus erudito

divinis quã paratum eſſe. &c.

vant dans la connoiſſance des vrays Dogmes de la Foy, que d'eſtre toûjours preſt, ainſi que l'ordonne ſaint Pierre, à rendre conte de ſa créance à tous ceux qui en voudront eſtre informez. Aprés quoy il expoſe nettement le Myſtere de l'incarnation, & les deux natures ſubſiſtantes dans la ſeule Perſonne du Verbe, inſiſtant principalement ſur ce point contre l'hereſie de Neſtorius, qui en admettoit deux auſſi bien que deux Natures. Mais quoy qu'il pût faire en cela, pour deſabuſer Theodoſe, on ne laiſſa pas de ſuivre la reſolution qu'on avoit priſe de faire aſſembler un Concile general, où l'on pût faire abſoudre Eutychez, & condamner le Patriarche Flavien. Et pour y réüſſir, Chryſaphius vouloit avoir un homme pour y preſider qui fût tout à lui, choiſiſſant pour cela Dioſcore Patriarche d'Alexandrie.

Ce Dioſcore eſtoit un des plus méchans hommes qui fut jamais, ſans foy, ſans conſcience, ſans honneur, ſans Religion, d'un naturel enclin à toutes ſortes de méchancetez, & ſur tout, ſuperbe, arrogant, emporté & violant à toute extremité; mais qui eſtant Preſtre d'Alexandrie ſçeut ſi bien cacher tous ſes vices, par une fine hypocriſie, ſous un air devot, humble & mortifié, & ſous les belles apparences de toutes les vertus contraires à ſes deſordres, qu'il paſſoit dans l'opinion de tout le monde pour un fort grand Saint; de ſorte qu'aprés la mort de ſaint Cyrille, il fut élû tout d'une voix Patriarche d'Alexandrie, avec l'applaudiſſement de tous les gens de bien, qui ſe rejoüiſſoient de voir un homme ſi humble, & d'un eſprit ſi doux, tel que Jesus-Christ le veut, éle-

Conc. Calch. act. 3.

444.

vé à cette haute dignité. Car c'eſt ainſi qu'en parle Theodoret, en le felicitant de ſon exaltation en l'une de ſes Lettres ; tant il y a peu de fondement à faire ſur l'apparence, ſi elle n'eſt bien ſoûtenuë par de bons & ſolides effets, qui ne trompent gueres ceux qui s'y connoiſſent.

Theodoret. Epiſtol. 60.

Or comme ce méchant hypocrite, qui eſtant arrivé où il pretendoit, ne ſe contraignoit plus tant, s'eſtoit inſinué bien avant dans l'eſprit de Chryſaphius, par le ſupport duquel il avoit opprimé & depoüillé de tous leurs biens les neveux de ſaint Cyrille ſon inſigne bienfaicteur, qui les luy avoit fort recommandez en mourant ; cet Eunuque auſſi méchant que luy, ſe reſolut de s'en ſervir pour perdre Flavien. A cet effet il voulut qu'Eutychez s'adreſſât à Dioſcore pour lui demander comme au premier Pa-

Liberat: Diac. Brev. c. 12. Nicephor. lib. 14, c. 47.

triarche de l'Orient, que, ſelon ſa Charge, il prît connoiſſance de ſa cauſe, où il s'agiſſoit de la Foy, qu'on vouloit corrompre par ceux qui renouvelloient le Neſtorianiſme, ſolemnellement condamné au Concile d'Epheſe; & en meſme-temps luy-meſme écrivit à ce Patriarche, qu'il ſçavoit luy eſtre tout dévoüé, que s'il faiſoit ce que l'on pretendoit de lui en faveur d'Eutychez contre Flavien, il pouvoit s'aſſûrer qu'on le gratifieroit en toutes choſes, & qu'il n'y a rien qu'on ne fît pour luy.

Dioſcore ſans balancer, luy promet tout, & écrit à Theodoſe que l'affaire dont il s'agit en cette occaſion eſt d'une ſi grande importance pour toute l'Egliſe, qu'il eſt abſolument neceſſaire, pour en porter un jugement définitif, que l'on convoque un Concile Oecumenique,

L'Imperatrice Eudocia qui agiſſoit de concert avec Chryſaphius pour ruiner Flavien, depuis qu'ils avoient fait éloigner de la Cour Pulcheria ſa Protectrice, contre laquelle le méchant Eunuque l'aigriſſoit continuellement, faiſoit auſſi tout ce qu'elle pouvoit auprés de Theodoſe pour l'obliger à faire tenir ce Concile; de ſorte que ce Prince, ſelon la reſolution qu'on luy avoit fait prendre, meſme avant la ſeconde Aſſemblée de Conſtantinople, qui ne finit que ſur la fin du mois d'Avril, convoqua en ſon nom & en celuy de Valentinien troiſiéme, un Concile general à Epheſe, pour le premier jour d'Aouſt.

Sent. Meliphtong Epiſ. in Conc. Conſtant. apud Conc. Calch. Act. 1

Liberat. cap. 12. ap Conc. Calch. Act. 1.

Chryſaphius, qui vouloit agir à coup ſeur, ne manqua pas de prendre toutes ſes précautions, pour faire en ſorte qu'il en fût abſolument le maître. Car il en

Epiſt. Theo-

fit

clure par les Lettres Imperiales tous ceux qui s'eſtoient le plus declarez contre Eutychez, ſous pretexte qu'ils favoriſoient le Neſtorianiſme, comme entr'autres Theodoret Eveſque de Cyre l'un de ſes plus grands adverſaires. On écrivit à Dioſcore qu'il choisît les Metropolitains & les Eveſques de ſon Patriarchat, qu'il meneroit avec luy au Concile, afin qu'il fût aſſuré de leur voix. On en fit venir d'autres des Provinces de l'Orient qu'on croyoit n'eſtre pas contraires aux opinions d'Eutychez.

doſ. ad Dioſcor. ap. Concil. Calched. Act. 1.

Et parce que les Archimandrites de Conſtantinople avoient refuſé d'y ſouſcrire, on ne voulut pas qu'ils s'y preſentaſſent. Et l'Empereur ordonna que le ſeul Barſumas Archimandrite de Syrie, méchant homme, & tout dévoüé à Dioſcore, y aſſiſtât au nom de tous les autres. Et

Epiſt. Theodoſ. ad Dioſcor. & ad Barſum ap. Concil. Calched. Act. 1.

ce qui eſt ſans exemple & manifeſtement contre la police de toute l'Egliſe, ſuivant laquelle c'eſt uniquement au Pape, comme Chef de l'Egliſe Univerſelle qu'il appartient de preſider, s'il le veut luy-meſme, ou par ſes Legats, aux Conciles Generaux, ce Prince par ſes Lettres ſacrées, c'eſt ainſi qu'on appelloit les Decrets & les Ordonnances des Empereurs, donna le pouvoir & l'autorité à Dioſcore pour preſider à ce Concile ſans parler du Pape.

Epiſt. Theodoſ. ad Dioſcor. ap. Con. Calch. Act. 1.

Auctoritaté & principatum tuæ præbemus Beatitudini.

Cependant, comme il ſçavoit bien qu'on ne peut tenir de Concile general, ſi les Eveſques d'Occident n'en ſont avertis, auſſi bien que ceux de l'Orient, afin qu'ils y aſſiſtent s'ils le veulent; il y invita par ſes Lettres ſaint Leon avec les Eveſques Occidentaux. Le ſaint Pontife qui n'avoit receu ſes Lettres que le

S. *Leo Epiſt. 33. ad Pulch.*

treiziéme de May, luy fit remontrer que le peu de temps qui reſtoit juſqu'au premier d'Aouſt qu'on avoit marqué pour le Concile, ne ſuffiſoit pas aux Eveſques pour faire leurs preparatifs, quand on les avoit avertis, beaucoup moins pour ſe rendre à Epheſe ; que pour luy, outre que ce n'eſtoit pas la coûtume des Papes d'aſſiſter à des Conciles hors de Rome, il ne pouvoit ſans mettre tout ſon peuple au deſeſpoir, l'abandonner en un temps où l'on craignoit une cruelle guerre par l'irruption des Huns. Et comme Theodoſe luy eût encore écrit ſur ce ſujet, il luy fit entendre qu'il ne faudroit point du tout aſſembler de Concile, puiſqu'il n'y pouvoit avoir aucun doute raiſonnable ſur la queſtion dont il s'agiſſoit. *S. Leo Epiſt. 17. ad Theod.*

Car en effet on voit dans les Lettres que ſaint Leon écrivit a-

vant ce Concile, qu'il declare hautement que le Dogme d'Eutychez eſt une hereſie toute manifeſte, & qu'il n'y a rien de plus clair dans l'Ecriture, & dans l'expoſition des ſaints Peres, que ce que nous croyons des deux Natures divine & humaine unies en JESUS-CHRIST, ſans aucune confuſion dans une ſeule Perſonne, & que c'eſt une veritable chair qu'il a priſe en ſe faiſant homme. C'eſt pourquoy il remontre à l'Empereur qu'on feroit beaucoup mieux de s'en tenir aux Conciles precedens ſans en aſſembler un nouveau, qui n'eſt nullement neceſſaire pour examiner un point de Doctrine qui ne ſouffre aucune difficulté. Que ſi pourtant il en veut un, il le ſupplie tres inſtament que s'il daigne accorder quelque choſe à ſes prieres, il ait la bonté d'ordonner que le Concile ſe celebre

S. Leo Epiſt. 17 ad Theod.

S. Leo. Ep. 9. Si pietas veſtra ſuggeſtioni & ſupplicationi noſtræ dignetur annuere, ut intra Italiam ha-

en Italie, où il l'assure qu'on aura bien-tost vuidé cette affaire, en pacifiant tous les troubles qui se sont élevez à cette occasion.

beri jubeatis Episcopale Concilium &c
15. Maii.
30. Mart.

Mais enfin, comme il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir de l'Empereur, qui avoit déja convoqué le Concile qu'il vouloit absolument qu'on tint à Ephese, dans le temps qu'il avoit prescrit, sans rien relâcher de ses Ordonnances, nonobstant tout ce qu'il luy put remontrer; il consentit pour le bien de la paix, à tout ce que cet Empereur voulut. Il luy écrivit mesme peu de temps aprés le plus honnêtement du monde, que ne pouvant se rendre à Ephese au jour assigné, ni quitter Rome en un temps si dangereux, vû principalement que la chose dont il s'agit estant si claire, il eût été plus à propos de ne point assembler de Concile; toutefois pour obëir en quelque ma-

20. Junii: Præsertim cùm tam evidens fidei causa sit, ut rationabilibus causis ab indicenda Synodo fuisset abstinendum. Tamen in quantum Dominus juvare dignatur, meum stu-

dium commodavi, ut clementiæ veſtiæ ſtatutis aliquatenus pareatur ordinariis hinc fratribus meis &c *S. Leo Epiſt. 17. ad Theod.*

niere à ſes ordres en cela même, il envoyeroit ſes Legats au Concile pour y tenir ſa place, ce qui ſuffiſoit pour faire ceſſer le ſcandale que ces troubles avoient cauſé, & pour terminer ſans peine une affaire, où il n'y avoit aucune difficulté, en faiſant voir qu'elle étoit déja décidée dans les autres Conciles.

Sur cela il faut que je diſe ce que je ne voy pas qu'on ait remarqué, & qui me ſemble neanmoins de la derniere importance pour l'honneur du ſaint Siege, ſçavoir, qu'il faut neceſſairement ou que ſaint Leon quand il envoya ſes Legats, ne ſçût pas que Theodoſe avoit nommé Dioſcore pour preſider au Concile, ou qu'il crût qu'on ne l'eût nommé qu'au cas qu'il ne vint point de Legats du Pape, & que les voyant il ne leur dût ceder ſans conteſtation la pre-

miere place, & ſans entreprendre, comme il fit, de preſider en leur preſence. Car quelle apparence que ſaint Leon qui eſt celuy de tous les Papes qui a le plus ſouvent, & le plus fortement prouvé par l'Evangile ſa Primauté de Droit divin, comme eſtant ſucceſſeur de ſaint Pierre, eût pû trahir lâchement ſon Miniſtere, & ſa ſuprême dignité de Chef de l'Egliſe, en ſouffrant que ceux qu'il envoyoit pour tenir ſa place au Concile, y fuſſent au deſſous de Dioſcore, & que celuy-ci, ſans eſtre ſon Legat, preſidât à l'excluſion des ſiens? Cependant il le fit, d'où il faut conclure que c'eſt par là meſme que commença ce renverſement de tout ordre, & cette horrible violence, qui d'un Concile Oecumenique qui avoit eſté aſſemblé & reconnu comme tel au commencement par

Hanc reverentiam divinis detulit inſtitutis, ut ad actæ diſpoſitionis effectum auctoritatem Apoſtolicæ

Sedis adhiberet.
S. Leo Ep. 15. ad Syn. Eph. Act. Concil. Epheſ ap. Concil Calched Act. 1. Liberat. in Brev. c. 11. 12. Evagr. l. 9 Proſper. in Chron. Niceph l 14 Brevicul. Eutychy. ap Sirm. App. act. Cod. Theodoſ.

le Pape, ainſi qu'il le declare luy-meſme, fit ce furieux brigandage que nous allons voir.

Les choſes eſtant diſpoſées de la ſorte par l'artifice de Chryſaphius, pour arriver ſeurement à la fin qu'il s'eſtoit propoſée, le Concile qui ſe devoit tenir le premier d'Aouſt fut differé juſqu'au dixiéme, pour attendre ceux qui n'eſtoient pas encore arrivez, & qu'on ſçavoit eſtre en chemin. Outre les Deputez de ceux qui n'avoient pû ſe rendre à Epheſe, il ſe trouva cent trente Evêques à ce Concile, entre leſquels les quatre Patriarches d'Orient, Dioſcore d'Alexandrie, Domnus d'Antioche, Flavien de Conſtantinople, & Juvenal de Jeruſalem, qui n'étoit encore que Patriarche honoraire, aprés lequel Dioſcore qui commença par là d'agir d'autorité abſoluë contre les ordres établis

établis, voulut que Flavien prit ſa place.

Le Proconſul d'Aſie Proclus, le Comte Elpidius, & le Tribun Eulogius confidens de Chryſaphius y entrerent, ayant ordre tres-exprés de l'Empereur, & par écrit, d'aſſiſter au jugement que l'on y rendroit en la cauſe d'Eutychez; & de faire en ſorte qu'on la jugeaſt promptement, comme on fit en deux ou trois Séances; de ne permettre point qu'aucun de ceux qui avoient jugé Eutychez à Conſtantinople prit place entre les Juges; de maintenir l'ordre, & d'empriſonner tous ceux qui feroient le moindre tumulte pour s'oppoſer au Jugement & aux déciſions qui s'y devoient faire touchant la Foy; & pour cét effet ils vinrent accompagnez de pluſieurs Compagnies de Soldats, qui inveſtirent l'Egliſe,

Theod. Ep. ad Elpid. ap. Conc. Calched. act. 1.

outre de nombreuſes troupes de Moines, tous Eutychéens & fort déterminez, qui avoient ſuivi l'Archimandrite Barſumas digne membre d'un tel Concile, & Eutychez, qui s'arrêta avec eux à la porte attendant qu'on l'y appellât pour ſe juſtifier.

Les Legats du Pape qui furent Jules Evêque de Puzzoli, René Prêtre du titre de S. Clement, & le Diacre Hilarus qui fut depuis Pape, eurent le temps qu'il leur faloit pour faire leur voyage, & arriver un peu avant le Concile à Epheſe; car ils étoient partis de Rome environ la my-Juin, chargez des Lettres que S. Leon leur donna pour l'Empereur, pour l'Imperatrice Pulcheria, qu'ils n'eurent pas la permiſſion de voir en ſa ſolitude, en paſſant par Conſtantinople, pour les Archimandrites de cette Ville Imperiale, pour le S.

Patriarche Flavien, pour Julien Evêque de l'Iſle de Cos, duquel il avoit coûtume de ſe ſervir, & qui fut ſubſtitué en la place de Jules decedé en chemin, & enfin pour le Concile. Il fait voir dans toutes ces Lettres que le Dogme d'Eutychez eſt une hereſie execrable & toute manifeſte, mais principalement en cette belle & grande Epître qu'il adreſſe au Patriarche Flavien, dans laquelle, comme il l'écrit aux Evêques d'Epheſe, il expoſe plus amplement ſon ſentiment, & la vraye Doctrine Orthodoxe touchant l'adorable Miſtere de l'Incarnation contre les deux hereſies oppoſées d'Eutychez & de Neſtorius.

C'eſt cette fameuſe Epître que S. Leon envoya depuis à toutes les Egliſes en forme de Lettre Circulaire, qui fut ſi hautement loüée au Concile de Calcedoi-

Petrus per Leonem ita loquutus eſt.

ne, qu'aprés qu'elle y eut eſté leuë, on s'écria que Saint Pierre avoit parlé de la ſorte par l'organe de ſaint Leon; que le Concile de Rome ſous le Pape Gelaſe trouva ſi excellente; qu'il excommunia tous ceux qui auroient l'audace d'y changer un ſeul ïota, & dont les illuſtres Prelats de l'Egliſe Gallicane firent tant d'état, qu'aprés en avoir recouvré une copie, ils l'envoyerent à ſaint Leon, le ſuppliant que s'il y manquoit quelque choſe, il l'y ajoûtât de ſa propre main, afin qu'on l'envoyât par tout dans les Gaules, non ſeulement aux Evêques, mais auſſi aux Laïques, qui ſouhaittoient paſſionément de lire une Epître qui faiſoit voir ſi manifeſtement la verité.

Ap. S. Leon. poſt Ep. 51.

Les Legats ayant ordre de preſenter d'abord aux Peres cette admirable Epître, afin qu'on

la leut avant toutes choſes, avec celle que le Pape leur écrivoit, entrerent au Concile. Mais ils eurent le déplaiſir de voir en y entrant que Dioſcore avoit occupé la premiere place, & vouloit preſider en leur preſence, quoy qu'ils repreſentaſſent la perſonne du Pape; qui comme le premier des Patriarches, & beaucoup plus, comme Chef de l'Egliſe doit toûjours eſtre à la tête des Conciles Generaux, quand il s'y trouve par luy-même ou par ſes Legats. Et pour leur faire voir qu'ils ne devoient nullement s'attendre à preſider, il eut l'aſſeurance de leur laiſſer une place vuide entre luy & le Patriarche d'Antioche, comme il paroiſt par le reproche qu'on luy fit au Concile de Calcedoine d'avoir mis le Patriarche de Conſtantinople aprés celuy de Jeruſalem à la cinquiéme place,

In his fratribus meis quos vice meâ miſi, me quoque adeſſe cum cæteris qui adfuerint exiſtimate. *S. Leo. Ep. ad Pulch. ip. Conc Calched. Ep. 17. ad Theod.*

Conſtantinopolitanũ Epiſcopum quare quintum poſue-

ſuerunt ? *Conc. Calch. Act.* 1.

ce n'eût eſté que la quatriéme s'il n'en eût laiſſé une vuide pour les Legats.

Cum judicandi perſonam non haberet præſumpſit, & Synodum auſus eſt facere ſine auctoritate ſedis Apoſtolicæ quod nunquam factum eſt nec fieri licet. *Conc. Calch. Act.* 1.

A la verité ce fut-là une entrepriſe inſoûtenable, & qui fit que cette Aſſemblée convoquée comme un Concile Oecumenique du conſentement du Pape, dés-là meſme ne le fut plus, parce qu'elle n'avoit point de Chef legitime, & que celuy qui uſurpoit cette qualité preſidoit ſans autorité, n'en ayant point eu du Pape, qui avoit envoyé ſes Legats à cette Aſſemblée pour y tenir ſa place. Et c'eſt ce que l'on reprocha à Dioſcore au Concile de Calcedoine, où d'abord on luy dit qu'il s'étoit attribué un pouvoir qu'il n'avoit pas, & qu'il avoit oſé tenir un Concile, c'eſt-à-dire y preſider ſans l'autorité du Pape, ce qui ne s'eſt jamais fait, & qui ne ſe doit auſſi jamais faire.

Auſſi les Legats voyant que la force l'emportoit, & ne voulant porter aucun prejudice à leur qualité & à la ſuprême dignité du Souverain Pontife, dont ils repreſentoient la perſonne, ne prirent point de place en ce Concile, où ils voulurent neanmoins aſſiſter hors de rang pour être témoins de ce qui s'y feroit, & pour empêcher autant qu'ils le pourroient qu'on n'y établît l'hereſie, voyant que tout y étoit aſſez diſpoſé. Pour cét effet ils preſenterent d'abord les Lettres du Pape au Concile, & ſon Epître à Flavien, demandant inſtamment qu'elles fuſſent leuës, ſelon la coûtume, avant qu'on traitât d'autre choſe. Dioſcore les fit recevoir, mais ce n'étoit que pour les retenir, & quelque promeſſe que ce fourbe eût faite meſme avec ſerment de les fai-

Legati vices habentes Papæ Leonis aſſidere non paſſi ſunt, eo quod non fuerit data præſeſſio ſanctæ ſedi eorum. *Liberat Breviar.* C. 12.

Act. Conc. Eph 2. *ap. Conc. Calch. Act.* 1.

re lire, & quelque inſtance qu'on luy fit de tenir ſa promeſſe, il n'en voulut jamais rien faire; ni meſme écouter les Legats, ſur ce que par un jeu concerté entre luy & Eutychez, celuy-ci proteſta hautement qu'il les recuſoit, parce que Flavien les ayant bien receus à leur arrivée, leur avoit donné à manger.

Ainſi tout ſe fit en cette Aſſemblée ſans ordre, ſans formalité, ſans aucune apparence de juſtice, la ſeule Loy qui regloit tout, ou plûtoſt qui deregloit tout, étoit la volonté abſoluë de Dioſcore, agiſſant toûjours imperieuſement par violence, & de la maniere du monde la plus tyrannique. Ses Notaires ne mettoient dans les Actes que ce qu'il vouloit qui y fût. Ils penſerent même caſſer les doigts à ceux de l'Evêque d'Epheſe auſquels ils arracherent de vive for-

ce leurs plumes, leur écritoire, & leur papier, pour les empêcher d'écrire fidélement ce qu'on disoit, & ce qu'on faisoit en cét effroyable desordre. On ne voulut pas souffrir que ni Flavien, ni Eusebe parlassent pour soûtenir, l'un son Arrest, & l'autre son accusation contre Eutychez.

On lût seulement la fausse Profession de foy de cét Heretique, & la Requête toute pleine de faussetez qu'il presenta contre eux. Aprés quoy, comme en lisant les Actes du Concile de Flavien on fut venu à cet endroit de la Lettre de saint Cyrille, où il dit positivement qu'il y a deux Natures tres-distinctes sans confusion dans une seule Personne en Jesus-Christ, un des Evêques Partisans de Dioscore se leve, & proteste qu'au sentiment de ce saint Pere & de saint Athanase, il n'y a qu'une seule Na-

ture aprés l'union. Et ſur cela ſans vouloir entendre ce qui eſt tres-vray, que le terme dont S. Cyrille s'eſt ſervi, ſignifie manifeſtement *Perſonne* à l'endroit dont il s'agiſſoit, les fauteurs d'Eutychez s'écrient, il n'y a qu'une ſeule Nature en JESUS-CHRIST, aprés l'union.

Alors comme ſi c'eût eſté là le ſignal que l'on eût donné pour un aſſaut general, les furieux Moines de Barſumas, & d'Eutychez, ſuivis des Soldats l'épée à la main, entrerent tous en furie, comme un torrent débordé, dans l'Egliſe, où ſe tenoit le Concile, en criant effroyablement, *qu'on coupe en deux celui qui a partagé* JESUS-CHRIST *en deux Natures; qui dit deux Natures eſt Neſtorien; qu'Euſebe qui diviſe* JESUS-CHRIST *ſoit brûlé tout vif.* En même temps les Soldats montrant l'épée nuë,

& hauſſant les cannes & les bâtons, menacent d'aſſommer quiconque oſera rien dire contre Eutychez. Quarante-deux Evêques qui avoient reſolu de ſoûtenir la bonne cauſe, ſont tellement épouvantez de ces menaces, que la parole leur tarit à la bouche ; quinze des plus déterminez Eutychéens crient encore plus haut que les Moines, *malheur à qui partage* JESUS-CHRIST *en deux Natures. qu'on extermine, & qu'on coupe en deux ces Neſtoriens.* Ainſi Dioſcore ravi de voir que rien n'oſe branler, prononce la Sentence d'abſolution en faveur d'Eutychez. Et il fallut que tous les Evêques, aux yeux deſquels on faiſoit briller les épées, & qu'on menaçoit du bâton, y conſentiſſent ſur le champ, du moins par leur ſilence. C'eſt ainſi que l'on fit triompher l'hereſie dans

Milites cum gladiis & fuſtibus inſtabant : timebamus gladios & fuſtes : ubi gladius & fuſtes qualis Synodus eſt? *Conc. Calched. Act.* 12.

ce beau Concile comme dans un champ de bataille, aprés y avoir remporté cette funeſte victoire par les cris & par les menaces des Soldats & des Moines.

Ap. Concil. Calch Act. 1. Mais ce ne fut pas là que s'arreſta la violence & la fureur de Dioſcore. Car aprés qu'il eût fait lire la déciſion du premier Concile d'Epheſe, qui en condamnant Neſtorius défend ſur peine d'excommunication pour les Laïques, & de depoſition pour les Evêques, d'y rien ajoûter, ny d'en rien diminuer, il demande á l'Aſſemblée ſi elle ne conſent pas à ce Decret ; on répond tout d'une voix qu'on y conſent. Alors Dioſcore ſans autre forme de procez, & ſans vouloir entendre Flavien ny Euſebe de Dorylée, prononce contre eux là Sentence de depoſition pour

avoir contrevenu à ce Decret, en ajoûtant à la définition du Concile des termes qui partagent JESUS-CHRIST en deux & renouvellent le Neſtorianiſme.

Cette horrible injuſtice ſurprit tous ceux qui n'avoient pas proſtitué leur honneur & leur conſcience à la paſſion de ce Tyran. Entre ceux-ci Oneſiphore Evêque d'Iconium, ſuivi de quelques autres ſe jette à ſes pieds, & le conjure au Nom de Dieu de n'en pas venir à cette extremité contre toute apparence de Juſtice. Mais ce furieux ſe levant de ſon trône, & les repouſſant rudement, proteſte qu'il ſe laiſſera plûtoſt couper la langue que de changer un ſeul mot de la Sentence qu'il a prononcée; & comme il ſe vit encore plus preſſé de ces Evêques qui luy em-

braſſoient les genoux, il ſe mit à crier de toute ſa force, où ſont les Comtes & les Soldats, qu'ils entrent.

A ce cri le Proconſul d'Aſie Proclus ſe jette dans l'Egliſe avec le Comte Elpidius & le Tribun Eulogius, ſuivis de leurs Soldats, montrant les chaînes & les menotes qu'ils tenoient toutes prêtes pour enchaîner & mener en priſon ceux qui feroient mine de reſiſter à Dioſcore. La veuë & le bruit de ces chaînes, la preſence des Comtes, qui ordonnoient qu'on obeît à Dioſcore, les cris & les menaces des Soldats, les inſultes de ces inſolens Moines qui crioient ſans ceſſe, *qu'on coupe en deux par le milieu du corps ces nouveaux Neſtoriens qui partagent* JESUS-CHRIST *en deux*, abbatirent tellement le courage de ces pauvres Evêques, comme ils l'a-

Eum qui dicit duas naturas in duo incidite, qui dicit duas naturas Neſtorianus eſt. *Conc. Calch. Act.* 1.

voüerent depuis, qu'aprés avoir été retenus par force dans cette Egliſe, depuis le matin juſques à la nuit ſans boire ni manger, ils firent enfin tout ce qu'on voulut, & ſignerent au Papier blanc que Dioſcore fit aprés remplir de ſa Sentence contre Flavien & Euſebe de Dorylée.

Il fit encore condamner & dépoſer avec la même violence Ibas d'Edeſſe, Theodoret de Cyre, quelques autres Evêques abſens, & même Domnus Patriarche d'Antioche, quoy qu'il eût ſouſcrit comme les autres, ſur ce qu'ils avoient autrefois écrit contre les douze Anathematiſmes de ſaint Cyrille, avec lequel ils s'étoient depuis réconciliez, en condamnant & anathematiſant comme luy de bonne foy Neſtorius. Ainſi tout plia ſous les ordres Tiranniques de Dioſcore, à la

reſerve des Legats du Pape & de Flavien. Ceux-là proteſterent hautement de nullité de tout ce qui s'eſtoit fait avec tant de fureur & de tyrannie dans cette Aſſemblée tumultueuſe, où il n'y avoit aucune forme de Concile : & celui-ci outre la même proteſtation qu'il fit avec Euſebe de Dorylée, en appella hautement au ſaint Siege.

Mais il leur en coûta beaucoup. Car Dioſcore pouſſant ſur cela ſa fureur & ſa rage à l'extremité, fit arrêter & traîner en priſon deux de ces Legats, contre le droit des gens; & le troiſiéme, qui fut le Diacre Hilarus eut toutes les peines du monde de s'évader dans ce tumulte, & d'arriver enfin à Rome par des chemins écartez, aprés avoir couru une infinité de dangers par terre & par mer. Pour Flavien il fut encore

encore bien plus maltraité. Car Dioſcore ne pouvant ſouffrir qu'il en eût appellé au Pape, s'alla jetter ſur lui tout en furie avec ſes Satellites, comme un chien tout écumant de rage aprés avoir rompu ſa chaîne, & l'ayant renverſé par terre & traîné hors de l'Egliſe, tandis que l'execrable Archimandrite Barſumas à la tête de ſes Moines crioit de toute ſa force: *Qu'on le tuë, qu'on le tuë,* lui donna tant de coups de poing & de pieds, lui marchant ſur le ventre, qu'il en mourut peu de jours aprés, ſoit comme on le menoit en exil à Epipe en Lydie, ſoit comme il y fut arrivé.

Conc. Calch. Act. 4. Act. 3. Evag. L. 2. C. 14 Niceph. L. 14. cap. 47. Marcell. Chron.

Voilà quel fut ce pretendu Synode, qui ayant eu le titre & la qualité de Concile Oecumenique, quand on en fit la convocation, devint auſſi-toſt qu'il fut aſſem-

blé une caverne de Brigands ; & fut changé en un vray coupe-gorge, que les Grecs & les Latins ont depuis appellé & appellent encore aujourd'huy le malheureux Brigandage d'Epheſe, duquel le Patriarche Flavien appella au ſaint Siege. Je ſçay que Monſieur Queſnel & le P. Chriſtianus Lupus, tous deux ſçavans hommes, ont des ſentimens fort differens touchant les appels d'Eutychez & de Flavien. J'ay leu fort exactement les longues diſſertations qu'ils ont faites ſur ce ſujet, l'un dans la nouvelle Edition des Oeuvres de ſaint Leon, & l'autre dans ſon grand Traité des appellations aux Papes, & dans ſes Notes ſur les Epîtres de divers Evêques touchant le premier Concile d'Epheſe ; mais aprés les avoir bien examinées, il me ſemble qu'on peut dire

Queſnel. diſſ. de appel. T. 2. Ed. oper. S. Leo.

Chriſt. Lupus Tract. de appel. Schol. & notæ ad varior Patr. Epiſt. & ad cap. 17.

fort veritablement, qu'outre qu'ils nous donnent ſouvent leurs conjectures qu'on n'eſt nullement obligé de prendre pour des veritez, ils ont tous deux tort & raiſon à differents égards, la paſſion qu'ils font manifeſtement paroître pour ou contre le pouvoir du Pape, leur ayant fait donner dans les deux extremitez oppoſées l'une à l'autre, au lieu de ſe tenir dans le milieu où ils euſſent trouvé la verité.

Car d'une part ſi Eutychez interjetta juridiquement un appel, ce qu'il ne fit pas, le P. Queſnel a raiſon de dire que ce fut aux Conciles de trois Patriarches & non pas au Pape ſeul. En effet ce qu'il écrivit à ſaint Leon n'eſt qu'une plainte, & non pas un appel, autrement celle qu'il fit à Dioſcore auquel il s'adreſſa auſſi bien qu'au Pape en ſe-

roit un, & enſuite il n'auroit pas appellé ſeulement au Pape. Auſſi voit-on que ſaint Leon aprés avoir receu les Lettres de Flavien, n'établit point un nouveau jugement pour cette cauſe, comme on fait aprés un appel.

En cela donc cet Auteur a raiſon. Mais d'autre part il a grand tort de ſoûtenir que ce n'eſt pas au ſeul Tribunal du Pape, mais au Pape avec le Concile d'Occident, qu'on peut appeller ſelon les Canons de Sardique. Car puiſque les Peres ne les ont faits, comme ils le diſent eux-mêmes, que pour honorer ſaint Pierre, il eſt évident que c'eſt à ſes Succeſſeurs que vont les appellations qu'ils ordonnent & non pas au Concile. De plus il paroiſt manifeſtement par les Lettres de ſaint Leon, & par celles de l'Em-

pereur Valentinien III, & de l'Impératrice Galla Placidia ſa mere à Theodoſe, que ce ne fût qu'au Pape Flavien qu'il appella, & nullement à un nouveau Concile, comme Chriſtianus Lupus le prouve dans ſa diſſertation : c'eſt donc en cela que Lupus a raiſon ; mais auſſi l'on ne peut nier qu'il n'ait tort, quand il veut que cét Eutychez, qui dit qu'il s'en rapporte au Concile de Rome, d'Alexandrie & de Jeruſalem, & qu'il s'adreſſe à l'Empereur pour avoir un Concile Oecumenique, n'en appella qu'au Pape. Mais il faut avoüer qu'il ſe trompe bien plus encore, quand il ſoûtient aprés le Cardinal Baronius, par l'exemple de Flavien, qu'on peut appeller d'un Concile Oecumenique au Pape, qui enſuite eſt par-deſſus tous les Conciles dont

il peut caſſer les Decrets, & les Deciſions comme il luy plaiſt. Car c'eſt là la conſequence que ces deux Auteurs ont tirée de ce que Flavien, diſent-ils, bien loin d'appeller à un Concile Oecumenique, appella d'un Concile Oecumenique au Pape : mais qui ne voit, & qui ne ſçait que ce Concile qu'on pretendoit qui fût Oecumenique quand on le convoqua, ne fût nullement un Concile quand il fut aſſemblé, mais un brigandage, par l'horrible violence de Dioſcore, qui n'avoit nulle autorité d'y preſider, & qui y fit paſſer par force tout ce qu'il voulut le bâton haut, le poignard ſur la gorge, & à la veuë des chaînes toutes preparées pour ceux qui oſeroient s'oppoſer à ſes volontez.

Quand Baronius écrivoit ce qu'il a dit de ce pretendu ap-

pel d'un Concile Oecumenique au Pape, avoit-il perdu la memoire de ce qu'il avoit dit un peu auparavant de Dioſcore, qui ne voulut pas qu'on leût les Lettres du Pape. *Voyez*, dit-il, *quel beau commencement eut ce Synode, auquel Satan qui preſidoit, eſtoit aſſis à la premiere place.* Un Synode où le Diable preſide peut-il eſtre un Concile Oecumenique, & n'eſt-ce pas plûtoſt une vraye Synagogue de Satan ? Ce ne fut donc pas d'un Concile, mais d'un brigandage, & de la Sentence donnée contre toutes les formes & ſans autorité legitime par un furieux uſurpateur, que Flavien appella, comme il le fit entendre quand ſe tournant vers Dioſcore il lui dit : *appello à te.* J'appelle de toy, de toy, & non pas d'un Concile Oecumenique. Voilà pour

Vides quo exordio Synodus inchoetur cui Sataras præſidens primario throno conſiderat *An.* 49. *pag.* 90. *Edit. Plantin.*

Ibid. pag 95. *B.*

évidemment, dit-il, par l'exemple de ces deux Evêques. Voicy le fait, qu'il faut briévement expoſer, pour voir ſi Lupus a raiſon.

Cinq jours aprés que l'on eut condamné Neſtorius à Epheſe, Jean Patriarche d'Antioche ſon grand amy y eſtant arrivé, y tint un Conciliabule avec environ quarante Evêques, la pluſpart Neſtoriens & Pelagiens, où il dépoſa ſaint Cyrille & Memnon d'Epheſe, & excommunia tout le Concile, ſi l'on ne revoquoit tout ce qu'on y avoit fait. Cela pourtant ne fit aucun effet, & n'empêcha point que le vrai Concile n'eût celuy qu'il devoit avoir. Le Pape Celeſtin, au nom duquel le Patriarche ſaint Cyrille y avoit preſidé, en confirma tous les Decrets, & l'Empereur Theodoſe s'y eſtant ſoûmis, en-

Act. Concil. Epheſ.

voya Neſtorius en exil, & permit qu'on élût en ſa place Maximien.

Mais parce que Jean d'Antioche eſtoit un homme à ménager, on ne le voulut pas traiter à la rigueur ; & l'on travailla ſi bien à ſon accommodement, que l'année ſuivante la paix ſe fit, à condition que luy & ſes partiſans ſe ſoûmettroient au Concile d'Epheſe, & que ſans toucher aux Anathematiſmes de ſaint Cyrille, qu'ils n'approuvoient pas, ils diroient anathême à Neſtorius. Ils le firent, à la reſerve de quelques opiniâtres Schiſmatiques, entre leſquels les plus obſtinez & les plus méchans eſtoient Helladius Metropolitain de Tarſe dans la premiere Cilicie, & Eutherius de Thyane Metropolitain dans la premiere Cappadoce, qui

furent enſuite exclus de la Communion du Pape, & de cette paix qui s'eſtoit faite de ſon conſentement, & qu'il avoit ratifiée.

Or ces deux Prelats obſtinez dans le Schiſme & dans l'Hereſie, deſeſperez de ſe voir d'une part condamnez par le Concile à perdre leur Evêché, & de l'autre abandonnez de leur Patriarche, qui s'eſtoit réconcilié avec ſaint Cyrille, & communiquoit avec le ſaint Siége, ne ſçachant plus que faire, s'aviſerent d'imiter les Pelagiens leurs confreres, & de tâcher, comme ceux-cy avoient fait plus d'une fois, de ſurprendre la Religion du Pape, pour le mettre de leur côté. A cet effet, comme la paſſion & la fureur où ils eſtoient, les avoit aveuglez, & les faiſoit agir ſans aucune précaution contre toutes les

regles du bon ſens, ils écrivirent au Pape Sixte ſucceſſeur de Celeſtin, une Lettre de plainte, toute remplie de fauſſetez ſi manifeſtes & ſi groſſieres, & qui choquoient ſi fort les interêts & l'honneur de la ſainte Egliſe Romaine, que cela ſeul eſtoit capable de les perdre ſans reſſource, & de les faire condamner ſur le champ ſans autre forme de procez, comme les plus inſolens & les plus brutaux de tous les Heretiques.

Apud Chriſtian. Lup. tract. de Roman. Appel. Et in Epiſt. varior. ex MS. Caſſin.

Car là, ſans garder aucune meſure, & ſans conſiderer qu'ils choquoient tout ouvertement l'autorité des ſouverains Pontifes, ils diſent tous les maux du monde contre ſaint Cyrille, dont le Pape ſaint Celeſtin avoit fort approuvé la conduite, en confirmant tout ce qu'il avoit fait dans le Concile où il repreſen-

toit ſa perſonne, & tenoit ſa place. Ils l'accablent d'injures, l'appellant impudemment méchant Egyptien, Heretique, nouveau Pharaon, furieux Tyran, & le comparant aux fameux & déteteſtables magiciens, Jamnes, Mambré & Simon. Ils ſoûtiennent que c'eſt par une horrible violence & tyranniquement, que dans une Aſſemblée où rien ne s'eſt fait que par fraude, par artifice, par menaces, & par promeſſes contre les Canons, il a condamné Neſtorius tres-ſaint homme & tres-ortodoxe, pour n'avoir pas voulu ſouſcrire à ſes douze Anathematiſmes pleins de blaſphêmes execrables; & qu'il l'a condamné ſans avoir même aucun droit de juger, beaucoup moins de preſider, puis qu'il n'eſtoit au Concile que pour répondre à l'accuſation intentée contre luy ſur les douze

Anathematiſmes. Enfin, qu'il l'avoit condamné ſans l'avoir ni oüi, ni appellé, & même de ſon chef, ſans le Concile, n'ayant pas voulu que l'on attendît les Orientaux, & leur Patriarche qui avoient droit d'y aſſiſter, & ſans leſquels on ne le pouvoit nullement tenir, puis qu'ils eſtoient bien avant en chemin, & déja tout prêts de s'y rendre.

Aprés quoy ils ſe jettent ſur ce Patriarche, qu'ils déchirerent impitoyablement, l'appellant traître, lâche & deſerteur, qui a malheureuſement abandonné & trahi la bonne cauſe, en s'accommodant avec l'Heretique & l'uſurpateur Cyrille, ſans qu'il ſe fût retracté de ſes hereſies, ni qu'on l'eût mis en penitence, & condamnant le ſaint homme Neſtorius, dont il avoit auparavant

embraſſé la doctrine & la défenſe. Enfin ils conjurent le Pape de s'informer de ce qu'ils luy expoſent, de les ſecourir contre ces impies, de s'élever contre-eux, & d'empêcher, en s'oppoſant de toute ſa force à leurs attentats, que tout le monde ne faſſe naufrage dans une ſi horrible tempête.

Voilà cette admirable Lettre que Chriſtianus Lupus dit en triomphant, & nous inſultant, que Dieu par une ſinguliere providence, & pour s'acquiter de la promeſſe qu'il nous a faite d'aſſiſter toûjours ſon Egliſe, a permis qu'on trouvât en ces derniers temps, comme une piece autentique, & tres-convainquante, pour montrer que non-ſeulement les Evêques & les Paſteurs, mais auſſi les moindres de leurs oüailles, peuvent appeller d'un Concile

De Roman. Apell. p. 848. Schol. & not. pag. 450.

Oecumenique au Pape, & qu'enſuite il eſt tellement au deſſus de tous les Conciles, que luy ſeul en peut diſpoſer abſolument, ſelon ſa volonté, qui doit eſtre la derniere déciſion de toutes choſes. C'eſt là ce qu'il conclut de cette Lettre: ſur quoy, pour faire voir aprés ſa mort charitablement à ſes diſciples la foibleſſe de ſon raiſonnement & ſon illuſion, je n'ay qu'à leur dire en tres-peu de mots.

Premierement, qu'une ſemblable Lettre de plainte, écrite un an aprés la Sentence renduë par un Concile reçû & reveré de toute l'Egliſe, & ſinguliérement du Pape, qui y a preſidé par ſes Legats, ne peut du tout eſtre un appel autentique & legitime, comme tous les Juriſconſultes & Canoniſtes en tomberont d'accord, autrement

il n'y auroit jamais rien de fixé & d'arrêté dans les jugemens. Car ou le Concile eſt par deſſus le Pape, & en ce cas s'il eſt permis d'en appeller, il n'y a rien encore d'arrêté ; ou ſi c'eſt le Pape qui ſoit au deſſus du Concile, dont il confirme la Sentence, & que neanmoins on en puiſſe legitimement appeller, comme Chriſtianus Lupus veut que ces deux Evêques ayent fait, en appellant du premier Concile d'Epheſe, confirmé par le Pape ; il eſt tout évident qu'il n'y a non plus rien d'arrêté & d'immuable dans ce jugement que le Pape autoriſe : que peut-on repliquer à cela ?

En ſecond lieu, ce bon Pere Lupus, tout habile homme que nous le croyions, n'a pas vû que voulant faire ſa cour à Rome, il s'y détruit, eſtant obligé

d'avoüer, malgré qu'il en ait, que ſi ces Evêques ont legitimement appellé, comme il le veut, d'un Concile confirmé par le Pape, il s'enſuit neceſſairement de là qu'on peut appeller du Pape, puis que la Sentence dont on appelle, & qu'il autoriſe & confirme, eſt la ſienne. Or c'eſt-là ce qui ne plaît nullement à la Cour de Rome, qui ne veut pas qu'on puiſſe appeller du Pape à qui que ce ſoit. Qui pourra maintenant tirer ce Lupus d'un ſi mauvais pas où il s'eſt engagé ſans y penſer?

En troiſiéme lieu, quand ce ſeroit là un appel autentique & legitime, aprés ce que ces deux Evêques diſent de ſaint Cyrille, qu'ils traitent de tyran, & d'uſurpateur d'une autorité qu'il n'avoit pas pour preſider; & de ce Synode où ils ſoûtiennent que tout s'eſt fait par

violence contre les Canons, & ſans aucune forme de Concile, qui ne voit manifeſtement que ce n'eſt nullement d'un Concile Oecumenique qu'ils ont pretendu appeller, mais d'un pur brigandage, ſemblable à celuy dont le Patriarche Flavien appella dix-huit ans aprés?

Enfin, pour ne pas inſiſter davantage ſur un point qui ne ſouffre aucune difficulté; quand ces deux Prelats auroient appellé de ce Concile general d'Epheſe, un an aprés qu'il eut eſté ſolemnellement reçû de toute l'Egliſe, leur exemple pourroit-il eſtre tiré à conſequence? Pourroit-on inferer de là, comme fait Lupus, que toute l'Egliſe croyoit que le Pape eſt par deſſus le Concile general, & que ſon ſeul jugement doit prévaloir à celuy de tous les Synodes? Quand ces deux Me-

Quod Orientalis Eccleſia crediderit Papam omnino eſſe ſuperiorem omni Synodo. *Schol. & not. pag.* 451.

Poſtularunt judicium ſolius Xiſti, quia nempe omnis tunc ſub cœlo Eccleſia credebat iſtud judicium eſſe ſuperius omni Synodo. *Ibid. p. 456. Schol & not. pag. 458.*

tropolitains auroient fait tout ce que dit Lupus, ce ne ſeroit au plus que deux Heretiques, qui eſtant chaſſez de leur Egliſe, tâcherent de ſurprendre le Pape qui ſe mocqua d'eux. Car on ne voit pas qu'il ait reçû cette Lettre comme un appel autentique, ſur lequel, ainſi que le prétend Lupus, il ait pû juger entre-eux & le Concile, aprés avoir examiné de nouveau ſes déciſions & ſes decrets. Mais eſt-il poſſible que cet Auteur n'ait pas compris que par la même raiſon il ne tiendroit qu'à deux Proteſtans d'Allemagne d'appeller du Concile de Trente au Pape, qui en recevant cet appel auſſi legitime que celuy des deux Neſtoriens à l'égard du Concile d'Epheſe; & faiſant voir par là qu'il eſt au deſſus de tous les Conciles, pourroit ſuſpendre &

examiner de nouveau les decrets de celuy de Trente pour en décider ſouverainement luy ſeul, comme il jugeroit le plus à propos. Voilà juſtement où nous menent les reflexions de Chriſtianus Lupus ſur la Lettre des deux Neſtoriens au Pape Sixte, & ſur l'appel du Patriarche Flavien à ſaint Leon du faux Concile d'Epheſe, auquel aprés cette digreſſion ſi neceſſaire, & ſi je l'oſe dire, ſi eſſencielle au ſujet que je traite, il eſt maintenant temps que je retourne.

Ce miſerable Conciliabule ayant eſté ſi malheureuſement conclu par l'établiſſement de l'Hereſie d'Eutychez, & par l'aſſaſſinat du Patriarche Flavien, Chryſaphius, comme pour triompher aprés la funeſte victoire qu'il avoit remportée ſur l'Egliſe, obligea l'Empereur

Concil. Calched. Act. 5. Theodoſe à publier un Edit, par lequel il ordonna qu'on le reçût avec la même veneration que le Concile de Nicée, & le premier d'Epheſe. Là il declare qu'il veut que tous les Metropolitains faſſent ſigner aux Evêques de leur Province la formule dreſſée par le Concile de Nicée, ſans y rien ajoûter ni en rien ôter; que tous ceux qui ſuivent les erreurs de Neſtorius & de Flavien condamnez par le ſaint Concile d'Epheſe qui a rétabli la vraye Foy, ſoient exclus de l'Epïſcopat; défend à tous ſes ſujets de les recevoir, ni dans les Villes, ni dans les fauxbourgs, ni à la campagne, d'avoir aucun commerce avec eux, & de lire ou de retenir les livres de Neſtorius & de Theodoret, qu'il veut qu'on porte aux Magiſtrats pour eſtre brûlez publi-

quement, & tout cela ſur peine de l'exil & de la confiſcation de tous leurs biens. Ainſi ſous pretexte d'exterminer de l'Empire le Neſtorianiſme, la Foy Catholique qu'on déguiſa ſous cet infâme nom, fut condamnée, & l'hereſie d'Eutychez fut miſe en ſa place par un faux Concile, & par l'Edit d'un Empereur, qui ſe donna la liberté de l'approuver & de le confirmer ſans autorité, & ſans ſçavoir ce qu'il faiſoit.

Cependant, ſaint Leon n'ayant aucun avis ni de ſes Legats, ni de Flavien de ce qui ſe paſſoit en ce Concile, eſtoit extrémement en peine, craignant toûjours que par l'artifice, & par le credit des fauteurs d'Eutychez, qu'il voyoit eſtre ſoûtenus de l'Empereur, on n'y fiſt quelque choſe qui fût préjudiciable à l'Egliſe. Mais en- *S. Leo. Ep. 31. ad Flav.*

Liber. c. 12. Niceph. l. 14. c. 16.

fin le Diacre Hilarus qui s'étoit ſauvé d'Epheſe, & les deux autres qu'on avoit remis en liberté, eſtant arrivez à Rome ſur la fin de Septembre, il fut pleinement informé de tout, & apprit avec une extréme douleur, l'horrible playe que l'Egliſe venoit de recevoir en un ſi déteſtable Conciliabule. Alors, comme il y avoit par bonheur à Rome un tres-grand nombre d'Evêques, qui s'y eſtoient rendus de pluſieurs Provinces, pour le Concile que le Pape avoit coûtume de tenir tous les ans vers le mois d'Octobre, il les aſſembla promptement pour deliberer avec eux de ce qu'il avoit à faire en une ſi fâcheuſe conjoncture.

S. Leo. Ep. 4. c. 7. Hilar. Ep ad Pulcher.

Aprés avoir bien examiné cette affaire, tous furent d'avis d'un commun accord, que pour remedier à un ſi grand mal en

ce

ce déplorable état, où la Foy Catholique eſtoit en un éminent danger de ſe perdre dans tout l'Empire d'Orient, ce n'eſtoit pas aſſez que le Pape parlât & décidât tout ſeul, ou même dans ce Concile particulier de Rome, où il avoit caſſé tout ce que l'on avoit fait à Epheſe; mais qu'il faloit neceſſairement un Concile general de toute l'Egliſe, pour terminer une ſi grande affaire par un jugement definitif; car voila préciſément ce que ſaint Leon même écrivit dans ſa Lettre Synodale à Theodoſe. *Toutes les Egliſes*, dit-il, *& tous les Evêques de nos quartiers s'adreſſent à vôtre bonté, pour la ſupplier avec larmes & gemiſſemens, puis que les Legats ont reclamé contre ce jugement d'Epheſe, & que Flavien en a appellé, d'ordonner que l'on tienne un Concile general en Italie,*

Omnes partium noſtrarum Eccleſiæ, omnes manſuetudini veſtræ cum gemitibus & lachrymis ſupplicant Sacerdotes. Ut quia & noſtri fideliter reclama-

qui appaiſe tout, en ſorte qu'il n'y ait rien qui ſoit douteux en la Foy, ni qui bleſſe la charité par la diviſion des cœurs & des eſprits. Au reſte, ajoûte-t'il, *les Canons de Nicée que je vous envoye, font voir combien ce que l'on vous demande eſt neceſſaire.*

Il écrivit en même-temps la même choſe à l'Imperatrice Pulcheria, au Clergé, & au Peuple de Conſtantinople, aux Archimandrites de cette Ville Imperiale qui n'avoient pas voulu ſouſcrire aux dogmes impies d'Eutychez, & à quelques Evêques des plus zelez pour la Foy Catholique, croyant qu'ils pourroient faire tous enſemble de ſi fortes remontrances à l'Empereur, qu'ils le feroient revenir de ſon entêtement, & l'obligeroient de ſe rendre à la verité qu'on luy feroit connoître. Il ſe ſervit même pour cet

runt, & iiſdem libellum appellationis Flavianus dedit, generalé Synodum jubeatis intra Italiam celebrari, quæ omnes offenſiones ita aut repellat aut mitiget, ne aliquid ultra ſit vel in fide dubium, vel in charitate diviſum... Quam autem poſt appellationem interpoſitam hoc neceſſariè poſtuletur Canonum Nicæx habitorum decreta teſtantur, &c. *S. Leo. Ep. 19. S. Leo. Ep 23 26. 28. 29 Ep Valent Gall Placid. & Eudox. ad Theod. Concil. Calched par. 1*

effet d'un moyen encore plus efficace que la fortune luy preſenta en une rencontre tres-favorable.

Comme les Evêques du Concile eſtoient encore à Rome, l'Empereur Valentinien troiſiéme avec les Imperatrices Galla Placidia ſa mere, ſœur de Theodoſe, & Eudoxia ſa femme, fille de ce même Empereur, y vinrent de Ravenne pour y faire leurs devotions devant le ſepulchre des ſaints Apôtres. Le ſaint Pontife crut que la providence divine luy offroit une ſi belle occaſion de faire un puiſſant effort ſur l'eſprit de ce Prince, par les remontrances & par les prieres de ces perſonnes ſacrées, qui luy eſtoient ſi proches. Il prit donc ſon temps qu'elles eſtoient dans la Baſilique de ſaint Pierre proſternées devant le tombeau des

Apôtres, & alors entrant dans l'Égliſe revêtu de ſes habits Pontificaux, & ſuivy de tous les Evêques de ſon Concile, il s'approcha de l'Empereur & des Princeſſes, qui ſe leverent pour le recevoir avec tout l'honneur que l'on doit au Vicaire de JESUS-CHRIST.

Qui propter interpoſitam gemitûs ſui triſtitiam, deſiderium penè ſuum verbis inſinuare non potuit, vicit tamen, &c. *Ep. Gal. Placid. ad Pulcher.*

Ce ſaint Pontife qui eſtoit fort éloquent, & de plus tres-ſenſiblement touché du déplorable état où ſe trouvoit l'Egliſe Orientale, aprés leur avoir fait une profonde reverence, commença les larmes aux yeux ſon diſcours, que les ſoûpirs & les ſanglots interrompirent ſouvent malgré qu'il en eut, ſa douleur s'exprimant ainſi plus fortement encore qu'il ne faiſoit par ſes paroles; & il repreſenta ſi vivement & ſi pathetiquement la grandeur du mal, & de l'horrible perſecution que

ſouffroit l'Egliſe, par la tyrannie que Dioſcore avoit exercée dans ſon faux Concile d'Epheſe, & par la malice de ceux qui avoient ſurpris la Religion de Theodoſe, que tous ceux qui aſſiſterent à cette action fondoient en larmes, ſur tout les Imperatrices, & l'Empereur même qui ne s'en put défendre, quelque effort qu'il fiſt pour renfermer au dedans ſa douleur, afin de n'en point donner de marques qui ſemblaſſent peu dignes de la Majeſté d'un ſi grand Prince.

Et verbis permiſcens lachrymas, ad communionem ſui fletûs noſtros quoque gemitus provocavit. *Ep. Gall. Placid. ad Theodoſ.*

Ils luy promirent ſur le champ tout ce qu'il voulut ; ſçavoir, d'écrire à Theodoſe, pour le deſabuſer, & tâcher d'obtenir de luy ce qu'il luy avoit demandé par ſa Lettre Synodale. En effet, ils le firent avec toute la force imaginable, principalement l'Empereur & ſa

mere Placidia. Car ce Prince remontre dans ſa Lettre à l'Empereur Theodoſe ſon oncle, qu'ils ſont obligez tous deux pour défendre & pour maintenir la Foy qu'on attaque, de conſerver inviolablement les droits & la dignité de ſaint Pierre; en ſorte que ſon ſucceſſeur l'Evêque de Rome, à qui l'antiquité a toûjours deferé la Principauté du Sacerdoce ſur tous les autres, ait la liberté de juger de la Foy & des Evêques, & que comme il le demande, il puiſſe porter en la cauſe dont il s'agit un jugement conforme à la Foy Catholique, dans un Concile general qui ſe tienne pour cet effet en Italie. Voilà préciſément & en termes formels, ce que j'ay montré en mon Traité Hiſtorique de l'établiſſement & des prérogatives de l'Egliſe de Rome

Quatenus beatiſſimus Romanæ Eccleſiæ Epiſcopus cui principatum Sacerdotii ſuper omnes antiquitas contulit locu habeat ac facultaté de fide ac Sacerdotibus judicare. . . ut prædictus ſacerdos congregatis ex omni orbe etiam reliquis Sacerdotibus, intra Italiam. . . . Sententiam ferat quam fides expoſtulat *Ep. Valent. ad Theod.*

& de ſes Evêques. Galla Placidia & ſa belle-fille Eudoxia parlent de même dans leurs Lettres, & conjurent Theodoſe, vû le grand deſordre qui s'eſt fait à ce faux Concile d'Epheſe, & l'appel interjetté par Flavien, de renvoyer cette cauſe à l'Evêque de Rome, qui a reçû aprés ſaint Pierre la Principauté du Sacerdoce, & qui veut terminer cette affaire dans un Concile.

C'eſt une choſe étrange que la préoccupation d'un eſprit foible, qui ne voit & qui n'agit que par les yeux & par les mouvemens de ceux qui le trompent. Ce pauvre Theodoſe abuſé par Chryſaphius, qui luy faiſoit accroire tout ce qu'il vouloit, ne répondit autre choſe à ces Lettres, ſinon qu'il avoit pleinement informé le Pape, qui devoit avoir connu qu'on ne s'eſtoit nullement écarté des

Ep. Theodoſ. ad Valent. in præmb. Concil. Calched.

voyes qu'on doit tenir pour conſerver la Foy dans ſa pureté, contre l'entrepriſe des Novateurs qui la vouloient corrompre par leurs nouveaux Dogmes. Qu'il avoit convoqué pour cet effet un Concile general à Epheſe, où tout s'eſtoit paſſé dans un grand ordre, & avec une entiere liberté; que c'eſtoit avec beaucoup de juſtice qu'on y avoit dépoſé Flavien, qui étoit l'auteur de ces pernicieuſes nouveautez, & que par ſa punition l'on avoit rendu aux Egliſes la paix dont elles joüiſſoient maintenant, ſans aucun trouble, & ſans erreur, la verité ſeule regnant par tout. Il ajoûta même en écrivant à l'Imperatrice ſa fille, que Flavien avoit eſté enlevé de ce monde par un juſte jugement de Dieu, pour appaiſer les troubles qu'on avoit excitez dans l'Egliſe.

Flavianus autem qui reus inventus eſt, pæſibilis novitatis debitum excepit, & hoc remoto omnis pax & omnis concordia regnat in Eccleſiis & nihil aliud quam veritas viget. *Niceph. l.* 14. *c.* 49.

Voilà

Voilà comment cet Empereur, qui ne ſçavoit pas ce que perſonne n'ignoroit, eſtoit pitoyablement abuſé. Et c'eſt auſſi cela même qui donna lieu à Dioſcore de pouſſer ſon inſolence auſſi loin qu'elle pouvoit aller, en commettant le plus grand attentat qui fut jamais contre l'autorité & la majeſté du Chef de l'Egliſe. Car ayant appris à Alexandrie, où il étoit retourné comme triomphant aprés ſon Concile d'Epheſe, ce qu'on avoit fait contre luy à Rome, & ce que Theodoſe en le ſoûtenant avoit répondu aux lettres de Leon & de l'Empereur Valentinien ; il aſſembla promptement dix ou douze de ces Evêques qu'il avoit menez à Epheſe, tous dévoüez à ſon ſervice & à ſes paſſions, & il eut l'impudence & l'audace de

condamner en cette eſpece de Synode ſaint Leon, & de prononcer ſolemnellement contre luy la Sentence d'excommunication, l'anathematiſant comme s'il eſtoit le protecteur & le fauteur de l'Hereſie Neſtorienne.

A la verité cela fit horreur à bien des gens, & même à Theodoſe, qui tout abuſé qu'il eſtoit, & obſedé par les partiſans de Dioſcore, bien loin d'approuver un ſi furieux attentat, fit voir en même-temps par une action de grand éclat, qu'il reconnoiſſoit toûjours ſaint Leon comme Chef de l'Egliſe. Dioſcore aprés avoir dépoſé Flavien voulut avoir un Patriarche de Conſtantinople qui fût tout à luy; & pour cet effet, comme il avoit alors tout pouvoir, eſtant appuyé de Chryſaphius, il fit élire ſans peine

à cette haute dignité Anatolius, qui eſtoit ſon Apocriſaire auprés de Theodoſe. Ce Prince à la verité ne s'oppoſa pas à cette élection ; mais auſſi voulant rendre au Pape ce qui luy eſt dû par les droits de ſa Primauté, il luy écrivit pour le ſupplier d'y conſentir & de l'autoriſer, en recevant à ſa Communion le nouveau Patriarche. *S. Leo. Ep. 53.* 450.

C'eſtoit-là ſolemnellement declarer qu'il ne croyoit pas que l'Elû pût remplir legitimement le trône Patriarcal, s'il n'eſtoit approuvé du Pape, & ne tenoit la Foy de la ſainte Egliſe Romaine. Ce fut auſſi là le premier effet de la grande grace que Dieu luy fit, de le retirer, par ſon infinie miſericorde, de ce profond abîme de tenebres & d'erreurs, où la trop grande facilité de ſon eſprit & la

malice de ſon Favory qui en abuſoit pour en faire ſon eſclave, l'avoient ſi malheureuſement precipité. Cette horrible action de Dioſcore qui avoit excommunié le Pape, luy ouvrit les yeux, pour voir que celuy qui rompoit avec le ſaint Siege d'une maniere ſi ſcandaleuſe, devoit avoir une créance toute contraire à celle de l'Egliſe Catholique, de laquelle il ſortoit, en ſe ſeparant de celuy qui en eſtoit le Chef. Il relut attentivement les Lettres que ſaint Leon luy avoit écrites au ſujet d'Eutichez, & y trouva que la Doctrine de ce vieux Moine, également ignorant & preſomptueux, y eſtoit condamnée d'Hereſie, & que Flavien, que Dioſcore avoit fait dépoſer comme Neſtorien, avoit toûjours fortement ſoûtenu contre ce Novateur la

Foy de l'Egliſe Romaine. Il fit reflexion ſur ce que l'Imperatrice Pulcheria ſa ſœur, ſans toucher aux affaires d'Etat, luy écrivoit ſouvent de ſa retraite, qu'il prît garde à luy ; qu'aſſurément on le trompoit dans la choſe du monde la plus importante, où il s'agiſſoit de la Religion de ſes peres, qu'il avoit toûjours maintenuë avec tant de zele & de pieté, & qu'on ruïnoit en abuſant de ſon autorité, & en luy déguiſant ce qui s'eſtoit fait par la méchanceté de Dioſcore, dans la malheureuſe Aſſemblée d'Epheſe, qu'on luy faiſoit paſſer pour un Concile legitime.

Ces remontrances l'obligerent à s'informer de ce qu'il ne ſçavoit que par le rapport de Chryſaphius qu'il avoit crû, ſans s'aviſer ſeulement de douter, & enſuite d'examiner ſi

ce qu'il luy diſoit eſtoit bien vray. Il entendit ſur cela les Archimandrites & les principaux du Clergé de Conſtantinople, qui luy firent en particulier, par l'ordre exprés qu'ils en reçûrent, une exacte & fidéle relation de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans les deux Conciles de Conſtantinople, & dans l'infâme brigandage d'Epheſe par la violence de Dioſcore. Alors ce pauvre Prince, comme revenu tout à coup d'un profond ſommeil, ouvrit les yeux de l'eſprit qu'on luy avoit toûjours tenus fermez, pour ne rien voir de ce que tout le monde connoiſſoit excepté luy ſeul. Il ne douta plus de la verité, il la vit clairement dans un plein jour, & il connut qu'il s'eſtoit malheureuſement laiſſé tromper par ſa negligence, au prejudice de la

Religion qu'il avoit crû défendre en autoriſant l'Hereſie ſans y penſer. *Niceph. l. 14. c. 49.*

Il en reſſentit en ſon ame une extréme douleur ; il en gémit, il en demanda pardon à Dieu de tout ſon cœur, & réſolut à l'inſtant même de réparer autant qu'il le pourroit, le mal qu'il avoit fait, bien plus par la méchanceté d'autruy que par la ſienne. Pour cet effet, conſiderant que le premier auteur d'un ſi grand mal eſtoit Chryſaphius, qui l'avoit méchamment trompé, pour ſatisfaire ſon injuſte paſſion contre le Patriarche Flavien, il tourna contre cet infâme Eunuque ſa juſte colere. Il le priva d'abord de ſa dignité de grand Chambellan ; il le dépoüilla enſuite de tous ſes biens, & le fit mener en éxil dans une Iſle, où la juſtice de

Niceph. ibid. Dieu le pourſuivant, comme elle avoit déja fait ſur la mer où il fit naufrage, il fut maſſacré par un homme de qualité nommé Jourdan, dont ce ſcelerat abuſant de ſa faveur a-
Cedren. voit fait injuſtement mourir le pere.

Cette juſte indignation de Theodoſe ne s'arrêta pas là. Il la fit hautement éclater con-
Nicep. ibid. tre l'Imperatrice Eudocia, qui s'eſtoit toûjours entenduë avec Chryſaphius pour perdre Flavien, & pour maintenir Eutychez. Il la traita fort mal de paroles, en l'accuſant d'avoir eſté en partie cauſe de tous ces grands deſordres qui avoient troublé la paix de l'Egliſe, & la tranquillité publique. Il ajoûta que c'eſtoit elle qui avoit par ſes lâches artifices le plus contribué à faire ſortir de la Cour l'Impera-

trice Pulcheria, qui par ſa prudence & par ſa vertu, avoit toûjours attiré ſur l'Empire les benedictions du Ciel. Il alla même juſqu'à luy reprocher, par la plus ſenſible injure qu'il luy pouvoit faire, une action qui luy avoit autrefois donné de la jalouſie, en luy faiſant concevoir un fâcheux ſoupçon de ſa fidelité. Voicy le fait.

Comme dix ou douze ans auparavant on eut preſenté à l'Empereur une pomme admirable, & d'une groſſeur tout-à-fait extraordinaire, il en fit auſſi-tôt preſent à Eudocia qu'il aimoit tendrement ; & cette Princeſſe ſçachant qu'un fort honneſte homme nommé Paulin, ſçavant & bel eſprit, avec qui elle conferoit ſouvent ſur des points de Doctrine, eſtoit malade, elle l'en voulut réga- *Nicéph. l. 14. c. 23.*

ler. Paulin ſurpris de la beauté d'un ſi merveilleux fruit, crut que c'eſtoit un preſent digne de l'Empereur ſon Maître, qui avoit beaucoup de conſidération & de bonté pour luy, & le luy fit porter. Theodoſe reconnoiſſant ſa pomme, comme la jalouſie eſt un mal extrémement ſubtil, qui naiſt ſouvent des moindres apparences, ne put s'empêcher qu'un fâcheux ſoupçon ne s'emparât de ſon eſprit; & pour s'éclaircir de la verité, il va bruſquement demander à Eudocia, en luy montrant cette pomme, ſi ce n'eſtoit pas celle qu'il luy avoit donnée. Cette Princeſſe ſurpriſe de cette vûë, ſans pouvoir raiſonner ſur cette avanture dans l'embarras où elle ſe trouva, répond ſur le champ, qu'il faloit que c'en fût une autre, parce qu'elle avoit

mangé la ſienne.

Ce menſonge échappé aſſez innocemment dans le trouble qu'une pareille ſurpriſe luy avoit cauſé, augmenta tellement le ſoupçon qui le tourmentoit, qu'il coûta la vie au pauvre Paulin, qu'il relegua dans la Cappadoce, où il le fit mourir. Et l'Imperatrice outrée de douleur, prenant occaſion d'un vœu qu'elle diſoit avoir fait d'aller viſiter les lieux Saints, ſi Dieu luy faiſoit la grace de bien marier ſa fille Eudoxia, que l'Empereur Valentinien III. avoit épouſée depuis peu, fit le voyage de Jeruſalem, où elle laiſſa, & dans toute la Terre-ſainte, mille marques éclatantes de ſa pieté, & de ſa Royale magnificence. Aprés quoy les ombrages de Theodoſe s'eſtant peu à peu diſſipez, elle revint à Conſtan-

tinople, où elle vêcut toûjours bien avec l'Empereur, juſqu'à ce que la jalouſie du gouvernement la fit donner dans les pieges des Heretiques de la maniere que nous avons dit.

Ce fut donc à cette occaſion que Theodoſe, en luy reprochant la conduite ſi pernicieuſe à l'Egliſe & à l'Etat, qu'elle avoit tenuë avec Chryſaphius, ne put s'empêcher de luy rappeller, avec beaucoup d'aigreur & peu de juſtice, la memoire de cette pomme de diſcorde qui les avoit ſi fort broüillez, ce qui fut cauſe que la pauvre Eudocia, voyant d'ailleurs qu'il n'y avoit plus rien à faire pour elle à la Cour, où elle ſe doutoit bien que Pulcheria alloit revenir, demanda permiſſion de ſe retirer à Jeruſalem, diſant que ſon vœu l'obligeoit à y

faire un ſecond voyage. Elle l'y fit en effet, & y paſſa le reſte de ſes jours, ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

Cependant, ce qu'elle prévoyoit arriva ; car l'Empereur, pour rétablir toutes choſes en bon état, ne manqua pas de rappeller en même-temps Pulcheria, à laquelle il fit faire une magnifique entrée dans Conſtantinople, où elle reprit par ſes ordres les rênes de l'Empire, qui avoit preſque toûjours eſté heureux & floriſſant tandis qu'elle les avoit tenuës. Et ce fut pour lors que ce Prince converty ne voulant point de Patriarche qui ne fût approuvé du Pape, écrivit, comme nous l'avons dit, à ſaint Leon pour le prier de recevoir à ſa Communion Anatolius, qui luy pouvoit eſtre ſuſpect, comme eſtant l'Eléve *Niceph. l. 14 c. 49.*

de Dioſcore, qui l'avoit ordonné.

Le ſaint Pontife luy récrivit, qu'il luy accorderoit volontiers ſa demande pour le bien de la paix, à condition qu'Anatolius rendroit compte de ſa créance, particulierement ſur le Myſtere de l'Incarnation, & qu'il ſouſcriroit à tout ce que ſaint Cyrille en avoit dit dans ſa Lettre à Neſtorius, & à ce que luy-même en avoit écrit plus amplement contre les erreurs d'Eutychez dans ſon Epître à Flavien, que l'on n'avoit pas voulu lire dans le faux Concile d'Epheſe. Il le fit ; mais ce ne fut qu'aprés la mort de Theodoſe, que Dieu retira de ce monde avant qu'il eût reçû la réponſe de ſaint Leon.

Cet Empereur touché d'un vif repentir de ſes fautes, ſanctifia les derniers temps de ſa

Nicéph. ibid.

vie par plusieurs belles actions de pieté. Il convertit en une magnifique Eglise consacrée à Dieu en l'honneur de la sainte Vierge, la belle Synagogue que les Juifs avoient dans une des plus grandes places de Constantinople. Il y fit ajoûter quantité de tres-riches ornemens, & voulut qu'on y mît, comme une precieuse relique, la Ceinture de nôtre Dame dans une espece de tombeau, où elle estoit gardée & honorée avec une grande veneration. Il s'adonna plus que jamais aux bonnes œuvres, & sur tout à la priere. Il fit un pelerinage à Ephese, pour y visiter la celebre Eglise de saint Jean l'Evangeliste, où l'on dit qu'aprés une longue & fervente oraison qu'il fit, pour apprendre les volontez de Dieu touchant sa succession, parce qu'il n'avoit

point de fils qui pût remplir ſa place aprés ſa mort, il eut une viſion dans laquelle Dieu luy fit connoître celuy qu'il avoit deſtiné pour luy ſucceder à l'Empire. Aprés quoy, comme il fut de retour à Conſtantinople, un jour qu'il eſtoit allé prendre le divertiſſement de la chaſſe, ſon cheval s'étant abattu ſous luy en courant à toute bride, il tomba ſi rudement, qu'il ſe démit une vertebre de l'épine du dos, ce qui luy cauſa une groſſe fiévre, de laquelle il mourut le vingt-neuviéme de Juillet de cette année quatre cens cinquante, aprés avoir inſtruit Pulcheria de ſa derniere volonté touchant ſon ſucceſſeur.

Niceph. Cedren. Zonar. Marcel. Chron.

Il vêcut quarante-neuf ans, & en regna quarante-trois avec aſſez de bonheur tandis qu'il laiſſa gouverner Pulcheria, mais

ſi malheureuſement depuis que l'ayant éloignée de la Cour il ſe laiſſa gouverner par Chryſaphius, que toute l'Egliſe Orientale fut déchirée de ſon temps & juſqu'à ſa mort, par le Schiſme que l'Hereſie d'Eutychez y fit naître entre les Evêques; & que pour obtenir la paix d'Attila qui ravageoit ſes plus belles Provinces, aprés avoir taillé en pieces toute ſon armée, il fut contraint de luy payer honteuſement tribut, comme s'il eût eſté ſon vaſſal. Grand exemple qui doit apprendre à tous les Princes, que s'ils veulent que Dieu, par qui les Rois regnent, les faſſe heureuſement regner, il faut auſſi qu'ils s'appliquent de toute leur force à faire regner Dieu dans leurs Etats, y faiſant dominer uniquement la vraye Religion par la ruïne de l'Hereſie. C'eſt

Liberat. Brev. c. 12.

de là que dépend la fortune des Empires, comme nous l'avons vû d'une part dans le malheur de Theodoſe ; & que de l'autre on le verra bien-tôt dans le bonheur de Marcien ſon ſucceſſeur, qui en relevant la Religion Catholique ſur les ruïnes de l'Hereſie, qu'on avoit élevée contre elle, rétablit les affaires & la fortune de l'Empire en Orient.

HISTOIRE
DU PONTIFICAT
DE
SAINT LEON
LE GRAND.

LIVRE TROISIE'ME.

PULCHERIA voyant que Theodoſe qui étoit à l'agonie, alloit rendre l'eſprit, fit promptement appeller Marcien Tribun Militaire, ou

Niceph. l. 14. c. ult.

Cedren.. Evagr. Zonar & alii.

Colonel d'une Legion Romaine; & l'ayant tiré à part dans ſon cabinet, elle luy dit que ſon frere l'avoit choiſi pour luy ſucceder à l'Empire. Et comme elle eſtoit fort habile, & qu'elle ne pouvoit commander de ſon chef, l'Empire Romain ne pouvant tomber en quenoüille; elle ajoûta que pour autoriſer ce choix & faire en ſorte qu'il fût agréé de tout le monde, elle vouloit bien luy faire l'honneur de l'épouſer, pourvû qu'il luy promît avec ſerment qu'il ne la toucheroit jamais, puis qu'elle eſtoit réſoluë de garder inviolablement ſa virginité, qu'elle avoit conſacrée à Dieu par un vœu ſolemnel.

Marcien ayant accepté la condition ſans peine, elle fit aſſembler auſſi-toſt aprés la mort de Theodoſe, le Senat, les

Magiſtrats, les grands Officiers, & le Patriarche avec les principaux de ſon Clergé. Aprés leur avoir expoſé la derniere volonté du défunt Empereur ſon frere, & loüé le choix qu'il avoit fait de Marcien dont elle fit l'éloge, elle declara devant le Patriarche, qu'elle le prenoit pour ſon mary, ce que toute l'aſſemblée reçut avec de grandes acclamations; & enſuite il fut proclamé Empereur avec l'applaudiſſement general de tous les ordres de l'Empire, qui connoiſſoient les grandes qualitez de Marcien.

En effet c'eſtoit un homme venerable pour ſon âge, pour ſon experience, pour la beauté de ſa taille, pour la majeſté de ſon port & de ſon viſage digne de l'Empire, pour ſes vertus Morales, Politiques,

Militaires, Civiles & Chrêtiennes, & que Dieu, qui avoit déja fait connoître par quelques préſages où il le deſtinoit, avoit fait monter peu à peu, par les ſolides degrez du merite & de la vertu, ſur le Trône. Il eſtoit d'aſſez baſſe condition, fils d'un ſimple Soldat de Thrace. Et comme aprés la mort de ſon pere, dont il voulut ſuivre l'exemple, il alloit à Philippopoli pour s'y faire enrôller parmy les troupes qu'on y aſſembloit; ayant trouvé ſur le chemin le corps d'un homme qu'on venoit d'aſſaſſiner, touché de compaſſion il s'y arrêta, pour luy rendre les derniers devoirs, ſans ſonger au peril auquel il s'expoſoit d'eſtre pris pour l'aſſaſſin, comme il le fut.

Car quelques paſſans qui le virent en cet état, le defere-

rent au Magiſtrat de Philippopoli, qui le fit arréter, & ſur la dépoſition de ces témoins, quoy qu'il pût dire pour ſa juſte défenſe, le condamna à perdre la tête. Mais comme on le menoit au ſupplice, la providence Divine, qui le vouloit ſur le Trône & non pas ſur un échaffaut, permit que des gens qui avoient vû faire le meurtre à l'aſſaſſin, le produiſirent au Juge, qui aprés qu'on l'eut convaincu, le fit mourir au lieu de l'innocent qu'on délivra.

Il ſe fit enſuite enrôller : & comme on le vit bien fait & de bonne mine, & que d'ailleurs ſon avanture & la bonne action qu'il venoit de faire, luy avoit acquiſe de l'eſtime ; on luy donna d'abord une petite Charge vacante par la mort d'un Soldat nommé

pour luy faire ombre, & le deffendre des ardeurs du Soleil, tandis qu'il dormoit.

Le Roy Vandale étonné de cette avanture, qu'il prit pour un préſage tres-certain de la grandeur future de cét homme, le fit venir en ſa preſence; & aprés luy avoir expliqué ſa penſée, & tiré parole de luy que quand il ſeroit parvenu à l'Empire, comme il n'en doutoit pas, il ne feroit jamais la guerre aux Vandales, il le renvoya libre, chargé de preſens & comblé d'honneurs. Ce ne fut que vingt ans aprés cela que cette admirable prediction fut accomplie, lors que Pulcheria le fit proclamer Empereur.

Et comme entre ſes autres vertus il avoit autant de zele pour la Foy Catholique contre toutes les Hereſies, que cette ſainte Imperatrice: il fit trois

jours aprés qu'il eût pris poſſeſſion de l'Empire un Edit, par lequel il ſoûmet à toutes les peines ordonnées par les Loix contre les Heretiques, ceux qui ſoûtiendront les Dogmes abominables d'Apollinaire, & d'Eutychez : ce ſont les propres termes de ſa Loy. Et en même-temps il écrivit au Pape pour lui témoigner l'ardent deſir qu'il avoit de voir l'Hereſie détruite, & la paix renduë à l'Egliſe par un Concile general.

Qui Apollinaris vel Eutychetis Hæreſim & abominanda Dogmata ſecuti fuerint. *l. ult. C. de Apoſt.*

Ante Concil. Calched. t. 1. Conc.

S. *Leo Ep.* 33.

Peu aprés il reçût les Lettres que le ſaint Pape avoit écrites à Theodoſe par quatre Legats qu'il luy envoyoit, croyant qu'il fût encore en vie, pour luy déclarer quelle étoit la Foy de l'Egliſe Romaine touchant le Myſtere de l'Incarnation, conformément à ce qu'il en avoit écrit dans ſon Epître à Flavien. Ils avoient ordre d'obliger Anato-

lius d'y ſouſcrire, & d'envoyer à Rome ſa Profeſſion de Foy ſur ce pied-là, s'il vouloit obtenir ſa Communion qu'il avoit demandée. Marcien voulut que Leon fût ſatisfait. Et le Patriarche Anatolius, quoy que creature de Dioſcore, ne crût pas s'y devoir oppoſer. Il fit donc tout ce qu'on voulut. Il aſſembla même tout ſon Clergé avec tous les Evêques & les Archimandrites qui étoient alors à Conſtantinople, & les fit tous ſouſcrire aprés lui à cette fameuſe Epître de ſaint Leon à Flavien. aprés quoy il envoya ſa Profeſſion de Foy parfaitement ortodoxe au ſaint Pontife qui l'en felicita par une fort belle lettre qu'il luy écrivit, le recevant à ſa Communion, & tous ceux qui auroient condamné ſincérement tout ce qui s'étoit fait dans le déteſtable Conciliabule d'Epheſe.

ANN. 451.

Ex Act.

Baron.

S. Leo Epſt 40.

Ep. Tulch ad Leon. t. 1 Conc. ante Conc. Calched.

L'Imperatrice Pulcheria récrivant au Pape pour l'aſſûrer qu'elle & l'Empereur Marcien ſon mary, avoient toûjours embraſſé la Foy qu'il avoit expoſée dans ſon Epître, luy rendit témoignage du procedé ſincére d'Anatolius, qui avoit ſouſcrit à tout ce qui luy étoit ordonné de ſa part, & condamné toutes les erreurs oppoſées à la Doctrine contenuë dans cette Epître; & en même-temps elle luy fit ſçavoir, que pour montrer qu'on avoit en horreur ce qu'on avoit fait à Epheſe contre le ſaint Patriarche Flavien, l'Empereur avoit fait tranſporter ſon corps du lieu de ſon éxil à Conſtantinople, où il avoit eſté reçû avec toute ſorte d'honneur, & enterré avec une pompe funébre digne de ce grand homme, dans le magnifique Temple des douze Apôtres, où repoſent les

corps des Patriarches & des Empereurs. Elle le prie enfin que conformément au deſir & à la volonté de l'Empereur, qui croit qu'en cette occaſion il faut aſſembler un Synode Oecumenique, il donne auſſi de ſon côté, comme le Prince fera du ſien, les ordres neceſſaires pour la convocation de ce grand Concile, duquel il faut maintenant que je parle.

Nous avons veu auparavant que ſaint Leon avoit fait inſtance plus d'une fois auprés de l'Empereur Theodoſe pour le détourner de la reſolution qu'il avoit priſe de convoquer un Concile general, au ſujet d'Eutychez, qui avoit eſté juſtement condamné par ſon Patriarche, pour une Hereſie qui étoit ſi manifeſte, & ſi groſſiere, qu'il n'étoit nullement neceſſaire qu'on aſſemblât toute l'Egliſe

pour l'examiner. Mais aprés le malheureux brigandage d'Epheſe il fit tout le contraire, & ſupplia tres-inſtamment le même Prince, & aprés luy ſon ſucceſſeur d'en aſſembler un pour remedier à un mal qui étoit devenu incomparablement plus grand qu'il n'avoit eſté avant le Concile de Dioſcore.

Car il s'étoit formé un des plus grands Schiſmes qu'on vit jamais, qui déchiroit preſque toute l'Egliſe Orientale, les uns tenant pour Flavien, & les autres pour Dioſcore. Tous les eſprits étoient partagez à Conſtantinople, particulierement entre les Moines & les Clercs, qui faiſoient le plus de bruit pour ſoûtenir leurs differens partis: de ſorte qu'il fallut que Marcien fit contr'eux un Edit tres-rigoureux pour arrêter le cours de cette eſpece de fureur qui les

* Omnes partium noſtrarum Eccleſiæ, omnes cum gemitibus & lachrymis manſuetudini veſtræ ſupplicant Sacerdotes, ut generalem Synodum, &c. S. Leo *Ep.* 23. 25. 26. 3. 5. 43. 44.

Liberat. Brevi. c. 12.

Ep. Pulch. ad Strateg. p. 1. *Conc. Calched.*

Edit. Marci. l. 5. *c de his qui ad Eccleſ.*

emportoit, & menaçoit la Ville d'une dangereuſe ſédition. Ceux mêmes qui n'étoient pas mêlez dans ces partis, & qui n'étoient ni pour Eutychez, ni pour Flavien ne laiſſoient pas de troubler l'Egliſe, par leurs raiſonnemens & leurs diſputes, chacun voulant interpreter, comme il luy plaiſoit, les Conciles, d'où il arriva qu'en diſant qu'on ſuivoit le Concile de Nicée, on ſoûtenoit tout le contraire de ce qu'avoit décidé ce Concile. De ſorte qu'encore que ſaint Leon eût condamné dans le ſien Eutychez & Dioſcore; qu'il eut envoyé par tout ſon admirable Epître à Flavien; qu'il y eût fait ſouſcrire le nouveau Patriarche Anatolius; qu'il eût fait ſortir de Conſtantinople Eutychez, & rappeller & rétablir ceux que Dioſcore avoit dépoſez & bannis; & qu'il eût déclaré com-

Concilium univerſale, ſicu Synodus quæ ob hanc cauſam Romæ convenerat in cum petit clementia veſtra cõcedat, ut omnibus in unũ convenientibus, &c.

Nec cuiquã ſit liberum ita Nicænæ fidei facere mentionem, ut ejus fidei inveniatur eſſe contrarius. *Leo. Ep* 33.

ment on devoit recevoir les Evêques penitens qui avoient cedé lâchement à la violence de Dioſcore : il ne laiſſa pas toutefois, aprés avoir porté un jugement ſi ſolemnel en Pape, de preſſer encore l'Empereur de faire tenir un Concile Oecumenique.

Ep. 40. ad Anatol.

Il me ſemble que l'on peut dire fort veritablement qu'il ne l'eût pas demandé, s'il n'eût crû qu'en cette occaſion il étoit neceſſaire, non pas pour examiner de nouveau ce qui avoit déja eſté clairement décidé par les Conciles precedens, mais pour déclarer leur vray ſens ; pour empêcher qu'en diſant qu'on ſuit leurs decrets on ne ſoûtint quelques erreurs ; pour éclaircir ce qu'il y a d'obſcur & de douteux dans ces Conciles ; pour condamner & punir les opiniâtres ; pour réünir tous les au-

Leo Ep. 42. ad Marcian.

tres dans une même créance ſur les points qu'on a pû conteſter ; pour faire ceſſer tous les troubles & toutes les diſputes, & rendre enſuite la paix à l'Egliſe par un jugement ſouverain & définitif.

Il vouloit donc un Concile, aprés tout ce qu'il avoit fait avec tant d'éclat contre Eutychez & Dioſcore. Marcien qui le vouloit auſſi, comme il le luy avoit fait entendre auſſi-tôt qu'il fut Empereur, luy accorda tres-volontiers ſa demande ſur ce point-là, mais non pas ſur les deux autres qu'il ſouhaittoit fort, & qu'il ne put neanmoins jamais obtenir. Le premier que ce Concile ſe tint en Italie ; & le ſecond qu'il fût remis à un autre temps, parce qu'on craignoit une irruption des Huns ſous le formidable Attila. Il inſiſta fort ſur ce dernier point, *Leo Ep.* 43

particulierement dans la derniere lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet dattée du 28. de May. Mais Marcien demeura toûjours ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe de pacifier au plûtôt les troubles de l'Egliſe Orientale, par un Concile Oecumenique, qui ſe tiendroit pour cet effet en Orient.

Il en fit même la convocation le 23 de Mai, c'eſt-à-dire, cinq jours avant la derniere lettre de ſaint Leon, qui demandoit que le Concile fût differé & qu'on le tint en Italie; & il la fit par une Ordonnance qu'il adreſſe aux Metropolitains pour tous les Evêques de leurs Provinces, & que je veux mettre icy tout au long, afin qu'on voye comment on convoquoit les Conciles en ce temps-là.

LES EMPEREURS, LES CESARS, VALENTINIEN, ET MARCIEN, VICTORIEUX ET TRIOMPHATEURS, TOÛJOURS AUGUSTES, A TOUS LES REVERENDS EVESQUES PAR TOUT LE MONDE.

Nous avons eſtimé que tout ce qui regarde la vraye Foy & la Religion Chrêtienne Ortodoxe, doit être preferé à tout autre choſe. Car nous nous aſſûrons qu'ainſi Dieu nous étant propice & favorable, nôtre Empire, & les affaires publiques en ſeront en meilleur état. Comme on a donc formé quelques doutes, & agité certaines queſtions touchant la Foy Ortodoxe, ainſi même que le témoignent les lettres du tres-

ſaint Archevêque de la tres-heureuſe Rome Leon, nous jugeons à propos, & il nous plaît qu'on tienne promptement le S. Concile à Nicée, Ville de Bithynie, afin qu'aprés avoir cherché la verité par un ſerieux examen, & s'être dépoüillé entierement de ces paſſions qui ont été cauſe que quelques-uns ont troublé la Religion Catholique, tous étant parfaitement d'accord, la vraye Foy ſoit tellement éclaircie & manifeſtée, qu'il n'y ait plus de doute & de queſtion ſur cela. C'eſt pourquoi vôtre Sainteté ſe mettra au plûtôt en chemin, & fera toute diligence, afin qu'elle ſe puiſſe rendre à Nicée, pour le premier jour de Septembre avec les Reverendiſſimes Evêques de vôtre Province, que vous connoiſſez être les plus habiles dans l'intelligence de la ſainte Ecriture, & dans la

ſcience des Myſteres de la vraye Foy. Au reſte, quiconque refuſera de ſe ſoûmettre à ce Concile general, ſera coupable & digne de punition, pour avoir offenſé la Majeſté Divine & la nôtre. Vôtre Sainteté ſçache auſſi que nous aſſiſterons à ce Concile, ſi de grandes & inévitables occupations pour le bien public ne nous en empêchent. Le dixiéme des Calendes de Juin.

Le ſaint Pontife fut ſurpris ſans doute de cette ordonnance, qu'il reçût au même-temps qu'il demandoit que ce Concile auquel Marcien l'avoit invité auparavant, fût differé. Mais comme il ne conſideroit que le bien public, & qu'il étoit toûjours ſoûmis aux volontez des Empereurs quand ils n'ordonnoient rien qui fût contre la Loy de Dieu, il écrivit à Mar-

Leo Ep. 49. & Ep. 51.

cien, & à l'Imperatrice Pulcheria qu'encore qu'il eût fort deſiré ce qu'il luy avoit demandé, il conſentoit que l'on fît tout ce que portoit ſon ordonnance, & qu'au lieu des quatre Legats qu'il avoit envoyez à Theodoſe & qu'il rappella, il en envoiroit au Concile pour y preſider en ſa place quatre autres, qui furent Paſchaſinus Evêque de Lilibée en Sicile, Lucentius Evêque d'Aſcoli, Boniface & Baſile Prêtres de la Sainte Egliſe Romaine, auſquels il joignit Julien Evêque de Cos ſon fidelle Agent, qui étoit ſur les lieux.

Ils ſe mirent donc en chemin ſur la fin du mois de Juin pour arriver au temps prefix à Nicée, où preſque tous les Evêques Orientaux ſe rendirent un peu avant le premier Septembre. Mais il falut aprés y avoir attendu long-temps l'Empereur,

qu'ils paſſaſſent plus outre, & allaſſent à Calcedoine Metropolitaine de Bithynie, où ce Prince par ſes Lettres Patentes du 20. du même mois, avoit transferé le Concile, pour en être plus prés, & y pouvoir aſſiſter quand il voudroit, ſans s'éloigner de Conſtantinople qui n'en eſt ſeparé que d'un petit trajet de mer. *A p. Conc. Ch. p. 2.*

Ce fut dans le magnifique & ſpacieux Temple de l'illuſtre Martyre ſainte Euphemie bâti hors de la Ville, ſur une éminence peu loin du Boſphore, que ſe tint ce Concile le plus nombreux de tous ceux que l'on a celebrez dans l'Egliſe Orientale, & dans l'Occidentale. Car ce qu'on n'avoit pas encore veu, & qu'on ne vit jamais depuis dans les ſiecles ſuivans, il s'y trouva ſix cens trente Evêques, entre leſquels outre les Legats

du Pape qui y preſiderent, étoient les quatre Patriarches d'Orient. De plus, dix-huit Juges choiſis, partie du Senat & partie des principaux Officiers de l'Empire y aſſiſterent, pour faire garder l'ordre & decider les differens qui le pourroient troubler, & ils eurent leur place au haut de l'Egliſe devant les baluſtres du Sanctuaire, à droite & à gauche de l'eſtrade où étoient deux magnifiques chaiſes preparées pour l'Empereur & pour l'Imperatrice. Il y en avoit d'autres en pluſieurs rangs tout le long de l'Egliſe pour les Evêques, ayant à leur tête à gauche, comme le plus honorable dans les Conciles, les Legats ſuivis de Maxime Patriarche d'Antioche, & d'Anatolius Patriarche de Conſtantinople, & à droite Dioſcore d'Alexandrie le premier des Patriarches

triarches d'Orient, & Juvenal Patriarche honoraire de Jeruſalem; & entre ces deux rangs l'on mit au milieu le Livre des ſaints Evangiles, comme repreſentant JESUS-CHRIST qui leur diſoit: Voila la Loy, ſelon laquelle vous devez regler tous vos Jugemens.

Les choſes étant diſpoſées de la ſorte; ce grand Concile commença le huitiéme d'Octobre, & fut continué en douze Séances & ſeize Actions juſqu'au premier de Novembre qui en fut la fin. Je ne ferai pas le détail de tout ce qui ſe fit dans ces Séances & dans ces Actions; car cela ne feroit qu'embaraſſer l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon, qu'on ne doit pas confondre avec celle du Concile de Calcedoine, qui pourroit toute ſeule remplir un gros Volume. Il ſuffit, ce me ſemble, que j'ex-

poſe ce qui s'y fit d'eſſenciel, en diſant en peu de mots ce qui fut arreſté dans chacune à la pluralité des voix.

Dans la premiere ſeſſion les Legats, ſelon l'ordre exprés qu'ils en avoient de ſaint Leon, proteſterent d'abord qu'ils ne ſouffriroient pas que Dioſcore tint ſa place au Concile, & qu'il falloit qu'il en ſortît, pour être rappellé comme criminel quand il faudroit qu'on le jugeât. Cela ſurprit fort Dioſcore, qui quand il fut arrivé à Nicée où le Concile étoit convoqué, avoit fait ſigner à la plûpart de ſes Evêques d'Egypte, la Sentence d'excommunication qu'il avoit portée contre ſaint Leon, croyant par là qu'il le rendroit inhabile à preſider au Concile par ſes Legats, & qu'enſuite étant le premier Patriarche d'Orient il y preſideroit luy-même,

comme il avoit fait à ſon Conciliabule d'Epheſe : Et bien loin de cela, il voyoit que non ſeulement les Legats occupoient la premiere place, mais qu'ils vouloient même qu'on le chaſſât honteuſement du Concile.

Les Juges trouverent cet ordre des Legats un peu rude ; mais enfin aprés quelque conteſtation ils prirent un temperament, qui fût, que Dioſcore qui étoit accuſé, ne pouvant être Juge dans ſa propre cauſe, ſortiroit de ſa place, & ſe mettroit au milieu du Concile, pour répondre à ce qu'on auroit à dire contre luy. Theodoret fut traité bien plus favorablement : car nonobſtant toutes les clameurs de ceux qui vouloient qu'il fût exclus du Concile comme Neſtorien, ce que la plûpart des autres qui étoient pour luy, & crioient encore plus

haut que les premiers, ne vouloient pas; les Juges ayant fait ceſſer ce tumulte, & ces cris qu'ils leur reprocherent, comme étant tout à fait indignes de leur caractere, declarerent de la part de l'Empereur, que puiſque le Pape l'avoit reçû à ſa Communion, il falloit qu'il prît place au Concile, comme il fit.

Aprés quoi, comme on eût lû les chefs d'accuſation qu'Euſebe de Dorilée produiſit contre Dioſcore, les Actes de ſon faux Concile d'Epheſe, & ceux des deux Synodes de Conſtantinople dans la cauſe d'Eutychez, & qu'il n'eût pû répondre autre choſe ſinon qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des Evêques de ſon Concile, ceux-ci, à la reſerve de quatre ou cinq des principaux fauteurs & complices du brigandage, s'écrierent tout

d'une voix, & comme de concert, qu'ils n'avoient ſigné que par force, & par la crainte des coups de bâton & d'épée, de l'exil même & de la mort dont on les menaçoit. Alors on declara, de l'avis de tout le Concile, que Flavien & Euſebe de Dorylée étant tres Orthodoxes, avoient été tres-injuſtement depoſez, & que Dioſcore & ſes complices le devoient être, ſi l'Empereur auquel on rendroit conte des actions de cette ſeſſion le permettoit.

Dans la ſeconde ſeſſion qui ſe tint le dixiéme d'Octobre, les Juges ayant demandé qu'on traitât de la Foy, & qu'on en fît une expoſition, les Peres, declarerent conformement à ce qu'on avoit déja défini au premier Concile d'Epheſe, qu'il n'en falloit point d'autre que celle du Symbole de Nicée,

comme il avoit été expoſé par les Peres du Concile de Conſtantinople : ſur quoy, aprés qu'on eût lû ces deux Symboles, les deux Epîtres de ſaint Cyrille à Neſtorius & à Jean d'Antioche, les témoignages de pluſieurs ſaints Peres qui reconnoiſſoient deux Natures en JESUS-CHRIST dans une ſeule Perſonne, & ſur tout l'Epître de ſaint Leon à Flavien, celle-ci fut d'abord reçuë avec de grandes acclamations, comme étant tres-conforme à la Foy expoſée par ces Conciles & par ces ſaints Peres. Mais parce que les Evêques de Syrie & de la Paleſtine formoient quelque difficulté, ſur certains endroits de cette Epître qu'ils pretendoient n'être pas Orthodoxes, on ne laiſſa pas, quoy qu'on eût éclairci ces paſſages par ceux mêmes de ſaint Cyrille, de remettre à

en porter un dernier jugement aprés que l'on en auroit fait une plus exacte diſcuſſion comme on le verra bien-tôt. Enfin cette action finit par de grands cris que firent d'une part les Orientaux, demandant qu'on bannît Dioſcore comme un Heretique; & de l'autre les Evêques de l'Illyrie, qui confeſſant qu'ils avoient tous peché, demandoient que l'on fit également miſericorde à tous, & à Dioſcore auſſi-bien qu'aux autres.

Surquoy dans la troiſiéme Seſſion du 13. d'Octobre on acheva de faire le procez à Dioſcore; & aprés qu'on eût lû & examiné fort exactement tous les chefs d'accuſation qu'Euſebe de Dorylée, Theodore & Iſchyrion Diacres, Athanaſe Prêtre d'Alexandrie & neveu de ſaint Cyrille, Sophronius, & quelques autres Alexandrins

prouva, fut publié à Calcedoine, à Conſtantinople, & à Alexandrie, où il fut envoyé ſur le champ, pour ôter à Dioſcore la vaine eſperance dont il ſe flattoit de ſe voir bien-toſt rétabli.

Aprés cela les Juges qui vouloient qu'on achevât ce que l'on avoit commencé touchant le point eſſentiel de la foy, pour lequel on avoit principalement aſſemblé ce Concile, donnerent cinq jours de delay, durant leſquels le Patriarche Anatolius avec les Evêques qu'il choiſiroit du nombre de ceux qui avoient ſouſcrit à l'Epître de Leon, devoient l'examiner tres-exactement pour rendre conte au Concile, & ſatisfaire ceux qui y trouvoient quelques difficultez qui leur faiſoient encore de la peine. C'eſt ce qu'ils firent parfaitement bien dans la Conc. Calch. Act. 4.

quatriéme ſéance, où ils declarerent que l'yant bien examinée, ils l'avoient trouvée tres-conforme en toutes choſes aux Decrets des trois Conciles Oecumeniques, de Nicée, de Conſtantinople, & d'Epheſe ; & à l'Epître de ſaint Cyrille, approuvée dans ce dernier Concile. Ainſi aprés que les Legats même, pour éclaircir les doutes de ceux qui craignoient qu'on ne partageât JESUS-CHRIST en deux dans cette Epître, eurent fait voir qu'on y confeſſoit deux natures non pas ſeparées, mais unies ſans confuſion & ſans mélange dans une ſeule perſonne, & un ſeul Fils de Dieu & de l'homme tout enſemble, cette admirable Epître fut approuvée de toute l'Aſſemblée, ſans aucune diverſité d'avis, pour en faire une Régle & une définition de Foy conjointement

avec les decrets de ces trois Conciles.

Cela fait, comme les cinq principaux Partiſans de Dioſcore, Juvenal de Jeruſalem, Thalaſſius de Ceſarée en Cappadoce, Euſtathius de Berythe, Euſebe d'Ancyre, & Baſile de Seleucie, eurent ſouſcrit à cette Epître, & anathematiſé Eutychez, on leur permit de reprendre leur place qu'ils avoient eſté obligez de quitter auſſi bien que Dioſcore. En même temps on penſa chaſſer du Concile les Evêques d'Egypte qui refuſerent de ſigner, diſant que, ſelon l'ordre qu'on obſervoit inviolablement dans l'Egypte, ils ne pouvoient ſigner qu'avec le nouveau Patriarche qui ſeroit élû, & que s'ils en uſoient autrement, ils ne ſeroient point du tout en ſûreté dans leur Païs. Il ſe fit là-deſſus beaucoup de

bruit de part & d'autre : Mais enfin les Juges conclurent qu'on leur devoit accorder ce qu'ils demandoient, en donnant bonne caution qu'ils ne ſortiroient point de Calcedoine qu'ils n'euſſent ſigné avec le Patriarche d'Alexandrie qui ſeroit éleu.

Le même jour parurent ſur les rangs deux grandes troupes de Moines, les uns tous Eutychéens obſtinez, ayant à leur tête Caroſus & Dorothée, & ce grand ſcelerat l'Archimandrite Barſumas, qui dans le brigandage de Dioſcore crioit à pleine tête, *tuë, tuë, que l'on dépêche Flavien* ; les autres tous grands Catholiques qui étoient conduits par l'Archimandrite Fauſtus ; & les uns & les autres avoient en main leur Requête qu'ils venoient de preſenter à l'Empereur qui les renvoyoit au Concile, avec ordre

Concil. Calched. Act. 1.

de s'y ſoûmettre. Comme le propre de l'Hereſie eſt d'inſpirer l'eſprit de revolte & d'orgueil, qui eſt le vray caractere du Dèmon : Ces Moines heretiques eurent l'inſolence de demander entr'autres choſes qu'Eutychez, dont ils firent l'Eloge, fût declaré bon Catholique, & Dioſcore rétabli dans ſon Evêché, & dans la place qu'il devoit tenir au Concile, proteſtant que ſi l'on manquoit à les ſatisfaire, ils ne les tiendroient point pour legitime ; & qu'au reſte ils ne ſouſcriroient jamais à l'Epître du Pape Leon à Flavien.

Quoy que les Peres ayant oüi les premiers termes de cette inſolente & audacieuſe Requête, ſe fuſſent recriez contre eux, ordonnant qu'on chaſſât de leur preſence ces impudens Moines toutefois les Juges qui crurent

qu'on devoit tout lire, & qui tâcherent même de les ramener à leur devoir, dirent qu'il leur falloit donner trente jours pour penſer à leur conſcience, & ſe reſoudre à ſe ſoûmettre, aprés leſquels s'ils n'obeïſſoient au Concile, ils ſeroient punis de toutes les peines que l'Egliſe, & les Empereurs ont ordonnées contre les Heretiques obſtinez. Pour les Archimandrites Orthodoxes ils furent admirablement bien receus, & l'on enterina tres-volontiers leur Requête, par laquelle ils demandoient Juſtice contre les Moines Eutychéens, & qu'il leur fût permis par un Récrit Imperial, afin que perſonne ne s'y pût oppoſer, de les punir ſelon toute la rigueur des Ordonnances Monaſtiques, & de diſpoſer comme ils jugeront à propos du cachot où ils tiennent enfermez

comme autant de bêtes feroces, ceux d'entre leurs Moines qui s'obſtinent dans l'Hereſie.

Aprés cela, comme dans la cinquiéme ſeſſion, qui ſe tint le 22. d'Octobre on eut produit la définition de foy que des Deputez du Concile avoient faite, aprés que l'Epître de ſaint Leon eût eſté approuvée dans la Seſſion precedente, il y eut des Evêques qui trouverent qu'elle étoit defectueuſe n'en diſant pas aſſez ; qu'il ne ſuffiſoit point pour condamner l'Hereſie d'Eutychez, de dire que JESUS-CHRIST étoit de deux natures, & qu'on devoit ajoûter qu'il étoit auſſi en deux natures unies inſéparablement ſans mélange & confuſion, afin de marquer qu'aprés l'union les deux natures demeuroient dans leur integrité, & telles qu'elles étoient auparavant, ce qui étoit

directement oppoſé à l'Eutychianiſme. Surquoy aprés de grandes conteſtations, il fut dit qu'on en paſſeroit par l'avis de ſix Evêques choiſis du Dioceſe d'Orient, & de trois de chacun des autres Dioceſes, qui avec le Patriarche Anatolius & les Legats arrêteroient ce qui doit eſtre en cette définition.

Cela ſe fit, en y mettant outre les Symboles de Nicée & de Conſtantinople, & la doctrine expoſée dans les deux Epiſtres de ſaint Cyrille, & dans celle de ſaint Leon à Flavien, cette declaration en termes formels, qu'il n'y a qu'un ſeul & un même JESUS-CHRIST Fils unique en deux natures inſéparablement unies ſans confuſion, ſans changement de l'une en l'autre, & ſans diviſion, ce qui fut approuvé & reçû de tout le Concile. L'on differa d'y ſouſcrire juſ-

qu'à ce que l'on en eût rendu conte à l'Empereur, qui avoit declaré que ſi l'on ne faiſoit au plûtoſt une définition de Foy ſans aucune ambiguité, il feroit tenir ce Concile en Occident, où elle ſeroit bien-toſt faite.

Ce Prince donc qui n'attendoit que la concluſion de cette affaire, & de ce point eſſentiel qui regarde la Foy, pour honorer de ſa preſence cette grande & ſainte Aſſemblée, s'y rendit à la ſixiéme Seſſion le 25. d'Octobre avec l'Imperatrice Pulcheria, accompagné d'environ quarante des principaux Officiers de l'Empire, & du Senat, outre pluſieurs Comtes, Tribuns, & Secretaires, qui tous enſemble avec leur ſuite, faiſoient une fort belle Cour tout à fait digne de la Majeſté de l'Empire.

Aprés qu'ils eurent pris leur place, & que l'Empereur & l'Imperatrice ſe furent aſſis ſur leurs Trônes, placez devant la Baluſtrade qui ſeparoit le ſaint Autel du reſte de la Baſilique, Marcien, à qui en entrant tous les Peres avoient rendu tout l'honneur qu'ils devoient à leur ſouverain Maître, leur parla, je ne diray pas *à peu prés en ces termes*, comme font les Hiſtoriens, quand ils prennent la liberté de faire parler les gens de la maniere qu'il leur plaît qu'ils ayent parlé, mais *preciſément en ces termes*, tels qu'ils furent recueïllis de la bouche de Marcien par les Notaires, & mis comme on les peut voir dans les Actes du Concile.

Tres-ſaints & tres-Reverends Peres : depuis que par la volonté de Dieu on m'a choiſi pour être élevé ſur le Trône de l'Empire, je n'ay point eu de plus grand ſoin

entre tous ceux que je ſuis obligé de prendre pour le bien public, que celuy que je dois avoir de faire en ſorte que la Foy Catholique toute pure & toute ſainte ſoit fortement établie parmi mes ſujets, ſans qu'elle puiſſe eſtre troublée par aucune perplexité d'eſprit, & par ces fâcheux doutes que l'on fait naître quelquefois ſur les points de nôtre créance. Or il eſt arrivé que par les dangereuſes paſſions de ceux qui en prenant des ſentimens tout contraires à ceux que la Doctrine des Peres, & la verité leur devoit inſpirer, ont ſeduit les Peuples; pluſieurs ſe ſont laiſſé miſerablement entraîner dans l'erreur. C'eſt pourquoy j'ay bien voulu vous donner cette peine de vous rendre ici, & faire aſſembler ce Concile, afin que les tenebres dont on a tâché d'obſcurcir les eſprits eſtant diſſipées, nôtre ſainte Reli-

gion y répande ſes vives lumie-
res, pour faire connoître Dieu de
la maniere qu'il s'eſt voulu mani-
feſter aux hommes, par la Foy,
& par la vraye Doctrine des ſaints
Peres. Je pretends auſſi par là que
perſonne n'oſe plus deſormais diſ-
puter de la Nativité de nôtre Sau-
veur JESUS-CHRIST, en parlant
de ce Divin Myſtère autrement
que n'ont fait les Apôtres par leur
Predication, les trois cens dix huit
Peres du Concile de Nicée par
leur decret, & le ſaint Pape de
Rome Leon dans ſon Epître à
Flavien d'heureuſe memoire, Evê-
que de Conſtantinople.

Il faut donc maintenant que la
verité paroiſſe ſans que ni les paſ-
ſions des particuliers, ni la pro-
tection des Grands, ni leur inte-
reſt, & leur avarice, puiſſe em-
pêcher qu'elle n'éclate aux yeux
de tout le monde. Car c'eſt pour
cela que ſuivant l'exemple du pieux

Empereur Conſtantin nous avons voulu aſſiſter à ce Concile, non pas pour y agir d'autorité en décidant, mais pour y faire confirmer la Foy par vos decrets, afin que les Peuples, de la facilité deſquels certains méchans eſprits ont facilement abuſé par leur artifice, & par leurs vains diſcours qui ont fait naître le Schiſme & l'Hereſie, ne ſoient plus ſeparez de ſentimens, & qu'ils n'ayent plus qu'une même creance. C'eſt-là nôtre intention, & la fin que nous nous ſommes propoſée, que tous n'ayant qu'une même Religion embraſſent la Foy Catholique, laquelle je deſire que vous expoſiez promptement d'un commun avis, ſelon les decrets des ſaints Peres, afin que comme nous avons appris du Concile de Nicée la vraye Foy contre les erreurs qu'il a condamnées: ce que vous aurés établi par vos deciſions en diſſipant les tenebres qui ſont ve-

nuës depuis peu de la malice de quelques méchans eſprits, ſoit auſſi éternellement obſervé dans toute l'Egliſe. Voilà le plus grand de tous mes deſirs, & c'eſt à ſa Divine Majeſté de le faire accomplir heureuſement comme je l'en prie de tout mon cœur.

Cette Harangue qui eſt effectivement telle qu'il la prononça, fut ſuivie de grandes acclamations de tout le Concile, aprés leſquelles Aëtius Archidiacre de Conſtantinople, & Secretaire du Concile, ayant lû la définition de Foy qui fut dreſſée dans la Seſſion precedente, tous les Peres y ſouſcrivirent, & dirent ſolemnellement Anathême à Neſtorius, à Eutychez, & à Dioſcore. Cela fait, Marcien leur preſenta trois decrets dont ils pouvoit faire autant de Loix Imperiales, comme Conſervateur de la Diſcipline Eccleſiaſti-

que, & même comme Prince Souverain pour le bien public. Mais il aima mieux pour honorer les Peres, comme il le dit lui-méme, qu'ils en fiſſent autant de Canons. Par le premier on défend aux Moines de bâtir aucun Monaſtere ſans la permiſſion de leur Evêque, & de recevoir à l'habit Monaſtique les ſerviteurs ſans le conſentement de leurs Maîtres. Par les deux autres il eſt deffendu aux Clercs, de prendre à ferme aucune terre, ou de ſe charger de la Procuration d'aucune affaire ſeculiere, & de paſſer de leur Egliſe à une autre, ſans la permiſſion de leur Evêque Ces trois Canons paſſerent, & ils ſont inſerez parmy les 28. que nous avons de ce Concile.

Dans la ſeptiéme Seſſion, & dans la neuviéme, la dixiéme, l'onziéme, & la douziéme, en

pluſieurs actions, on termina les differends & les procez entre quelques Evêques. Il n'eſt pas neceſſaire que j'en informe mon Lecteur en cette Hiſtoire, puis que ces differends ne regardent pas ſaint Leon, qui n'y eût aucune part, excepté en celuy qui fut entre Baſſien & Etienne, qui pretendoient tous deux être legitimes Evêques d'Epheſe: Voici le fait en peu de mots.

Conc. Calched. Act. 11. & 12.

Aprés la mort de Baſile Evêque d'Epheſe, Baſſien Prêtre de la même Egliſe, que Memnon predeceſſeur de Baſile avoit ordonné Evêque d'une petite Ville, où il ne voulut jamais aller, ſe fit inthroniſer, par une troupe de gens armez, qui ayant enlevé de vive force dans l'Egliſe Olympius Evêque de Theodoſiopolis, le contraignirent de l'ordonner Evêque d'Epheſe, quoi

quoi qu'il remontrât que ſelon les Canons il ne pouvoit faire tout ſeul cette Ordination. Baſſien neanmoins ne laiſſa pas de ſe porter pour Evêque, & il agit ſi adroitement à Conſtantinople, où il étoit allé ſe juſtifier, qu'il fut reconnu, & protegé de l'Empereur, & du Patriarche Proclus. Cependant Etienne l'un de ces Prêtres, qui avoit bonne envie d'occuper ſa place, ſuſcita contre lui la plus part des Evêques de ſa Province, qui jugerent en effet, comme ils le devoient, que c'étoit-là une intruſion toute manifeſte: Aprés quoi il en écrivit à ſaint Leon, auquel il envoya les preuves authentiques de tout ce qui s'étoit fait en cette occaſion, contre les regles de l'Egliſe, comme auſſi au Patriarche de Conſtantinople Flavien ſucceſſeur de Proclus, & à ceux d'A-

lexandrie, & d'Antioche, pour avoir ſur cela leur jugement.

Ils le rendirent, non pas juridiquement ; car Baſſien ne fut ni accuſé, ni oüi, ni jugé dans les formes. Ils declarent ſeulement en particulier dans la réponſe qu'ils firent à Etienne, que Baſſien n'étoit qu'un intrus dans l'Evêché d'Epheſe, & qu'il ne faloit point qu'il fût Evêque. Car ce ſont là les termes de la Lettre de ſaint Leon que nous n'avons pas, & qu'Etienne produiſit en plein Concile, quand les Juges lui demanderent comment il ſçavoit que Baſſien avoit eſté depoſé de l'Evêché d'Epheſe. Ainſi tandis qu'Etienne prenoit ſes meſures pour venir à bout de ce qu'il pretendoit, Baſſien demeura quatre ans en poſſeſſion de ſon Evêché. Ce Prêtre qui diſſimuloit toûjours juſques à ce qu'il eût diſpoſé

Allatæ ſunt etiam litteræ à beatiſſimo Papa Romano quatenus iſtũ eſſe non oporteret Epiſcopum. *Conc. Calch. Act. 11.*

toutes choſes pour faire réüſſir ſon deſſein, le reconnoiſſant, & communiquant avec lui, comme avec ſon Evêque.

Mais quand il eut reçû cette lettre de ſaint Leon, & la réponſe des trois Patriarches, & qu'il ſe vit bien appuyé d'un puiſſant parti qu'il avoit formé, il ſe laiſſa tellement aveugler de ſa paſſion, qu'il fit la même faute pour laquelle, & le Pape & les Patriarches, avoient tres-ſagement jugé qu'on devoit dépoſer Baſſien. Car un jour que cet Evêque venoit d'achever la Celebration des Saints Myſteres à l'Autel, où ce Prêtre l'avoit ſervi, les Clercs de ſon parti, quelques Evêques, & d'autres gens du Peuple qui étoient à luy, ſe jettent impetueuſement ſur Baſſien, l'entraînent hors de l'Egliſe, le maltraitent, le mettent en priſon, & ſans attendre

qu'on eut aſſemblé les Evêques de la Province, ils éliſent dans ce tumulte ſur le champ Etienne, & le font ordonner Evêque & Metropolitain d'Epheſe.

Baſſien s'étant évadé de ſa priſon, ſe va jetter aux pieds de l'Empereur, & lui preſente ſa Requête, par laquelle il le conjure de faire juger cette affaire par le ſaint Concile de Calcedoine qui ſe tenoit alors. Marcien qui trouva cette demande raiſonnable, en écrivit au Concile, & lui ordonna de juger & de terminer ce procez par une Sentence définitive. Les deux Evêques y comparurent; leur cauſe y fut examinée avec toute l'exactitude que l'on y pouvoit apporter; ils dirent l'un contre l'autre tout ce qu'ils voulurent, & chacun d'eux fit ſes efforts pour faire valoir le droit

qu'il pretendoit avoir.

Mais aprés tout, comme ils ne firent que découvrir leur honte, en faiſant manifeſtement connoître l'ambition, & la violence avec laquelle on avoit agi preſque également de part & d'autre, on jugea ce qu'il étoit bien-aiſé de conclure; qu'ayant eſté tous deux ordonnez, & inthroniſez contre les formes, ni l'un ni l'autre ne ſeroit Evêque d'Epheſe, & qu'on en éliroit Canoniquement un troiſiéme; mais que comme ils avoient reçû le caractere par leur ordination illicite, & non pas invalide, ils retiendroient auſſi toûjours la dignité d'Evêque, & qu'on leur fourniroit tous les ans dequoy ſubſiſter honnêtement ſur les revenus de l'Egliſe d'Epheſe. Ainſi le jugement de ſaint Leon qui n'avoit condamné que Baſſien, ſans parler

d'Etienne, de l'Ordination duquel on ne l'avoit pas informé, fut confirmé par la Sentence du Concile de Calcedoine.

C'eſt ce qu'il faloit que l'on ſceût du procez de ces deux Evêques, qui fut terminé dans cette Aſſemblée. Mais il eſt encore plus important qu'on ſoit informé de ce qui s'y fit en la cauſe des deux Evêques Theodoret de Cyr, & Ibas d'Edeſſe, qui furent rétablis dans ce Concile. Car on ne peut douter que ſaint Leon n'eût intereſt en cette affaire du moins à l'égard de Theodoret. Ce fameux Evêque étoit ſans doute un des plus grands hommes de ſon temps, en vertu, en doctrine & en eloquence, & qui ayant eſté conſacré à Dieu par ſes parens, même avant ſa naiſſance, s'y conſacra depuis luy-même volontairement dans un Monaſte-

Theod. Ep. 81. 113. t 6.

re, d'où il fut tiré malgré luy pour être fait Evêque de Cyr en Syrie. Il n'y a rien de plus admirable que ce qu'il y fit par la grandeur de ſon zele animé de l'eſprit de Dieu, & ſoûtenu par ſon ſçavoir & par ſon éloquence. Car ſon Dioceſe qui étoit d'une grande étenduë, étant preſque tout rempli d'Infidelles & d'Heretiques, il les convertit tous, & entre les autres dix mille Marcionites qu'on ſçait avoir eſté les plus obſtinez de tous les Heretiques.

Mais ce qu'il y a de fort ſurprenant dans un homme ſi vertueux, & ſi éclairé, c'eſt qu'aprés en avoir tant converti il penſa tomber luy-même dans l'Hereſie; s'il ne s'y laiſſa pas malheureuſement precipiter, comme il a donné grand ſujet de le croire. Car ayant eſté grand amy de Jean d'Antioche & de Neſtorius, comme luy, Diſci-

ples de Theodore de Mopſueſtie, homme d'une tres-méchante doctrine, qu'il a extrémement loüé dans ſon Hiſtoire ; il s'attacha tellement à eux, qu'il écrivit contre les douze Anathêmes de ſaint Cyrille, l'accuſant d'être Apollinariſte, & qu'il le condamna dans un Conciliabule d'Epheſe, où il ſuivit Jean d'Antioche, avec lequel il fut excommunié par le ſaint Concile. Il porta même ſon obſtination ſi loin, qu'il ne voulut pas ſouſcrire d'abord à la paix que Jean d'Antioche avoit faite avec ſaint Cyrille, en condamnant Neſtorius. Theodoret qui étoit toûjours enteſté de ſon Neſtorius qu'il croyoit grand homme de bien, & tres Orthodoxe, diſoit qu'on avoit grand tort d'en avoir uſé de la ſorte ; qu'on devoit avoir fait diſtinction, & de la perſonne & de la doctrine ; qu'il

Hiſt. l. 5. ult.

Act. Concil Epheſ.

Iniquè damnavit eum, qui nihil præter doctrinam ſanam novit aliquid & docuit.

Theod. Ep. ad Himer.

qu'il falloit condamner celle qu'on attribuoit à Neſtorius, mais non pas Neſtorius même qui n'en a jamais eu ni enſeigné qu'une tres-bonne : & qu'ainſi exiger de luy, comme faiſoit ſaint Cyrille, qu'il ſouſcrivît à la condamnation du Dogme de Neſtorius, c'étoit vouloir qu'il anathematizât la pieté même.

Si quis indiſcretè doctrinam anathematizet ejuſdem ſanctiſſimi & venerabilis Epiſcopi, idé eſt ac ſi pietatem anathematizare vid. atur. *Theodor. Ep. ad Andr. Samoſaten*

Voila juſtement ce que l'on a veu de nos jours, dans la conduite de ceux qui vouloient bien ſouſcrire, à la condamnation de la doctrine qu'on attribuoit à Janſenius, dans les cinq propoſitions condamnées par le ſaint Siege, mais non pas à la condamnation de cette doctrine comme de Janſenius, le livre duquel ils tenoient pour tres-Orthodoxe. Mais enfin Dieu luy fit la grace de ſe reconnoître, & de ſuivre l'exem-

Exigit ſubſcriptionem factæ judum damnationis, & ut anathematizetur ſanctiſſimi Dogma Neſtorii. *Ibid.*

Epiſt. 1. ad Sporad. Epiſt. 8. ad Dioſc. &c.

ple de ſon Patriarche, en condamnant le Dogme de Neſtorius, comme il fit en pluſieurs de ſes Epîtres. Cela pourtant n'empêcha pas qu'il ne fût toûjours ſuſpect de cette Hereſie, & il ne pût ſi bien ſe juſtifier, que l'Empereur Theodoſe, auquel on l'avoit accuſé de favoriſer encore ce parti, quoy que ſecretement, ne le fît ſortir d'Antioche où il prêchoit, & ne le renvoyât en ſon Evêché avec ordre exprés de n'en point ſortir.

Theod. Ep. 82. ad Euſeb. Ancyr.

Il en fut même chaſſé quelque-tems aprés, ayant eſté depoſé par Sentence de Dioſcore en ſa tumultueuſe aſſemblée d'Epheſe, comme s'il eût eſté Neſtorien, parce qu'il s'étoit ouvertement déclaré contre l'Hereſie d'Eutychez. Comme on luy eut ſignifié cette injuſte Sentence, il en appella au Pape ſaint

Leon, & ne pouvant aller à Rome, il y envoya quelques-uns de ſes amis pour y pourſuivre ſon appel. Il y fit ſi bien connoître ſon innocence, & la pureté de ſa foy par les lettres qu'il écrivit au Pape, contre les erreurs de Neſtorius & d'Eutychez, que le ſaint Pontife le reçût à ſa Communion, & ordonna qu'il fût rétabli dans ſon Evêché. Et ce fut ſur cela que les Juges déclarerent, aprés de grandes conteſtations, qu'il devoit entrer au Concile. *Concil. Calched. Act. 1. & 8.*

Il n'y fut neanmoins reçû d'abord que comme accuſateur de Dioſcore, & non pas comme Juge. Et nonobſtant le jugement qu'en avoit porté ſaint Leon, en le déclarant Catholique aprés avoir reçû ſon appel, & vû ſes deffenſes, le Concile voulut encore examiner ſa cauſe & ſa créance, pour terminer ſo-

lennellement cette affaire par un jugement dernier & définitif. C'eſt ce qu'on fit en la huitiéme Seſſion, où étant non pas en ſon rang d'Evêque, mais au milieu de l'Egliſe comme accuſé, & ſuſpect d'Hereſie, on voulut qu'il dit nettement ce qu'il croyoit du Dogme de Neſtorius. Theodoret qui ſe vouloit juſtifier ſelon les formes, & avoit preparé une belle & longue harangue pour faire hautement éclater ſon innocence, & perſuader à toute l'aſſemblée qu'il avoit toûjours eſté Orthodoxe, n'ayant jamais ſoûtenu aucune Hereſie, demanda d'abord qu'on fit la lecture des deux Requêtes qu'il avoit preſentées ſur ce ſujet à l'Empereur, & aux Legats Apoſtoliques. *Non, non*, luy dirent les Evêques, *nous n'avons que faire de cette lecture, nous voulons ſeule-*

Nihil relegi volumus modo anathematiza

ment que vous diſiez en un mot tout preſentement Anathême à Neſtorius, à ſes Dogmes, & à ſes partiſans. Et comme aprés luy avoir dit deux ou trois fois la méme choſe, il ne laiſſoit pas de parler d'une maniere qui leur fit croire qu'il biaiſoit & les vouloit tromper, ils ſe mirent tous à l'interrompre, ſans vouloir écouter ce qu'il diſoit, & à crier: *Il eſt Heretique, il eſt Neſtorien, qu'on chaſſe l'Heretique de cette aſſemblée.*

Neſtorum. Clarè dicat Anathema Neſtorio & Dogmatibus ejus.

Iſte Hæreticus eſt, iſte Neſtorianus eſt, Hæreticum foras mitte.

Alors Theodoret tout effrayé, & voyant bien que ſa harangue n'étoit plus de ſaiſon, laiſſant là tout ce qu'il avoit preparé, ſe prit à crier encore plus fort qu'eux: *Anathême à Neſtorius, & à quiconque dit que la Vierge Marie n'eſt pas Mere de Dieu, & à tout homme qui partage l'unique Fils de Dieu en deux; j'ay ſouſcrit à vôtre définition de Foy,*

Anathema Neſtorio & ei qui non dicit Dei genitricem Virginem Mariam, &c.

& à l'Epître du tres-ſaint Archevêque Leon, & voilà ma créance. Il n'en dit pas davantage, & ſur cela les Juges ayant déclaré qu'on ne pouvoit plus douter de la pureté de ſa Foy, & qu'on le devoit rétablir : Les Legats au nom du Concile prononcerent la Sentence définitive, en vertu de laquelle il fut rétabli dans ſon Siege comme Evêque Orthodoxe, tant il eſt vray qu'afin qu'on ſoit tenu pour Catholique, l'Egliſe veut que l'on condamne & le Dogme & l'Auteur, ou le livre où elle le trouve, ſans qu'il ſoit permis de les ſéparer.

L'autre Evêque celebre qu'on rétablit en ce Concile, fut Ibas Evêque d'Edeſſe en Meſopotamie. Il avoit ſuivi auſſi-bien que Theodoret le parti de Jean d'Antioche ſon Patriarche contre ſaint Cyrille, en faveur de

ſon ami Neſtorius ; mais il fit bien mieux que Theodoret : Car la paix s'étant faite entre ſaint Cyrille & Jean d'Antioche, il y ſouſcrivit, & condamna Neſtorius comme avoit fait ſon Patriarche, de ſorte qu'il fut reputé Catholique ayant eſté reçû à la Communion & de ſaint Cyrille, & du Pape, qui avoit approuvé cette paix. Or il arriva quelque-temps aprés, que quelques Prêtres de ſon Egliſe qu'il avoit excommuniez, & qui s'étoient fait un grand parti dans l'Egliſe d'Edeſſe, preſenterent à Domnus ſucceſſeur de Jean d'Antioche une Requête contre luy, l'accuſant d'être encore Neſtorien. Ibas ne manqua pas de comparoître à la premiere citation devant ſon Patriarche, ce qui fit ſoupçonner à deux de ces Prêtres qu'il en étoit favoriſé. C'eſt

pourquoy s'étant adreſſez à l'Empereur, il leur donna trois Commiſſaires, qui furent les Evêques de Tyr, de Beryte, & d'Himerie, qui s'aſſemblerent à Tyr avec un Diacre du Patriarche Flavien, & un Officier, qui avoit ordre de l'Empereur de faire executer ce que ces Juges auroient ordonnez.

Ce jugement fut bien-tôt terminé : car Ibas ayant anathematizé franchement & ſans biaiſer les Dogmes de Neſtorius & ſes adherans, comme les Juges le demandoient, ſans vouloir écouter autre choſe, il fut abſous & declaré bon Catholique. Il falut toutefois encore un autre jugement : car d'autres Eccleſiaſtiques d'Edeſſe qui ne voulurent point ſe reconcilier avec leur Evêque comme ces premiers qui l'avoient accuſé à Tyr, preſenterent à

Theodoſe & à Flavien, une nouvelle Requête contre luy, remplie de pluſieurs autres accuſations; ce qui fût cauſe qu'on fit aſſembler de nouveau les mêmes Juges à Beryte, où cette affaire fut auſſi bien-tôt vuidée.

Car toutes les autres accuſations ayant été d'abord rejettées comme pures calomnies ſans aucune preuve, on s'arrêta uniquement ſur ce qu'on l'accuſoit d'avoir ſoûtenu même aprés la Paix, que les douze Anathematiſmes de ſaint Cyrille contre la Doctrine de Neſtorius étoient heretiques: Ibas le nia fortement, quoy qu'il avoüât l'avoir dit, comme Jean d'Antioche, avant la Paix. Il en fallut donc venir à la preuve, & les accuſateurs n'en purent point produire d'autre que la Lettre qu'Ibas avoit écrite aprés la Paix

à Maris Evêque Perſan. Mais comme dans la Relation qu'il y fait de ce qui s'eſt paſſé durant la querelle de Jean d'Antioche, & de ſaint Cyrille, on y trouva point qu'il eût dit aprés la Paix faite, que Cyrille fût Heretique, les Juges ſans examiner le fond de l'Epître dont il ne s'agiſſoit pas, declarerent Ibas innocent comme l'on avoit déja fait à Tyr.

Sur ces entrefaites, Eutychez ayant eſté condamné à Conſtantinople par Flavien, obtint de Theodoſe, par les intrigues, & par le credit de Chryſaphius le ſecond Concile d'Epheſe pour la reviſion de ſon procez, & qu'Ibas ennemy declaré de ſon Hereſie, fût banni afin qu'il ne pût aſſiſter à ce Concile non plus que Theodoret, auquel il n'eſtoit pas permis de ſortir de ſon Evêché. Ils furent tous deux

Lib. Brev. 12. Evagr. l. 1. c. 10.

depoſez dans ce miſerable Conciliabule, & ſouffrirent par la fureur des Eutychéens des maux incroyables, juſqu'à ce que Marcien les rappella pour ſe trouver comme les autres au Concile de Calcedoine.

Ce fut donc là que la cauſe d'Ibas fut examinée en deux actions de la neuviéme Séance, & qu'il fut pleinement abſous & retabli dans ſon Evêché, aprés qu'il eut anathematizé Neſtorius & Eutychez, & qu'on eut relû les Actes de Tyr & de Beryte, & confirmé le jugement qui y fut rendu au ſujet de l'Epître à Maris, de laquelle on n'examina point la Doctrine. Il ſuffiſoit pour le juſtifier qu'on n'y eut point trouvé ce dont on l'avoit accuſé. Sçavoir qu'aprés la Paix il eut encore tenu ſaint Cyrille pour Heretique. Ainſi cela n'empêche pas, que le cinquiéme

Concile qui l'examina depuis, auſſi-bien que l'écrit de Theodoret & celuy de leur Maître Theodore de Mopſueſtie, ne l'ait pû condamner ſous le fameux nom des trois Chapitres, ſans donner aucune atteinte au Concile de Calcedoine.

Enfin dans l'onziéme Séance qui ſe tint le trente-uniéme d'Octobre, aprés que l'on eut terminé quelque differend qui eſtoit encore entre certains Evêques, comme l'Archidiacre de Conſtantinople, eut demandé que l'on reglât les droits de ſon Egliſe, le Senat & les Juges qui s'entendoient avec leur Patriarche, ſe leverent & ſortirent de l'Aſſemblée, diſant que la deciſion de cette affaire appartenoit uniquement au Concile, & les Legats qui proteſterent qu'ils n'avoient pas ordre d'en traiter, les ſuivirent. Alors Ana-

tolius qui tenoit tout preſts les vingt-huit Canons qu'on avoit dreſſez, entre leſquels le dernier attribuoit au Patriarche de Conſtantinople le premier rang aprés le Pape, la préſeance ſur les Patriarches d'Orient, & l'autorité ſur les Exarcats de la Trace, du Pont & de l'Aſie, & les Pays Barbares, prit ſon temps pour les faire paſſer dans le Concile. Il ne luy fut pas difficile d'y réüſſir. Il n'y avoit point encore de Patriarche d'Alexandrie; les Evêques d'Egypte qu'on avoit penſé chaſſer du Concile n'oſoient s'y oppoſer; Maxime Patriarche d'Antioche avoit beſoin d'Anatolius pour ſe maintenir dans ſon Siege, où il n'étoit pas encore trop bien affermi; tous les Grands de l'Empire, l'Empereur même & l'Imperatrice le ſouhaitoient pour honorer la Ville Imperiale,

& la nouvelle Rome, en la faiſant encore approcher plus prés de l'ancienne; & les Evêques de l'Orient toûjours tres-ſoûmis à leurs Empereurs n'avoient garde d'y reſiſter; Ainſi ce Canon fut receu avec l'applaudiſſement de tous les Evêques qui le ſignerent.

Ce coup étonna les Legats, qui dans la Séance du lendemain premier de Novembre qui fut la derniere, en firent de fort grandes plaintes, diſant que ce Canon étoit manifeſtement contraire au ſixiéme du grand Concile de Nicée, & qu'ils avoient ordre du Pape d'empêcher qu'il ne ſe fit rien contre les Decrets de ce premier Concile Oecumenique, dont les Canons faits par le Saint Eſprit doivent eſtre toûjours inviolables. Les Evêques leur oppoſerent le troiſiéme Canon

du premier Concile general de Conſtantinople, qu'ils n'avoient fait que confirmer par leur Decret. Voulant dire par là ce qui eſt tres vray que les Reglemens qui ne ſont que de droit humain, comme ceux qui regardent les prerogatives, les honneurs & les droits des Patriarches d'Orient, peuvent eſtre changez pour de bonnes raiſons en un certain temps, par l'autorité de la même Egliſe qui les avoit faits dans un autre: ce que l'on a vû ſi ſouvent dans ces Egliſes particulieres qu'on a ſouſtraites de la Juriſdiction de leurs Metropolitains, pour les eriger en Archevêchez. Et comme un des Legats ſe fut avancé de dire que ce Canon n'avoit été fait que par contrainte, tous les Evêques ſe récrierent contre lui proteſtant qu'aucun d'eux n'avoit eſté contraint d'y ſouſcrire, Nemo coactus eſt, ſponte ſubſcripſimus.

& qu'ils avoient tous ſigné fort librement; enfin les Juges & le Senat, aprés ces conteſtations, ayant prononcé en faveur du Canon, & du Concile qui l'avoit pû faire, tous les Evêques ſe leverent criant à haute voix: *cette Sentence eſt juſte, nous diſons tous le même, que ce que nous avons ſi juſtement ordonné par nôtre Decret, demeure ſtable & arrêté.* Tout ce que purent faire les Legats fut de proteſter contre, & demander que leur proteſtation fût inſerée dans les Actes, ce que l'on fit. Ainſi fut terminé le Concile de Calcedoine, qui dans la Lettre Synodique qu'il écrivit au Pape, luy demanda en termes tres reſpectueux qu'il luy plût honorer leur Jugement de ſon conſentement, en approuvant tous leurs Decrets.

Encore que ſaint Leon ait ſouvent

ſouvent dit dans ſes Epîtres que ce Concile avoit eſté convoqué pour decider des points de la Foy, & que c'eſt-là juſtement ce qu'il approuve, & qu'il confirme poſitivement, en joignant ſon ſuffrage à celuy des Peres; il eſt pourtant certain, ſelon la remarque de Facundus, que cela n'empêche pas qu'il n'ait approuvé d'une autre maniere, du moins par un conſentement tacite, ce qui ſe fit dans les Séances où l'on ne traita point de la Foy. Comme par exemple le rétabliſſement d'Ibas & de Theodoret, ce qu'on ordonna dans la cauſe de quelques autres Evêques, & même les Canons de ce Concile auſquels il ne trouva rien à redire, & que ſes Succeſſeurs ont tant loüez. Mais pour le vingt-huitiéme touchant les prérogatives du Patriarche de Conſtantinople, il eſt tout

Ep. 53. ad Anatol.

Per approbationem geſtorum Synodalium & propriam vobiſcum iniviſſe ſententiam in ſola fidei cauſa.

Ep. 61. ad Epiſc. qui Calched. Facund. Hermiſ. l. 5. c. 4. Geleſ. Pelag 2. Greg. mag.

évident qu'il ne le voulut jamais approuver, comme on le voit dans ſes Lettres à l'Empereur, à l'imperatrice Pulcheria, au Clergé de Conſtantinople, à Julien Evêque de Cos ſon Legat, & ſur tout en celles qu'il écrit au Patriarche Anatolius, où il le taxe aigrement de mauvaiſe foy, & d'une ambition demeſurée, par laquelle il veut s'élever au deſſus de ceux qui tiennent un rang ſuperieur au ſien, & uſurper les Droits des Exarques qui ne dépendent pas de luy. Il proteſte qu'il n'y conſentira jamais, & toute la raiſon qu'il en apporte, eſt que cela eſt directement contraire aux Canons du grand Concile de Nicée auſquels il eſt ſoûmis, qu'il n'en eſt que le conſervateur pour les faire obſerver, & nullement le Maître pour en diſpoſer comme il voudra, &

Ep. 54. 55. 61. *Ep.* 53.

Nulla poſſunt improbitate convelli, nulla novitate violari, in quo opere fidliter exequendo neceſſe eſt me perſeverantem exhibere famulatum, quoniam diſpenſatio mi-

qu'il ne peut ſouffrir qu'on le viole ſans ſe rendre coupable devant Dieu. De ſorte que ſelon luy ce Canon n'eſt pas nul, parce qu'il ne l'approuve point; mais au contraire il ne l'approuve point, parce qu'il le croit nul, comme étant contre la diſpoſition de celuy de Nicée.

hi credita eſt & ad meum tendit reatum ſi paternarum Regulæ ſanctionum quæ in Synodo Nicena, &c. me, quod abſit, connivente violentur *Ep. 54. & Ep. 61. ad Max. Antioc V. P. Marca diſſert. de Part. Conſt. inſſit.*

Cependant comme les Reglemens & les points de diſcipline qui ne ſont que de droit humain peuvent eſtre changez par un Concile general, quoy qu'on les ait faits dans un Concile precedent, ainſi qu'entre mille autres exemples on l'a veu au ſujet du Concordat & de la Pragmatique Sanction, ce Canon auquel ſaint Leon fit une ſi forte oppoſition ne laiſſa pas de ſubſiſter en Orient, & il fut même quelque temps aprés approuvé & receu dans l'Occident. Il eſt vray qu'Anatolius qui étoit un

Ep. Anat. ad S. Leo.

Leo ad Anat. Ep. 71.

adroit, voulant appaiſer ſaint Leon, luy écrivit de la maniere du monde la plus ſoûmiſe, & ſi je l'oſe dire, la plus hypocrite, qu'il ſupplioit tres-humblement ſa Sainteté de croire qu'il n'avoit rien du tout contribué à faire ce Canon, luy qui dés ſa plus tendre jeuneſſe n'avoit cherché que le repos, & à paſſer doucement & tranquillement ſa vie dans un état d'humilité, bien loin de chercher les grands emplois, & d'avoir envie d'uſurper ce qui ne luy peut legitimement appartenir; mais que c'étoit tout le Clergé de Conſtantinople, & les Evêques dOrient qui avoient procuré cet avantage à ſon Egliſe, pour honorer la Ville Imperiale: & que ſi cela déplaît à ſa Sainteté, il n'en a pas moins de déplaiſir qu'elle, & qu'il voudroit qu'on n'eût jamais fait ce Canon.

En effet il ne fut pas mis dans l'ancienne Collection Grecque des Canons, ni dans celle que fit Theodoret, quoy qu'il fut un de ces Evêques d'Orient qui procurerent ce Canon, & c'eſt tout ce beau diſcours d'Anatolius qui a donné lieu de croire que ce Patriarche, comme je l'ay dit moy-même ailleurs, s'étoit enfin deſiſté de ſes pretentions. Mais dans la verité il n'en fut rien, tout ce qu'il dit là n'eſt que pour s'excuſer en trompant le ſaint Pape qui le crut trop facilement. Il retint toûjours le premier rang entre les Patriarches d'Orient, & les trois Dioceſes de Thrace, de Pont, & d'Aſie, ce qui a eſté depuis approuvé dans les Conciles Generaux, où l'on a reconnu le Patriarche de Conſtantinople pour le premier de l'O-

Sed gratum mihi, frater chariſſime, eſt, quod dilectio tua id profitetur ſibi diſplicere. . . . ſufficit in gratiæ communis regreſſum profeſſio dilectionis tuæ. *Leo Ep.* 71.

Licet ſedes Apoſtolica nunc uſque contradicat, quod à Synodo ſa-

matum eſt imperatoris patrocinio permanet quoque modo. *Liberat.* c. 13.

Illud noſſe te volumus. Anatolium Epiſcopum poſt coërcitionem noſtram in ſuæ præſumptionis temeritate adeo perſiſtere ut Illyricianos, &c. Eum corrigi nolle perſpeximus. *Ad Iul. Conſ.*

Ut fraterna univerſitas & omnium fidelium corda cognoſcant me.... per approbationem geſtorũ Synodalium propriam vobiſcum in ſe ſententiam in ſola videlicet fidei cauſa.

rient, comme il l'eſt encore aujourd'huy.

Et certes ſaint Leon s'apperçût bien-toſt aprés, comme il l'écrivit à Julien de Cos ſon Nonce, que le Patriarche étoit, à ce qu'il dit, incorrigible, ne voulant point du tout deſiſter de ſon entrepriſe, juſques-là même qu'aprés toutes les reprimandes qu'il luy avoit faites, & auſquelles ce fin & diſſimulé Prelat avoit répondu avec tant de ſoûmiſſion & d'humilité feinte, il ſollicitoit fortement les Evêques d'Illyrie, dont il ſe défioit le plus, de tenir toûjours ferme pour le Canon qu'eux-mêmes avoient fait. Et comme il vit que Leon refuſoit toûjours de conſentir à ce Canon, quoy que l'Empereur & l'Imperatrice l'en euſſent prié: Il tâcha par une extrême malice de le décrier, & de le rendre odieux,

& ſuſpect, & de faire en ſorte qu'on ne fît nul état de ce refus, en publiant par tout qu'il n'avoit pas voulu approuver le Concile de Calcedoine. Cela fit tant d'impreſſion ſur les eſprits, & donna même tant d'avantage aux Heretiques, qu'il fallut, pour détruire cette calomnie, que comme l'Empereur le ſouhaittoit, il écrivit une lettre circulaire à tous les Evêques qui avoient aſſiſté au Concile, pour les aſſeurer, qu'en joignant ſon ſuffrage aux leurs il avoit approuvé les déciſions du Concile touchant la Foy, mais non pas ce decret qu'on avoit fait contre ceux de Nicée. Mais tout cela n'a point empêché que ce Patriarche, quelque ſemblant qu'il ait fait de ceder à la volonté de ſaint Leon & de Marcien, & aprés luy ſes Succeſ-

Ad Ep. Calch. Syn. Ep. 61.

ſeurs n'ayent toûjours retenu le premier rang.

Licet ſedes Apoſtolica nunc uſque contradicat quod à Synodo firmatum eſt imperatoris patrocinio permanet uſque modo. *Liberat. c. 13.*

Aprés que ce grand Concile fut ainſi terminé en douze Séances & ſeize actions, l'Empereur Marcien fit deux Edits, par leſquels il ordonne à tous les ſujets de l'Empire de s'y ſoûmettre, leur défendant même, ſous griéves peines, de diſputer ſur les articles qu'on y a décidez. Cela pourtant n'empêcha pas que les Eutychéens ne fuſſent encore plus obſtinez que jamais dans leurs Hereſies, diſant que ce Concile n'étoit qu'une Aſſemblée de francs Neſtoriens, qui n'avoient fait autre choſe que rétablir le Neſtorianiſme, en condamnant Eutychez & Dioſcore qui l'avoient toûjours combattu avec tant de zele. Et c'eſt-ce qui entr'autres raiſons que j'en ay,

me

me fait douter bien fort de ce miracle de ſaint Euphemie, que Zonaras rapporte à cette occaſion ſur la foy de Glycas.

Il dit que comme les Sectateurs d'Eutychez & de Dioſcore, qui étoient en grand nombre dans Conſtantinople, ſe mocquoient tout ouvertement des Decrets du Concile, qu'ils diſoient n'être que l'ouvrage de l'Empereur, qui avoit voulu d'autorité abſoluë qu'on les fiſt; le Patriarche Anatolius les ayant aſſemblez avec les Catholiques, leur propoſa une voie certaine de s'éclaircir bien-toſt de la verité, à laquelle ils ne vouloient pas encore ſe rendre. Ce fut que les uns & les autres écriviſſent leur Profeſſion de Foy ſeparément, & qu'on les mît toutes deux ſur le Corps de ſainte Euphemie, attendant quel ſeroit ſur cela le jugement qu'el-

le rendroit par quelque ſigne indubitable, qui ſeroit la déciſion de cette affaire & de leur controverſe. On accepte de part & d'autre la condition, on met les deux Profeſſions de Foy ſur la poitrine de la Sainte, dont le Corps repoſoit tout entier dans la belle Egliſe de Calcédoine où s'étoit tenu le Concile. Aprés quoy l'on referme le Sepulcre où les uns & les autres mirent leur ſceau.

Trois jours s'étant écoulez, durant leſquels on fit des Prieres publiques, pour obtenir de Dieu qu'il luy plût leur faire connoître par la Sainte; qu'elle des deux Profeſſions de Foy étoit la veritable; L'Empereur & le Patriarche ſuivis des Catholiques & des Eutychéens, ſe rendent au Sepulchre de ſainte Euphemie. On reconnoiſt les ſceaux auſquels on n'avoit pas

touché. On leve la pierre, & l'on trouve que la Profeſſion des Heretiques eſtoit à ſes pieds, & celle des Catholiques en ſa main droite, qu'elle étendit en meſme temps vers l'Empereur, & le Patriarche, pour la leur preſenter. Sur cela toute l'Egliſe retentit des applaudiſſemens & des cris de joye des Catholiques, & les Eutychéens s'en vont la teſte baiſſée, ſans oſer ſeulement regarder perſonne.

Voilà comment Zonaras fait ce conte qu'on n'eſt nullement obligé de croire. Car outre qu'Anatolius n'étoit point homme à chercher des miracles pour confondre les Eutychéens, qu'il ménageoit un peu trop, ainſi qu'on le luy a reproché plus d'une fois, comment ſaint Leon, Theodoret, & d'autres grands hommes qui écrivirent en ce temps-là contre l'Hereſie d'Eu-

tychez, n'auroient-ils pas parlé d'une preuve ſi éclatante de la fauſſeté de ſes Dogmes, & d'une choſe ſi extraordinaire & ſi merveilleuſe qui ſe fit en preſence d'un Empereur, d'un Patriarche, & d'une infinité d'autres témoins irreprochables; ce qui leur eut ſervi d'un argument invincible pour confondre & deſoler les Eutychéens qu'ils combattoient?

Mais comment Anatolius, s'il eut demandé & obtenu de Dieu par des Proceſſions & des Prieres publiques un ſi grand miracle, pour confirmer la verité de la foy Catholique contre les erreurs d'Eutychez, eût-il encore aprés cela favoriſé les Eutychéens? Car c'eſt ce qu'il fit en mettant à la place de l'Archidiacre Aëtius grand Catholique, un Diacre nommé André infecté de cette Hereſie, &

en pluſieurs autres occaſions, ce qui obligea ſaint Leon à faire Julien de Cos ſon Nonce auprés de l'Empereur, uniquement pour empêcher que l'Hereſie ne fiſt aucun progrés, parce que, dit-il, le Patriarche n'a point la vigueur & le zele qu'on doit avoir pour s'oppoſer aux entrepriſes des Eutycheens? Et puis quelle apparence que ces Heretiques aprés avoir les uns veu, & les autres appris de leurs Partiſans meſmes ce miracle, euſſent-ils encore eſté auſſi inſolens qu'ils le furent? Car en effet il n'y a rien de ſi horrible que ce qu'ils firent en meſme temps, non-ſeulement pour maintenir, mais auſſi pour faire triompher leur Hereſie; & ſur tout les Moines de la Paleſtine & de l'Egypte, comme il faut neceſſairement que je le faſſe voir en cet en-

Quia in Epiſcopo Conſtantinopolitano Catholicus vigor non eſt.

Ad Iulian. Coſenſ. 1 p. 8.

droit de mon Hiſtoire.

ANNE'E 452.

Evagr. l. 2. cap. 5. Niceph. l. 15. cap. 9. Ep Marci. ad Monach. Paleſt. poſt Conc. Calched.

Cyrill. Monach. in vit. Euthym. ap. Sur. in Ianu.

Un Moine de la Paleſtine nommé Theodoſe, le plus ſcelerat & le plus violent de tous les hommes, & Partiſan d'Eutychez, comme ſon Maiſtre Barſumas, juſqu'à la fureur, s'étoit rendu à Calcedoine durant le Concile, avec quelques autres Moines preſque auſſi méchans que luy, pour y cabaler en faveur des Eutychéens & ſur tout de Dioſcore. Mais comme il vit qu'ils eſtoient condamnez & Dioſcore dépoſé, il s'en retourna promptement à Jeruſalem, ou d'abord il ſéduit ſans beaucoup de peine l'eſprit de l'Imperatrice Eudocia qui s'y eſtoit retirée immediatement ou avant ou aprés la mort de ſon mary l'Empereur Theodoſe.

Cette Princeſſe qui s'eſtoit roûjours entenduë avec Chry-

ſaphius, protecteur d'Eutychez, dont elle avoit pris auſſi la deffenſe, & qui d'ailleurs avoit beaucoup de panchant à prendre toûjours le contrepié de Pulcheria, qu'elle n'aimoit point, crut aiſement ce que ce fourbe luy dit, que cette Imperatrice & ſon mary Marcien qu'elle gouvernoit; avoient fait rétablir le Neſtorianiſme dans le Concile, en faiſant reconnoiſtre dans JESUS-CHRIST deux Natures qui le partageoient en deux Fils, dont l'un eſtoit Dieu, & l'autre homme, ainſi que l'enſeignoit Neſtorius ſolemnellement condamné pour cela dans les deux Conciles d'Epheſe convoquez par Theodoſe, & qu'enſuite on avoit rétabli les Neſtoriens comme Ibas & Theodoret, & opprimé les Orthodoxes comme Dioſcore & Domnus, qui s'étoient

toûjours oppoſez vigoureuſement à cette Hereſie.

Ainſi la pauvre Eudocia ſe laiſſa ſurprendre à ce faux Moine, qui ſe voyant bien aſſuré d'une ſi puiſſante protection, s'en alla parcourir tous les Monaſteres des environs, criant que tout eſtoit perdu, que la Religion eſtoit trahie, & qu'on venoit de faire triompher l'Hereſie de Neſtorius à Calcedoine, en détruiſant la Foy de Nicée, de Conſtantinople & d'Epheſe, par la condamnation d'Eutychez & de Dioſcore qui l'avoient toûjours ſoûtenuë. Il n'en falut pas davantage pour mettre en un inſtant ſur pied une furieuſe armée de Moines revoltez, tous preſts d'executer aveuglément tous les ordres qu'ils recevroient de ce nouveau General qui ſe mit à leur teſte.

Les plus emportez de ces Moines étoient du nombre de ceux qui avoient ſuivi le redoutable Archimandrite Barſumas au Brigandage d'Epheſe, où ils avoient appris de luy à joüer des Coûteaux, & comment on ſe ſert du Bâton & de l'Epée, pour faire valoir les Dogmes d'Eutychez, & pour aſſommer ceux qui les combattent. Et comme ils eſtoient preſque tous extrémement ignorans, & incapables meſme de comprendre la diſtinction qu'on doit faire de nature à perſonne, & de ſubſtance à hypoſtaſe, ou ſubſiſtance, ces ſubtilitez paſſant leurs eſprits groſſiers & materiels, ils avoient tous donné brutalement dans l'Hereſie, en ſuivant leur conducteur, ſans ſçavoir ni ce qu'ils diſoient, ni ce qu'ils croyoient.

Or ce ſont ces ſortes d'Here-

tiques qui ont toûjours été les plus méchans & les plus violens de tous, ainſi qu'on le vit par une funeſte experience dans ces miſerables Moines Eutychéens, qui abandonnant leurs Monaſteres pour ſuivre Theodoſe, ſe mirent ſous luy en campagne, & declarerent hautement la guerre au Concile de Calcedoine. Sur ces entrefaites le Patriarche Juvenal revint du Concile à Jeruſalem, ces nouveaux Guerriers l'ayant ſçû, crurent que leur premiere expedition devoit eſtre contre ce Prelat, qu'ils regardoient comme un deſerteur de leur parti, pour lequel il s'étoit déclaré au Concile de Dioſcore. Sur cette reſolution ils marchent droit à Jeruſalem, où ils entrent ſans reſiſtance. Car qui eut voulu s'oppoſer à des Moines, qu'on croyoit y venir

par devotion pour y viſiter les ſaints lieux ?

Mais on fut bien ſurpris de voir qu'au lieu de marcher en Proceſſion deux à deux vers le ſaint Sepulcre, ils allerent inveſtir les armes à la main le Palais du Patriarche, & y étant entrez comme dans une place priſe d'aſſaut, le menacerent de le mettre en pieces, aprés l'avoir appellé mille fois traître & deſerteur, s'il ne revoquoit ce qu'il avoit fait au Concile de Calcedoine, & ne le condamnoit comme eux. Tout ce que put faire le bon Juvenal fut de les amuſer, en leur donnant de bonnes paroles, & leur demandant un peu de temps pour ſe remettre de la frayeur qu'ils luy avoient faite par leurs menaces, aprés quoy s'eſtant évadé pendant la nuit il s'enfuit à Conſtantinople.

Alors comme ſi aprés avoir remporté une pleine Victoire ſur leur ennemi, ils fuſſent demeurez Maiſtres du champ de Bataille, pouvant en Vainqueurs diſpoſer de tout à leur volonté; ils dépoſerent Juvenal, & mirent en ſa place leur Capitaine Theodoſe, qui prit ſur le champ poſſeſſion du Thrône Patriarcal. Et parce qu'ils crurent qu'il luy falloit un Lieutenant qui luy fuſt à peu prés ſemblable, ils mirent auprés de luy un certain Moine grand partiſan de Dioſcore nommé Acliſſon, que ſon Evêque avoit chaſſé d'un Monaſtere pour ſes crimes ſcandaleux, & qui s'eſtant retiré à Alexandrie fut pris comme ſeditieux par le Magiſtrat, qui le fit fuſtiger publiquement, & mettre tout déchiré de coups ſur un chameau, pour eſtre conduit par toute la Ville, &

Evagr.

ſervir de ſpectacle au peuple en ce honteux état.

Ces deux Conducteurs de ces braves Moines, pour ſe rendre plus formidables aſſemblerent auſſi-toſt tout ce qu'ils purent trouver de voleurs, de brigands, & de ſcelerats, dans toutes les trois Paleſtines, & les joignirent à tous ceux qui s'allerent rendre auprés d'eux, pour faire plaiſir à Eudocia, qui s'eſtoit faite beaucoup de creatures, & avoit acquis un fort grand credit dans tout le Pays, par ſa magnificence, & ſes immenſes liberalitez. Ce fut avec ces forces qu'ils coururent comme autant de furies déchainées toute la Paleſtine, tuant, pillant, brûlant, deſolant tout, & n'omettant rien de ce que les Demons leur pouvoient inſpirer de rage & de fureur, pour contraindre les Catholiques de

Epiſt. Marc. 1.

renoncer à leur créance, de condamner le Concile de Calcedoine, de reconnoiſtre l'impie Theodoſe, & d'Anathematiſer le ſaint Pape Leon.

Epiſt. Martia. Niceph.

Ils établirent dans la pluſpart des Villes de nouveaux Evêques choiſis d'entre les plus zelez Eutychéens, en la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus du Concile. Ils faiſoient mourir ceux qui refuſoient de communiquer avec eux, comme fit le ſaint homme Severien, Evêque de Scytopolis, que le furieux Theodoſe, aprés l'avoir arraché du pié des Autels, & entrainé luy-même avec une extrême furie hors de la Ville, égorgea de ſes propres mains, le couronnant d'un glorieux Martyre, que l'Egliſe honore encore aujourd'huy.

In Martyrol. 21. Febr.

Mais ſur tout quelle horrible

perſecution ne firent-ils pas ſouffrir dans la ſainte Cité à ceux qui refuſerent toûjours conſtamment de reconnoiſtre cet uſurpateur, & ce loup enragé pour leur legitime Paſteur? Ils renouvellerent en cette occaſion toute la fureur des Payens & des Juifs contre les Chrêtiens, déchirant les uns par d'horribles geſnes, ſaccageant les autres, ruïnant & réduiſant ceux-cy à la mendicité, mettant le feu aux Maiſons de ceux-là pour les y faire miſerablement perir au milieu des flammes; de ſorte qu'il ſembloit que la ſainte Cité de Jeruſalem eut eſté priſe par les Barbares ennemis du Nom Chreſtien, pour y abolir la memoire & tous les ſacrez Monumens de nos Myſteres.

Ita ut à Barbaris capta videretur.

Enfin ce dont non-ſeulement le recit, mais la ſeule penſée, &

la memoire qu'on en renouvelle donne de l'horreur, un ſaint Diacre nommé Athanaſe penetré de douleur de voir tant de ſanglans effets de la tyrannie de cet uſurpateur du Siege Patriarcal, ayant eu la generoſité un jour qu'il prêchoit devant luy, dans ſon Egliſe, de le conjurer au nom de JESUS-CHRIST, de leur rendre leur vray Paſteur, & de ne plus remplir ſa Bergerie de ſang & de carnage, ce loup ravilſant déguiſé en Paſteur & en Evêque, aſſis ſur ſon Trône & environné de ſes gardes, l'envoya ſur le champ jetter en bas de ſa Chaire par ſes cruels ſatellites, qui l'emporterent hors de l'Egliſe, & aprés l'avoir tourmenté en mille manieres, & mis tout en ſang à coup d'étrivieres, ils égorgerent enfin par ſes ordres ce glorieux Martyr, aprés quoy ce Barbare ayant fait traîner

Martyrolog. Rom. 5 Iul.

ner ſon corps par toute la Ville, le fit jetter à la voirie pour eſtre devoré des chiens.

Cependant comme il y avoit encore pluſieurs ſaints Moines dans la Paleſtine, qui deteſtoient ſon Schiſme ; il fit tous ſes efforts pour les gagner, & particulierement le ſaint Abbé Euthynius homme d'une eminente ſainteté, qui avoit tout pouvoir ſur leur eſprit. A cet effet il luy envoya pluſieurs Ambaſſades, choiſiſſant pour cela les plus habiles d'entre les Moines revoltez ; qui tâcherent de luy perſuader que le Concile de Calcedoine eſtoit tout Neſtorien. Mais comme il les eut tres-ſouvent convaincus du contraire, ſans neanmoins les pouvoir tirer de l'abyſme d'infidélité, & d'aveuglement où ils eſtoient plongez ; enfin pour ſe delivrer de leur importunité, aprés avoir con-

Cyrill. mon. in vit. S. Euthy.

firmé ſes Confreres dans la Foy, il s'alla jetter plus avant dans la ſolitude au delà du Jourdain. Et ce fut là qu'il deſabuſa aiſément par ſes ſaintes inſtructions pluſieurs bons Anacoretes, qui s'eſtoient laiſſez malheureuſement ſeduire par les impoſtures du faux Eveſque Theodoſe, & ſur tout le celebre Abbé Geraſime, celuy-là meſme dont on dit dans la vie des Peres, qu'il avoit le don de miracles, & qu'un Lion ayant un jour tué ſon Aſne, il obligea cét animal feroce à le ſervir, comme avoit fait juſqu'alors ce pauvre Aſne, & de porter ſon baſt & ſes paniers, à quoy il obeït.

Leur deſſein n'ayant pû réüſſir de ce coſté-là, ils tenterent une autre voye, & s'efforcerent de venir about

d'une entrepriſe bien plus importante pour eux. Ils ſçavoient que par le moyen d'Eudocia qu'ils avoient fait entrer dans leur parti, ils avoient eu preſque toute la Paleſtine ; ils crurent que s'ils pouvoient avoir de leur coſté Pulcheria, ils gagneroient auſſi par elle infailliblement l'Empereur, & qu'enſuite tout l'Empire ſeroit pour eux. Dans cette penſée dont ils ſe flatoient ridiculement en Moines étourdis, qui ne connoiſſoient point du tout l'état & la diſpoſition de la Cour Imperiale, ils écrivirent à l'Imperatrice une longue Lettre en forme de Requeſte, dans laquelle aprés avoir rejetté ſur le zele trop emporté des Peuples les horribles excez qu'on avoit commis, ils proteſtent qu'ils ne ſont point du tout Euty-

Epiſt. Mart ad Monach. Paleſtin.

chéens, & qu'ils n'en veulent qu'au Neſtorianiſme, qu'on avoit fait revivre au Concile de Calcedoine ; & ils la conjurent de vouloir maintenir dans ſa pureté la vraye Foy, qu'elle, & le défunt Empereur ſon frere, avoient fait ſi ſolidement établir dans le grand Concile d'Epheſe.

L'Imperatrice qui reconnut aiſément leur fourbe, fit voir cette Requeſte à l'Empereur, & ce grand Prince, par une bonté qu'on ne peut aſſez admirer, au lieu d'envoyer des troupes pour les tailler en pieces, comme des ſeditieux, des rebelles & des meurtriers, ſe contenta de leur écrire une grande Lettre pour les ramener doucement à leur devoir. Aprés leur avoir remontré dans cette Lettre l'énormité de leurs crimes, dont il eſt

tres-bien informé, & pour leſquels ils meritent la mort & les plus rigoureux ſupplices, la preſomption qu'ils ont eu de ſortir de leurs Monaſteres, pour faire les Docteurs, & condamner toutes les déciſions de tout un Concile, eux qui ne ſçavent rien du tout, & qui ne doivent qu'écouter avec parfaite ſoumiſſion leurs Paſteurs qui les doivent inſtruire; leur extravagance qui leur fait dire qu'ils condamnent Eutychez, en meſme temps qu'ils ſuivent Theodoſe le plus méchant Eutychéen qui fut jamais, & qu'ils ne veulent pas ſouffrir qu'il y ait deux Natures en Jesus-Christ, faiſant voir par là qu'ils ne ſçavent ce qu'ils veulent dire; car s'il n'en a pas deux, il faut donc neceſſairement qu'il

n'en ait qu'une, ce qui eſt l'Hereſie d'Eutychez. Aprés dis-je leur avoir fait toutes ces remontrances, prenant compaſſion de leur ignorance, il ſe donne la peine de leur expliquer ce que le Concile a décidé là-deſſus, & comment deux Natures unies inſeparablement & ſans mélange en une ſeule perſonne ne partagent pas JESUS-CHRIST en deux, comme Neſtorius a fait; aprés quoy il leur dit, qu'il ne veut pas faire comme eux, qui contraignent les gens & même les femmes à coups d'épée, & à force de gênes & de tourmens, de renoncer au Concile de Calcedoine, & d'anathematizer le Pape: mais que ce n'eſt que par les voyés de la douceur & de la charité qu'il les veut ramener à la vraye foy. Et c'eſt auſſi à peu prés

en ces mêmes termes que l'Imperatrice Pulcheria faisant réponse à leur Lettre, leur écrivit.

Cependant comme un bruit confus se fut repandu jusqu'à Rome des troubles de la Palestine, & que les Moines sortis en foule de leurs Monasteres s'y estoient soûlevez contre leur Patriarche; le saint Pape n'ayant pû apprendre la cause d'un soûlevement si extraordinaire, écrivit à Julien son Nonce, qu'il l'en informât au plûtost, & quelques jours aprés, avant que ses Lettres fussent arrivées à Constantinople, il receut de luy une exacte Relation de ce que nous venons de dire avec la copie des Lettres que l'Empereur & l'Imperatrice avoient écrites à ces Moines pour les faire rentrer dans leur devoir. Saint Leon ne manqua pas

ANNE'E 453.

S. Leo. Epist. 16.

S. Leo. Epist. 19. & 60.

de leur rendre graces par ſes Lettres, où il les loüe de la grandeur de leur zele, mêlé de force & de douceur, ayant pris ſoin de reprendre ces Moines emportez & ignorans, des horribles crimes qu'ils ont commis, & de les inſtruire en même temps avec tant de bonté pour leur apprendre ce qu'ils doivent croire, & tout enſemble ce qu'ils ont à craindre, s'ils n'obeïſſent; afin qu'eſtant penetrez par la miſericorde divine d'un vray repentir de leurs pechez, ils tâchent en faiſant penitence de les effacer par leurs larmes. Il écrivit encore aux Moines des Lettres toutes remplies des marques de ſon affection paternelle envers ces égarez, qu'il excuſe ſur ce qu'on les a trompez, en leur faiſant paroître ſon

Epiſtre

Quam pio dignati eſtis reipſo imperitorum monachorũ animos cohibere, ut ... ſentiant ſe & did ciſſe quod credant & agnoviſſe quod timeãt *Epiſt.* 79.

Quibus infanam imperitiam monachorum dignati eſtis parcendo plectere & docendo punire, &c. *Ep.* 60. S. *Leo. Epiſt.* 83.

Epître à Flavien toute autre qu'elle n'eſt en effet.

Mais ces Moines toûjours endurcis, tandis qu'ils eurent l'impie Theodoſe à leur tête, ne furent nullement touchez de ces Lettres de ſaint Leon & de l'Empereur, ſi pleines de tendreſſes & de bonté. Il en falut venir à la rigueur, aprés avoir pris inutilement les voyes de la douceur. C'eſt pourquoy ce Prince écrivit à Dorothée Gouverneur de la Paleſtine qui faiſoit la guerre au Païs des Moabites, qu'il allât promptement à Jeruſalem avec toutes ſes forces; qu'il ſe ſaisît de Theodoſe chef des révoltez; qu'il punît les obſtinez dans leur rebellion, & contraignît les Moines de ſe remettre ſous l'obeïſſance de l'Egliſe & de leurs ſuperieurs. *Niceph.*

Le Gouverneur ayant reçû ces ordres, prit le devant avec une

extrême vîteſſe ; mais les rebelles luy ayant fermé les portes, il falut attendre l'armée, contre laquelle ces miſerables factieux ne pouvant tenir, il entra dans Jeruſalem. Mais il n'y trouva plus Theodoſe, qui laiſſant là ces pauvres Moines à ſa diſcretion, s'évada par une autre porte ; & prenant des chemins écartez, ſe ſauva dans les deſerts de l'Arabie ſur le Mont Sina, d'où il ne revint plus. Les principaux habitans de Jeruſalem, qui n'avoient obeï que par force à Theodoſe, ſe ſoûmirent ſans peine à leur Patriarche, qui fut rétabli dans ſon Siege. Les obſtinez non-ſeulement d'entre le Peuple, mais auſſi d'entre les Moines, furent ſeverement punis ; les autres pour leſquels Juvenal avoit obtenu grace de l'Empereur, furent renvoyez dans leurs Mo-

Ep. Pulch. ad Baſſ. Abbat. poſt. Conc. Calched.

naſteres & dans leurs Cellules, pour y paſſer en penitence le reſte de leur vie.

Ainſi ce tumulte fut appaiſé; & ce fut alors que Pulcheria craignant que le ſéducteur Theodoſe n'eût gâté l'eſprit de quelques-unes des Religieuſes d'un fameux Monaſtere de Jeruſalem, écrivit à Baſſa leur Abbeſſe, une fort belle Lettre, dans laquelle elle les inſtruit pleinement de la veritable créance que l'on doit tenir ſelon la définition de de Foy du Concile de Calcedoine contre les Hereſies d'Eutychez & de Naſtorius. Ce fut là comme le ſceau de tant de belles actions que cette admirable Imperatrice fit durant tout le cours de ſa vie; car peu aprés avoir écrit cette Lettre, qui fut la derniere des ſiennes, elle mourut l'onziéme de Septembre de cette même année

Marcell. in Chron. quatre cens cinquante-trois, en la cinquante-quatriéme année de ſon âge, aprés avoir fait par ſon teſtament les pauvres ſes heritiers. Princeſſe ornée de toutes les vertus Chrêtiennes, qu'elle ſçut admirablement accorder avec les politiques, ayant preſque toûjours gouverné l'Empire avec autant de prudence que de bonheur; reverée particulierement dans tous les ſiecles pour avoir conſervé juſqu'à la mort ſa virginité toûjours inviolable, même dans le mariage : enfin pour tout dire en un mot, digne des grands éloges qui luy ſont donnez par l'Egliſe, qui celebre ſolemnellement ſa memoire, & ſingulierement par ſaint Leon, quand il a dit plus d'une fois dans ſes Epîtres, qu'on luy doit les Victoires que l'Egliſe a remportées de ſon temps ſur les Hereſies.

Theod. Lect. l. 1.

Aprés cette heureuſe reduction de la Paleſtine, il ne reſtoit plus pour l'accompliſſement de ce grand ouvrage que la converſion d'Eudocia, qui s'étoit laiſſée inſenſiblement engager dans un ſi malheureux parti; il faut donc maintenant que je diſe comment Dieu luy fit la grace de s'en retirer, afin qu'on voye tout d'une ſuite ſans interruption ce qui appartient au même ſujet, quoy que tout ne ſe ſoit pas fait en une même année. Leon qui avoit eſté fort bien averty par l'Evêque de Cos, de la déplorable chûte de cette Princeſſe, que le faux Moine Theodoſe avoit ſéduite, luy écrivit, faiſant ſemblant, par un admirable trait de prudence, de n'en avoir rien ſçû, pour n'eſtre pas obligé de la reprendre avec vigueur comme il eut eſté obligé de le faire. Il S. Leo. Ep. 66

connoiſſoit bien le genie des femmes Heretiques, qui ſont bien plus opiniâtres que les hommes, & qui s'obſtinent d'autant plus dans l'Hereſie, qu'on les attaque plus directement en leur faiſant voir leur foibleſſe, & la fauſſeté des Dogmes qu'elles veulent ſoûtenir ſans connoiſſance & ſans raiſon.

Ce ſage Pontife prit une voye indirecte pour la ramener doucement à l'Egliſe, en luy demandant ſon aſſiſtance, & le ſecours de ſa pieté, & de ſes lumieres contre les Heretiques, afin de la gagner par la confiance qu'il luy témoigne, & de la détromper adroitement par l'expoſition qu'il fait de ce que l'on a défini contre les erreurs d'Eutychez & de Neſtorius au Concile de Calcedoine; comme s'il croyoit qu'elle y fût fort attachée, & qu'il n'y eût dans la

Palestine que ces Moines brutaux & ignorans qui eussent refusé de s'y soûmettre, parce qu'ils estoient les dupes d'un méchant fourbe, qui leur avoit fait accroire que c'estoit un Concile de Nestoriens. Un si saint artifice n'eut pas pourtant l'effet que saint Leon en attendoit: cette Princesse crut qu'il y alloit de son honneur, si estant tenuë de toute la terre, pour la femme du monde qui avoit le plus d'esprit & le plus de sçavoir, elle faisoit voir par son changement qu'elle s'estoit laissée tromper. Elle demeura donc encore obstinée dans le Schisme & dans l'Heresie prés de deux ans; jusqu'à ce que pour luy ouvrir les yeux de l'ame, Dieu par son infinie misericorde se servit de l'extrême affliction où elle se trouva tout à coup, en apprenant les tristes nouvelles ANNE'E 455.

de la mort tragique de ſon gendre Valentinien III. & la captivité d'Eudoxia ſa fille & des deux Princeſſes ſes petites-filles, que les Vandales aprés avoir pris Rome avoient emmenées à Carthage.

Niceph. l. 15. c. 13. Cyrill. Monach. in vit. S. Euſym. ap. Sur, 20. Janv.

Alors elle apprehenda vivement les jugemens de Dieu. Elle commença dés ce moment à craindre que ce qu'elle ſouffroit dans la perte de ce qu'elle avoit de plus cher au monde, ne fût une partie de la punition elle meritoit pour avoir pris le parti d'Eutychez, & pour n'avoir pas voulu profiter de tant de ſaintes remontrances que Marcien & Pulcheria luy avoient faites, l'exhortant ſouvent par leurs Lettres à ſe ſéparer de la Communion des Eutychéens. Elle réſolut de s'en éclaircir, & pour cet effet elle envoya conſulter celuy

qu'on tenoit pour l'oracle de toute la terre.

C'eſtoit l'incomparable Simeon Stylite, qui depuis environ ſoixante & dix ans menoit une vie plus celeſte qu'humaine ſur une colomne, vers les confins de la Syrie & de la Cilicie, peu loin d'Antioche. La reputation de ſes admirables vertus, & des dons extraordinaires dont Dieu l'avoit favoriſé, luy attiroit des gens de toutes les parties du monde les plus éloignées, comme des Perſes, des Indiens, des Scythes, des Ethiopiens, des Nomades, des Italiens, des Gaulois, & des Eſpagnols, & juſqu'à des Inſulaires habitans de la Grand' Bretagne, qui accouroient à luy en foule, les uns pour eſtre gueris de leurs maux, les autres pour apprendre ce qu'ils avoient à faire en l'état où ils

Theodoret. vit. Patr. c. 26.

ſe trouvoient ; ceux-cy pour obtenir par ſes prieres quelque grace qu'ils demandoient à Dieu; ceux-là pour eſtre conſolez dans leurs afflictions ; & tous pour avoir le plaiſir de voir ce miracle vivant, & pour entendre ce Predicateur de toute la terre, prêchant continuellement du haut de ſa colomne, beaucoup plus encore par ſa vïe toute merveilleuſe, que par ſes paroles. C'eſt ce que nous apprend Theodoret, qui nous en parle comme témoin oculaire, qui le vit ſouvent, ayant même eu tres-grande part à ſon amitié, & cela ſeul eſt capable de faire l'apologie de ce ſçavant Evêque, contre ceux qui l'ont ſi ſouvent accuſé d'Hereſie.

Ibid.

Ce fut donc ce grand ſerviteur de Dieu que l'Imperatrice Eudocia envoya conſulter dans l'incertitude où elle eſtoit

Niceph. Cyril. vit. Enthym.

ncore du party qu'elle devoit ſuivre, l'aſſurant par ſes Lettres qu'elle prendroit celuy qu'il luy marqueroit, comme le veritable & l'unique auquel on devoit s'attacher, ſelon la volonté de Dieu. Le ſaint homme dans ſa réponſe luy fit entendre que Satan la voyant enrichie de tant de vertus, l'avoit voulu cribler comme il fit autre-fois ſaint Pierre, & les luy faire perdre tout à coup, en la plongeant dans les tenebres de l'infidélité, par l'artifice du méchant Theodore; mais qu'il eſperoit que ſa Foy ne manqueroit pas tout-à-fait, non plus que celle de ſaint Pierre. Qu'au reſte il s'étonnoit qu'eſtant ſi prés de la fontaine d'où elle pouvoit puiſer les eaux de la vraye Doctrine, qu'elle avoit en la Paleſtine dans le divin Euthymius, elle les alloit chercher

ſi loin. Qu'elle fiſt donc ce que luy diroit cet homme de Dieu, ſi elle vouloit aſſurer ſon ſalut.

Elle n'y manqua pas. Ayant fait la moitié du chemin pour aller à luy, le Saint qui en fut averty la vint trouver au lieu où elle s'eſtoit arrêtée pour l'y attendre. Le voyant elle ſe jette à ſes pieds, & apprend de luy que ſon adverſité eſtoit un coup du Ciel, qui s'en vouloit ſervir pour la ſauver. Qu'il faloit pour cela qu'elle ſe ſoûmît entierement aux déciſions du Concile de Calcedoine, & qu'elle rentrât dans la Communion de ſon legitime Paſteur le Patriarche Juvenal. Il n'en falut pas davantage. Aprés avoir reçû la benediction de ce divin Anacorete, elle s'en retourna promptement à Jeruſalem, où elle renonça publiquement dans l'E-

gliſe Patriarcale à l'Hereſie d'Eutychez, en faiſant hautement profeſſion de recevoir le Concile de Calcedoine ; ce que pluſieurs Moines qui eſtoient encore entêtez de leur Theodoſe firent à ſon exemple. Aprés quoy elle vêcut encore quatre ans dans l'exercice de toutes ſortes de vertus Chrêtiennes, rempliſſant toute la Paleſtine des effets de ſa charité envers les pauvres, & de ſes immenſes li- 460
beralitez pour l'entretien des Egliſes & des Monaſteres qu'elle fit bâtir, & mourut enfin ſaintement, en la ſoixante & ſeptiéme année de ſon âge. Voilà ce que j'ay crû devoir dire tout d'une ſuite à l'occaſion de la revolte des Moines de la Paleſtine, contre leſquels ſaint Leon fit agir vigoureuſement l'Empereur, & qui commença preſque en même-temps qu'il

eut ſur les bras en Occident un ennemy encore plus redoutable dans la perſonne du terrible Attila, & dont pourtant il vint à bout contre toute apparence, le plus heureuſement du monde, de la maniere que je vais raconter.

451. *Idat. Proſp. Caſſiod. Iorna. Paul Diac. Chron. Alex. Theop. & alii.*

Aprés qu'Attila eut eſté vaincu dans les champs Catalauniques par l'armée des Romains, des Viſigots, des François & des Bourguignons, & qu'il ſe fut retiré dans ſon camp auſſi fier quavant ſa défaite, ayant encore plus de deux cens mille hommes en ſon armée; Aëtius qui commandoit celle des Confederez n'ayant pas trouvé qu'il fût à propos de le pourſuivre, luy laiſſa le paſſage libre pour s'en retourner dans la Pannonie, d'où il eſtoit ſorty pour ſe jetter ſur l'Allemagne & ſur les Gaules. Là il renforça ſon ar-

mée, qu'il rendit bien-tost presque aussi puissante qu'elle estoit avant la bataille qu'il venoit de perdre ; aprés quoy il retourna vers l'Illyrie, dans le dessein de s'emparer de ces riches Provinces, & passer de là par la Macedoine, par la Thessalie & par la Trace dans l'Empire d'Orient qu'il avoit déja desolé sous le jeune Theodose, qu'il contraignit de luy payer tribut. Mais il trouua un autre homme dans Marcien, qui donna si bon ordre à bien faire garder tous les passages, & à tenir toutes les places en état d'arrêter longtems les Barbares, outre qu'il avoit en campagne une bonne armée pour les harceler sur leur marche, & leur couper les vivres, qu'ils ne pûrent jamais passer. Et ce fut particulierement pour cela que l'Empereur voulut que le Concile qu'il

avoit convoqué à Nicée, se tint à Calcedoine pour n'estre pas obligé de s'éloigner de Constantinople lors que les ennemis la menaçoient, & pour estre toûjours en état d'aller luy-même à son armée au cas qu'ils s'avançassent.

Mais il ne fut pas en cette peine; car Attila voyant qu'il luy seroit difficile, ayant affaire à un Prince si sage & si vaillant, de repasser en Orient, reprit le premier dessein qu'il avoit formé deux ou trois ans auparavant de se rendre maître de Rome, comme la Princesse Honoria l'en avoit fortement sollicité, afin de se venger de l'Empereur Valentinien III. son frere, qui l'avoit chassée du Palais avec infamie, pour s'estre honteusement prostituée à l'Intendant de sa Maison. Le Roy Barbare ayant pris cette résolu-

Prosper. ed. à Duchen.

tion

tion, quitte l'Illyrie, & retourne tout à coup vers l'Italie, où il entre ſans reſiſtance, n'ayant trouvé perſonne qui gardât le paſſage des Alpes.

Et comme la ſaiſon eſtoit déja trop avancée pour tenir la campagne, & faire des ſiéges, il hyverna dans ces beaux païs qui ſont entre les Alpes, & la Mer Adriatique. Aprés quoy le Printemps eſtant venu, il aſſiege & prend Aquilée, Ville alors tres-grande & tres-floriſſante, qu'il réduiſit preſque toute en cendres. De là cette horrible innondation de Barbares ſe répandant comme un effroyable déluge dans ces belles & riches campagnes qui s'étendent depuis le pied des Montagnes juſques au Pô ; il ravage, ruïne, entraîne, deſole, détruit tout ; rien n'échappe à la fureur & à la cruauté de

ANNE'E 452.

Iorn. de reb. Got Proſper. Miſcell. l. 15

ces impitoyables Scythes, qui mettent tout à feu & à ſang par où ils paſſent, ſans épargner ni ſexe, ni âge, ni condition.

Ce fut alors que les Peuples des environs du Golphe qui ſe pûrent ſauver de cet orage, & ſingulierement ceux de Padouë, pour ſe mettre à couvert d'une ſi furieuſe tempête, ſe retirerent dans les Iſles à l'entrée du Golphe, où l'on jetta les fondemens de cette auguſte République de Veniſe, qui de ces petits commencemens eſtant allé toûjours croiſſant par ſon admirable conduite, juſqu'à ſe faire, comme nous la voyons, un des plus puiſſans Etats de l'Europe, ſoûtient glorieuſement aujourd'huy l'honneur de la Chrêtienté, en combattant avec tant de generoſité & d'heureux ſuccez les ennemis

Blond. Decr. 3. Sabell. Ennead. 8. Sig. de Reg. Ital. l. 13.

les plus redoutables du nom Chrêtien.

Comme un grand mal eſt quelquefois l'occaſion qui fait naître un grand bien, c'eſt là le grand avantage qu'on a tiré du malheur que l'on eut alors en Italie d'eſtre expoſé à la fureur de ce fier Attila, qui aprés avoir tout ruiné ſur ſon paſſage depuis Aquilée juſqu'à Pavie, & à Milan, ſe rendit maître de ces deux grandes Villes, qu'il traita comme il avoit fait toutes les autres, en y renverſant tout de fond en comble. Mais il fit voir avant cela d'une aſſez plaiſante maniere & qui marque aſſez le genie d'Attila, qui avoit autant d'eſprit que de fierté, ce qu'il avoit envie de faire quand il auroit pris Rome. Car ayant vû dans le Palais de Milan un tableau qui repreſentoit un Empereur

Iornand. Caſſiod. Paul. Diacr.

Suid.

ſur ſon Trône, ayant à ſes pieds des Scythes enchaînez, il le fit ôter de là, & en mettre un autre en ſa place, où il ſe fit peindre aſſis ſur un Trône environné d'Empereurs chargez de ſacs d'or & d'argent, qu'ils venoient répandre à ſes pieds, en une poſture fort humiliée; voulant faire entendre par là, que comme il avoit obligé Theodoſe ſept ou huit ans auparavant, à luy payer tribut, il contraindroit l'Empereur Valentinien d'en faire autant pour ſauver ſa vie & les miſerables reſtes de ſon Empire.

Tant de fâcheuſes nouvelles arrivant coup ſur coup à Rome, y cauſerent une grande conſternation. Tout y eſtoit en un étrange deſordre, point de Soldats dans la Ville pour la défendre, point de fortification pour arrêter quelque-temps l'en-

nemy, point d'armée en campagne pour l'empêcher de paſſer outre, & d'y mettre le ſiége ; le pauvre Valentinien qui ne ſongeoit qu'à prendre ſes plaiſirs, n'avoit ni force, ni conſeil, ni réſolution pour agir en cet état déplorable où il ſe trouvoit. Et ce qui le mettoit au deſeſpoir, eſt qu'Aëtius même, de qui il pouvoit attendre du ſecours, n'eſtant pas en état de le pouvoir tirer d'affaire, luy conſeilloit d'abandonner Rome & l'Italie, & de s'aller mettre ailleurs en ſureté en attendant que cet orage fût paſſé.

Proſper. ex MSS. Sirm. & Chifflet. Edit. Duches.

Dans l'incertitude où il étoit, s'il devoit ſuivre ce conſeil, ou le rejetter, il aſſembla le Senat pour déliberer là-deſſus ; on s'y trouva bien empêché de défendre Rome en l'état où elle eſtoit contre cette innombrable multi-

tude de Barbares, c'eſt ce qui ſembloit impoſſible; de l'abandonner & s'enfuir, pour chercher ailleurs un azile, c'eſtoit la derniere honte à un Empereur, qui devoit plûtoſt perir honorablement, que de vivre aprés une ſi honteuſe lâcheté. Quoi faire donc ? On prit le milieu entre ces deux extrémitez, qui fut d'envoier une celebre Ambaſſade à Attila pour obtenir de lui la paix à quelque condition ſupportable. Cela réſolu de la ſorte, on jugea qu'il n'y avoit perſonne qui put mieux s'acquiter de cette charge, que le ſaint Pape Leon, à qui la force de ſon eſprit, ſa prudence conſommée, ſon adreſſe à manier les eſprits, ſa vertu, ſa ſcience & ſon éloquence jointes à ſa dignité de Souverain Pontife, qui le rendoit venerable à toute la terre, avoient acquis dans tout le monde la re-

putation d'eſtre ſans contredit le plus grand homme de ſon temps.

L'Empereur le conjura donc de vouloir accepter cet emploi, ce qu'il fit tres-volontiers pour ſauver la Capitale de l'Empire & le ſaint Siege de l'invaſion des Barbares. Pour honorer l'Ambaſſade & le Pape qui en eſtoit le chef, on lui donna pour Ajoints deux des plus Grands de l'Empire, Avienus & Trigetius, dont l'un avoit eſté Conſul, & l'autre Prefet de Rome. On y ajoûta quelques Senateurs, entre leſquels eſtoit le Pere de Caſſiodore, qui ſe laiſſant emporter à l'affection filiale dans une de ſes Epîtres, où il parle en orateur, en faiſant l'éloge de ſon pere, lui attribuë tout l'honneur & l'effet de cette importante Ambaſſade. Mais dans ſa Chronique où il parle en veritable Hiſtorien, il s'en

Variar. l. 8. Ep. 4.

dédit, & donne tout uniquement à ſaint Leon, comme font tous les autres Auteurs. Et certes il eſt évident qu'un ſimple Senateur qui eſtoit avec un Conſulaire & un ancien Prefet de Rome, beaucoup plus conſiderables que lui, ne faiſoit qu'accompagner comme eux, & même aprés eux le Pape qui eſtoit leur chef, & qui porta la parole, ainſi que tous les Hiſtoriens en conviennent.

Or tandis qu'on déliberoit à Rome, & que l'on y prenoit une ſi ſage reſolution, l'on tenoit auſſi conſeil au camp d'Attila, pour ſçavoir s'il devoit pourſuivre ſon entrepriſe & mener ſon armée droit à Rome pour s'en emparer, comme il en avoit formé le deſſein long-temps auparavant. Car pluſieurs de ſes ſerviteurs qui craignoient pour leur maître, lui remontrerent qu'une pareille

Iornand. ex griſc. Hiſtor.

pareille entrepriſe avoit eſté fatale au grand Roi des Gots Alaric, qui dans ſa plus grande proſperité perit fort peu de tems aprés avoir pris cette fameuſe Ville, qu'on diſoit eſtre en la protection de certains Saints qui la gardoient. Cela quoique peu capable d'arreſter un homme intrepide, accoûtumé à violer les lieux les plus ſaints, & à ne rien épargner de ſacré & de profane, ſans craindre ni Dieu ni les hommes, ne laiſſa pas pourtant de lui donner quelque légére inquiétude, qui le fit marcher plus lentement, en déliberant en lui même lequel des deux avis il devoit ſuivre; & en s'avançant toûjours neanmoins vers Rome, juſqu'à ce qu'il arriva prés de Mantouë, peu loin de l'endroit où le fleuve Mincius ſe va décharger dans le Po.

Ce fut là que le ſaint Pontife

Tota legatione dignanter accepta ita ſummi Sacerdotis præſentiâ Rex gaviſus eſt, ut bello abſtinrei præciperet. *Proſper Chron. à Duchen.*

Leon pour s'acquiter de ſon ambaſſade le vint trouver. Attila tout feroce qu'il eſtoit, en témoigna beaucoup de joie; ce fut avec un plaiſir indicible qu'il vit un ſi grand homme & le chef de tous les Chrêtiens, duquel la renommée qui en publioit mille belles choſes voloit par tout. Il le reçût avec toute ſorte d'honneur; il écouta favorablement ſa harangue qu'il ſe fit interpreter, & la trouva ſi belle, ſi judicieuſe, ſi forte & ſi touchante, que cet Attila ce fleau de Dieu, cet ennemi du genre humain, dont la vûë ſeule jettoit la terreur dans l'ame des plus intrepides, & le ſeul nom faiſoit trembler toute la terre, s'amollit tout à coup, devint doux comme un agneau, de loup raviſſant qu'il eſtoit auparavant, & lui octroia ſur le champ la paix qu'il lui demandoit, & il la don-

na ſans exiger aucune fâcheuſe condition, lui promettant de la garder inviolablement de ſon côté ; aprés quoi rebrouſſant chemin, il s'en retourna au delà du Danube, d'où il ne revint plus.

Je ſçai qu'on dit ordinairement pour rendre la choſe plus merveilleuſe, que les Capitaines d'Attila lui aiant demandé pourquoi il avoit tant honoré ce Pontife, juſqu'à lui obeïr en tout ce qu'il lui avoit commandé, ce Prince leur avoit répondu en tremblant, que tandis que ſaint Leon le haranguoit, il avoit vû auprés de lui un venerable vieillard, qui tenant l'épée nuë le menaçoit de le tuer, s'il ne faiſoit tout ce que ce Pape vouloit. Mais je ſuis obligé de dire que ſans eſtre incredule, on peut n'en rien croire; auſſi ne trouvera-t-on pas cette

viſion dans le Breviaire de Paris, depuis que nôtre ſçavant Archevêque Monſeigneur François de Harlay l'a rétabli dans l'état où il doit eſtre, aiant pris grand ſoin d'en oſter tout ce qui eſt apocriphe ou fort incertain, & d'y mettre pour les leçons les plus beaux endroits des ouvrages des ſaints Peres, & les plus conformes au ſujet qui ſe preſente, & à la feſte qu'on celebre. Je dirai donc hardiment, qu'on peut ſans ſcrupule n'eſtre pas de l'avis de ceux qui croient cette apparition: car les anciens Auteurs comme Jornandes, Theophane, Suidas, le Comte Marſellin, Caſſiodore, Anaſtaſe, & les autres qui ont écrit cette legation de ſaint Leon; que dis-je, ſaint Proſper qui eſtoit alors à Rome, & qui nous en a appris toutes les circonſtances, & ſaint Leon même qui en a parlé dans

un de ſes Sermons, ne diſent rien de cette viſion, qu'ils n'auroient pas ſupprimée, ſi elle étoit vraie.

Bien loin de cela; au lieu d'attribuer cette condeſcendance d'Attila à la crainte qu'il eut de cette apparition & de cette épée menaçante, ils diſent tous d'un commun accord que ce fut un effet de la preſence majeſtueuſe & de la forte éloquence de ſaint Leon, qui amollit & adoucit le cœur de ce Barbare; & le ſaint Pape qui n'avoit garde de s'en glorifier, dit qu'il le faut attribuer, non pas à l'influence des étoilles, comme quelques Profanes le vouloient, mais uniquement à l'infinie miſericorde de Dieu, qui s'eſt laiſſé flechir par l'interceſſion de ſes Saints, & enſuite a daigné adoucir & changer le cœur des Barbares. Il n'y a rien en tout cela qui marque

cette viſion. Ce qui lui a donné cours dans les derniers temps, eſt qu'on l'a trouvée dans l'hiſtoire appellée *Miſcella*, qu'on attribuë fauſſement à Paul le Diacre. Mais outre que les anciennes éditions de ce compilateur ne l'ont pas, ce qui fait voir qu'on l'y a ajoûtée comme on a voulu ſans preuve & ſans autorité, outre que cette hiſtoire contient bien d'autres fauſſetez toutes viſibles ; cette apparition n'y eſt rapportée que ſur un bruit incertain en ces termes : *Ferunt poſt diſceſſum Pontificis interrogatum eſſe Attilam à ſuis, &c.* On dit qu'aprés le départ du Pape les gens d'Attila lui demanderent, &c.

Ainſi j'ai raiſon de dire qu'on peut ne pas croire cette viſion, & qu'il ne faut point chercher ici de plus grand miracle que celui que fit ſaint Leon en adou-

tiſſant & changeant tellement par ſon éloquence le cœur du plus feroce & du plus formidable de tous les hommes, qu'il en obtint ſur le champ ſans condition la paix qu'il demandoit, & lui fit quitter l'Italie.

Ce qu'il y a en ceci de tres-remarquable, eſt que ce grand homme qui eut le pouvoir de flechir ſi facilement les cœurs de ces Barbares infidéles, n'en put faire autant par ſes lettres à l'égard des Heretiques, comme on l'a vû dans l'hiſtoire des Moines de la Paleſtine, & comme on le va voir encore en celle des Moines d'Egypte & des Eutichéens d'Alexandrie, qui ſe revolterent preſqu'en même temps que les autres.

FIN.

De l'Imprimerie d'Antoine Lambin, 1687.

Extrait du Privilege du Roi.

PAR Lettres Patentes du Roi données à Verſailles le 29. jour de Juin 1686. ſignées DESVIEUX, & ſéelles ; il eſt permis au ſieur MAIMBOURG de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir, *L'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon le Grand*, pendant le temps & eſpace de dix années, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Et défenſes ſont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres de contrefaire ni faire contrefaire ladite Hiſtoire, ni d'en vendre de contrefaites, ni d'impreſſion étrangere, à peine de trois mille livres d'amende, confiſcation des exemplaires, de tous dépens dommages &

intereſts, ainſi qu'il eſt plus au long contenu dans leſdites Lettres.

Et ledit ſieur MAIMBOURG a cedé le preſent Privilege à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, pour en jouïr ſuivant l'accord fait entre eux.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 23. Janvier 1687.

Signé C. ANGOT, Syndic.

TABLE
DES MATIERES.

A

ACLISSON Moine & partisan de Dioscore, faux Patriarche, 350. Ses crimes, & sa punition, *ibid.*

Anatolius élû Patriarche de Constantinople par Theodose, à la sollicitation de Dioscore, 240. 241. Il fut declaré premier Patriarche d'Orient, & le premier aprés le Pape dans le Concile de Calcedoine, 328. 329. Les Legats du Pape s'y opposérent, 330. Il fut conservé dans cette prerogative,

333. Il fut taxé de mauvaiſe foy & d'ambition par ſaint Leon, 332. Lettre d'Anatolius à ſaint Leon pour faire ſa paix, 334. Fourberie d'Anatolius, 335. Découverte par ſaint Leon, *ibid.* Il écrit aux Evêques d'Illyrie de le maintenir dans le titre de premier Patriarche qu'ils luy avoient donné, 336. Il publie par tout par méchanceté que ſaint Leon n'avoit pas voulu approuver le Concile de Calcedoine, 337. Il fut contraint par l'Empereur d'écrire une Lettre circulaire pour les en deſabuſer, *ibid.* Ce qu'il fit pour convaincre les Eutychéens, 339. *& ſuiv.*
Sentimens differens de Monſieur Queſnel & du Pere Chriſtianus Lupus touchant les *Appels* d'Eutychez & de Flavien au ſaint Siége, 210. &

suiv. Ce qu'il en faut penſer, 311. *& ſuiv.*

Archelaüs convainquit en deux diſputes ſolemnelles Manés qui eſtoit fauteur de l'hereſie des Manichéens, & ſon principal défenſeur, 123.

L'*Arianiſme* fut établi en Afrique par Genſeric, aprés la priſe de Carthage, 9.

Athanaſe ſaint Prêtre de Jeruſalem égorgé par les Soldats & par l'ordre de l'impie Theodoſe Moine Eutychéen, 354.

Attila vaincu dans les champs Catalauniques, 345. Il tâche de s'emparer de l'Illyrie, mais en vain, 377. Il forme le deſſein de ſe rendre maître de Rome, 378. Il entre dans l'Italie 379. Il aſſiége & prend Aquilée, *ibid.* Le deſſein qu'il avoit aprés ſa priſe, 381. 382. Le pitoyable état & les embarras où ſe trouva Rome

alors, 383. Ce qui le détourna de ſon deſſein, 387. La reception favorable qu'il fit à ſaint Leon, 388. L'eſtime qu'il témoigna avoir pour luy, *ibid.* Il luy accorda toutes ſes demandes, & luy octroya la paix, 388.

Saint *Auguſtin* a eſté Manichéen, 24. Il a enſuite refuté luy-même cette hereſie, 27.

Avienus accompagne ſaint Leon dans ſon ambaſſade à Attila, 386.

Aurelius grand défenſeur de la Foy Catholique contre les Pelagiens, 40.

B

LEs tumultes que l'Archimandrite *Barſumas* & les Moines exciterent au Concile d'Epheſe, 209.

Different arrivé entre *Baſſien* &

Memnon pour l'Evêché d'Epheſe, 306. *& ſuiv.* decidé par le Concile de Calcedoine, 311.
Boniface Gouverneur d'Afrique, fit venir les Vandales, qui s'en rendirent les maîtres, 9.
L'Iſle de la Grande *Bretagne* priſe par les Saxons, 11.
Reformation du *Breviaire* de Paris par François de Harlay Archevêque de la même Ville, 390.

C

LE Concile de Calcedoine défend aux Clercs de tenir aucune terre à ferme, 305. Pourquoy il fut aſſemblé à Calcedoine par l'ordre de l'Empereur Marcien, 278. 279. Il fut tenu dans le Temple de ſainte Euphemie, *ibid.* Il étoit compoſé de ſix cens trente Evêques, 279. *& ſuiv.*

L'ordre qui s'y tint, & les perſonnes qui y aſſiſterent, 279. 280. Ce qui ſe paſſa dans la premiere Seſſion de ce Concile 282. *& ſuiv.* Ce qui ſe paſſa dans la ſeconde Seſſion, 285. Il fut approuvé de ſaint Leon pour les points ſeulement qui regardent la Foy, 331.

Le *Calviniſme* a eſté détruit par LOÜIS LE GRAND de la même maniere dont le fut autrefois le Pelagianiſme par Honorius, 59.

Il eſt défendu aux *Calviniſtes* par un Edit du Roy, de ne rien dire dans leur Prêche contre les Catholiques, 58. L'exercice de la Religion Pretenduë Reformée a eſté défendu en France par un nouvel Edit de Sa Majeſté, 59. Ils tiennent le même langage que les anciens Hereſiarques, 144.

Les ſentimens de *Caſſien* ſur la Grace, 50. Il fut chef des Semipelagiens, & comment, 51. Il fut deſabuſé par ſaint Leon, 52. Saint Leon même s'en ſervit pour détruire cette Hereſie, *ibid. & ſuiv.* Il écrivit ſept Livres de l'Incarnation du Verbe contre Neſtorius, 53. Il combat les Pelagiens, il loüe ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin, 54. Il mourut l'an 432. 56.

Caſſiodore deputé à Attila de la part du Senat de Rome, 385.

Epître de *Celeſtin* aux Evêques des Gaules, attribuée à ſaint Leon par le Pere Queſnel, 44.

Chryſaphius Eunuque ſe rend maître de l'eſprit de l'Empereur Theodoſe, 150. Il eſtoit grand ennemy de Flavien Patriarche de Conſtantinople, *ibid.* Pourquoy, 151. 152. Il fait

fait ſes efforts pour le renverſer de ſon trône Patriarcal, 152. Il tâche pour cet effet de détruire Pulcheria, qui eſtoit aſſociée à l'Empire, & qui conſideroit Flavien, 152. Les moyens dont il ſe ſervit pour faire reüſſir ſon deſſein, 153. *& ſuiv.* Il fait des grandes promeſſes à Dioſcore afin qu'il condamne Flavien dans le faux Concile d'Epheſe, 154. Punition de Chryſaphius, l'Empereur détrompé le prive de ſa Charge de Chambellan, 145. Le dépoüille de tous ſes biens; & le fit mener en exil, 145. 146. Il y fut maſſacré, *ibid.*

La *Communion* ſous les deux eſpeces eſtoit en uſage dans l'ancienne Egliſe, 33. Elle n'étoit point neceſſaire pour l'integrité du Sacrement, *ibid.*

On ne peut pas appeller d'un

Concile au ſaint Siege, 114. 115. *& ſuiv. juſqu'à* 125.
La maniere de convoquer les *Conciles* du temps des Empereurs Marcien & Valentinien, 275. *& ſuiv.*
Cyrille condamné dans un Conciliabule de quarante Evêques par Jean Patriarche d'Antioche, 215. Le Patriarche Jean ſe reconcilia aprés avec ſaint Cyrille, 216.

D

DIOSCORE Patriarche d'Alexandrie fut choiſi par l'Empereur pour preſider au Concile d'Epheſe 180. Que eſtoit Dioſcore, 181. Il promet à Chryſaphius de condamner Flavien, & de luy accorder tout ce qu'il ſouhaiteroit, 183. Dioſcore choiſit les Metropolitains & les Evêque

qu'il voulut, 185. Il preſide à ce Concile contre tout droit, en preſence des Legats du Pape, 197. Il refuſe de faire lire les Lettres que le Pape ſaint Leon addreſſoit au Concile, qui luy eſtoient preſentées par ſes Legats, 199. Il fit mettre priſonniers les Legats, dépoſa & condamna Flavien, 208. Rage de Dioſcore contre Flavien, *ibid.* Dioſcore fut dépoſé au Concile de Calcedoine, & pourquoy, 288.

E

EDIT de l'Empereur Marcien à l'égard du Concile de Calcedoine, 338.
Creance de l'*Egliſe* touchant l'Incarnation, 132. Les erreurs oppoſées à cette creance, 133. *& ſuiv.*
L'*Empereur* Theodoſe reſolut

d'assembler un Concile Oecumenique, 178. Il demande que Flavien luy envoye sa profession de Foy, 179. Il écrivit à saint Leon en faveur d'Eutychez, 171.

L'*Epître* de saint Leon à Flavien fut approuvée par tous les Peres du Concile de Calcedoine, 292.

Eudocia se laisse persuader par le Moine Timothée, que Marcien avoit fait rétablir le Nestorianisme dans le Concile de Calcedoine, 145. 146. Elle persuade à l'Empereur de chasser Pulcheria de la Cour, 157. Commencement de la conversion d'Eudocia, 167. Elle y resiste, 169. Motifs de sa conversion, *ibid.* Les moyens qu'elle prit pour se retirer de son égarement, 168. 169. Elle consulta Simeon Stylite, 372. Elle renon-

ce publiquement à l'hereſie d'Eutychez dans l'Egliſe Patriarcale, 375. Sa charité & ſes liberalitez, 375. Sa mort, *ibid.*

Ce qui ſe paſſa dans le brigandage d'*Epheſe* touchant Eutychez & Flavien, 197. *juſqu'à* 209.

Les *Evêques* ſeuls ſont Juges en matiere de Doctrine & de Foy, 89. 90.

Euſebe preſente ſa Requête contre Eutychez dans un Concile de trente-deux Evêques tenu par Flavien Patriarche de Conſtantinople, 145. 146.

Eutychez combattant l'hereſie de Neſtorius, tomba luy-même dans un hereſie toute oppoſé, 132. *& ſuiv.* En quoy conſiſte ſon hereſie, 133. *&* 134. Comme il explique ſon ſentiment, 137. 138. *& ſuiv.* Il écrivit au Pape ſaint

Leon qui luy fit une réponſe fort obligeante 141. Il abuſe de cette Lettre, & s'en ſert pour publier ſon hereſie, 142. Il fut cité par Flavien & ſon Concile, 147. Il y entra huit jours aprés, accompagné des Officiers de l'Empereur, qui entreprit ſa défenſe, *ibid.* & 165. Il tâche de diſſimuler ſon hereſie, 166. *& ſuiv.* Il fut enfin condamné & dégradé, de l'avis de tout le Concile, 169. Il écrivit mille fauſſetez à ſaint Leon & aux Evêques d'Occident, 170. Il ſoûtient que Flavien a falſifié les actes du Concile, 176. Il obtient de l'Empereur Theodoſe, qu'on aſſembleroit de nouveau tous les Evêques qui y avoient aſſiſté, *ibid.*

Opiniâtreté des *Eutychéens*, 339. Les Eutychéens mettent leur profeſſion de Foy ſur le corps

de ſainte Euphemie, & pourquoy, 340. Choſe extraordinaire & miraculeuſe arrivée à l'occaſion de l'hereſie des Eutychéens, 341. Sujet de douter de cette action, *ibid. & ſuiv.* Une troupe d'Eutychéens, tous Moines revoltez, s'empare de vive force du trône Patriarcal de Jeruſalem, 349. Ils depoſerent Juvenal qui en eſtoit Patriarche, 350. Ils mirent des Eutychéens à la place des Evêques qui n'eſtoient point de retour du Concile, 352. Ils firent mourir ceux qui ne communiquoient point avec eux, 252.

Euthinius ſaint Abbé refuſe de condamner le Concile de Calcedoine, 355. Il deſabuſe pluſieurs Moines, 356.

F

FLAVIEN Patriarche de Conſtantinople prononce une ſentence contre Eutychez, par laquelle on le degrade, on luy ôte ſon Abbaye, & on l'excommunie, 169. Il écrivit au Pape ſaint Leon, 174. 175. Flavien envoye ſa profeſſion de Foy à l'Empereur Theodoſe, 179. Il ne fut pas permis à Flavien de parler dans le faux Concile d'Epheſe pour la défenſe de ſa cauſe, 201. Il proteſte hautement de nullité de tout ce qui s'y eſtoit paſſé, & en appella au Pape, 207. Il fut dépoſé par Dioſcore, 208. Etrange barbarie & cruauté de Dioſcore envers Flavien, 208. 209. Sa mort, *ibid.* L'honneur que l'on rendit par

par l'ordre de l'Empereur Marcien, au corps de Flavien, 268. Il fut declaré Orthodoxe dans la premiere Seſſion du Concile de Calcedoine, & injuſtement condamné, 285.
Profeſſion de *Foy* du Concile de Calcedoine, 285.

G

LA *Gaule* Narbonnoiſe, Toulouſe, l'Aquitaine, & partie de l'Eſpagne réduite ſous la domination des Gots, ſous Aſtaulphe beaufrere d'Alaric, 9. Les Gaules & le reſte de l'Eſpagne ravagées par les Alains, les Vandales & les Suéves, *ibid.*
Genſeric ſe rendit maître de l'Afrique aprés avoir deſolé Carthage, 9.
Geraſime Abbé & Eutychéen

desabusé par le saint homme Euthynius, 356. Le miracle qu'on luy attribuë, *ibid.*
Le nom de *Grand* a esté donné à saint Leon par la voix publique, 2. D'où vient qu'il a esté appellé de ce nom, 3.
Les *Gots* se rendirent maîtres de Rome, 8.

H

HARANGUE de l'Empereur Marcien aux Peres du Concile de Calcedoine, 300. *& suiv.*
Helladius Metropolitain de Tarse condamne avec Jean Patriarche d'Antioche saint Cyrille, 215. Il ne voulut point se reconcilier avec luy, 216. Il charge saint Cyrille d'opprobres & d'injures auprés du Pape, 218. 219. Il accuse Jean Patriarche d'Antioche

de mille lâchetez, pour avoir fait la paix avec ſaint Cyrille, 219. 220.
Maniere d'agir des *Heretiques* dans les diſputes, 81. Si on doit les faire mourir, 94. 95.
Hilarus Diacre & Legat du Pape, s'échappe des mains de Dioſcore & des Soldats de l'Empereur, 208.
Honoria chaſſée honteuſement du Palais Imperial par ſon frere Valentinien, & pourquoy, 579.
Les *Huns* deſoloient la Pannonie, la Thrace, les Myſies, la Macedoine, la Grece & l'Illyrie, ſous Theodoſe le Jeune Empereur d'Orient, 13.

I

IBAS d'Edeſſe fut dépoſé dans le faux Concile d'Epheſe,

207. Il fut rétabli par celuy de Calcedoine, 320. 325. Declaré innocent touchant quelques accuſations que deux Prêtres qu'il avoit excommuniez avoient formé contre luy, 322. 324.
Procedé des *Janſeniſtes*, 315. On ne doit point faire de difficulté de condamner les propoſitions de Janſenius & ſon Livre, & l'auteur même, à l'exemple de Theodoret, qui condamna hautement Neſtorius & ſon dogme, 315. 320.
Ce qu'on doit croire touchant l'*Incarnation*, 132.
Inſtantius & Salvien Priſcillianiſtes furent condamnez au Concile de Sarragoſſe, 82. 83. Ils conſacrerent ſans aucun droit Priſcillien encore Laïque Evêque d'une petite Ville qu'ils érigerent en Evêché, 83. L'Empereur Gratien, pour

cette entrepriſe trop hardie, les bannit de l'Eſpagne & de l'Empire, 84. *& ſuiv.* Ils furent mal reçûs du Pape Damaſe & de ſaint Ambroiſe, 85. Ils furent enfin rétablis dans leurs Evêchez, par le moyen de Macedonius Grand-Maître du Palais Imperial, qui avoit eſté gagné par argent, & qui avoit un grand credit auprés de l'Empereur, 86. Aprés la mort de cet Empereur il fut mené par l'ordre de ſon ſucceſſeur, pour répondre devant un Concile d'Evêques tenu à Bordeaux, 88. N'ayant pas ſatisfait par ſes réponſes, il fut dépoſé, *ibid.*

Ithacius fut blâmé d'avoir pourſuivi la mort de Priſcillien, & pourquoy, 93. Cette action cauſa un ſchiſme dans les Gaules, 97. Il ſe fit un Con-

ciliabule à Tréves par la faveur du Prince, où il fut absous & declaré innocent, 98.

Julien Evêque de Capouë méchant homme, aprés Pelagius & Celestius fut chef des Pelagiens, 56. Il entreprit d'écrire contre saint Augustin, *ibid.* Il agit dés ce temps-là comme font presentement les Calvinistes, en nous imputant cent faussetez, 57. Julien fut chassé de son Siege, 60. Estant deposé il se mit du parti de Nestorius, aprés la condamnation duquel il prit la fuite, 62. 63. Ayant esté mal reçû dans les Gaules, il contrefit le penitent, pour rentrer dans son Evêché, 64. Sa fourberie fut reconnuë par saint Leon, 65. Le Pape Sixte ne voulut point le recevoir dans le sein de l'Eglise, 66. Il fut chassé de la Champagne

d'Italie par ſaint Leon, où il répandit encore le venin de ſon hereſie, 67. Il fut enfin Maître d'Ecole en un Village de Sicile, aprés avoir eſté Evêque, 67. Sa mort, *ibid.*
Les inſultes que les Moines Eutychéens firent à *Juvenal* Patriarche de Jeruſalem, 349. Il s'enfuit de nuit à Conſtantinople, *ibid.* Il fut dépoſé par ces mêmes Moines, 350.

L

LEs *Legats* du Pape ſaint Leon ne pûrent pas preſider au faux Concile d'Epheſe, 197. Ils refuſerent d'y ſouſcrire, & même proteſterent de nullité de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans ce Concile, 208. Ils furent traînez en priſon par l'ordre de Dioſcore, *ibid.*
Les Legats du Pape s'oppo-

ſent au Canon du Concile de Calcedoine qui donne au Patriarche de Conſtantinople le premier rang aprés le Pape, au préjudice de celuy d'Alexandrie, 328. Ils proteſtent contre, 330.

Saint *Leon* Diacre a eſté honoré du ſurnom de Grand par la voix publique, 2. Ses belles qualitez, 3. & 4. Abregé de tout ce qu'il a fait de plus remarquable en gouvernant l'Egliſe, 4. 5. *& ſuiv.* Quoy qu'abſent il fut élû Pape le premier Avril de l'année 440. 9. Ayant le decret de ſon élection, il vient à Rome, & fut inſtallé ſur le Siege de ſaint Pierre le dixiéme May de la même année 440. 14. Il chaſſa les Manichéens de Rome, *ibid.* Il découvrit leurs abominables ſuperſtitions & leurs infâmes actions, 34. Il

avoit eſté fait Archidiacre de l'Egliſe Romaine par Celeſtin, 41. Lettre de ſaint Leon à l'Evêque d'Aquilée, par laquelle il luy ordonne de tenir une aſſemblée de tous les Evêques de ſa Province, pour faire comparoître tous les Pelagiens qui s'y eſtoient refugiez, 68. Lettre de ſaint Leon à Turibius Evêque d'Aſtorga en Galice, 111. *& ſuiv.* Il luy montre le caractere de l'hereſie des Priſcillianiſtes, 112. Il refute leurs erreurs, 113. Saint Leon pour détruire cette hereſie, ordonne un Concile National, 125. Rechilla Roy des Suerres, & Theodoric Roy des Viſigots y mirent empêchement, 124. Il ſe tint, mais en deux lieux differens, *ibid.* Ces paroles du premier Concile de Tolede; *Qui ex Patre Filioque procedit*, ſont

tirées de la Lettre de ſaint Leon à Turibius, 126. Il fit à Eutychez une réponſe fort obligeante, 141. Il approuve ce que Flavien a fait dans ſon Concile, 175. Il declare à l'Empereur que le dogme d'Eutychez eſt une hereſie manifeſte, 186. Il ne juge pas à propos de celebrer le Concile d'Epheſe, *ibid.* Il y envoye ſes Legats, 190. Il condamne dans un Concile particulier tenu à Rome, tout ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Epheſe, 230. Lettre de ſaint Leon à l'Empereur Theodoſe, par laquelle il le prie de conſentir à la convocation d'un Concile General qui ſe tiendroit en Italie, 231. Comme il parle à l'Empereur Valentinien & à l'Imperatrice Eudoxia des excez & violences que Dioſcore avoit com-

miſes au Concile d'Epheſe, 234. 235. Il fut condamné & anathematizé par Dioſcore, dans un Concile de dix ou douze Evêques tenu à Antioche, 239. Il conſent à l'élection d'Anatolius au Patriarcat de Conſtantinople, 252. Il écrivit une belle Lettre à l'Empereur Marcien ſucceſſeur de Theodoſe, 267. Il demande à Marcien la convocation d'un Concile Oecumenique, & pourquoy, 270. 271. Il envoye ſes Legats pour preſider au Concile qui ſe devoit tenir à Nicée par l'ordre de Marcien, 278. Le Concile approuva ſon Epître à Flavien, 292. Il approuve le Concile de Calcedoine, 331. Il n'approuve pas que le Patriarche de Conſtantinople ſoit le premier Patriarche, & le premier aprés l'Evêque

de Rome, 332. Il reprend Anatolius d'avoir ravi cette prérogative au Patriarche d'Antioche, 332. Il reconnut ſa méchante foy & fourberie, 236. Il écrivit à Julien de s'informer du deſordre que les Moines avoient fait dans la Paleſtine, 360. Il écrivit auſſi à ces mêmes Moines pour les ramener doucement, 362. Les moyens qu'il prit pour porter Eudoxia à embraſſer la Foi Catholique, 368. S. Leon député de la part du Senat de Rome à Attila, pour luy demander la paix, 384. Il accepte cette commiſſion, 385. Comme il fut reçû de cette Empereur qui eſtoit le fleau des Chrêtiens, 388. Il harangue cet Empereur, & obtient de luy toutes ſes demandes & la paix, 389. Pourquoy Attila honora tant ce Pontife, *ibid.*

A quoy il le faut attribuer, 391. Prodige arrivé en presence d'Attila, 389.
Littorius General des armées Romaines, pris & mené en triomphe à Thoulouſe par Theodoric Roy des Viſigots, 10.

M

L'Origine de l'hereſie des *Manichéens*, 15. Son ſort, 19. *& ſuiv.* Elle fut produite ſous le Pontificat d'Innocent I. 39. D'où vient que ces Hereſiarques ſont appellez Manichéens, 20. Dogmes de cette Hereſie, 15. & 20. La fin de Manés, le troiſiéme qui avoit entrepris de l'établir, 23. Ils ſe répandirent dans l'Orient & dans l'Occident, & principalement en Afrique, 23. & 24. Une grande partie des Manichéens ſe

refugia à Rome aprés la prise de Carthage, 25. Description fort ample de l'heresie des Manichéens, 26. *& suiv.* Les moyens pour les reconnoître, 30. *& suiv.* Comment saint Leon détruisit cette secte, 34. *& suiv.* Cette heresie fut condamnée par Zozime aprés le Concile de Carthage composé de plus de deux cens Evêques, 40.

Marcien fut proclamé Empereur aprés la mort de Theodose, 259. Ses rares qualitez, *ibid.* & 260. Son origine & sa naissance, 260. Il fut condamné à mort, 261. Il en fut delivré par la divine providence, *ibid.* Presage & prédiction de sa grandeur future, 262. Il fit un Edit contre les Dogmes d'Appollinaire & d'Eutychez, 266. Il satisfait aux demandes de saint

Leon, 267. Il envoya ſa profeſſion de Foy à ſaint Leon, 267. Il fit rendre tous les honneurs poſſibles au corps & à la memoire de Flavien, 268. Il conſent & accorde à ſaint Leon d'aſſembler un Concile; mais il ne veut pas que ce ſoit en Italie, 273. 274. Il aſſiſta au Concile de Calcedoine à la ſixiéme Seſſion, 299. Il y fit deux Edits, 338, Il fit tout ce qu'il put à l'égard des Moines pour les faire revenir à leur devoir, 358. Les remontrances qu'il leur fait, 358. Il leur explique la déciſion du Concile, 360. Ils mépriſent les voyes de la douceur, 62. Marcien donne ordre à Dorothée Gouverneur de la Paleſtine, de ſe ſaiſir de Theodoſe, 363. Il s'oppoſe à Attila, & rompt toutes ſes meſures, 377.

Maxime fut proclamé Empereur par les legions, 87. Il fit tuer Gratien qui eſtoit pour lors Empereur, *ibid.* Il fit faire un Concile d'Evêques pour examiner les propoſitions de Priſcillien, 88. Il ordonne à ſaint Martin de communiquer avec eux, 101. Saint Martin le refuſe, *ibid.* Il l'accepte enſuite, 102. Pourquoy ſaint Martin en fit penitence, 103.

Maximien fut élû en la place de Neſtorius, 216.

Les deſordres que les *Moines* ont cauſé au Concile d'Epheſe, 249. *& ſuiv.* Inſolence des Moines Eutychéens au Concile de Calcedoine, 295. Reprimée, *ibid.* Ils obtinrent un mois de delay pour ſe ſoûmettre au Concile, 296. Les obſtinez furent condamnez au cachot, 296. *&* 297. Ceux de

de la Paleſtine font des actes d'humilité pour maintenir leur erreur, 296. Moines Eutychéens plus méchans que tous les autres Moines, 347. *& ſuiv.* Ils declarent la guerre au Concile de Calcedoine, 346. Ils entrent dans Jeruſalem, 349. Ils inveſtirent le Palais Patriarcal les armes à la main, *ibid.* Les inſultes qu'ils firent au Patriarche Juvenal, 349. Ils le dépoſerent, 350. Ils mirent Theodoſe Moine revolté & leur chef ſur le Trône Patriarcal, *ibid.* S'eſtant joints à quantité de voleurs, de brigands & de ſcelerats, ils pillerent, brûlerent & deſolerent toute la Paleſtine, 351. Ils contraignirent par force les Catholiques de renoncer à leur creance, de condamner le ſaint Concile de Calcedoine, de recon-

noître l'impie Theodoſe, & & d'anathematizer S. Leon, &c. 352. Ils établirent par tout des Evêques Eutychéens, *ibid.* Ils égorgerent Severien Evêque de Scytopolis, 352. Ils furent plus cruels & plus furieux envers les Catholiques que les Payens & les Juifs, 353. Cruauté inoüie de Theodoſe chef de ces Moines, 354. Ils tâcherent de ſurprendre la Foy du ſaint Abbé Euthynius, 355. Ils s'efforcent de ſeduire Pulcheria, 357. Leur fourbe, *ibid.* Leur punition, 364.365. Il eſt défendu aux Moines par le Concile de Calcedoine de bâtir aucun Monaſtere ſans la permiſſion de leur Evêque, 305.

N

L'Heresie de *Nestorius*, 45. En quoy consistoit cette heresie, *ibid.* & 46. Une grande partie des Moines de la Thebaïde, fort ignorans pour la plusparr, furent infectez de cette heresie, 47. Elle fut condamnée par Celestin, dans un Synode qu'il tint à Rome pour ce sujet, & peu aprés elle fut solemnellement condamnée au Concile d'Epheſe, 46. 47. Il fut chassé de son Siege, & mis en exil par l'ordre de Theodose le Jeune, 63.

P

Vers le temps de *Pâque* on délivroit autrefois des prisonniers, comme on fait encore aujourd'huy, 224.

Le *Patriarche* de Conſtantinople eut la prérogative dans le Concile de Calcedoine d'être le premier Patriarche d'Orient, 330. Il fut maintenu dans ce droit, 333. 336.

Les *Pelagiens* commencerent à ſe produire ſous le Pontificat d'Innocent I., 39. Dogmes de cette Hereſie, 39. Elle a eſté condamnée par le Pape Zozime aprés le Concile de Carthage, 39. 40. Elle fut condamnée au premier Concile d'Epheſe, 47. Par un Edit que l'Empereur Honorius accorda au Clergé d'Afrique, cette Hereſie fut exterminée de l'Empire, 59. 60. Comment Caſſien combattant le Pelagianiſme, fut Semipelagiens, 51.

Il eſt défendu aux *Prêtres* de paſſer de leur Egliſe à une autre ſans la permiſſion de leur

Evêque, 301
Priſcillien, ſes bonnes & mauvaiſes qualitez, 71. Il ſe fit chef d'une ſecte, 72. Quelle eſtoit ſa doctrine, 73. Méchante maxime de ces Heretiques, 73. Comme il contrefit le ſaint pour s'attirer de la reputation & à ſes Sectateurs, 74. Il fut honoré comme un Saint en Eſpagne, 75. Il engagea beaucoup d'Eccleſiaſtiques, & des Evêques même dans ſon parti, 76. Le mal que cette Hereſie cauſoit aux perſonnes mariées, 77. Elle fut découverte par Adyginus Evêque de Cordouë, 78. Combatuë par Idacius contre Inſtantius & Salvien Priſcillianiſtes, 80. Inſtantius, Salvien & autres condamnez dans un Concile tenu exprés à Sarragoſſe, 82. Priſcillien fut êlû Evêque d'une petite

Ville érigée en Evêché par Inſtantius & Salvien ſans aucun droit, 83. Ils furent bannis de tout l'Empire par l'Empereur Gratien, à la ſollicitation d'Idacius & d'Ithacius, 84. *& ſuiv.* Ils furent rétablis par ce même Empereur, 86. Aprés la mort duquel ils furent interrogez par un Concile d'Evêques tenu à Bordeaux par l'ordre de l'Empereur Maxime ſon ſucceſſeur, 88. Inſtantius y fut dépoſé, *ibid.* Priſcillien en ayant appellé à l'Empereur, & y ayant confeſſé ſes crimes & ſes impudicitez nocturnes, on luy trancha la tête, 93. Cette punition de mort a eſté blâmée par Sulpice Severe, *ibid.* Elle a eſté loüée par ſaint Leon, 95. L'Hereſie des Priſcillianiſtes a eu plus d'étenduë que jamais, peu de temps

aprés la mort de ſon auteur, 103. Ils falſifioient les Livres ſacrez, 106. Ils faiſoient paſſer leurs Livres pour Ecriture ſainte, 106. 107.
Saint *Proſper* obtient de ſaint Leon l'Epître de Celeſtin aux Evêques des Gaules contre les erreurs de Caſſien & des Prêtres de Marſeille, 42.
Pulcheria fut aſſociée à l'Empire par Theodoſe le Jeune ſon frere, 149. Il l'oblige de ſe faire Diaconeſſe, 16. *& ſuiv.* Elle fut rétablie par ce même Empereur, & aſſociée à l'Empire, 251. Elle prit Marcien Tribun Militaire pour ſon mary, 258. Elle luy declare que l'Empereur ſon frere l'avoit choiſi pour regner aprés luy, *ibid.* Elle garde, même dans ſon mariage ſa virginité juſqu'à la mort, 258. Derniere Lettre de Pulcheria, 365. Sa mort

& ſes liberalitez, *ibid.* Eloge de Pulcheria, 366. & 367.

Q

LEs divers ſentimens de Monſieur *Queſnel* & du Pere Chriſtianus Lupus touchant les appels d'Eutychez & de Flavien au Pape, 210. *& ſuiv.*

R

DEPLORABLE état où ſe trouvoit l'Empire Romain lors que ſaint Leon fut chargé du ſoin de l'Egliſe, 7. *& ſuiv.*

Rome détruite par les Gots ſous Alaric leur Prince, 8. Menacée de ſa priſe par Artila, 382. Delivrée par ſaint Leon, 388. L'état où elle eſtoit réduite, 385.

S

LEs *Saxons* ayant eſté priez par les Romains de ſecourir l'Iſle de la Grand' Bretagne, déſolée par les Pictes & les Ecoſſois, s'en rendirent les maîtres, 11.
Scytien Sarrazin Arabe, fut le premier auteur de l'hereſie des Manichéens, 15. Les moyens qu'il prit pour publier ſon hereſie, 16. Il mourut ſans executer ſon deſſein, 17.
Ce que c'eſt que *Semipelagianiſme*, 52. Comment Caſſien y eſt tombé, 51. *& ſuiv.*
Severien Evêque de Scytopolis égorgé par Theodoſe, 352.
Semeon Stylite homme d'une grande vertu, conſulté par l'Imperatrice Eudocia ſur ce qu'elle devoit croire, 372. Réponſe de ce ſaint homme.

ibid. & ſuiv. Il luy dit d'aller trouver Eutymius, 373. 374.

Le Pape *Sixte III.* deceda le premier d'Avril de l'année 440. 13.

Symphoſius Priſcillianiſte & Evêque d'Eſpagne fut favorablement reçû de ſaint Ambroiſe, 117. Il en abuſe, & retombe dans l'hereſie, 118. Il ſe reconnut pourtant aprés, *ibid.* & 119.

T

TEREBINTE aprés Scytien ſon maître, s'efforça d'établir l'hèreſie des Manichéens, 17. Il fut chaſſé de la Judée, il fut en abomination en Perſe, où il paſſa, & enfin finit malheureuſement ſa vie par un coup du Ciel dans ſa maiſon, 17. *& ſuiv.*

Theodoret & tous les autres Evêques qui s'eſtoient declarez contre Eutychez, furent exclus par des Lettres Imperiales du faux Concile d'Epheſe, 185. Il fut juſtifié au ſaint Concile de Calcedoine, & rétabli dans ſon Siege, 331.
Theodoſe le Jeune regne en Orient, 12. Son regne en Aſie fut paiſible par le moyen d'Iſdegerdes Roy de Perſe, *ibid.* Il fut pourtant troublé par les hereſies de Neſtorius & d'Eutychez, 12. Il aſſocia à l'Empire Pulcheria ſa ſœur, 149. Il écrivit au Pape ſaint Leon en faveur d'Eutychez contre Flavien, 171. 177. Il oblige Pulcheria de ſe faire Diaconeſſe, 160. Il réſolut d'aſſembler un Concile Oecumenique, 178. Il demande à Flavien ſa profeſſion de Foy, 179. Il convoque en ſon nom

& en celuy de Valentinien un Concile General à Epheſe, 184. Il fit publier un Edit, par lequel il ordonna qu'on recevroit avec la même veneration le Conciliabule d'Epheſe où avoit eſté condamné Flavien, que celuy de Nicée, 228. Il refuſe à ſaint Leon, à l'Empereur Valentinien ſon neveu, & à l'Imperatrice, ſon conſentement pour aſſembler un Concile Oecumenique à Rome ſur l'appel de Flavien, 237, 238. Il deſapprouve pourtant l'anathême prononcé contre ſaint Leon par Dioſcore, 240. Il ne veut pas élire Anatolius Patriarche de Conſtantinople ſans le conſentement du Pape, 241. Il revient de ſon hereſie, 241. *& ſuiv.* Il tâcha de réparer la faute qu'il avoit faite, 245. Il punit Chryſaphius, qui

l'avoit juſqu'à preſent trompé, *ibid.* Il rappella Pulcheria pour luy confier le gouvernement de l'Empire, à laquelle il fit faire une magnifique entrée, 251. Pluſieurs belles actions de Theodoſe, 253. Il fut obligé de payer le tribut à Attila, 255.
Theodoſe le plus méchant Moine qui fut jamais, partiſan d'Eutychez, 344. Il fut à Calcedoine pour cabaler en faveur d'Eutychez, *ibid.* Il ſéduiſit à Jeruſalem l'Imperatrice Eudocia, 344. Il luy perſuada que Marcien & Pulcheria avoient rétabli le Neſtorianiſme, 345. Impoſture de ce méchant Moine, 346. Il entreprend avec quelques Moines ignorans de faire approuver les Dogmes d'Eutychez, 347. Eſtant allé à Jeruſalem à la tête d'une trou-

pe de Moines, au lieu de monter droit au ſaint Sepulchre en proceſſion pour viſiter les ſaints lieux, inveſtit Juvenal Patriarche de Jeruſalem, 349. Il dépoſa, de l'avis de ſes Moines, Juvenal, & ſe mit en poſſeſſion du Trône Patriarcal, 350. Cruelle inhumanité de ces Moines impies, 252. 253. Eſtant inſtallé par force dans le Siege Patriarcal de Jeruſalem, il arracha avec violence Severien vray Catholique du pied des Autels, 353. Il l'égorge de ſes propres mains, *ibid.* Il fit exercer mille cruautez envers le Diacre Athanaſe, 354. Les ſupplices, la mort & l'ignominie que ce ſaint Diacre a ſoufferte en ſon corps, *ibid.* Il s'enfuit de Jeruſalem, 364. Il ſe ſauva dans les deſerts d'Arabie, *ibid.*

Turibius avertit ſaint Leon que l'hereſie des Priſcillianiſtes ſe répandoit de plus en plus dans l'Eſpagne, 104. 105. Il écrivit contre les Priſcillianiſtes, 108. Il fut mis à la place de Dictinius, qui fut dépoſé à cauſe de ſon hereſie, 118.

V

LEs *Vandales* appellez en Afrique par Boniface qui en eſtoit Gouverneur, s'en rendirent les maîtres, 9.
L'Empereur *Valentinien* neveu de Theodoſe Empereur d'Orient, le prie de vouloir renvoyer l'appel de Flavien à un Concile Oecumenique, qui s'aſſembleroit à Rome, 236.
Commencement de la Republique de *Veniſe*, 380.
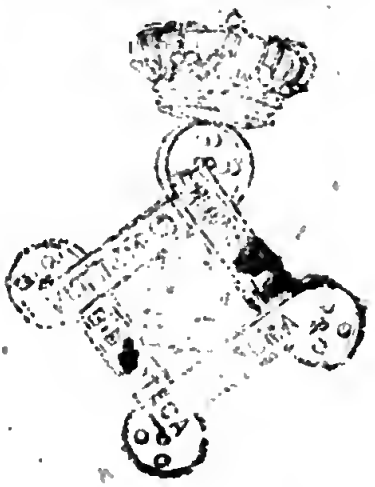
Fin de la Table.